39e ANNEE — No 196
EDITION QUOTIDIENNE
Lundi, 25 juin 1923
Fête de S.-Guillaume, abbé.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

18 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

TEMPS PROBABLE :
Beau et très chaud
Aujourd'hui maximum: 83
Aujourd'hui minimum: 65
Détails de la température page 17
Soleil: lever 4 h. 12; coucher 7 h. 52
Lune: lever 4 h. 42; coucher 2.00

EN L'HONNEUR DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, PATRON DES CANADIENS-FRANÇAIS

TRIOMPHAL SUCCES DE LA FETE DE LA "PRESSE" AU PARC LAFONTAINE

Plus de cent mille personnes de la ville, des alentours et de l'étranger, assistent avec enthousiasme à un programme magnifique.

MUSIQUE ET CHANTS PATRIOTIQUES

Le feu d'artifice fut un émerveillement. — Pas un seul accident à déplorer tant le service d'ordre fut parfaitement dirigé par la police.

UNE FOULE D'AMERICAINS A LA FETE

La "Presse" a le droit d'être fière du succès populaire obtenu par la fête organisée par elle, hier soir, au Parc Lafontaine, en l'honneur de la Saint-Jean-Baptiste.

Plus de cent mille personnes, au bas mot, ont visité le parc pour voir et entendre le programme préparé pour leur plaisir.

DU MONDE DE PARTOUT

Une courte enquête nous a permis d'apprendre et de vérifier que des gens sont venus d'un peu partout, dans la province. Ces visiteurs, dont un grand nombre étaient arrivés samedi, assistèrent d'abord aux feux de la Saint-Jean, le soir et, le dimanche virent les processions des différentes sections de la société Saint-Jean-Baptiste, pour terminer leur visite le soir, dimanche à la grande fête de la "Presse", au Parc Lafontaine.

LE PARC LAFONTAINE

Le parc présentait un aspect magnifique. M. Bernadet et M. Rioux avaient vu à ce que l'éclairage fut le plus parfait possible. Les arbres à l'épais feuillage rafraîchissaient cette fin de jour un peu alourdie. Les parterres étaient en floraison et les promeneurs en gondoles, en chaloupes décorées sillonnaient les petits lacs dans lesquels des millions de lumières se réflétaient. Longtemps avant qu'il ne fut l'heure du spectacle la population avait déjà envahi le parc. Tous les bancs étaient pris et un grand nombre de personnes prenaient place sur les pelouses.

MUSIQUE ENLEVANTE

Rarement avons-nous vu un spectacle tel que celui d'hier soir. Le fait est nouveau et l'habitude bonne à garder. Aux accords de la musique enlevante de l'Harmonie de M. Edmond Hardy, la foule dansait dans les allées, ou dansait sur la pelouse et c'était chose consolante de voir tout ce peuple s'amuser avec enthousiasme dans l'ordre et avec discipline. Plus tard ce fut la même chose qui se produisit pour le programme des chants organisés et exécutés par la chorale Brassard.

Le peuple, hommes, femmes et enfants, entonnaient les airs connus, familiers et l'on chantait en battant la mesure. Les gens qui ont déjà appris la discipline du chant en plein air, se faisaient chefs de groupe et dirigeaient de sorte que cette immense harmonie se faisait en mesure et avait un charme puissant.

LES FAMILLES

Dès les premières heures de la fin du jour, partout sur les pelouses, les bancs, dans tous les coins on voyait des familles, petites ou nombreuses, prendre le repas du soir. Plusieurs groupes qui furent interrogés répondirent uniformément: — c'est une bonne occasion de pique-nique et puis nous serons rendus pour la fête de la "Presse". Des gens étaient allés voir la procession des sections et s'étaient rendus tout de suite après au parc Lafontaine, dans la crainte de ne pas avoir de place pour la fête du soir.

LE COURONNEMENT

Le couronnement de la fête de la "Presse" fut assurément le feu d'artifice réglé par la maison Robitaille et compagnie. Jamais, de l'aveu de tous ceux qui assistèrent au déploiement de cette merveille, on n'a vu une telle féerie.

Ce fut pendant près d'une heure un émerveillement pour la foule. On applaudissait les pièces quand elles éclataient projetant sur fond sombre du ciel, des dessins de la plus haute fantaisie et du plus grand éclat.

Les gens qui attendaient avec anxiété l'heure de cette distraction n'attendirent pas en vain et les artificiers furent récompensés de leur beau et bon travail par les enthousiastes ovations de la foule.

L'éclatement de certaines pièces arrachait des cris d'admiration et l'on applaudissait longuement.

ORDRE ET DISCIPLINE

Il est très rare que dans de pareil rassemblement de gens il n'arrive pas d'accident; eh bien, disons-le à la louange de la police sous la direction de ses habiles officiers, on n'eut pas à déplorer un seul accident, même insignifiant.

Les services d'ordre pour l'écoulement de la foule furent si bien organisés que tout se passa comme à la parade. Il y eut bien, quelques enfants égarés pendant quelques instants; mais tous retrouvèrent les parents rapidement grâce à la diligence du capitaine Morin, du poste de la rue Rachel et de ses zélés agents.

REMERCIEMENTS

La "Presse" se fait un devoir de remercier la population de l'intérêt qu'elle porte aux fêtes qu'elle organise. Cette manifestation de gratitude populaire est la plus grande reconnaissance que l'on peut lui témoigner.

LA FOULE

De l'aveu des policiers, des vieux citoyens, enfin, de tout, c'est la première fois qu'une foule comme celle d'hier soir, au parc Lafontaine, se rassemble pour une fête organisée par l'initiative privée. La "Presse" avec la collaboration de la société Saint-Jean-Baptiste, section régionale de l'est a fait tous les frais de la fête. Il faisait un jour merveilleux qui se termina par un soir rafraîchissant. Vers la fin de l'après-midi quand le peuple eut vu à satiété les processions de quartier, on put voir que les familles prenaient possession des pelouse pour dîner sur l'herbe et pour être rendues plus tôt à la fête.

Vers cinq heures trente, le parc commença à s'emplir. De toutes les rues qui donnent accès sur le parc, on voyait déborder un flot de gens qui se hâtaient de venir prendre place près des musiciens de l'Harmonie et des Chanteurs de la Chorale Brassard.

Le nombre des femmes avec leurs enfants était remarquables. On venait de tous les coins de la ville, car les tramways des quartiers excentriques regorgeaient de voyageurs, qui tous, invariablement, se dirigeaient vers le parc pour se hâter de prendre place.

LES ETRANGERS

Comme nous remarquions beaucoup d'étrangers, d'Américains notamment,nous fûmes conduits à faire une courte enquête par la ville: Aux hôtels nous avons appris un fait, le même chez tous. Au Mont-Royal, M. Edouard Bolté, nous déclare que la grande partie des clients de l'hôtel se sont informés du caractère de la fête, et s'y sont rendus en grand nombre, le soir; au Queen's, M. Dubois, nous fournit les

A suivre sur la page 15

La photographie ci-dessus donne une idée de l'immense foule qui s'est rendue au Parc Lafontaine, dimanche soir, pour assister à la grande fête offerte par la "Presse", aux Canadiens français, de concert avec la section Est, de la Société Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur du patron de la race.

PROBLEME INTERNATIONAL

UNE LOI AMERICAINE QUI A CREE UN GRAVE CONFLIT ENTRE DES DROITS ADMIS

La question du transport des liqueurs alcooliques menace de donner lieu à des représailles. — L'administration de Washington est considérée comme incompétente.

L'ARBITRAGE EST VOULU

Londres, 25. — La saisie des spiritueux à bord des paquebots anglais continue à faire le principal objet des commentaires de la presse. La plupart des journaux s'attardent longuement à interpréter la situation. Nombre d'articles sont frappés au coin d'une réelle anxiété. On craint que l'affaire n'aboutisse à une vive animosité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Ces journaux formulent le voeu que la population s'abstiendra de propos intempérés et non fondés sur une chose qui constitue une pure question légale.

Plusieurs journaux n'hésitent pas à reprocher à la Cour suprême des Etats-Unis la décision hâtive qu'elle a prise, tout en reconnaissant sa haute valeur légale et morale.

Le "Daily Telegraph", l'un des commentateurs les plus modérés, attire l'attention sur le fait que la question ne se pose pas seulement entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais qu'elle affecte plusieurs autres pays. Le journal croit que la meilleure solution serait d'avoir recours à l'arbitrage et de suspendre les règlements, en attendant la décision d'un tribunal. "Il suggère de s'adresser au tribunal permanent de la Haye. Le "Graphic" préconise la même solution.

Le "Daly Chronicle" soutient l'attitude de M. Lloyd George. Il recommande à ses compatriotes de ne pas épouser la cause des prohibitionnistes ou des antiprohibitionnistes, aux Etats-Unis. "Si la loi de prohibition faisait fiasco, aux Etats-Unis", dit le journal, "le plus grand malheur serait que cet échec soit attribué à l'intervention de la Grande-Bretagne."

CONFLITS DE DROITS

Le "Chronicle" regrette que des vaisseaux battant pavillon anglais importent des boissons en contrebande aux Etats-Unis. Plusieurs autres journaux disent la même chose. Ils désavouent leurs compatriotes qui aident les citoyens américains à violer la loi de leur pays.

Le "Daily News" prétend que le problème est loin d'être aussi simple qu'on le pense, à cause du réel conflit de droits qu'il comporte. Il réprouve la manière dont plusieurs vaisseaux s'y sont pris pour faire une expérience. Il croit qu'un seul navire aurait pu faire la chose.

"Les possibilités d'ennuis et de "contre-ennuis" que comporte l'importation de spiritueux interdits et leur saisie sous protestations", ajoute le "Daily News", sautent aux yeux et sont si dangereuses qu'il importe de les réduire au minimum immédiatement.

LES REPRESAILLES

Le "Morning Post" affirme que le public américain souffre de l'incapacité d'une administration consciencieuse, mais inexpérimentée, et opine que si l'on avait consulté le secrétaire d'Etat relativement à la loi Volstead, ce qui n'a pas été fait, d'après le journal, le secrétaire aurait fait remarquer l'effet que la décision devait avoir au point de vue international.

Le journal rappelle aux citoyens américains qu'ils s'exposent à des représailles de la part des autres nations. Il fait exception de la Grande-Bretagne, qui, dit-il, ne prend pas l'affaire au sérieux.

Le "Daily Express" réitère l'espoir que le gouvernement britannique s'occupera de la question et ne laissera pas les compagnies de navigation se débrouiller elles-mêmes. Ce journal soutient qu'essayer d'établir la prohibition absolue sur les navires étrangers, en haute mer, constitue une attaque contre les éléments rudimentaires de la liberté.

Le "Daily Herald", qui exprime d'ordinaire le point de vue officiel du parti travailliste socialiste, dit que les Etats-Unis sont parfaitement dans leur droit et qu'en Angleterre l'opinion ne devrait être aucunement favorable à une action d'inimitié contre les Etats-Unis sur une question comme celle-là. Le "Herald" suppose que certains passagers de cabine auront de la difficulté à se priver de leur ration de vin pendant quelques jours, mais il ajoute que le commun des mortels ne se chagrinera point outre mesure, si on le prive des boissons alcooliques durant une traversée.

Certains commentateurs pensent qu'il serait inutile d'en appeler aux tribunaux américains.

Le "Telegraph" prétend, au contraire, que ces appels auraient leur utilité en ce sens qu'ils formeraient la base requise pour en appeler au tribunal international.

VICTOIRE REMARQUABLE

Winnipeg, 25. — Il reste encore à recevoir les rapports de 164 polls des campagnes. Actuellement la majorité du vote populaire en faveur du bill de la Ligue de la Modération est de 32,894. Les voix sont réparties comme suit:

Prohibitionnistes, 62,056; partisans de la vente et du contrôle des spiritueux par le gouvernement, 94,950.

L'"ACTION FRANÇAISE" N'EST PAS PUBLIEE

Paris, 25. — L'"Action Française" n'a pas été publiée hier et aujourd'hui. Les employés de l'atelier ont refusé de l'imprimer sous prétexte que c'est une publication monarchiste. On sait que cet organe a été dernièrement la cible des attaques des communistes et des socialistes.

Le journal royaliste avait perdu une édition dernièrement, lors d'une grève déclenchée après que les Camelots du Roi eussent saboté les bureaux des organes socialistes, en guise de représailles contre l'assassinat de Marius Plateau, à l'"Action Française", par une jeune anarchiste.

Les typographes furent remplacés dans le temps par des employés libres, mais l'établissement d'imprimerie a changé de mains depuis et les nouveaux propriétaires l'ont de nouveau mis sous le régime syndicaliste.

RUSSIE-JAPON

Tokio, 25—Le 28 juin, des négociations seront entamées en vue de rétablir les relations commerciales russo-japonaises.

LETTRE DE VON JAGOW QUI COMPROMET ERNEST JUDET

Paris, 25. — Ernest Judet, ancien gérant du journal l'"Eclair", de Paris, condamné au bannissement à perpétuité pour avoir eu des relations avec l'ennemi, pendant la grande guerre, va comparaître devant la Cour d'assises, mercredi, pour répondre à l'accusation d'avoir échangé une correspondance incriminante avec le baron De Lancken, ancien conseiller de l'ambassade allemande à Paris, au cours de l'année 1914.

La poursuite allègue que von Jagow, alors sous-ministre aux affaires étrangères dans le cabinet allemand, écrivit à De Lancken, en décembre 1914, une lettre conçue en ces termes:

"Je voudrais avoir les services de Judet pour faire cette propagande. Il a consenti à se mettre à la tâche moyennant certaines conditions. Il abandonnerait sa position au journal et risquerait sa fortune privée. Il demande en retour deux millions de francs. Il mettrait toutes ses ressources à notre disposition".

L'ALLEMAGNE CONTINUERA DE RESISTER PASSIVEMENT

Berlin, 25. — Des délégués syndicalistes de la Ruhr se sont réunis en conférence, à Bielefeld, hier, et ont résolu à l'unanimité qu'il ne serait question de cesser la résistance passive que le jour où prendra fin l'oppression militaire étrangère et quand les Allemands auront obtenu des termes de négociations raisonnables.

Les membres de la conférence ont déclaré, en outre, que la résistance passive ne pourra cesser non plus tant que les Franco-Belges n'auront pas renoncé à l'injustice qu'ils ont commise en paralysant les chemins de fer et en risquant ainsi de couper l'approvisionnement des vivres.

Dans un discours prononcé, à Koenigsburg, hier, le chancelier Cuno aurait dit que la résistance passive, dans la Ruhr, se continuera aussi longtemps que l'exigera l'intérêt de l'Allemagne.

M. ANDRE CALMETTES DIRECTEUR A L'ORPHEUM

Une dépêche de Paris annonce que l'on entretient les plus belles espérances de succès pour la saison de comédie française, à l'Orpheum, cet automne. M. J.-A. Gauvin a réussi à obtenir les services de M. André Calmettes, comme directeur artistique; c'est une des plus grandes personnalités artistiques de France. Tout Paris a félicité M. Gauvin de sa bonne fortune. Il a reçu des lettres de félicitations de Coquelin, de Gavault, de M. Besnard, du ministère des Beaux-Arts.

LE ROI FERDINAND CHEZ LES POLONAIS

Varsovie, 25.—Le roi Ferdinand et la reine Marie, de Roumanie, sont arrivés, ici, hier, pour un bref séjour dans la capitale polonaise.

Le président Wojciechowski, le général Pilsudski et plusieurs représentants du gouvernement et diplomates se sont portés à leur rencontre.

DIX-HUIT-DOIGTS

Paris, 25—A Nowland, en Norvège, vit une famille dont les vingt-quatre membres présentent cette particularité d'avoir neuf doigts par main.

LA FANFARE L'HARMONIE QUI A EXECUTE UN SPLENDIDE PROGRAMME AU PARC LAFONTAINE, hier soir. —Au centre, M. EDMOND HARDY, directeur de la fanfare; à droite de celui-ci, H. HENRI REYNAUD, président de la fanfare; à sa gauche, M. LOUIS HARDY. — Les autres membres de la fanfare l'Harmonie présents sont: MM. C. J. BRINDAMOUR, 1er vice-président; A. LAROSE, J.-P.-R. BERTRAND, E. LACROIX, R. SPEDDING, CHARLES FYFE, R. HEBERT, A. GIROUX, JULES WERMENINGER, W. CAMPEAU, N.-E. SALVAS, EMILE SAINT-JACQUES, RAOUL SAINT-JACQUES, J.E. MOREAU, ADELARD GAGNON, EDOUARD MARCOUX, E. SEYNAIVE, RAOUL GAGNON, WILLIE SECKINI, LOUIS SECKINI, J.-H. AUMOND, P. MOREAU, PAUL STRUBLE, GEORGES BERNIER, N. VINCENT, N. TRUDEAU, M. POIRIER, EUGENE BELLEY, CHARLES BELLEY, DAVID LAURENT, A. LAPOINTE, T. LACHAPELLE, M. KINGSLEY. — (Cliché du photographe de la "Presse.")

LE LANCEMENT DU GRAND FEU D'ARTIFICE

Le dessin représente le spectacle merveilleux qu'offrait le feu d'artifice au moment où il était en plein épanouissement, à la fête de la "Presse" au Parc LaFontaine. Dans le coin à droite, en haut, on voit le modèle des ballons à bouées lumineuses, lançans les drapeaux magiques au grand plaisir de la multitude. (Dessin d'un artiste de la "Presse").

AU FIL DE L'HEURE

LES LIVRES CANADIENS

Dans plusieurs maisons d'éducation, cette année, on a rétabli l'heureuse habitude de donner des prix aux écoliers et aux écolières, de récompenser tous les bons élèves. Nous ne pouvons trop louer les directeurs de ces maisons car l'expérience nous a prouvé à tous que les récompenses décernées aux enfants en une séance solennelle où leur mérité est reconnu, où leurs efforts sont publiquement appréciés sont le plus sûr stimulant à l'émulation des enfants, le plus puissant encouragement pour les entrainer à des travaux consciencieux. On nous a souvent répété que les enfants sages n'avaient pas besoin d'encouragements et de récompenses parce qu'ils comprenaient seuls la valeur de l'instruction et qu'en dépit des livres et des médailles qu'ils ne recevaient pas, ces enfants accomplissaient parfaitement leur devoir. Nous ne voulons certes pas diminuer le mérite de ces enfants raisonnables et sérieux mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que le nombre de ceux qui sont insensibles aux récompenses est restreint et qu'il vaut mieux ne pas compter exclusivement sur l'élévation de caractère de quelques prédestinés. Rien ne vaut la distinction marquée qu'établit chez les écoliers la distribution des prix, la différence sensible faite par le nombre des volumes qu'on leur distribue devant leurs professeurs, leurs compagnons et leurs parents.

Parmi les volumes offerts en prix, cette année, il nous a cependant paru que les livres canadiens y figuraient en trop petite quantité. N'est-ce pas le temps d'encourager les auteurs, de les inciter à produire et à publier et, du même coup, enseigner aux enfants qu'il existe des livres écrits par leurs compatriotes à qui ils doivent faire l'honneur de ne pas les ignorer? On nous a souvent répété que les éditions françaises étaient meilleur marché que les éditions canadiennes et que cette raison entrainait les directeurs des écoles à donner à leurs élèves plus de livres français. Cette raison est l'une des meilleures et des plus considérables mais si l'on se borne à la constatation de ces faits sans tenter aucun effort pour y remédier et les faire disparaître en diminuant le coût de la publication, on verra se prolonger les ennuis des auteurs qui persisteront dans leurs indécisions et leurs timidités au sujet de la publication de leurs oeuvres.

Il est entendu que la responsabilité des commissions scolaires ne s'étend pas aux littérateurs et qu'elles ne sont tenues en rien de les favoriser mais il nous semble qu'il leur serait possible de faire quelque chose pour l'avenir littéraire du pays en assurant une certaine vente aux auteurs de livres qui auraient mérité l'approbation des messieurs de la Commission et auraient été jugés dignes d'être mis entre les mains des écoliers. Le prix David a créé une belle émulation parmi les intellectuels; ne pourrait-on offrir semblable encouragement en promettant, à l'époque des distributions de prix, une vente assez considérable aux auteurs méritants? Il y a des milliers d'enfants canadiens-français et canadiens-anglais qui fréquentent les écoles administrées par les commissions scolaires et à qui l'on pourrait donner des livres canadiens. Il ne manque peut-être en tout ceci qu'un peu d'organisation et d'esprit de dévouement. Après la sympathie témoignée par l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, par le gouvernement provincial, par les commissions scolaires envers les auteurs sérieux et travailleurs, le courant sera, en ce sens, établi et ce bon exemple sera suivi, nous n'en doutons pas, par d'autres sociétés et par certains philanthropes désireux d'offrir quelques milliers ou quelques centaines de dollars aux laborieux de la pensée qui consacrent souvent au travail intellectuel tous leurs moments de repos et de loisirs. Nous savons que les commissions scolaires ont déjà accordé des encouragements partiels aux auteurs et ceux-ci ont été les premiers à les reconnaître et à en remercier qui de droit mais nous nous permettons, aujourd'hui, quelques réflexions afin que les littérateurs reçoivent bientôt, de partout, la part d'attention qu'on leur doit et qu'au travers de nos préoccupations financières rayonnent aussi nos préoccupations intellectuelles.

INCENDIE MENAÇANT A S.-DAVID D'YAMASKA

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-David d'Yamaska, 25. — Vendredi matin, vers 8 heures, un incendie s'est déclaré dans une étable inoccupée située sur une propriété qui appartient à Mme Jos. Salois, dans le rang des Rameaux. On croit que le feu a été mis par des enfants qui s'étaient cachés dans cette étable pour fumer des cigarettes. Comme le vent soufflait du nord et poussait le feu vers les maisons voisines et vers la scierie de M. Martin ,on craignit pendant quelque temps une conflagration. Heureusement nos villageois parvinrent avec la pompe à incendie de la paroisse à arrêter la marche du feu. La grange, l'étable de Mme Salois ainsi que sa maison, et la grange et les dépendances de son voisin, M. Joseph Forest, furent complètement consumées.

La municipalité de Saint-David possède deux pompes à incendie. Malheureusement, une a fait défaut. Sans cet accident on aurait certainement réussi à sauver la maison de Mme Salois.

M. Joseph Forest, ouvrier, père d'une nombreuse famille, est fortement éprouvé par l'incendie de sa grange et de son contenu.

Il avait construit cette dernière l'an dernier seulement et il y avait déposé une partie de son linge d'hiver, ses voitures d'hiver, son bois de chauffage pour une année, plusieurs centaines de pieds de bois de menuiserie, etc. Tout a été consumé. Les pertes de M. Forest s'élèvent à $800, celles de Mme Salois à $600.

LA VIE SOCIALE

—Parmi l'assistance à la clôture des courses à Dorval, samedi: le duc de Manchester, de Londres, Angleterre; sir Vincent Meredith, lord Shaughnessy; lady Shaughnessy portait un costume de crêpe marocain noir à col de taupe, et un chapeau de taffetas noir; l'honorable Marguerite Shaughnessy portait une robe canelle, et un chapeau de même couleur; lady Mary Montagu portait une robe de voile tangerine brodée, et un chapeau de même couleur; Mlle Rachel Allan portait une robe de voile rose et un chapeau blanc; Mme J.-P.-B. Casgrain était vêtue d'une robe de georgette sable brodée, et coiffée d'un chapeau brun; Mlle Elaine Casgrain portait une robe de soie abricot, et un grand chapeau noir; M. J.-K.-L. Ross; Mme Ross portait une robe de crêpe de Canton ivoire ornée de broderies égyptiennes, et un grand chapeau de paille de Milan brun; Mme Dumont LaViolette portait une robe de charmeuse noire, et un chapeau noir; M. Jules Landry, de Québec; Mme Emmanuel Persillier-Benoit portait une robe de crêpe de Canton noir et gris, et un chapeau de mêmes couleurs; le brigadier-général A.-E. Labelle, M. J.-N. Dupuis; Mme Dupuis portait un costume de sport brun à corsage de chiffon; Mme Yvon Dupré portait une robe de crêpe bleu-nattier et un chapeau de paille bleu et bège; Mlle Claire Chagnon portait une robe de voile pêche, et un chapeau blanc garni de fleurs; Mlle Marguerite Mignault portait une robe de crêpe de Canton bleu-marine brodée, et un chapeau marine et rouge; Mme P.-Z. Rhéaume portait une robe d'organdi mauve et un grand chapeau de dentelle noir; Mme Gustave Martin portait une robe de tricot de soie bleu-nattier, et un chapau de paille bleu; Mme N.-G. Valiquette portait une robe de crêpe de Chine blanche à tunique, et un chapeau en panama blanc; Mme Adolphe Caron portait une robe et un chapeau noirs; Mme R. Tessier portait une robe de crêpe bleu-pâle, et un chapeau blanc; Mme Ernest Bertrand; Mlle Lucette Dupré; Mlle Jeannette Racine portait une robe de crêpe marine drapée, et un chapeau marine; Mlle Ritchot était vêtue d'une robe noire et coiffée d'un chapeau noir; Mme Chagnon portait un costume de sport blanc en crêpe, et un chapeau de paille blanc; Mme Jérémie Décarie portait une robe de crêpe de Chine blanc, et un chapeau de paille blanc; Mme Arthur Péradeau portait une robe de voile rose, et un grand chapeau de paille blanc; Mme Charles Costa portait une robe en crêpe-satin gris, et un chapeau de soie gris; M. Raymond Beaudry, Mme Beaudry portait une robe de crêpe de Canton bleu et un chapeau blanc; Mlle Juliette Baril portait une robe de crêpe de Chine noir, et un chapeau de paille noir; Mlle Yvonne Bédard portait un costume sable orné de broderies égyptiennes, et un chapeau de paille sable; l'honorable juge P.-B. Mignault, Mme Mignault portait un costume de sport blanc, et un chapeau de paille blanc; l'honorable juge E. Robidoux; Mme Camille LaViolette portait une robe de crêpe noir, et un chapeau noir; M. Pierre Casgrain Mme Casgrain portait une robe en crêpe de Chine noire à berthe de dentelle, et un grand chapeau noir; Mme Adolphe Bazin portait un costume de sport noir et blanc, et un chapeau de mêmes couleurs; Mme C.-E. Valiquette portait une robe de crêpe de Canton blanc, un manteau en laine des Pyrénées blancs, et un petit chapeau blanc.

—La comtesse de Minto a été l'hôte d'honneur à une après-midi musicale donnée, samedi, par les élèves de l'Ecole de musique de Montréal. La comtesse de Minto, qui recevait avec Mme R. MacMillan, portait une robe de voile rose et un grand chapeau blanc. Mme MacMillan était vêtue d'une robe de crêpe de Canton noir. Mme Jarvis Arnold, Mme C.-E. Delage, Mlle Germaine Bernier, Mlle Claire Vincent, M. Roland Duquette, M. Jean Des Lauriers, Mlle Gweneth Hodgson et M. Gabriel Cusson ont exécuté le programme musical. Mlle Laura Stewart présenta des fleurs à la comtesse de Minto, qui adressa la parole. Parmi les invités: Mlle Dorothy Cook, M. et Mme Albert-E. Bray, M. G. Labelle, Mlle Phyllis Bray, Mlle Béatrice MacMillan.

—Lady Forget est à Saint-Irénée, pour l'été. M. l'abbé Paul Lafleur, M. Maurice Forget et M. Albert Bergevin ont passé la fin de semaine à Saint-Irénée-les-bains, les invités de lady Forget.

—Mlle Simone Mercier partira, cette semaine, pour Rimousk', où elle sera l'invitée de M. et Mme Taché, de Québec.

—L'hon. M. et Mme L.-Athanase David sont revenus d'Europe, hier.

—M. Jules Landry, de Québec, est en ville, l'invité de Mme Dumont LaViolette.

—Mme B.-E. Ethier et sa fillette, Mireille, et Mlle Champagne, qui ont passé l'hiver à la Côte d'Azur, sont à Lourdes et Biarritz, où elles séjourneront quelques semaines.

—M. le Dr et Mme V.-E. Mitchell ont reçu à dîner, samedi, en l'honneur de M. Ovide Walker, de Cuba, qui est de passage en ville, en route pour la Chine et le Japon.

—Ce matin, à 7 h. 15, en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, Sa Grandeur Mgr Pietro di Maria a béni le mariage de Mlle Cécile Dumouchel, fille de M. W. Dumouchel, de Lachute, avec M. Laurendeau Maillé, fils de M. Théode Maillé, rue S.-Hubert.

—Ce matin, à 10 h., en l'église de Saint-Louis-de-France, M. l'abbé Jean Meilleur a béni le mariage de Mlle Jeannette Clossey, fille de M. et Mme Jean Clossey, avec M. Léon Lafrance, avocat, fils de M. et Mme Alfred Lafrance. MM. Clossey et Lafrance, pères, servaient de témoins. Le programme musical a été interprété par MM. Germain Lefebvre, le Dr L. Charpentier, E. Clossey, Ernest Plamondon, A. Blanchard et A. Létourneau. Après la messe, une réception a réuni de nombreux invités au domicile de M. Clossey, rue du parc Lafontaine. M. et Mme Léon Lafrance sont ensuite partis, à bord du Rapids Prince, pour les chutes Niagara; au retour ils habiteront, 222, rue du parc Lafontaine.

—Mme Edouard MacKay partira, à la fin de la semaine, pour Saint-André-sur-mer, où elle passera l'été.

—M. et Mme J.-Adélard Ouimet sont rendus à Saint-Eustache, pour y passer l'été.

—Mme L. Aubert passe l'été au lac Loon.

—M. le Dr et Mme P.-Z. Rhéaume et M. et Mme LeBizay sont rendus au lac Saint-François, pour y passer l'été.

—Mme T.-C. LeBoutillier est à Kingston.

—Ces jours derniers, en l'église de North-Stanbridge, M. l'abbé R. Caillé, de Montréal, a béni le mariage de sa cousine, Mlle Blanche Lavoie, fille de M. et Mme P.-S. Lavoie, à M. Oliva Galipeau, fils de M. L. Galipeau, de Montréal. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe française en crêpe plat brun, un chapeau de même nuance et une parure de vison; son bouquet était d'american beauties. M. Galipeau était le témoin de son fils. Le programme musical fut exécuté par Mlle Jeannine Fortier, M. Arthur Lapierre, M. Adrien Genest et M. J.-P. Reddy. Après le mariage, Mme Lavoie a reçu. Les salons étaient ornés de roses et d'oeillets. M. et Mme Galipeau sont partis en voyage aux Mille-Isles, Toronto et Niagara et, à leur retour, ils habiteront à Saint-Georges de Beauce. Mme Galipeau portait un costume de voyage bleu-marine, un chapeau de georgette garni de fleurs françaises et un renard blanc. M. le Dr et Mme J.-A. Brien, M. et Mme F.-X. Charbonneau, M. et Mme Jean Proulx, M. le notaire et Mme J.-E. Jeannotte, Mlles Jeannine et Marguerite Fortier, M. Edgar Charbonneau, Mlle Justina Boisvert, MM. Charles Boisvert, Edgar Genest, tous de Montréal, étaient à North-Stanbridge pour asisster à ce mariage.

—M. et Mme L.-P. Simard recevaient à une soirée-dansante, dernièrement, en l'honneur de leur fille, Mlle Annette Simard. Parmi les invités: Mlles Réjane Guimond, Jeanne Ouimet, Cécilia Quintal, Thérèse Montreuil, Louise Simard, Marcelle Boisseau, Marie-Ange Simard, Marguerite Deniger, Germaine Senécal, Laura Rondeau, Annette Senécal, Jeannette Beaudry, Lucienne Teasdale; MM. Gilles Saint-Amour, Eugène Messier, Armand Boisseau, Guy Dumouchel, Jean Simard, Hubert Leduc, Roger Archambault, Fernand Grenier, C. Poitras, Antonio Verdy, Eugène Gervais, Roger Beaubien.

—Mlle Marguerite Charlebois est retournée à Waterloo, après avoir passé quelques jours en ville, l'invitée de Mlle Madeleine McKercher.

QUEBEC

—L'hon. M. et Mme Adélard Turgeon et Mlle Germaine Samson sont rendus à Pointe-au-Pic, où ils passeront l'été.

—Mme Edmond de Sales-Laterrière, des Eboulements, est retournée chez elle, après avoir passé quelques jours à Québec.

—M. et Mme J.-A. Gauvin, qui voyageaient en Europe depuis deux mois, se sont embarqués, samedi, pour revenir au Canada.

—L'hon. sénateur et Mme Thomas Chapais partiront, cette semaine, pour Saint-Denis de Kamouraska, où ils passeront l'été.

—Ce matin, en l'église de Saint-Patrice, à Québec, M. le chanoine McCrory, de Montréal, a béni le mariage de Mlle Mary-Hilda Dollard, fille de M. Patrick Dollard, décédé, et de Mme Dollard, de Québec, à M. Théodore-B. Laberge, fils de M. Théodore Laberge, décédé, et de Mme Laberge, de Montréal.

—Mlle Dolorès Bédard a reçu à un shower d'ustensiles de cuisine, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Marie-Blanche Picher. Mme François Coulonval, Mlle Blanche Côté et Mlle Négédia Bédard ont servi le thé. Parmi les invités: Mmes J.-G. Paradis, Adrien Drolet, Maurice Talbot; Mlles Rachel Bazin, Marguerite Boucher, Jeanne Bernier, Blanche Côté, Lucienne Cloutier, Ursule Drolet, Jeanne Dussault, Cécile Donati, Juliette Gingras, Marguerite-Marie Lévesque, Marcelle Lefebvre, Marie-Paule Lavergne, Yvette Lemay, Berthe Legendre, Irène Morin, Germaine Picher, Marguerite Picher, Noéla Paradis, Suzanne Paradis, Yvette Rondeau, Marguerite Rondeau, Fernande Richard, Pauline Tanguay, Lucienne Trudelle.

—M. et Mme Henri Gagnon et leurs enfants partent, aujourd'hui, pour Saint-Laurent, île d'Orléans, où ils passeront l'été.

—Mme René Duhaut et son fils, de Québec, sont à Saint-Jean, P. Q.

OTTAWA

—Mlle Simone Parent est à Maniwaki, l'invitée de ses cousines, Mlles Gendron.

ECHOS DE SHERBROOKE

(Du correspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 25.—Vendredi après-midi, deux accidents d'automobiles se sont produits, l'une sur le chemin d'Eastman, l'autre à Magog, coin des rues Laurier et Principale. Dans le premier cas le chauffeur, M. Jim Laris, d'Eastman, perdit le contrôle de son automobile qui sauta dans un fossé et capota. Dans le deuxième accident un automobile dont le nom du chauffeur est inconnu a frappé la voiture de Mme Weld et la renversa. Personne n'a été blessé dans ces accidents.

—L'hon. juge C. D. White vient de rendre jugement dans la cause de Mme Antonio Blais, qui réclamait $10,000 de dommages de la Foundation Company qu'elle tenait responsable de la mort de son mari. Ce dernier s'est noyé en 1922 en tombant d'une digue que la compagnie construisait et sur laquelle le défunt travaillait. Mme Blais accusait la compagnie de négligence. La défenderesse niait cette assertion et prétendait qu'au contraire l'accident était dû à l'imprudence de la victime. Elle a de plus confessé jugement pour $2550 et les frais d'une cause de cette classe. Le juge a accepté cette confession de jugement et a renvoyé la demande de Mme Blais.

—Jugement a été aussi rendu dans la cause de Olivier Bessette vs Télesphore Madore et autres. Le demandeur en cette cause voulait que fut mise de côté une vente immobilière intervenue entre le défendeur et Isidore Madore et réclamait sa part d'intérêt dans l'immeuble. vendu. Il prétendait qu'il y avait eu fraude lors de la vente ajoutant qu'il avait agi en sa qualité de tuteur mais sans l'autorisation du subrogé tuteur. Le défendeur niait toutes les allégations contenues dans la déclaration. Le jugement a déclaré que le demandeur n'avait pas établi à la satisfaction de la cour que le défendeur Madore s'était rendu coupable de fraude et que les autres défendeurs ont suffisamment prouvé qu'Isidore Madore n'avait avancé de l'argent que pour payer les dettes de son fils, le défendeur en la circonstance. L'action a été renvoyée avec dépens.

—La commission provinciale des utilités publiques a siégé en cette ville, vendredi après-midi, sous la présidence de M. Beaudry pour étudier la demande de la Canadian Telephone Co., qui veut augmenter ses taux à East-Angus, Cookshire, Bury, East-Hereford, S.-Malo, La Patrie, Sawyerville, Scotstown, Bishops-Crossing et Marbleton. La demande a été prise en délibéré.

Londres, 25—Le major-aviateur E.-L. Foote, a été brûlé vif dans une chute d'aéroplane.

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 17

VERDICT CETTE SEMAINE ?

Sir François Lemieux a fait entendre, samedi après-midi, que le procès de Delorme se terminerait cette semaine. Me Calder de son côté a déclaré que la Couronne espérait avoir terminé sa preuve mercredi soir. Les plaidoiries se feraient alors dans la journée de samedi ou au plus tard lundi. Le verdict suivra immédiatement et l'on connaîtra quel sera le sort de Delorme à moins qu'il y ait un désaccord dans le jury. Sir François a passé la journée de dimanche à Québec dans sa famille. Avant d'ajourner, samedi, il a recommandé aux jurés de bien profiter de leur congé, car ils auraient à supporetr des séances très longues lundi, mardi et mercredi.

COMMUNICATIONS AVEC L'ACCUSE

Au début de la séance, Me Calder demanda au juge d'interdire les communications des soeurs Delorme avec l'accusé: "Au début, dit-il, je n'avais pas l'intention d'appeler les soeurs Delorme comme témoins de la Couronne, et j'ignorais si le procureur de la défense allait les faire témoigner ou non. J'apprends, cependant, qu'elles ont été en communication avec l'accusé, et je demanderais que cette communication soit interrompue. Votre Seigneurie donnera-t-elle les ordres nécessaires?"

"J'y verrai'," répondit sir François.

Me Calder demanda également que Mlle Rosa Delorme, puisque la défense voulait la faire témoigner, soit séparée des autres témoins.

REMARQUES DE L'ACCUSE

Delorme fut excessivement intéressé aux témoignages de ses soeurs et de l'armurier Haynes. Tout le temps que parla Lily, il ne la quitta pas des yeux. A deux ou trois reprises, quand Lily parlait de la cuisine et de la cave, l'accusé disait tout haut: "C'est correct, c'est bien ça". A l'une de ces occasions, le Dr Camille Laviolette regarda Delorme, qui lui dit aussitôt, assez fort pour que plusieurs personnes comprennent: "Tu sais, nous ne sommes pas tous aussi fins les uns que les autres?" Et quand M. R.-F. Davis fut appelé dans la boîte, Delorme dit aux journalistes: "Le voilà, le fameux nègre! Regardez, il n'est pas plus nègre que vous et moi!"

LILY DELORME A PLEURE

Mlle Lily Delorme éclata en sanglots pendant son témoignage, alors que Me Calder la pressait de questions sur l'endroit où était l'accusé à minuit, le soir du meurtre, et lorsque le procureur de la Couronne la mit sur ses gardes quant à ses réponses. Me Calder lui fit subir des examens pour savoir si le témoin sait l'heure et sait compter; pendant cette partie du témoignage, il lui fit enlever son chapeau pour montrer aux jurés de quelle façon elle regarde, à cause de sa vue faible.

LES JURES

Samedi après-midi, les jurés ont fait le tour de l'île en autobus, s'arrêtant à un hôtel pour prendre le dîner. Dimanche, on les a conduits à l'église, pour la messe, et dans l'après-midi, ils sont allés faire un pique-nique sur le bord du lac Saint-Louis. Pendant ces pérégrinations, ils été continuellement surveillés avec soin par les gardes à qui on les a confiés.

LILLY DELORME

La scance s'est ouverte par le témoignage de Lily Delorme, demi-soeur de l'accusé, qui fut appelée à la barre par la Couronne. Il y eut interrogatoire par Me Calder, suivi d'un contre-interrogatoire très serré de la part de Me Alleyn Taschereau.

L'interrogatoire porta immédiatement sur la conversation qui avait eu lieu le jour des Rois, lors de l'arrivée de Rosa Delorme, le midi, qui revenait de prendre son dîner, pendant que tous les autres membres de la famille se trouvaient encore à table à la résidence Delorme.

—Alors, vous avez vu Rosa? demanda Me Calder au témoin.

—Oui, elle a dit à Raoul: "Il fait froid, tu peux mettre ta casquette de chauffeur pour sortir". C'est ce que Raoul a fait quand il est parti, à 2.30 heures.

—Depuis lors, vous ne l'avez pas vu?

—C'est la dernière fois que je l'ai vu.

—Vous avez vu son cadavre à la morgue?

—Oui.

—L'avez-vous vu à l'enterrement?

—Oui.

—Comment était-il habillé quand il est sorti?

—Il avait son habit brun et ses bottines brunes qu'il avait préparées.

—Est-ce qu'il avait ses claques?

—Je n'ai pas remarqué; il avait parlé ne pas les mettre.

—Pourquoi?

—Il a dit que ses bottines neuves lui faisaient trop mal aux pieds. C'est peut-être pour cela qu'il ne les a pas mises.

—Il avait l'intention de mettre ses bottines neuves?

—Il voulait les mettre, mais le matin, en se levant, il a mis ses bottines brunes et son habit brun, pour aller à la messe et il les a gardés.

—Portait-il un pardessus quand il est sorti?

—Je n'ai pas remarqué s'il avait un pardessus; il devait l'avoir puisqu'il avait sa grosse casquette. Il devait l'avoir. Il faisait tellement froid.

—Le casque de chauffeur, est-ce en fourrures?

—C'est un casque poilu avec des oreilles.

Vous ne l'avez pas vu sortir?

—Je l'ai vu partir, quand il est parti à 2.30 heures; à part ça, je ne l'ai pas vu.

CLAQUES ET PALETOT

—L'avez-vous vu marcher sur la rue après?

Bien oui; je l'ai vu aller jusqu'à la rue Sainte-Catherine et il marchait comme un gendarme.

—Alors, puisque vous l'avez vu marcher comme un gendarme....

—Certainement; j'ai dit à ma soeur, Rosa: Regarde donc Raoul qui marche comme un gendarme; il est déjà rendu au coin. Ma soeur ne s'est pas dérangée et n'est pas venue voir.

—Puisque vous l'avez vu sur la rue marcher comme un gendarme, vous avez dû remarquer s'il avait un pardessus?

—Je n'ai pas remarqué.

—Avez-vous remarqué s'il avait ses claques?

—Je n'ai pas remarqué.

Ses claques sont-elles noires ou brunes?—Noires.

—Les vieilles étaient-elles noires ou brunes?—Noires.

—Vous n'avez pas vu le noir des claques ressortir sur les bottines brunes?—Non.

—Dans quelle direction allait-il?

—Il partait pour aller au Princess. Puis, le soir ,il devait aller au théâtre Allen.

—Il vous l'avait dit?—Oui.

—Devait-il revenir pour souper?

—Il devait revenir.

—Le soir au souper, il n'y était pas?—Non.

LILLY N'A PAS SORTI

—A quelle heure êtes-vous sortie dans l'après-midi?

—Je n'ai pas sorti du tout.

—Pas du tout.

—Non; je suis resté tout le temps dans le petit boudoir et dans le salon .

—Avez-vous déclaré le contraire au détective Pigeon le jour où il est allé chez vous pour la dernière fois?

—Non.

—Jurez-vous que vous n'avez pas dit au détective Pigeon que vous étiez sortie à quatre heures?

—Non; j'ai dit que je n'étais pas sortie, que j'avais passé tout l'après-midi dans la maison.

—N'avez-vous pas déclaré au détective Pigeon, en présence des détectives Lajoie et Degroseilliers, dans l'après-midi du 7, alors qu'ils sont allés enquêter chez vous pour la première fois, que vous étiez sortie à qautre heures.

—Je sais que je ne suis pas sortie le jour des Rois.

—Le leur avez-vous dit?

—Le jour des Rois?

—Le 7, que vous étiez sortie le jour des Rois?

—Non, je n'ai pas dit ça du tout; je n'ai plutôt rien dit.

—Alors, vous êtes restée jusqu'à quelle heure, chez vous?

—Je ne suis pas sortie du tout; seulement le soir, à 8 h. 15, pour aller au théâtre, avec Rosa et M. Davis.

RETOUR DU THEATRE

—Qui a acheté les billets?

—Rosa.

—Vous n'aviez pas acheté vos billets d'avance?

—Non.

—N'est-il pas vrai que Rosa a acheté les billets quelque temps auparavant?

—Je ne sais pas.

—Aviez-vous dit à quelqu'un que vous alliez au théâtre ce soir-là?

—Non.

—A personne?

—A ma soeur et à mon frère.

—Quand l'avez-vous dit à l'accusé?

—Avant de partir.

—Immédiatement?

—Vers 7 heures.

—Etait-il dans la maison quand vous êtes partie?

—Je crois qu'il y était.

—A quelle heure êtes-vous revenu du théâtre?

—A 11 h. 20.

—Comment savez-vous qu'il était 11 h. 20?

—Parce que Mlle Rosa m'a montré sa montre et qu'il était 11 h.20; elle m'a dit qu'il était 11 h. 20.

QUELLE HEURE EST-IL ?

Me Calder tire sa montre et la fait voir au témoin:

—Quelle heure est-il actuellement; voyez-vous l'heure là; dites-moi quelle heure il est?

—Je n'ai pas besoin de regarder, je la sais l'heure.

Me Taschereau s'oppose à cette question. Il fait remarquer que le témoin n'a pas regardé la montre; c'est Mlle Rosa qui lui a dit qu'il était 11 h. 20. La question est retirée.

Le témoin dit ensuite qu'elle est revenue avec Davis et sa soeur Rosa, que M. Davis est entré parce qu'il avait demandé un verre d'eau et qu'il est reparti environ cinq minutes plus tard, vers 11 h. 25.

—Comment savez-vous qu'il était 11 h. 25.

—J'ai entendu l'horloge.

—Personne ne vous l'a dit?

—Non, je le savais.

Me Calder tire sa montre de nouveau et la présente au témoin:

—Quelle heure est-il à ma montre?

—Il est 11 h. 15.

Il n'a pas été déclaré si Me Calder suivait l'heure avancée ou non, mais le cadran de la salle d'audience qui est réglé sur l'heure solaire, marquait 10 h. 40 a.m. Mais on souleva une objection, quand on remarqua que la montre présentée au témoin portait des chiffres romains.

Me Calder proposa alors à la Cour de fixer elle-même une heure que l'on ferait dire par le témoin.

Le juge en chef: C'est inutile; elle a été renseignée.

Me Calder reprend l'interrogatoire:

Le témoin dit que vers 11.30 heures elle est entrée dans la cuisine et qu'elle a vu son frère l'abbé qui est sorti du passage de la cave conduisant dans le garage et qui est venu chercher sa casquette et son pare-poussière.

—Il était 11.30 heures?—Oui.

—Vous avez constaté l'heure de la même façon?—Oui.

—Alors, il est redescendu à la cave?—Eh! bien, moi je l'ai vu.

—Mais est-il allé à la cave?

—Il est venu chercher des allumettes et du papier et il est redescendu à la cave.

—Quelle heure était-il? — Je n'ai pas remarqué.

—A quelle heure est-il revenu de la cave?

—A minuit, j'ai été chercher mon frère pour lui demander de poser une petite vis au fourneau. Il m'a dit: Attends une minute, je vais y aller.

LILLY SANGLOTE

A ce moment, Mlle Delorme, pressée de questions rapides et serrées et grandement énervée, se mit à pleurer. Elle sortit son mouchoir et s'essuya les yeux à plusieurs reprises. Elle put enfin reprendre son témoignage où elle l'avait laissé.

—Vous dites qu'il était alors minuit?

—Il est venu vers minuit; ça a pris dix minutes.

—Et, il est retourné à la cave?—Oui.

Comment savez-vous qu'il était minuit?

—Parce que j'ai entendu sonner.

—A quelle horloge? — Il y en a plusieurs.

—A quelle? — Dans la cuisine.

—Comment était-elle faite cette horloge? — Elle était ronde.

—Elle était sur le mur?—Non sur le buffet (sideboard).

EXAMEN SUR LES CHIFFRES

—Pouvez-vous compter jusqu'à douze sur vos doigts?

—Vous me posez des questions qui ne sont pas en rapport avec le meurtre; parlez donc du meurtre.

—Allez donc, mademoiselle.

—L'accusé: Répétez la question.

Me Calder. — Voulez-vous compter sur vos doigts jusqu'à douze?

Le témoin repasse ses doigts les uns après les autres et se rend jusqu'à douze.

—Nous voilà à minuit; vous êtes allée vous coucher?

—A minuit, mon frère est descendu dans la cave et je suis allée dans le salon où j'ai fait jouer le gramophone.

—Quelle sorte avez-vous?

—Un Pathéphone.

—Savez-vous quel modèle?

—Une machine américaine.

—Entre onze heures et minuit, avez-vous entendu partir le moteur de la machine de votre frère?

—Je n'ai rien entendu.

—Et de onze heures à minuit, vous étiez dans la cuisine?

—Ce n'est qu'après onze heures et demie que j'étais dans la cuisine.

—Où étiez-vous quand l'accusé est monté chercher les allumettes?

—J'étais dans la cuisine à faire chauffer de l'eau chaude pour prendre une "ponce" (grog) de citron.

—Où étiez-vous quand vous avez parlé à votre frère de la petie vis?

—C'est quand je suis allée le chercher: j'étais dans la cuisine.

—Quelle heure était-il?

—C'est vers minuit.

—Où êtes-vous allée entre 11.30 h. et minuit pour votre ponce?

—J'étais dans la cuisine.

—Vous êtes donc restée dans la cuisine depuis 11.25 h. jusqu'à minuit?

—Pardon, quand j'ai pris ma ponce, j'étais montée à l'autre étage.

—Où?

—Dans le salon quand j'ai joué du gramophone.

—Je croyais que vous aviez dit, tout à l'heure, que vous étiez allée jouer du gramophone après l'incident de la vis pour le poêle?

—Oui.

—Pendant que vous étiez dans la cuisine, vous n'avez pas entendu de moteur?

—Je n'ai rien entendu.

—Pendant que vous étiez dans le salon, vous n'avez rien tentendu?

—Non.

—Après avoir fait jouer des morceaux de musique, qu'est-ce que vous avez fait?

—J'ai entendu sonner une heure. J'ai descendu demander à mon frère: "Tu ne te couches pas; il passe une heure?"

L'ABSENCE DE RAOUL

—Qu'est-ce qu'il a dit?

—"Je vais monter tout de suite", et il est monté presqu'en arrière de moi.

—Vous êtes-vous couchée?

—J'ai monté et je me suis déshabillée.

—Le lendemain, à quelle heure vous êtes-vous levée?

—A 9 heures.

—Quelqu'un vous a-t-il dit alors que Raoul n'avait pas couché dans la maison?

—On ne m'a rien dit.

—A neuf heures du matin, avez-vous constaté que Raoul n'était pas là?

—J'ai bien vu; son lit n'était pas défait.

—Etiez-vous inquiète?

—Oui, je n'avais pas dormi de la nuit.

—Avez-vous téléphoné à la police au sujet de son absence?

—Je n'ai téléphoné à personne.

—Quelqu'un en votre présence a-t-il téléphoné à la police?

—Pas à ma connaissance.

—Ni aux hôpitaux?

—Non.

—Quand avez-vous appris que Raoul était mort?

—Un monsieur est venu à la maison et a dit que Raoul était mort et qu'il avait été trouvé à Snowdon.

—Qui vous a dit cela?

—Je ne sais pas.

—Pourriez-vous le reconnaître?

—Je ne sais pas.

—Quelle heure était-il?

—11 heures 20.

—Comment s'est-il présenté?

—Il est arrivé poliment et a demandé si Raoul avait sa mère et son père.

—Etait-ce M. Pusie?

—Je ne pourrais dire; il ne parlait pas français.

—Quelle est la première personne du dehors à qui vous avez parlé de ça?

—Personne.

—On ne vous a fait aucune question?

—Non.

—Personne?

—Personne.

LES DETECTIVES

—Entre la mort de Raoul et l'enquête du coroner, aucun détective ne vous a fait des questions?

Me Taschereau remarque que les questions sont un peu obscures et que si le mot "détective" avait été mentionné dans les premières questions, il y aurait peut-être eu d'autres réponses.

Le témoin.—Les détectives sont venus dans l'après-midi.

—Ces détectives dont vous parlez vous ont-ils questionné, vous?

Le témoin hésite et répond finalement:—Ils ne m'ont pas questionnée.

Ils sont venus à plusieurs reprises?

—Oui.

—Vous ont-ils demandé des questions?

—Je ne me rappelle pas.

—Vous ne vous rappelez pas si on vous a demandé des questions à propos du meurtre de votre frère?

—Ils sont venus le matin chercher mon frère pour identifier le corps.

—C'est entendu; mais vous ont-ils demandé des questions, ces détectives-là dans le cours de leur enquête où ils cherchaient à savoir ce qui s'était passé le jour des Rois?

—Quelques-unes.

—Vous ont-ils demandé particulièrement à quelle heure vous étiez sortie dans l'après-midi du 6?

—Je leur ai dit que je n'étais pas sortie de la maison.

—Vous le jurez?

—Oui.

LILLY MISE SUR SES GARDES

—Je suis obligé de vous mettre sur vos gardes. Vous affirmez qu'à aucun détective vous avez déclaré que vous étiez sortie dans l'après-midi?

—Je ne suis pas sortie.

—Et, vous n'avez pas dit aux détectives que vous aviez laissé la maison dans l'après-midi?

—Je n'ai rien dit.

—Vous ont-ils demandé si vous étiez restée dans la cuisine entre 11.30 et minuit?

—Je ne me rappelle pas.

—Vous ont-ils demandé si vous aviez entendu le moteur?

—Non.

—Vous ont-ils demandé si Rosa était sortie dans l'après-midi?

—Oui.

—Vous vous rappelez ça.

—Oui.

—Vous ne vous rappelez pas d'autres choses?

—Non.

LE CONTRE-INTERROGATOIRE

Me Taschereau commence ensuite le contre-interrogatoire:

—Vous dites que votre frère est sorti?

—Pas Adélard; c'est Raoul qui est sorti.

—Vous n'avez pas remarqué quel pardessus il portait?—Non.

—Et, vous l'avez vu sortir de la porte. Vous a-t-il dit quelque chose?

—Je lui ai demandé: "Vas-tu arriver tard pour le souper?"—Il m'a dit: "Je ne sais pas, dans tous les

A suivre sur la page 9

L'Alcali rend le Savon Mauvais pour Laver les Cheveux

La plupart des savons et des shampooings préparés contiennent trop d'alcali, ingrédient très nuisible qui assèche le cuir chevelu et rend les cheveux cassants.

La meilleure chose à employer c'est le shampooing à l'huile de coco Mulsified, car il est pur et entièrement exempt de graisse. Il est peu dispendieux et vaut mieux que toute autre chose. Vous pouvez vous le procurer à n'importe quelle bonne pharmacie, et quelques onces suffiront à toute la famille pendant des mois.

Il n'en faut que deux ou trois cuillerées à thé. Humectez simplement les cheveux avec de l'eau et donnez-vous une friction avec le shampooing. Il fait une riche et abondante mousse crémeuse qui nettoie parfaitement et se rince facilement.

Les cheveux sèchent promptement et également, deviennent souples, frais, brillants, duveteux, ondulés et faciles à peigner. En outre, il détache et enlève toute particule de poussière, de saleté et de pellicules.

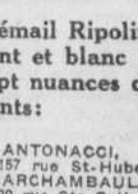

Ce dessin est la marque d'identification internationale du *véritable émail Ripolin.* Toute l'Europe connaît cette fameuse marque de fabrique Ripolin. Le procédé secret pour la fabrication du Ripolin a été découvert en Hollande il y a trente ans. Depuis lors, le Ripolin a été en usage dans tout le monde civilisé.

L'émail Ripolin est blanc luisant, blanc mi-luisant et blanc mat. On peut aussi l'obtenir en sept nuances délicates chez les marchands suivants:

A. ANTONACCI, 2157 rue St-Hubert.
U. ARCHAMBAULT, 900 rue Ste-Catherine Est.
D.-Z. BOURDEAU, 670 avenue Atwater.
J.-W. BROSSEUR, 245 rue St-Jacques, Ville St-Pierre.
M. CHOUINARD, 190 Jeanne d'Arc.
ROMEO CYR & CO., 696 rue St-Denis.
G.-N. DECARIE, 321 rue Bélanger.
DESROCHERS HDWE., 2814 Blvd St-Laurent.
DAVID DRYSDALE, 159 rue Craig Ouest.
A. DUSKES, 1402 Blvd St-Laurent.
J.-A. GAGNON, 1383 rue Wellington.
J.-C. GIROUX, 1145 ave. Mont-Royal Est.
N. GOUGEON, 2227 rue Notre-Dame O.
HENRI GOUGEON, 1984 rue St-Jacques.
A. GOYETTE & FILS, 803 ave. Laurier Est.
J.-W. LACHAPELLE, 2429 rue Waverley.
I.-L. LAFLEUR LTEE, 60 Blvd Décarie.
LARIVIERE & LANDRY, 1465 avenue Papineau.
L. LAROSE, 253 rue Beaumont.
L.-N. & J.-E. NOISEUX, 5952 rue Sherbrooke O.
F.-O. RANGER, 1236 rue Ontario Est.
RAVARY LIMITED, 2115 rue Ste-Catherine E.
GEO. REED & CO., 2706 rue Ontario Est.
C.-A. REED & CO., 2619 rue Ontario Est.
O. ROLLIN & CO., 1324 rue St-Laurent.
BEAUBIEN HARDWARE, 447 Beaubien Est.
SEMMELHAACK, DICKSON LTD., 333 rue St-Jacques.
ST. JAMES HDWE. CO., 1133A rue St-Jacques.
ST. VIATEUR HDWE CO., 115 rue St-Viateur Ouest.
G. TAILLEFER, 412 rue Dollsie.
E.-R. TUCKER, 120 rue Congrégation.
J.-O. VACHON LTEE, 70 rue St-Jacques.
ARMAND GRAVEL, rue Notre-Dame Ouest.
ARMAND JOLICOEUR, 149 Notre-Dame, Lachine.
ST. LAMBERT DECORATING SHOP, St-Lambert, Qué.
N. LEGAULT, Pointe-Claire, Qué.
DECARIE LTEE, Dorval, Qué.

RIPOLIN
THE ORIGINAL HOLLAND ENAMEL PAINT

Cinq Sortes Pour
—Repas en été
—Pique-niques
—Excursions en auto
—Excursions en bateau
—Five o'clock

FROMAGE KRAFT

Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

"TOTO"
Savon pour la soie et la laine.
Donne de l'éclat aux bas de soie
Chez tous les épiciers et marchands

DES YEUX
que vous ne pouvez oublier

Il n'y a rien d'aussi merveilleux, d'aussi captivant que de beaux YEUX. Si vous désirez ardemment posséder le charme des YEUX clairs, brillants, ravissants, servez-vous de Murine.

Parfaitement inoffensif, va sans dire.

Notre magnifique brochure "La Beauté est dans les yeux" est envoyée GRATIS sur demande.

MURINE EYE REMEDY CO.
Dept. 20, Chicago

MURINE For Your EYES

LA législation relative aux municipalités a pris tant d'ampleur, dans la province de Québec, que la nomination d'un ministre devant s'occuper exclusivement des affaires municipales paraît s'imposer.

LA PRESSE

39e ANNEE—No 196 — LA PRESSE, MONTREAL, LUNDI 25 JUIN 1923 — PRIX: DEUX CENTINS

DES marchands se plaignent de l'inactivité de leur commerce pendant les chaleurs, mais pourquoi n'imitent-ils pas ceux qui, en annonçant davantage dans la "Presse", voient constamment affluer chez eux la clientèle ?

LA FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS

LA S.-JEAN-BAPTISTE EST CELEBREE AVEC ECLAT

D'imposantes cérémonies religieuses et civiles marquent cette célébration, particulièrement à Montréal, dans Saint-Jean-Baptiste, Saint-Edouard, Montréal-Nord, Tétraultville et Verdun. —A Longueuil.

A TRAVERS LA PROVINCE

La fête nationale des Canadiens-français a été célébrée, hier, d'une façon grandiose par toute la province, et particulièrement à Montréal. Ces célébrations avaient revêtu un tel éclat qu'on se serait cru aux jours des brillantes fêtes de jadis.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE

Des cérémonies religieuses ont été le prélude des fêtes de la journée. Dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste une grand'messe solennelle a été chantée par Mgr L.-A. Dubuc, assisté de MM. les abbés Donat Bélisle et Joseph Fortin. Le sermon a été donné par M. l'abbé Emile Lambert. Une messe d'Alexis Contant a été chantée par la chorale sous la direction de M. Germain Lefebvre. L'église était magnifiquement décorée par la circonstance. On remarquait au choeur le drapeau de la section S.-Jean-Baptiste gardé par des pages.

M. l'abbé Lambert dans le sermon qu'il fit expliqua pourquoi S.-Jean-Baptiste était devenu le patron des Canadiens-français. Sa vertu caractéristique est la force, l'énergie, qui lui fit affronter tous les périls. Le prédicateur espère que nous nous inspirerons de cette qualité dominante qui fait de notre saint patron un modèle d'énergie et de vertu.

A SAINT-EDOUARD

A S.-Edouard une grand'messe était aussi le prélude des fêtes de la journée. S.G. Mgr Ovide Charlebois officia à la messe pontificale. Il était assisté de MM. les abbés Kiefer et Charron, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et de MM. les abbés Héon et Demers, comme diacre et sous-diacre d'office. L'église avait été artistiquement décorée.

On remarquait dans le choeur: Mgr Ovide Charlebois, Mgr A.-V.-J. Piette, MM. les abbés Maréchal, Godin, McDougall, Charron, Leclerc, Parizeau et Ethier.

Dans la nef avaient pris place: Son Honneur le maire de Montréal, M. l'échevin Carmel, M. Arthur Denis, M.P., M. Victor Morin, président général de la société S.-Jean-Baptiste; E.-J. Brassard, président de la section S.-Edouard; le Dr C. Ducharme, président du comité d'organisation de la procession.

Mgr Piette a prononcé le sermon. Il a rappelé les vertus des ancêtres.

"Les enfants effrayés, dit-il aux jours de la conquête, se groupèrent autour de l'Eglise qui dans ses apôtres, déploya l'héroïsme du dévouement et de la sagesse pour réconforter ses enfants contre ceux qui venaient ici avec d'espoir vigoureux d'anéantir un peuple."

Les conquérants ne comprirent peut-être pas que ces Canadiens étaient des héros, comme autrefois les sauvages ne comprenaient pas que dix-sept braves pussent lutter avec un tel héroïsme. Aujourd'hui, ils le savent et le respect loyal est accordé à l'église catholique parce qu'on lui reconnaît d'avoir conquis l'héroïsme. Nous sommes les conquérants de nos libertés, pour beaucoup des conquérants de notre sol. Aujourd'hui, nous continuons le travail de la défense de nos droits."

GRANDE PROCESSION

Lorsque les cérémonies religieuses furent terminées, les fêtes civiles furent ouvertes par une procession. Une foule immense s'était réunie à l'angle des rues S.-Denis et Beaubien.

On remarquait une escouade de constables à cheval, en tête de la procession, et un corps de lanciers vêtu d'uniformes des différents régiments de la domination française. Venait ensuite un char allégorique représentant Jacques-Cartier devant François Ier. Dans le nombreux cortège: la garde Ville-Marie, avec corps de clairons et corps de garde, la garde Iberville, de Sainte-Cunégonde, un char allégorique représentant une épisode du siège de Québec, la section Sainte-Cécile de la S.-Jean-Baptiste, la section S.-Stanislas, le cercle Lahaie, les Forestiers Canadiens-Français, cour 793, les Artisans Canadiens-Français, la garde Indépendante de S.-Henri, la section S.-Jean-Baptiste précédée de la fanfare des "Grenadiers Guards", la section S.-Edouard, la fanfare S.-Edouard, suivie de la section avec char allégorique. On remarquait à la procession les personnalités suivantes: MM. Victor Morin, président général de la société S.-Jean-Baptiste, J.-W. Cadieux, directeur, J.-A. Denis, M.P., Ernest Tétreault, M.P.P., l'échevin Allan Bray, M.P.P., les échevins A. Mongeon et Victor Carmel, J. Corbeil, E.-J. Brassard, Georges Vandelac, S. G. parole sur un kiosque. Ont pris la parole: MM. Fernand Rinfret, Dr Denis, Guy Vanier, l'abbé Jasmin, Ernest Brassard.

M. Ernest Brassard, président du comité de réception, a remercié tous ceux qui se sont occupé d'organisation. Il a terminé son allocution en exprimant le voeu que cette fête patriotique fût utile à tous les vrais Canadiens.

M. Fernand Rinfret, dans un magnifique discours, a déclaré:

"Soyons unis pour que tous nos efforts, au lieu de se combattre, deviennent une puissance effective; soyons instruits afin d'asseoir nos réclamations sur les mérites indiscutables; soyons tolérants comme nous avons su l'être dans le passé, car c'est par la conciliation que nous atteindrons le plus sûrement notre but; soyons de vrais patriotes, loyaux à notre allégeance britannique, mais chérissant au fond de notre coeur nos croyances et notre nationalité distincte.

M. Victor Morin qui prit ensuite la parole déplora l'exode d'un grand nombre des nôtres aux Etats-Unis.

"La désertion des campagnes, dit-il, et de nos villes soulève ici un grave problème. Nos voisins viennent remplir les vides que nous faisons dans nos rangs. Pourquoi ne pas rester ici? Nous avons sur cette terre nos ancêtres; ce serait ingrat de les déserter.

M. Victor Morin a terminé par ce mot d'ordre: "Restons chez-nous".

MM. Guy Vanier et le Dr J.-A. Denis prirent aussi la parole. M. Vanier préconisa l'action chez notre race tandis que le Dr Denis demanda le respect des traditions.

FEU D'ARTIFICE

Quand furent terminés les discours, un magnifique feu d'artifice fut donné. Les pièces pyrotechniques étaient nombreuses et l'enthousiasme considérable. La fanfare de S.-Edouard était sur l'estrade et joua des airs nationaux.

RECEPTION

Une réception chez M. Ovila Filion, ancien échevin de la ville, réunit à la clôture des fêtes les principaux oragnisateurs et plusieurs invités. On remarquait dans la salle: MM. l'échevin Victor Carmel, représentant le maire, J.-O. Bourget, T. Ratelle, J.-O. Provençal, Alderic Blache, J.-F. Lemieux, président de la réunion, M. Courcelles, vice-président.

Le comité général qui s'est occupé de l'organisation des fêtes du nord se composait de MM. E.-J. Brassard, président, W. Millette, secrétaire général et de MM. J.-P. Labarre, l'abbé J.-B. Ethier, le Dr J.-E. Ducharme, Louis Boisvert, L. Favreau, président du comité de la publicité, Louis Lavigueur, Arthur Yon, J.-A. Pelletier, organisateur-général.

A MONTREAL-NORD

Les citoyens de Montréal-Nord ont aussi célébré avec pompe, notre fête nationale et les manifestations ont duré toute la journée. Comme on le sait, l'organisation avait été confiée aux officiers et membres du cercle Les Campagnards, qui en ont fait un succès dont ils peuvent être fiers. La fête a eu lieu sous les auspices des différent journaux canadiens-français.

De bonne heure, le matin, on a craint devoir remettre les différentes manifestations à plus tard, à cause de la pluie mais, heureusement, elles n'ont été retardées que d'une couple d'heures. Ainsi, la grande parade, qui devait avoir lieu à 8 hrs. précises, ne s'est mise en marche, de l'angle du boulevard Gouin et de la montée Saint-Michel, qu'à 10.15 hrs. La pluie de la matinée a été cause que l'on ne comptait que la moitié des chars allégoriques qui devaient figurer dans cette procession. Quelques-unes des nombreuses gardes qui devaient aussi venir de Montréal, croyant que la pluie serait cause de la remise de la fête, ne se sont pas rendues; cependant, le défilé fut des plus intéressants et avait une longueur de pas moins d'un demi-mille. Le chef Ubald Villeneuve et deux constables à cheval, ouvraient la marche, suivir de deux gardes indépendantes, puis venaient les voitures du service des incendies, une couple de chars allégoriques, et deux autres gardes formant cercle autour de la voiture qui transportait le petit Saint-Jean-Baptiste et son mouton. Suivaient d'autres chars allégoriques, les différentes sociétés représentées par de nombreux membres, une couple de fanfares et une cinquantaine d'automobiles transportant les officiers du club et les principaux invités. Tous ces autos avaient été très bien décorés et présentaient un aspect des plus atrayants.

La procession suivit le boulevard Gouin, des limites de la cité de Montréal à celles de Montréal-Nord, traversant ainsi toute la municipalté. Sur tout le parcours, les demeures avaient été décorées à profuson et le chemin était tout balisé de verdure et traversé, en maints endroits, de banderoles et séries de drapeaux multicolores. Au passage des différents chars allégoriques, des rubans de papier et confettis étaient lancés sur les voitures.

LA MESSE EN PLEIN AIR

De l'extrémité ouest de la municipalité le défilé revint jusqu'au terrain occupé par le superbe chalet du cercle Les Campagnards. Là, une foule de plusieurs centaines de personnes s'était réunie pour assister à la messe basse qui fut célébrée en plein air. La galerie faisant face à la rivière des Prairies avait été toute décorée de verdure et, au centre, donnant sur l'escalier, était dressé l'autel. Des chaises avaient été réservées pour les membres du conseil municipal, ceux de la commission scolaire, les officiers des gardes et les principaux invités. Les différentes gardes formaient un immense carré autour de cette jolie scène.

Au début l'abbé E. Carrière curé de la paroisse Sainte-Gertrude de Montréal-Nord, fit quelques recommandations aux citoyens puis il remercia cordialement les nombreux citoyens de Montréal et des paroisses environnantes qui étaient venus rehausser de leur présence cette manifestation patriotique. Il remercia tout particulièrement les membres du Campagnard pour le travail énorme qu'ils ont accompli au cours des dernières semaines pour assurer un beau succès à ces fêtes. Il remercie aussi tous ceux qui directement ou indirectement ont contribué si généreusement à l'organisation. Il rappelle que dans quelques jours s'ouvrira la grande kermesse au profit des oeuvres de la paroisse Sainte-Gertrude et affirme qu'il ne doute pas qu'en cette occasion les citoyens ne se montreront pas moins généreux.

Le prêtre officiant à la messe a été l'abbé C. Pigeon. Dans le choeur improvisé, on remarquait l'abbé E. Carrière, curé de Sainte-Gertrude; l'abbé A. Lamontagne, l'abbé Philippe Labelle, professeur au collège de Sainte-Thérèse, qui prononça l'allocution de circonstance, et autres. Au Sanctus, un corps de tambours et clairons sonna l'appel. Un choeur improvisé de chantres des Campagnards et de la chorale locale, exécuta plusieurs cantiques.

L'abbé Labelle, au cours de son allocution, a rapelé que tous les pays ont un patron national, par exemple, la France honore sainte Geneviève et sainte Jeanne d'Arc. Le Canada a saint Jean-Baptiste, comme patron national. Il cite quelques traits de la vie du patron des Canadiens français et rappelle que c'est de lui que le Christ a dit, un jour : "De tous les enfants des hommes, le plus grand est Jean-Baptiste". Le prédicateur parle des origines de la société Saint-Jean-Baptiste et affirme que c'est à ce corps que nous devons d'avoir conservé notre belle langue et nos moeurs.

Dans l'après-midi, des centaines de personnes ont assisté à une joute de balle au camp entre les clubs de Lalonde et Frère, de Montréal-Nord, et Belmont social.

Cette joute fut suivie de courses et jeux athlétiques pour enfants et adultes. De nombreux et riches cadeaux ont été distribués aux gagnants des différents événements, puis, quelques discours patriotiques furent prononcés de la galerie du chalet du club.

Dans la soirée, il y eut illumination par toute la ville et promenade générale en autos.

DANS VERDUN

Différentes manifestations religieuses et civiles ont aussi marqué la célébration de la fête nationale, dans la ville de Verdun. A 11 hrs, dans l'avant-midi, Mgr Richard, p.d. curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, a chanté la grand'messe solennelle dans son église. Il y avait une assistance très considérable. Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Déziel. On remarquait, parmi les assistants, des représentants des autorités municipales, le maire J.-A.-A. Leclaire, M. Guy Vanier, représentant avec M. Aimé Parent, le conseil général de la société Saint-Jean-Baptiste et autres.

La messe a été précédée de la procession qui fut couronnée de succès. Le char allégorique représentant saint Jean-Baptiste était superbement décoré. Le patron des Canadiens français était personnifié par le fils de M. Joseph Labelle, couvreur. Un grand nombre de citoyens ont pris part à la procession qui a défilé par les principales rues de la ville.

Hier soir, on avait convié la foule sur le parc sis à l'angle des rues de l'Eglise et Galt, près du manoir Lasalle où plusieurs milliers de personnes s'étaient rassemblées pour écouter les discours. Les orateurs ont été M. Louis Chatelle, président de la section Verdun, M. Aimé Parent, représentant le conseil général, Mgr J.-A. Richard, p.d., le maire J.-A.-A. Leclair, M. P.-A. Lafleur, M.P.P., le Dr Charles Amyot, M. Euclide Desjarlais, avocat, et les membres de la Commission Scolaire et autres.

A TETRAULTVILLE

Au cours de la manifestation organisée à l'occasion de la fête nationale, hier soir, à Tétraultville, le principal orateur, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, à Québec, a affirmé que c'est comme Canadien qu'il est venu chanter, avec ses compatriotes, les gloires de sa patrie et

A suivre sur la page 4

LES ORGANISATEURS DES MANIFESTATIONS A L'OCCASION DE NOTRE FETE NATIONALE, A MONTREAL-NORD. Un groupe des officiers et invités qui ont pris une part active à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste: Au premier rang, (de gauche à droite) MM. A. Drapeau, E. Métivier, C. Drapeau, président du cercle "Les Campagnards"; Raoul Delorme, directeur; B. Boyer et F. Lanthier. (Au second rang, de gauche à droite), MM. H. Foucreau, J.-A. Lalonde, l'échevin J.-F. Ethier, et, à l'arrière, MM. J. Lafantaisie, H. Massé, secrétaire; A. Meunier, P. Desmartoaux, E.-W. Primeau, J.-R. Amiot, N. Delorme, E. Nantel, le Dr A. Dagenais, l'abbé C. Pigeon, qui a chanté la messe en plein air; l'abbé E. Carrière, curé de Sainte-Gertrude de Montréal-Nord; L. Fortin, l'abbé A. Lamontagne, l'abbé Philippe Labelle, qui a prononcé l'allocution de circonstance; M. J.-C. Lamarche et A. Chaussé.

NOTRE FETE NATIONALE A MONTREAL-NORD—Une vue de la partie supérieure du char allégorique représentant le patron du Canada français. On voit le bébé André Lamarche personnifiant Saint-Jean-Baptiste. A droite, on remarque son père, M. J.-C. Lamarche, l'un des membres du cercle "Les Campagnards" et du comité d'organisation des fêtes.

LES OFFICIERS DU CERCLE LOUIS-HEBERT DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE QUI ONT PRIS PART A LA FETE NATIONALE, DANS LE NORD DE MONTREAL: de gauche à droite, 1ère rangée, MM. A. Baril, C. Riel, A. Bellefeuille, S. Alarie, l'échevin Ernest Langlois, président; P. Langlois, L. Dussault. On remarque, à l'arrière plan, MM. J. Gibeault, J. Morin, D. Nadeau, J. Gagnon, E. Gendreau, J. Plante, C. Nadeau, A. Vezeau, M. Duclos, L.-A. Demarre, H. et A. Beauchamp, H. Pageau.

UNE CONFERENCE SENSATIONNELLE EN ANGLETERRE

Le parti ouvrier fera connaître son opinion sur le système monarchique.

SENSATION POSSIBLE

(Service de l'"United Press")

Londres, 25. — Les deux questions les plus importantes qui seront soumises à la troisième conférence annuelle du parti ouvrier, qui s'ouvre demain, sont les rapports entre le communisme et le travail et l'attitude du travail envers la monarchie. La conférence étudiera différentes résolutions se rapportant surtout à la conclusion d'une alliance bien définie avec le communisme et un autre entre autres, dictée par les modérés, répudiant totalement les doctrines du communisme.

Une des résolutions qui sera présentée par les organisations ouvrières de Stockton et de Thornby, déclare catégoriquement que la famille royale a cessé d'être un élément essentiel de la constitution et que, par conséquent, le parti ouvrier doit manifester son opinion à cet égard. Une autre résolution du conseil des métiers et du travail de North Kensington demande simplement que le principe d'hérédité cesse de faire partie de la constitution britannique.

L'influence acquise par le parti ouvrier depuis quelques mois a changé l'attitude de ses membres au sujet du système monarchique et les plus exaltés d'entre ces derniers n'hésitent pas à déclarer qu'ils ne veulent plus accepter une institution à la tête de laquelle se trouve le roi Georges V.

Les modérés demandent le maintien de la monarchie mais demandent que le parti ouvrier mette à profit son influence nouvellement acquise, pour obtenir une part plus considérable dans l'administration des affaires.

La conférence qui s'ouvre demain fera connaître exactement l'opinion du parti ouvrier au sujet du système monarchique.

LE NOUVEAU PONT SUR LE S.-LAURENT

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'exécution du plan que recommandent au gouvernement fédéral les commissaires du port de Montréal pour un nouveau pont entre la métropole et la rive sud coûterait environ $3,000,000. Ce pont serait construit plus bas que le pont Victoria, mais tout près et dans le même sens. Il avait aussi été préparé trois plans différents, mais d'après chacun desquels le pont, parti de l'extrémité de l'île aux Millions, aurait eu un point de communication avec l'île Sainte-Hélène et se serait terminé sur la rive sud à mi-chemin entre Saint-Lambert et Longueuil. Mais les travaux pour ces trois derniers plans auraient coûté au minimum, dit-on, entre $7,000,000 et $11,000,000. Les commissaires du port ont recommandé le pont le moins coûteux qui sera suffisant pour un certain temps, disent-ils.

VICTIME D'UNE BANDE DE VOLEURS EXPERTS

Pendant le sommeil des membres de la famille J. Greenfield, 36, rue Guilbault durant la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs sont entrés par effraction dans la maison net après avoir visité les différentes pièces, ont pris la fuite en emportant pour $1,600 de bijoux. Chose étonnante, bien qu'il y eut six ou sept personnes, aucune ne s'est éveillée pendant la visite nocturne des voleurs.

COLPORTEURS JUIFS QUI VENDRAIENT SANS LICENCE

(Du correspondant de la "Presse")

Saint-Hyacinthe, 25. — M. Tancrède Bengle, grand connétable de ce district, a arrêté deux Juifs qui colportaient sans licence, Charles Engel, à Saint-Mathias, et Philippe Asly, à Saint-Hilaire. Leur procès aura lieu demain.

VIEILLARD DISPARU

M. Louis Tougas, âgé de 83 ans, est disparu de sa demeure, au No 435 de la rue Bourbonnière, depuis samedi dernier. Il mesure environ 5 pieds et 6 pouces, a les cheveux et la moustache gris. Il portait pantalon noir, une chemise rayée blanc et noir et un chapeau de paille lors de son départ, il n'avait pas d'habit. Toute information sera reçue par sa fille, Mme Zénon Tougas, à l'adresse précitée.

FIN TRAGIQUE D'UN "AS"

JEAN CASALE, célèbre aviateur français qui a abattu sept aéroplanes ennemis, pendant la guerre, et qui a été tué ces jours derniers quand son avion est tombé près du village de Bois-de-Ville. Depuis quelque temps, Casale avait établi plusieurs records.

CONFLAGRATION A LA MALBAIE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25.—Un incendie a détruit 7 maisons à la Malbaie pendant la nuit de vendredi à samedi. L'incendie a commencé vers deux heures dans la maison de M. Liguori Dufour et n'a pas tardé à se communiquer aux maisons voisines, détruisant successivement celles de MM. Treffié Bergeron, E. Bouchard, Augustin Bergeron, Philippe Gaucher, Philias Gagnon, puis une autre maison de M. Bergeron. La plupart des dépendances de ces maisons ont aussi été incendiées.

Vers trois heures, on craignait que tout le village y passerait, mais le vent a soudainement tourné et le feu put être maîtrisé. Les pertes sont d'environ cinquante mille piastres.

UNE CHALEUR FATALE

Détroit, Michigan, 25. — Douze personnes se sont noyées, hier, dans les rivières et les lacs du Michigan. Il faisait excessivement chaud. Le thermomètre a marqué, en moyenne, 94 degrés.

INCENDIE A SAINT-FABIEN

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Fabien, 25. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le feu a détruit la maison, le hangar et la porcherie de M. Noël Fortin, agent de la Singer. L'incendie s'est déclaré dans le hangar, à 1 h. 30 du matin et fut découvert par un voisin, qui alla aussitôt éveiller la famille. Les pertes s'élèvent à $5,000 et les assurances à $1,500.

LE TEMPS DU REPOS

Londres, 25—Sir John Merry Le Sage, gérant de la rédaction du "Daily Telegraph" abandonnera son poste dans quelques jours. Il est âgé de 86 ans.

VILLAGE EN PARTIE REDUIT EN CENDRES

Un hôtel et plusieurs immeubles sont détruits à Lac Mercier.

LES PERTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Lac Mercier, 25. — Les malheurs semblent se suivre dans nos montagnes depuis quelques temps. En effet, après S.-Faustin, Sainte-Agathe, notre petit village a été en partie réduit en cendres.

Vers sept heures et quart, vendredi soir, un incendie se déclarait dans un hangar en arrière de l'hôtel Lac Mercier Inn, appartenant à Mme S. Meilleur, et si rapide fut la marche des flammes qu'à dix heures il ne restait plus rien du pâté de maisons comprenant l'hôtel Lac Mercier Inn, la maison de Mme W. Guay, l'étal de boucher et la maison de M. Bruneau Boivin.

Grâce au concours de toute la population on a pu sauver la majeure partie des meubles, effets, etc.

La nouvelle de cet incendie fut téléphonée à S.-Jovite d'où on envoya aussitôt du secours pour lutter contre les flammes.

Heureusement, il n'y a pas eu de perte de vie, mais Mme Bruneau Boivin a perdu connaissance en sortant de sa maison qui était déjà en feu, n'ayant pu même sauver l'argent qu'il y avait dans sa chambre.

Les pertes sont évaluées à $20,000 comme suit: hôtel Lac Mercier Inn, pertes $12,000, assurances, $5,000; Mme Guay, pertes, $6,000, assurances, $2,500; M. Boivin, pertes, $2,000. M. Boivin n'était ici que depuis deux mois.

ON A CHERCHE EN VAIN JUSQU'ICI SON CORPS

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jovite, 25.—Un jeune homme, Alexandre Alary, âgé de 18 ans, fils de M. Paul Alary, s'est noyé, vendredi matin, vers 11 heures. Un billot sur lequel il se tenait roula tout à coup et le jeune homme tomba à l'eau. Dans sa chute il frappa le billot. Il dut perdre connaissance car bien qu'il fut excellent nageur il disparut aussitôt sous l'onde. Ses soeurs témoins de cet accident, donnèrent l'alarme. On commença immédiatement les recherches mais on n'a pas encore réussi à retrouver le corps.

EN COUR D'AMIRAUTE

L'hon. juge Maclennan, siégeant en Cour d'amirauté, entend aujourd'hui, une cause de J.-P. Ferns, entrepreneur, contre la compagnie propriétaire du navire "Ingleby". Le demandeur réclame $642.57 pour des réparations faites au navire.

Les défendeurs plaident que la Cour n'a pas juridiction pour entendre cette cause.

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
Purgative

L'eau naturelle de Vichy — rendue plus savoureuse par l'addition du jus de citron. Un agréable breuvage matinal. Il stimule le système et règle les organes digestifs. Exigez la Limonade Purgative Vichy Suprême.

Chez tous les meilleurs pharmaciens.

J.-ALFRED OUIMET
Agent général pour le Canada
28-31 EST, RUE S.-PAUL, MONTREAL.
Main 6558

De Vichy, France!

DEPOSITAIRES POUR QUEBEC ET OTTAWA
MARTEL & SIMONEAU Ltée, 215 RUE ST-PAUL, QUEBEC
PROVOST & ALLARD, 41 RUE CLARENCE, OTTAWA

GOODYEAR
ALL-WEATHER TREAD

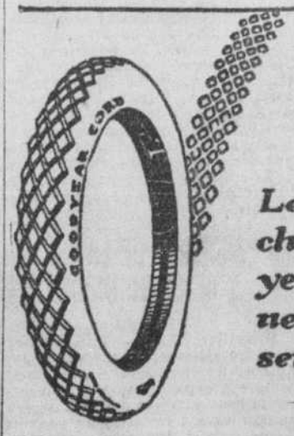

Les Marchands choisis de Goodyear maintiennent l'idéal de service Goodyear

Goodyear means Good Wear

LA FRAÎCHEUR DU THÉ
En fait la qualité.
Le Thé "SALADA" est parfait.

Les paquets métalliques fermés hermétiquement, conservent pure et fraiche son exquise saveur.

LA VIE AU FOYER

Le Courrier de Colette

1923.—Il n'y a pas de droits de douane à payer pour passer aux Etats-Unis une machine à coudre usagée et qui est pour votre usage personnel.

ESTHEL.—Le curé d'Upton est M. l'abbé L.-A. Dutilly; celui de Roxton Falls, est M. l'abbé A. Saint-Amour.

D'UNE QUI ESPERE.—Il m'est formellement interdit de donner dans ces colonnes aucune adresse commerciale. la règle est sans exception et je ne suis pas libre moi-même de l'enfreindre. Voyez les annonces, vous y trouverez certainement le nom d'une maison où l'on reblioque les chapeaux.

ROSE DE MAI.—Les dentistes et les vétérinaires se font généralement appeler docteur en ce pays.

B. B. B.—Pour demander une neuvaine, vous pouvez vous adresser chez les sœurs du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe, chez les Carmélites, à Montréal, chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 rue Mont-Royal ouest, chez les sœurs missionnaires de l'Immaculée Conception, 314 Chemin Sainte-Catherine, Outremont, chez les Franciscaines, Grande Allée, Québec, chez les sœurs adoratrices du Très Saint-Sacrement à Chicoutimi, chez les Visitandines à Ottawa, chez les Trappistines à Pont-Etchemin, où chez les sœurs du Bon-Pasteur, 66 rue Sherbrooke est, Montréal. Voilà les noms de neuf communautés à qui vous pouvez écrire pour faire faire ce que l'on nomme une neuvaine de neuvaines.

MARGUERITE II.—Je le regrette mais je ne possède nul renseignement au sujet d'un nommé Jambourg qui serait venu au Canada vers 1825 avec sa famille, et qui fuyait le choléra, à l'état d'épidémie dans son pays d'origine.

A. L.—On offre des fleurs généralement à une infirmière qui reçoit son diplôme ; une amie intime peut aussi lui offrir un joli crayon, un thermomètre de clinique ou autre objet qui lui servira dans sa nouvelle carrière.

UNE ENTETEE.—Le mot kyonix se prononce ki-o-nix. Au bout de six mois de deuil d'un frère, vous pouvez porter une robe de crêpe de Canton gris.

M. NORBERT G.—Chiniquy est mort le 16 janvier 1899.

ROSALINE P.—Le deuil d'une sœur et d'un beau-frère se porte simultanément un an. On ne fait pas porter à des enfants le deuil d'une tante.

MISS E. D.—Sous une robe de voile noir, une combinaison jupon ou un cache-corset et un jupon de soie noire est du plus gracieux effet. Contre une peau ordinairement grasse, employez de la teinture de benjoin à raison de dix à quinze gouttes dans l'eau où vous vous lavez la figure chaque jour.

UNE QUI AIME E.—Une robe de soie Duchesse grise ne se teindrait pas, essayez plutôt de la refaire en l'égayant avec une garniture de couleur. Vous pourriez la combiner avec du crêpe paisley ou la teinte grise dominerait.

COLETTE.

LA MODE DU JOUR

Robe de fillette en crêpe orange garni de crêpe oriental et de velours noir.

LA FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS

Suite de la page 3

examiner les problèmes qui s'imposent à la méditation de tous ceux qui aiment leur pays. "Il serait inutile de célébrer notre fête nationale si nous n'agissions pas ainsi. C'est pour avoir bien songé à l'avenir que les dirigeants de nos pères nous ont doté d'un si glorieux passé et assuré notre survivance. Ce n'est pas l'homme du parti qui parle en ce moment ,c'est un catholique et un canadien-français, un canadien qui n'a pas peur d'affirmer sa foi et son patriotisme, car en agissant ainsi il proclame avec fierté son attachement aux traditions religieuses et nationales qui ont fait, de l'histoire de notre race, une épopée des plus brillants exploits. Notre peuple doit sa survivance à sa foi et à son clergé".

"Un pays est la créature d'hommes de génie marqués par la Providence, tout comme l'homme est la créature de Dieu. Notre pays a été découvert et développé par des hommes providentiels comme Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve. Il a eu ses génies, ses martyrs et ses héros, tout ce qui illustre une nation".

LE PRESENT ET L'AVENIR

M. Sauvé envisage ensuite la situation présente et jette un regard sur l'avenir.

Le Canada traverse encore des jours douloureux, l'harmonie n'est pas toujours parfaite ; la querelle de race fait encore souffrir bien des coeurs; nous avons encore à lutter contre de sauvages ennemis; nous sommes encore à discuter pour savoir jusqu'où vont nos droits. Les uns disent qu'ils vont jusqu'à telle limite des traités, d'autres prétendent qu'ils ne vont pas aussi loin, et une troisième catégorie soutient que les deux premières exagèrent plus ou moins. C'est un malheur pour notre jeunesse qui puise pareille éducation. Il me semble qu'un comité national, composé des plus solides représentants de notre race, aurait dû étudier notre status national, le définir suivant l'opinion, non pas des politiciens intéressés, mais de jurisconsultes des plus autorisés. Le jour où dans ce pays, l'on aura sorti la question de race de l'arène politique, nous aurons fait alors une grande oeuvre de justice et de pacification. L'éducation du peuple sur les questions de race est malheureusement à base de préjugés dans un trop grand nombre de provinces canadiennes. Nous devons désirer pour toutes les provinces du pays une méthode d'éducation pouvant former un citoyen connaissant bien son état, son rôle, sachant se limiter à ses véritables droits, son pouvoir au bon sens, à la justice.

Certains hommes ou classes qui se plaignent de n'avoir plus la haute main sur notre peuple, doivent se demander s'ils ont été toujours dignes de confiance; s'ils n'ont pas abusé de leur pouvoir dans l'exercice de leurs fonctions, s'ils n'ont pas manqué de sincérité, d'honnêteté et de logique; ils doivent se demander si leur conduite n'a pas été trop souvent contraire à leurs discours. Le peuple n'est-il pas logique? Ne se prononce-t-il pas suivant l'éducation qu'on lui fait? Ayez raison, mille fois raison, si vous ne l'enseignez pas, si vous n'avez pas les moyens efficaces de l'enseigner au peuple, comment ce peuple pourra-t-il vous donner raison contre ceux qui sont puissamment organisés pour lui parler tous les jours, pour lui cacher la vérité, pour semer le mensonge? Dans une Cour de justice, il n'y a pas de contre-preuve, le tribunal donne toujours gain de cause à la partie qui fait au moins une espèce de preuve.

Nous devons enseigner au peuple une doctrine canadienne, sans étroitesse de vue et sans égoïsme, respectueuse de notre serment d'allégeance, de notre devoir envers la Couronne, conformément aux enseignements et aux prières de notre Eglise; une doctrine canadienne non pas inspirée par la haine mais par un ardent désir de faire de notre pays une grande nation. Cela ne veut pas dire que nous devrions vivre isolés, comme des sauvages. Nous devons jouer notre partie dans le rôle international, mais pas une partie plus forte que nos moyens ou qui dépasse la convenance de notre position.

Notre pays est l'un des plus vastes du monde, il est à peine développé; nos moyens sont encore très limités. Le Canada doit être aux Canadiens et pour les Canadiens. Ses problèmes sont assez grands et difficiles pour absorber le travail de ses meilleurs cerveaux comme ses richesses sont assez nombreuses et variées pour occuper tous ses bras.

Je suis heureux de partager l'opinion courageusement émise par M. André Fauteux, l'autre jour, en présence de son chef fédéral, M. Meighen. Parlant de notre amour de la liberté, M. Fauteux disait:

"N'était-ce pas là en effet un appel à la liberté qui caractérise l'âme du Canadien-français? Mais si le peuple de la province de Québec aime la liberté, il veut être libre dans tous et chacun de ses actes. Tout en restant loyal à la Couronne britannique dans toute l'acceptation du mot, il veut l'être en peuple libre. Il consent volontiers à vivre dans l'Empire, à y vivre même d'une vie active, mais que nous voulons donner avant tout notre effort à l'oeuvre commune: faire du Canada un grand pays."

Ces paroles, prononcées en pareilles circonstances, par un homme qui accepta un jour de jouer un rôle politique très difficile, désagréable, pénible même, n'ont pas eu l'accueil qu'elles méritaient de la presse canadienne. Au contraire, on les a défigurées dans certains journaux. C'est malheureux. Les hommes politiques les mieux inspirés sont malheureusement trop souvent victimes de ce régime. Cela décourage parfois les meilleurs esprit et étouffe les meilleures initiatives. Je dis à M. Fauteux: "Continuez à prêcher cette doctrine canadienne, et vous aurez l'appui de nos concitoyens; continuez à prêcher cette doctrine convenablementdebout devant les chefs du pays, et le peuple de votre province reconnaîtra votre valeur.

L'avenir dans ce pays est à ceux qui s'affirmeront comme les meilleurs défenseurs du Canada; l'avenir est à ceux qui voudront le développement des richesses du Canada au bénéfice du peuple canadien; l'avenir est aux hommes qui combattront ce que nos pères ont combattu. L'avenir est à ceux qui parlent ouvertement, à ceux qui mettent franchement leurs activités au service de leur pays et non au service d'une égoïsme froid et inavouable.

A LONGUEUIL

(Du correspondant de la "Presse")

Longueuil, 25. — La fête Saint-Jean-Baptiste a été célébrée avec éclat, samedi et hier, dans notre ville. Samedi soir, le feu de la Saint-Jean a été lancé sur la grève en présence d'une foule nombreuse et enthousiaste. La fanfare Pleau fit entendre de la musique patriotique. M. l'abbé F. Charbonnier, à la demande du président de la succursale Longueuil,, de la Société Saint-Jean-Baptiste, fit une éloquente allocution sur l'origine et la signification des feux de la Saint-Jean. Un beau feu d'artifice compléta cette partie de la fête.

Hier matin, les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste, accompagnés des membres du conseil municipal, se rendirent au monument Saint-Jean-Baptiste où ils déposèrent une magnifique couronne. De là, suivis des Zouaves de Saint-Zotique, de Montréal, et de nombreux citoyens. Ils se rendirent à l'église, entendre la grand'messe paroissiale.

Hier après-midi, au parc Hurteau, il y eût concert par la fanfare Pleau, qui fit aussi les frais de la musique hier soir. Les courses, organisées sous les auspices de la société, obtinrent un vif succès. Hier soir, il y eût grande assemblée sous la présidence de M. J.-O. Moquin, président de la succursale de Longueuil, de notre société nationale. A ses côtés, on remarquait M. L.-C. Farley, représentant du conseil général; M. le maire Alexandre Thurber, député de Chambly; M. l'abbé F. Charbonnier, les échevins David et Gareau, l'ex-maire Lalonde, l'échevin Arthur Vincent, MM. W. Fleury, R. Rhéaume et Az. Gauthier, officiers de la succursale; M. Lucien Saint-Mars, président du club Lemoyne, etc.

Après une allocution du président, M. le maire Hhurber fit un éloquent discours, rappelant les gloires du passé de Longueuil et faisant ressortir le patriotisme des citoyens de cette ville. M. L.-C. Farly s'est dit heureux de prendre part à cette célébration, comme représentant du conseil général. Il fait l'éloge des officiers de la société, à Longueuil, et promet le concours du conseil général à toutes les célébrations de ce genre.

M. l'abbé Charbonnier fit un bel éloge du peuple canadien-français, qu'il a appris à connaître et à aimer, depuis qu'il est au pays.

Des chants canadiens furent chantés, sous la direction de M. Lucien Saint-Mars, et la fête se termina par une allocution de remerciements de M. l'abbé Charbonnier.

A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — La célébration de la fête nationale canadienne-française à Québec doit durer deux jours. Elle a commencé hier, favorisée par un temps superbe. Une messe a été célébrée dans l'église de la paroisse de Saint-François d'Assise par le chanoine B.-P. Garneau, aumônier général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

L'abbé Cyrille Gagnon, du séminaire de Québec, y fit le sermon de circonstance.

Parmi les personnages distingués qui assistaient à la messe, signalons sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, Mgr Gartéby, recteur de l'université Laval et représentant le cardinal Bégin, M. Louis Létourneau, M.P.P., président général de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. J.-A. Paradis, président de la société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur, l'échevin Dr Ph. Bédard, représentant le maire de Québec, l'hon. juge P.-A. Choquette, M. J.-A. Lesage, M. J.-P. Turcotte, M. T. Verret, l'échevin J. Emond, l'échevin Dr Paradis.

Il y a eu du très beau chant par la chorale paroissiale de Saint-François d'Assise, sous la direction de M. J.-A. Savard.

Après la messe, les présidents de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur ont présenté des adresses à Mgr Gartéby, à sir Charles Fitzpatrick, et au représentant du maire de Québec.

Hier soir, il y a eu une belle soirée patriotique dans le parc de l'exposition provinciale. La fanfare du 22e régiment y a donné un concert et des chants patriotiques y ont été chantés par MM. Aurèle Leclerc, député; Alphonse Huard, N.P., et Arthur Savard.

Il y eut aussi un intéressant pageant représentant le combat de Dollard et de ses compagnons au Long-Sault. Ce spectacle historique, composé par M. J.-E.-A. Pin, journaliste, fut représenté avec succès sous la direction de M. Hector Charland-Marsollier, par le cercle Marsollier, avec le concours de la Garde Dollard des Ormeaux, de Saint-Malo.

A dix heures et trente, les feux de la Saint-Jean furent allumés par le maire Samson, après que les fagots eussent été bénits par M. le chanoine Arsenault. Au même moment, des feux semblables furent allumés à l'île d'Orléans, à Saint-Louis-de-Courville, à Beauport, à Charlesbourg, à Loretteville, à l'Ancienne-Lorette, à Sainte-Foy, à Sillery, à Notre-Dame-de-Lévis, à Bienville, à Lauzon et à Notre-Dame-de-la-Garde.

La soirée se termina par le chant national "O Canada".

Aujourd'hui a été décrété fête civique par le maire de Québec. Il y a eu cet avant-midi une grande procession avec de nombreux chars allégoriques. Ce soir, il y aura grand banquet patroitique dans la salle du palais des beaux-arts, à l'exposition.

A OTTAWA ET A HULL

Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 25. — Les Canadiens-français d'Ottawa, Hull et Eastview célébrèrent, hier, avec éclat la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs parades attirèrent des foules et des banquets eurent lieu au cours desquels des orateurs adressèrent la parole. La parade d'Ottawa partit du monument national et comprenait entre autres les corps de cadets et les gardes indépendantes. Parmi les personnages de la procession on remarquait, le lieutenant-colonel L.-G. Roy, MM. E.-R. Chevrier, M.P., l'honorable juge Brodeur, le juge Honoré Achim, l'honorable Charles Marcil, J.-A. Pinard, Wilfrid Gauvreau, J.-A.-N. Mercier, les échevins Bordeleau, Desjardins, Saint-Denis, Henri Saint-Jacques, E.-C. Desormeaux, et le sénateur Belcourt. Le chanoine Lapointe reçut la procession à la porte de la basilique et S.-G. Mgr Emard, prononça le sermon de circonstance. Le soir une comédie de feu l'honorable M. Marchand, ancien premier ministre de Québec, intitulée "Fatenville", fut représentée. A. Hull, M. Jules Tremblay, secrétaire général de l'Association des auteurs, adressa la parole au banquet. La veille, le feu de la Saint-Jean avait été allumé.

SERVICE DES SIGNAUX

Belmouth, 29—Clair, sud-ouest, montant 8 hrs 26 a.m., "Welsman".

Trois-Rivières, 71 — Nuageux, sud-ouest, montant 8 hrs 50 a.m., "Manchester Civilian" ; 8 hrs 26 a.m., "Saxilby".

Saint-Nicolas, 127 — Nuageux, ouest, montant 9 hrs 30 a.m. "Canada" ; 5 hrs 35 a.m., "Reindeer".

GOLFE

Grosse Isle, 26—Montant 9 hrs 10 a.m. "Marloch", 140 milles à l'Est de Québec.

Ile aux Grues, 31—Fumée épaisse, sud, montant 6 h. 15 a.m. "Vesla".

Pointe-au-Père, 168 — Fumée, calme, montant 6 h. 50 a.m. "Marloch" ; 2 h. 25 a.m., "Merak".

Rivière à la Martre, 269—Clair, sud, montant 7 hrs 30 a.m., "Turret Court" ; 7 hrs a.m., "Hochelaga" ; 9 hrs p.m. hier, "Bolingbroke".

Pointe Renommée, 330—Clair, nord-ouest, montant 4 hrs 45 a.m., 115 milles à l'est "Lord Londonderry" ; 8 hrs 30 p.m. "Oakton" ; 5 h. 30 p.m., 125 milles à l'est, "Canadian Victor" ; 10 hrs 30 p.m., 125 millesomwyapna laooo hrs 30 p.m., "Canadian Challenger".

Blouses Porto Rico
DESSINEES A LA MAIN DE
D'Allaird
en vogue cette saison pour toujours.
Choisissez la vôtre dans le plus grand assortiment de la ville.
Grandeurs: 34 à 48.
3 MAGASINS
Rue St-Denis, à côté du théâtre St-Denis.
Rue Ste-Catherine, près Stanley.
Avenue du Parc, à côté du théâtre Régent.

"TOTO"
Savon pour la soie et la laine.
Assouplit et adoucit le linge du bébé.
En vente chez votre épicier

VOS DENTS SONT-ELLES ATTAQUEES PAR UNE ARMEE DE BACTERIES ?

Quelle résistance offrez-vous à cette horde d'envahisseurs ? Un régime défectueux—trop d'amidon et de sucre, trop peu de fruits et de légumes—voilà l'explication de cette armée de bactéries qui cause la carie des dents. La nature s'efforce de protéger la surface des dents par un flux de salive alcaline. Un régime défectueux, cependant, ne stimule pas les grandes salivaires, et de riches particules saccharines et amidonneuses adhèrent aux dents et produisent des acides de fermentation qui attaquent et ruinent l'émail.

La crème dentifrice Kleneo aide la nature à corriger les effets d'un régime inapproprié en stimulant les grandes salivaires. L'excédent de salive alcaline qui en résulte dissout la pellicule, neutralise la fermentation et permet à la crème dentifrice Kleneo de faire disparaître la pellicule. La Kleneo conserve le beau lustre des dents, favorise l'écoulement de la salive et le bon fonctionnement de la gorge et des amygdales. Donnez à votre bouche cette délicieuse sensation de fraîcheur et de propreté que procure la Kleneo. Achetez-en un tube aujourd'hui. Un tube de bonne grosseur coûte 35c à toutes les pharmacies Rexall. Ou bien envoyez 10c pour en avoir un échantillon à la
UNITED DRUG CO.
Toronto, Ont.

Connaissez le confort d'ue peau saine

Ne vous privez pas du plaisir d'une bonne friction parce que l'eczéma ou quelque autre éruption tout aussi ennuyeuse est cause que votre peau cuit et démange chaque fois que vous y touchez. L'onguent Resinol a un effet rafraîchissant et curatif qui apporte un prompt soulagement à ces maux. Quelque grave ou enraciné que soit le cas, le Resinol manque rarement de produire les résultats désirés.

Le Savon Resinol et le bâton de savon à barbe Resinol complètent le trio Resinol. Demandez-les à votre pharmacien.

Resinol

CHRONIQUE D'OTTAWA

SI ON PROROGEAIT !

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 25—La dernière semaine de la session commence aujourd'hui. Il est en effet assuré que la prorogation aura lieu samedi prochain. On nous apprenait, vendredi dernier, que les invitations à la séance de clôture étaient sous presse à l'imprimerie nationale.

Il reste cependant quelques mesures assez importantes à adopter. Elles le seront hâtivement. Tout le monde est fatigué et désireux de retourner chez soi.

La taxe sur les ventes sera étudiée aujourd'hui. Aucune modification notable n'y sera apportée, bien que les manufacturiers aient exercé une pression très forte sur le ministre des finances. M. Fielding ayant annoncé, mercredi dernier, les changements qu'il se propose d'apporter à la phraséologie de sa résolution, les messages télégraphiques inondèrent les Chambres des députés, jeudi matin. Une seule compagnie, celle du Canadien national, est à distribuer plus de trois cents télégrammes, sur ce sujet. Le Pacifique Canadien en eut autant. Mais il est peu probable que M. Fielding se laisse influencer; car l'on connaît son énergie, d'aucuns diraient: son entêtement.

Le rapport du comité qui a fait enquête sur la Commission du service civil sera présenté aujourd'hui également. Il ne recommande aucune grande modification à la loi. Nous avons lieu de nous en étonner. Les séances du comité furent animées et des suggestions radicales y furent présentées. Les sous-ministres avaient leur projet; les ministres le leur et un groupe de députés, conduits par M. Chevrier, député d'Ottawa, un troisième. Après des débats acrimonieux, on en est venu à une entente; c'est-à-dire que les partisans du statu-quo l'emportèrent.

Ce rapport traite d'abord des pensions et retraites et recommande une plus grande générosité dans ce domaine. Il aborde ensuite la question des exemptions, c'est-à-dire des positions que la commission du service civil abandonne au gouvernement, en ce qui regarde les nominations. On recommande des augmentations de salaires et la préférence accordée aux vétérans de la guerre est maintenue; mais on fait une exception en faveur des hommes trop jeunes ou trop vieux, en 1914, pour prendre du service ou incapables de servir dans l'armée pour cause de maladie ou autre.

La prochaine conférence économique impériale et le traité des pêcheries passeront à la dernière minute, afin d'empêcher, dans une grande mesure, l'obstruction des conservateurs impérialistes à tous crins.

La Chambre siégera le matin; le "bâillon" sera appliqué, s'il est nécessaire; la chaleur se mettra de la partie, comme la semaine dernière et, en fin de compte, on sera prêt pour samedi.

* * *

Il est intéressant parfois de revenir sur les débats passés. Ainsi, celui qui fut soulevé par Mlle Agnès MacPhail, présenta des aperçus piquants, sur lesquels nous tenons à donner quelques précisions.

Mlle MacPhail est économe. Depuis son entrée à la Chambre, elle l'a prouvé. C'est d'ailleurs tout ce qu'elle a fait. Mais Mlle MacPhail a une autre idée; ce n'est déjà pas si banal que la même personne possède deux idées; tant d'autres n'en ont pas du tout! Et cette seconde idée, c'est que les députés ne donnent aucun vote libre et commandé par leur conviction. A son avis, les bailleurs de fonds électoraux dictent leur ligne de conduite aux députés.

Elle exprima, naturellement, cette opinion, jeudi dernier. Elle suscita un beau tapage et ce débat sauva son discours du silence où il aurait sombré. C'est tout ce qu'elle désirait.

Nous apprîmes ainsi des choses intéressantes. Savait-on que Mlle MacPhail sacrifia $1,500 de son indemnité, l'an dernier et qu'elle n'accepta que $2,500, soit le montant de l'indemnité avant la dernière augmentation? M. Lanctôt rappela qu'il donna, pendant trois ans, mille dollars de son indemnité augmentée à des oeuvres de son comté. M. Lavigueur, affirma que $4,000 ne constituent pas une somme trop élevée, lorsqu'un député a des enfants et qu'il doit entretenir deux maisons, une dans son comté et l'autre dans la capitale.

M Robert Forke eut des paroles d'un bon sens admirable. Sans se payer de mots et enlevant aux phrases grandiloquentes toute leur rhétorique, il va tout de suite au fait et l'expose franchement. Il déclara, sans ambages, après avoir énuméré les frais qu'encourt un député pour l'entretien d'une maison à Ottawa; les services des personnes chargées de veiller à ses affaires pendant la session, etc.,... que si le salaire était réduit, il ne pourrait revenir à la chambre.

Pierre

ON REPECHE LE CADAVRE D'UN INCONNU A TILLY

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25.—Un inconnu a été trouvé noyé dans le fleuve Saint-Laurent, samedi, à Saint-Antoine de Tilly. Le coroner Jolicoeur est allé tenir une enquête.

UN NOUVEAU PARTI

Belgrade, 25. — Les députés-démocrates de la Serbie du Sud à la Skouptchina, MM. Arsovic et Cicevic ont fondé un parti macédonien. Le nouveau parti aura pour but d'améliorer la situation de la Serbie du Sud.

Le Jeu de dames

No 6109—PROBLEME CANADIEN
Par M. C.-E. Saint-Maurice.
Noirs—11 pièces.

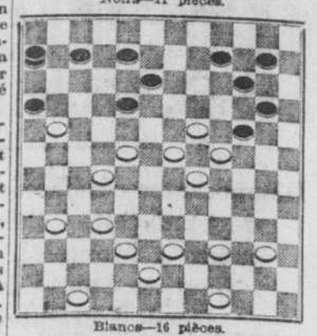

Blancs—16 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

Le Poli qui Nettolera la Tôle d'une Façon Satisfaisante — Appliquez-en sur votre Poêle à Gaz ou Electrique.
Nonsuch LIQUID STOVE POLISH
Etabli, possédé et fabriqué depuis plus de 30 ans par
Nonsuch Mfg Co. Limited
Toronto

A-t-il un faible pour les Beignets ?

—comme la mère seule savait en faire? Régalez-le des nôtres—assez riches pour être appétissants, assez légers pour être faciles à digérer. Vous verrez qu'il les trouvera délicieux—un trou dans chacun d'eux! Chez tous les bons épiciers et de nos vendeurs.

DENT HARRISON & SONS, LIMITED.

Les délicieux beignets de *Dent Harrison*

FURS — *Perley* — GOWNS

The Dedication of An Unusual Store
AN EVENT OF GREAT MAGNITUDE

Ouverture de l'établissement Perley à 599 Ste-Catherine Ouest

Ce soir et demain seront consacrés à l'exhibition par des mannequins des plus récentes créations de fourrures et de robes. Il ne se fera aucune vente ces deux jours. Mercredi sera la première journée d'affaires.

APRES des mois de préparation à l'édification d'un magasin et à l'assemblage des plus belles créations de vêture féminine nous avons le plaisir de vous annoncer une brillante exhibition de marchandises dont la beauté attirera l'attention de toutes les élégantes de Montréal. Il y a des modèles exclusifs de Paris et de New-York.

Le but que poursuit l'établissement Perley est le développement de l'art et l'appréciation de la beauté —tout en ne demandant que des prix équitables. Nous espérons prouver par notre exposition que l'art est une question de bon goût et non une question d'argent.

L'Exhibition par les Mannequins
se fera aux heures suivantes:
Ce soir — 7.30 à 10 hres.
Mardi après-midi—2.30 à 5 hrs
Mardi soir—7.30 à 10 hres.

599 rue Ste-Catherine Ouest — *Perley* FURS — 599 rue Ste-Catherine Ouest

EN L'HONNEUR DE S.-JEAN-BAPTISTE

Suite de la page 15

rent fort bien de leur tâche difficile. Il s'agissait de tenir la foule éloignée des explosifs pour prévenir tout accident, et l'on a réussi.

Le lieutenant Valmore Trudeau, du service du trafic, avait mis 40 de ses agents à la disposition du capitaine Morin.

Le sergent Mérineau, du poste No 18, et le sergent Bussière, du poste No 8, avec 10 constables, contrôlaient le trafic sur le boulevard Panet.

Le sergent Witty, du poste No 23, était de service avec 6 hommes auprès du kiosque des musiciens et des membres de la chorale.

Le lieutenant Robillard, du poste No 11, avec 4 agents, avait la direction du tarfic sur la piste ouest du parc.

Le sergent Julien, du poste No 12, dirigeait le trafic sur la piste nord.

Le sergent Trépanier, du poste No 9, avec 4 hommes, faisait le même service, rue Papineau.

Le sergent Laporte, du poste No 10, avait la direction du trafic, rues Gauthier et Marquette.

Il était à la tête de 10 agents.

Le sergent Thibault, du poste No 14, avec 28 constables, voyait à préserver les fleurs du parc, à établir la circulation sur le pont. En un mot, il avait la surveillance générale en dehors du terrain des jeux.

Par ordres de l'inspecteur Robert et du capitaine Morin, pendant toute la durée de la manifestation d'hier soir, la circulation dans les rues voisines et les avenues du parc ne se faisait que dans une seule direction.

Le lieutenant Léopold Bellefleur avait la direction du poste No 14. A la fin de la manifestation, il était tout joyeux lorsqu'il fit un rapport en ce sens au capitaine Morin: "Aucun vol ne m'a été rapporté; il n'y a pas eu non plus d'accidents. L'on a conduit au poste 11 enfants momentanément séparés de leurs parents, mais les petits ont été presque immédiatement réclamés." Le capitaine Morin à qui nous demandions son opinion sur la foule, nous a fait la déclaration suivante:

"D'après les rapports de mes officiers et mes propres constatations, il devait y avoir plus de cent mille personnes sur le parc."

RAPPORT OFFICIEL

Voici le rapport officiel de la police, tel qu'il a été soumis au chef Pierre Bélanger, par le capitaine Morin:

"La fête organisée par la "Presse" pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste, hier soir, au terrain des jeux du parc Lafontaine, a obtenu un très beau succès. Une foule considérable a envahi le parc de bonne heure. Les automobiles arrivaient par milliers. Le feu d'artifice fut splendide, ainsi que la musique et le chant. Grâce au nombre suffisant d'agents et d'officiers que l'inspecteur Robert a bien voulu mettre à ma disposition, j'ai pu établir un service d'ordre qui, je le considère, a dû satisfaire les organisateurs de cette fête, ainsi que le public en général. Le lieutenant Trudeau, du service du trafic, m'a fourni 40 hommes. Le lieutenant Bilodeau, de l'escouade des motocyclettes, était présent avec huit de ses agents. Le sergent Gregory était à la tête de trois hommes de la police à cheval. Ces officiers m'ont puissamment aidé à maintenir la foule, surtout aux environs du terrain du feu d'artifice. J'avais en tout 150 agents et officiers. Tous ont bien travaillé. Le trafic autour du parc a été bien contrôlé, enfin tout le monde m'a paru satisfait. D'après ce que j'ai pu voir et ce que m'ont déclaré mes agents, il devait y avoir au moins 100,000 personnes sur le par Lafontaine.

LA SOCIETE NATIONALE

Tous les officiers de la section Est de la Société Saint-Jean-Baptiste ont assisté à la fête et se sont déclarés enchantés du résultat. En plus, le conseil central de la société était représenté par M. J.-P.-L. Bérubé, trésorier général, et le notaire J.-A. Bariteau, secrétaire général.

DES REMERCIEMENTS

Au cours du concert, M. J.-W. Cadieux, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste, vint faire une visite. Il dit à l'un de nos représentants qu'il désirait remercier la "Presse" pour sa splendide coopération à la fête des Canadiens-français. Il ajouta: "La Presse", comme toujours d'ailleurs, a su aujourd'hui faire sa large part pour rehausser l'éclat de cette fête nationale de notre race".

RECONNAISSANCE

La "Presse" tient à exprimer toute sa reconnaissance et offrir ses remerciements à ceux qui, de loin ou de près ont collaboré à l'organisation et à l'accomplissement de la belle fête de dimanche soir. Sans la collaboration, sans le secours précieux de tant de bonnes volontés, c'eut été moins bien, incomplet.

Merci, aux autorités de la ville pour leurs permis d'occupation du parc et le secours apporté par sa force constabulaire pour le maintien de l'ordre. Merci à MM. Bernadet, Rioux et au Dr Gadbois pour leurs diligents services. Merci à la maison Robitaille et Compagnie pour le grand souci qu'elle s'est donné de composer un feu d'artifice qui a émerveillé tout le monde. Merci au capitaine Morin et à ses hommes: on leur doit de n'avoir pas eu d'indiscipline et pas d'accident., Un remerciement particulier aux cavaliers de la police à cheval, pour le mal qu'ils se sont donné pour dégager la foule et éviter les paniques. Merci à M. Edmond Hardy et ses musiciens de l'Harmonie;; à M. A.-J. Brassard et ses chanteurs de la Chorale pour le plaisir causé à la foule; merci à tous.

UNE BELLE FETE A SAINTE-JULIE

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Julie de Verchères, 25.—Hier, M. l'abbé Albert Lessard,curé de Sainte-Julie, recevait ses confrères de classe du collège de Montréal. Les invités comprenaient Mgr Deschamps, l'hon. E.-L. Patenaude, Mes Alfred Cinq-Mars, Noël Descarries, J.-A. Hurteau, MM. les notaires O'Gleman et E. Prud'homme, les docteurs W. Bonnier et J.-A. Baudoin, de Montréal; J.-B. Clément, de Minneapolis, et L. Barbault, de Détroit. Une messe solennelle a été chantée par Mgr Deschamps. C'est le curé de Sainte-Julie lui-même qui a fait le sermon.

Après la messe il y eut banquet au presbytère. L'on y rompit le pain de l'amitié. Les convives tour à tour évoquèrent une foule de souvenirs de collège qui les amusa beaucoup, et ils prirent la résolution de raffermir encore si possible les liens qui les unissent.

Dans l'après-midi, à 3 hrs, des discours patriotiques furent prononcés en plein air devant la paroisse réunie autour de son curé et des invités. Les orateurs furent Mgr Deschamps, l'hon. E.-L. Patenaude, Me J.-A. Hurteau, Me Alfred Cinq-Mars et l'abbé Lessard.

Paroissiens et invités se déclarèrent très satisfaits de cette manifestation. La fête intime de confrères de collège devint à ce moment une fête paroissiale.

Dans la soirée, les confrères de l'abbé Lessard chantèrent eux-mêmes les vêpres. Le Dr Baribault tenait l'orgue. Bref, la journée passée à Sainte-Julie fut agréable pour tous ceux qui y ont participé, et elle a fait naître dans l'âme de tous les confrères de l'abbé Lessard, président du conventum, le désir d'en organiser de nouvelles à l'avenir.

FIN PROCHAINE DE LA CRISE DE BRUXELLES

Bruxelles, 25. — Le premier ministre Theunis, chargé par le roi Albert de replâtrer le cabinet, compte compléter, ce soir, un arrangement en vertu duquel l'ancien gouvernement resterait au pouvoir pour quelque temps. Le remaniement des porte-feuilles serait effectué plus tard.

DEMANDEZ LES LACETS

Parce que:—
Les pointes ne s'arrachent pas

NOURYSOL

Le Meilleur Remède pour les Yeux
Les yeux larmoyants causés par le vent et le soleil, et les affections telles que yeux affaiblis, rouges, ulcérés, paupières granulées, écailleuses, orgelets, etc.
Nourysol contient un liquide et un onguent, aucune drogue nuisible et peut être employé par les enfants et adultes. Ce remède employé renfonce la vue. Vendu par les pharmaciens et opticiens au Canada.

Le COIN des ENFANTS

BIEN RENSEIGNE

Plumauvent avisa la vieille paysanne qui tricotait et lui demanda poliment: "—Combien faut-il de temps pour aller d'ici à la ville, s. v. p.? — Dame... Martin et moi nous mettons un petit quart d'heure... — Quel âge a-t-il, Martin?— 2 ans. — Dans ce cas, j'espère ne mettre que dix minutes. Merci, et à la revoyure!" Deux renseignements valent mieux qu'un. Un peu plus loin, Plumauvent refit la même question à un naturel du pays: "Bédame, répondit celui-ci, la Blanchette et moi, on n'met pas plus de dix minutes. — Quel âge a-t-elle, la Blanchette? — Elle va sur ses six ans. — Elle marche plus vite que Martin alors? Merci et à c't'été sur la glace!" Au bout d'une

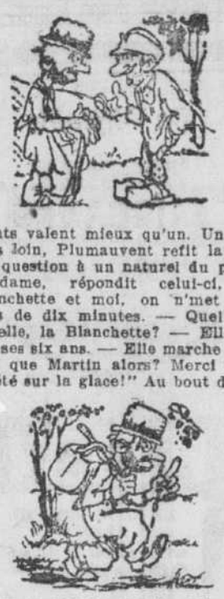

heure de marche forcée, Plumauvent n'était pas encore arrivé à la ville. "Ces gens se sont fichus de moi!" ronchonnait-il, parce qu'il ne savait pas que la Blanchette était une jument et Martin un bourriquot.

JEU

Jeu du couteau et du cordon.

Après avoir enfoncé la pointe d'un couteau dans le milieu du bâton d'une chaise, placez le cordon par derrière en le mettant en croix par devant sur la lame; croisez-le ensuite une seconde fois sous cette même lame pour qu'il passe de nouveau derrière la chaise; croisez-le encore sur la lame pour le faire repasser ensuite sous le couteau et le croiser également pour le prendre derrière le bâton, afin d'enlever le couteau et pour qu'il ne soit plus tenu enfin ni par le bâton, ni par le couteau. L'unique secret de ce tour, c'est, à chaque croisement, de faire passer constamment le premier bout de cordon que l'on croise sur le second bout; sans cela tout serait manqué.

LOGOGRIPHE

Mes trois pieds ne changent pas.
Ajoutez-m'en un: je suis une extrémité.
Ajoutez-m'en deux: je suis un chef-lieu.
Ajoutez-m'en trois, je suis de la boue.

Solution demain.

CHARADE

Mon premier est un rongeur.
Mon second fait souffrir.
Mon tout est près de Pâques.

Solution demain.

UN BEAU TEMOIGNAGE D'ESTIME DES AMIS DE M. VICTOR MORIN

M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, a été l'objet d'une belle manifestation d'estime et d'amitié de la part d'un groupe de ses amis, samedi après-midi, au Club Saint-Denis, rue Sherbrooke. On lui a offert son buste coulé en bronze. Ce buste a été sculpté par M. Alfred Laliberté. L'adresse de présentation a téé prononcée par M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque Saint-Sulpice: "Il n'est pas d'usage, dit en débutant M. Fauteux, d'élever des statues aux vivants, mais le buste est un compromis offert à l'admiration qui ne peut attendre, et il y a déjà trop longtemps que la nôtre s'impatiente". M. Victor Morin répondit que les honneurs que ses amis lui font en ce jour, excèdent la portée de son mérite, mais qu'il les accepte avec reconnaissance, en témoignage de leur bonne et précieuse amitié. Un punch d'honneur suivit ces deux allocutions. A cette cérémonie, on distinguait MM. Camille Paquette, président du comité d'honneur, et les autres membres de ce comité: MM. le juge Ed.-Fabre Surveyer, Edouard Montpetit, l'hon. Rodolphe Lemieux, l'hon. J.-L. Perron, les sénateurs Dandurand, Béique, L.-O. David, Me E. Pélissier, J.-B. Lagacé, A. Laliberté, Fernand Rinfret, M. P., les juges Eug. Lafontaine et Gonz. Desaulniers, l'échevin Trépanier, Guy Vanier et autres.

PROLONGEMENT D'UNE LIGNE DE TRAMWAYS

La commission des chemins de fer siégera demain matin, au palais de justice, et, parmi les requêtes qui lui sont adressées, il y en a une qui a trait à une demande de la compagnie des tramways au sujet du prolongement de la ligne de la rue Atwater à travers les voies des chemins de fer canadiens. La ville demande l'établissement de deux passages à niveau, un à la rue Greene et l'autre à la rue Baby. Il y a aussi plusieurs requêtes présentées par d'autres municipalités et d'autres compagnies.

FEU Mme F.-X. DUBE

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de Mme F.-X. Dubé, née Alexina Leduc, survenue hier à sa résidence d'été à Saint-Bruno. Mme Dubé souffrait depuis plusieurs années déjà. Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, M. F.-X. Dubé, ses deux fils, Lucien et Adrien, et ses deux filles, Hortense et Jeanne. Elle était la soeur de Mme Félix Fortier, de MM. Edouard, François-Xavier, Alfred et Arthur Leduc, et belle-soeur de Mme Jean-Baptiste Rodier, de Mme J.-B. Décarie, de M. Alexandre Dubé et du Dr Edmond Dubé.

La défunte laissera de très vifs regrets, car elle était universellement estimée. C'était une femme des plus charitables et une mère excellente autant qu'une épouse.

Nos sympathies à la famille en deuil.

DE VASTES PROJETS

Toronto, 23. — Une dépêche spéciale de Timmins, Ont., au "Globe" dit que l'on est à élaborer de vastes projets pour exploiter la mine Porcupine-McIntyre.

TENTATIVES DE VOL

Deux individus nommés James Robinson et Morel ont comparu, samedi, devant le juge Cusson, sous des accusations de tentative de vol sur la personne. Le premier a été arrêté par les détectives Bogli et Maloney, et le deuxième, par le capitaine Prudent Ainey, du poste central. Les deux inculpés protestent de leur innocence.

FEU M. J.-H.-R. STANFORD

Joseph - Henry - Romeo Stanford, de la maison Stanford's Limited, est mort subitement, samedi matin. M. Stanford tomba soudain malade alors qu'il se trouvait à l'un des magasins de la compagnie. Transporté chez lui, 104, avenue du Parc, il succomba à la maladie. Le défunt était âgé de 39 ans et était né à Ottawa. Il laisse sa mère, quatre soeurs et deux frères; il était célibataire.

SAINTE-THEODOSIE

Dimanche le 3 juin, la paroisse de Sainte-Théodosie a célébré avec pompe, la Fête-Dieu. A la messe, un Ave Maria fut chanté par M. J. Brodeur. Le reposoir avait été érigé à l'école du village. La bannière des Enfants de Marie suivait la croix.

"TOTO"
Savon pour la soie et la laine.
Mettez-en dans votre lessiveuse
En vente chez votre épicier

LE ROULE CONTANT
est fait de porc de choix
EXIGEZ-LE.
S. L. CONTANT
565, rue Marquette, Montréal.
189-1.j.a.n

DIPLOME DE MUSIQUE

MLLE BERTHE REYNAUD, fille de M. Henri Reynaud, qui a obtenu son diplôme de musique, cours supérieur, avec distinction au Conservatoire de l'Institut Musical du Canada.

NE PAS CONFONDRE

M. Edmond Leblanc, demeurant à Notre-Dame de Grâce, commandant de la Garde Dollard des Ormeaux et commandeur de la tente No 6 des K.O.T.M., n'a rien de commun avec l'individu du même nom qui fut traduit en Cour du recorder ces jours derniers.

ECHO SDE SAINTE-MARTINE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Martine, 25. — Les quelques journées de chaleur que nous avons eues ont fait grand bien aux récoltes en général, et à celle du foin, en particulier; avec un peu de pluie, de temps en temps, tout sera très beau.

MM. Simon Dubuc et Siméon Beaudin ont vendu leur propriété de Ste-Martine, et ont acquis des emplacements à Montréal. M. Dubuc est déjà à Montréal.

—Les collégiens des divers séminaires et collèges avoisinants commencent à nous arriver pour leurs vacances. Leurs frères cadets les suivront prochainement, la commission scolaire ayant décidé la sortie dans les externats de cette paroisse, pour ces jours ci.

—M. J.-Edmour McGowan, se fait actuellement faire un magnifique terrain de lawn tennis, en arrière de sa propriété, à Ste-Martine.

—Bon nombre de villageois ont planté des arbustes, vignes, fleurs, aux alentours de leur demeures, et ceci donne un agréable cachet à notre village.

—Les chaleurs de ces derniers jours nous ont amené quelques touristes. Plusieurs autres sont attendus, ces jours-ci et nos maisons de pension, bien aménagées, sont toutes prêtes à les recevoir. C'est actuellement le temps de la pêche, sur la rivière Chateauguay, et bon nombre de rameurs s'en donnent à coeur joie.

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

La procession de la fête-Dieu a été favorisée par une température idéale. M. le maire avait élevé un arc en face de sa demeure. Le reposoir était chez M. Joseph Bertrand.

—Le passage de Mgr Gauthier en notre paroisse coincidait, cette année, avec la fête-Dieu. Dans l'après-midi il a administré la confirmation à une centaine d'enfants.

—Lundi, 4 juin, Sa Grandeur Mgr Gauthier a béni le mariage de Mme veuve F. Filion avec M. Joseph Provost.

UN BANQUET D'ADIEU

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 25.—A l'occasion de son prochain départ pour l'Europe et pour le féliciter de la mission qui lui est confiée par le gouvernement de la province de Québec, M. Alphonse Désilets, du ministère de l'agriculture, secrétaire des auteurs canadiens de Québec et directeur des cercles de Fermières, a été jeudi soir, l'hôte d'un groupe de ses amis à un lunch-causerie chez Bertani.

Le banquet était présidé par M. Georges Bellerive, avocat, trésorier de la section québecoise des auteurs canadiens. Parmi les convives nous avons noté MM. G.-E. Marquis, les notaires Avila De Bellefeuil et Aimé Plamondon, Alonzo Cinq-Mars, Narcisse Savoie, Georges Morisset, Rosaire Thériault, Alfred Drolet, le chevalier Eugène Corriveau, le docteur Louis Lacasse, Alexandre Catellier.

L'ouvrage que vien d'écrire M. Desilets, "Au Pays des Erables", et que le ministère de l'agriculture a publié pour être distribué en France, fait honneur à son auteur, à M. J.-R. Thériault, qui l'a illustré si artistement, et à l'hon. J.-E. Caron, qui en a ordonné la publication conformément au désir du gouvernement.

LES PARCS PUBLICS

L'échevin Lyon-W. Jacobs ayant entendu dire que l'on allait s'adresser aux autorités municipales, afin d'obtenir la permission d'utiliser le parc Jeanne-Mance pour la tenue d'une foire, a déclaré qu'il s'opposera à ce que cette permission soit donnée. En même temps, le représentant du quartier Saint-Louis déclare que Montréal devrait avoir un nombre beaucoup plus grand de parcs et de terraine de jeux.

MONT-SAINT-GREGOIRE

M. J. Daignault est allé à Montréal, ces jours derniers.

—Répondant à l'appel de notre dévoué curé, les citoyens du Mont-St.-Grégoire ont fait une corvée de deux jours dans notre cimetière. Les allées ont été refaites et le terrain nivelé.

CORS

Ne coupez pas les cors ni les callosités et ne vous servez pas d'acides corrosifs. Ces moyens sont dangereuxx et n'enlèvent pas le mal.
Les Zino-Pads du Dr Scholl, une découverte récente, arrêtent instantanément la douleur et la guérison commence immédiatement. Ils protègent contre la pression et l'irritation; ils sont minces, antiseptiques, imperméables, absolument inoffensifs.

Dr Scholl's Zino-pads
CONTRE LES CORS, CALLOSITES ET OIGNONS

La douleur disparaît aussitôt.

GRANDEURS SPECIALES pour les CORS, les CALLOSITES ou les OIGNONS

MORT D'UN RELIGIEUX

Les frères Maristes viennent de perdre dans la personne du R. F. Louis-Philippe assistant-directeur à l'école Dollard, un éducateur plein

LE R. F. LOUIS PHILIPPE, des frères Maristes, décédé.

d'avenir. Ce jeune religieux qui atteignait à peine sa trentième année a laissé un vivant souvenir dans tous les établissements où il a enseigné et particulièrement à l'école Dollard, où il a passé les dix dernières années de sa vie.

Le regretté défunt était né à Saint-Georges de Beauce; il laisse pour le pleurer, son père et sa mère M. et Mme Paul Bourque, six frères, dont les RR. FF. Léon-Alfred et Ange-Emile, membres de la même communauté, et quatre soeurs dont deux religieuses servantes du Saint-Coeur de Marie.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à l'église de la paroisse Saint-Georges, Montréal, au milieu d'un grand concours de confrères et d'amis. Le corps a été ensuite transporté à Sanit-Hyacinthe pour y être inhumé dans le cimetière de la communauté.

MAGASIN OUVERT DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

Murphy's

Téléphone Uptown 6-0-1-0

IMPORTANT — UNE VENTE de 4,700 VERGES de TISSUS LAVABLES

Sept valeurs extraordinaires en fait de tissus jouissant de la plus grande popularité.

Voici une chance d'acheter du tissu pour faire de belles robes d'été en pleine saison des tissus lavables. Seuls les meilleurs tissus entrent dans cette offre et les assortiments sont considérables, de sorte que celles qui viendront de bonne heure trouveront ce qu'il leur faut en fait de textures et de couleurs.

1,000 verges de ratine à costumes. Rég. 1.25 la verge, pour . . . . **.79**
Ratine importée de très belle texture dont on peut attendre la meilleure durée. Textures de fantaisie et couleurs unies.

500 verges de voile suisse brodé. Rég. 1.19 la verge, pour . . . **.79**
Un beau voile fini avec pois brodés en couleur sur fond blanc, très large, 40 pouces.

500 verges de crêpe chiffon. Rég. .98 la verge, pour . . . . . **.58**
Fait de beau fil égyptien. Le poil de la texture est très marqué—jolies combinaisons de couleurs et petits dessins ouvragés.

300 verges de voiles égyptiens. Rég. 1.19 la verge, pour . . . . . **.58**
Fond blanc avec rayure ratine de couleur. Un très beau tissu qui se lave à merveille.

700 verges de crêpe ratine à costumes. Rég. 1.00 la verge, pour **.47**
Un magnifique tissu à fond pâle avec rayure de couleur et carreau de ratine; aussi de couleurs unies.

500 verges de crêpe. Rég. .98 la verge, pour . . . . . **.47**
Crêpes serpentins, japonais et canadiens, 32 pouces de large, grand choix de patrons et couleurs.

1,200 verges de voiles de couleurs foncées . . . . . **.47**
Très désirables pour robes d'été ou blouses longues, petits et grands dessins ouvragés.
Murphy—Deuxième étage.

Un Nouvel Arrivage de 306 Corsets pour Mardi

Un achat spécial d'une manufacture canadienne avec laquelle nous faisons beaucoup d'affaires chaque année. C'est un assortiment choisi composé de modèles à la mode, d'ajustement parfait et d'une belle fabrication. Offerts pour la première fois mardi à ces prix extraordinaires.

150 CORSETS EN BROCHE RAYE FANTAISIE
Corsets légers, buste bas, baleines doubles et haut élastique à baleines flexibles, longue jupe souple et quatre bonnes jarretelles. Tailles: 20 à 30. Rég. 3.50. Mardi . **2.49**

96 CORSETS POUR FORTES TAILLES
Faits d'un brocart rose pâle spécial, fort et moyennement épais; buste bas, haut élastique à baleines flexibles, baleinage double, certaines parties renforcées. Large élastique dans la jupe. Six jarretelles. Tailles: 24 à 36. Valant 5.50. Mardi **3.29**

54 CORSETS POUR TAILLES MOYENNES
Buste moyen, très beau coutil rose pâle, baleines doubles, élastique dans la jupe, six bonnes jarretelles. Tailles: 23 à 30. Mardi **3.29**
Murphy—Cinquième étage.

UNE OFFRE REMARQUABLE DE NOUVEAUX MOUCHOIRS D'ETE

La mode est aux mouchoirs qui s'harmonisent avec chaque robe, et il y en a même pour aller avec chaque chandail. Voici une occasion d'être à la mode sans que cela coûte bien cher.

A **2 pour .25**—En beau linon irlandais avec coin joliment brodé en couleur. Grande variété de patrons. Aussi tout blanc avec point d'ouriet dans les bords à point rais de roue et coins brodés.

A **3 pour .50**—En toile de couleur, grande variété de nouveaux dessins. En toile blanche avec coins de couleur. Bordures tissées en couleur sur centres en beau linon blanc.

A **.25 chacun**—En toile de couleur avec bord à effet de rais de roue. En linon de couleur avec coin en dentelle et broderie de couleur. En linon blanc avec bord en dentelle irlandaise au crochet. En toile blanche avec bordures de couleurs.

A **3 pour 1.00**—En toile rose pâle, bleue, mauve et jaune. Centre en linon de couleur avec bordure blanche et broderie de couleur. Mouchoirs en soie pongée avec bordure de couleur. Centres en toile blanche avec bordures de couleur de fantaisie.
Murphy—Rez-de-chaussée.

NOUVEAUX COSTUMES REPONDANT AUX PROMESSES DE L'ETE

La moitié des plaisirs de l'été réside dans le fait d'être vêtu comme il convient, tant dans la maison que dehors. A cet effet, nous avons préparé un assortiment de costumes d'été très intéressants; cet assortiment est considérable et combine d'heureuse façon l'élégance et les prix populaires.

COSTUME EN FLANELLE BLANCHE
Effets tailleur uni avec collets échancrés et ceintures étroites, ou le populaire modèle jaquette attachant sur le côté. Prix . . . . . **21.50** et **31.50**

COSTUME EN HOMESPUN BLANC
Joli modèle tailleur avec long collet échancré et ceinture étroite. Belle confection et bon ajustement. Prix **15.00**

COSTUMES EN LAINE TRICOTEE
En jersey de laine de belle qualité dans le populaire modèle tuxedo avec collet uni. Chameau et marine. Prix **11.95**
Le populaire modèle jaquette avec long collet roulé. La bande qui serre les hanches est en soie de couleur formant contraste **11.95**
Modèle tuxedo en jersey soie et laine, couleurs orchidée et turquoise, bleu et vert émeraude. Prix **18.75**

COSTUMES EN TRICOCHAM DE SOIE
Modèle tuxedo à ceinture, marine et noir. Prix **22.50**

COSTUME SOIE ET LAINE EN TROIS MORCEAUX
Un très joli modèle avec jaquette paletot court. Nuances de gris avec orchidée, sable avec brun, marine avec sable et tout blanc. Prix **23.50**
Murphy — Troisième étage.

Boucles d'Oreilles et Colliers
Les industrieux paysans des alentours de Gablonz, ville des Balkans, ont mis à profit la vogue des boucles d'oreilles et nous en ont envoyé directement un assortiment très joli que nous vendrons à **1.00**
Murphy—Rez-de-chaussée.

BRASSIERES-CORSETS
La véritable brassière transformée en un corset sans baleines. Faite d'un beau tissu rose pâle avec larges élastiques sur les hanches. Agrafes en arrière. Tailles 32 à 42. Valant 4.00. Mardi **2.49**
Murphy — Cinquième étage.

The John Murphy Company Limited

Articles de Toilette
Savon de bain Vinolia rond — **1.79** la douzaine.
Savon de Castille Vinolia — **.45** la douzaine.
Savon de Castille Vinolia, morceaux de 8 onces — **6 pour .45.**
Poudre Haidnut Trois Fleurs — **.69** la boîte.
Compact "Un air embaumé" de Rigaud — **1.75**
Savon Pears, le nouveau petit morceau — **3 pour .25**
Murphy — Rez-de-chaussée.

Servez des Fruits et Légumes d'Eté tout l'Hiver

COMMENCEZ à faire vos conserves maintenant pendant que les fruits et légumes sont abondants. Choisissez des fruits mûrs parfaits et des légumes frais. Servez-vous de bocaux qui les conserveront en bon état, autrement conserves et travail seront perdus.

Demandez à votre épicier les bocaux "Perfect Seal", "Crown" et "Improved Gem"

FRAISES EN CONSERVES
Choisissez des fruits frais et sains. Triez-les et lavez-les dans une passoire. Mettez-les dans les bocaux et remplissez de sirop bouillant fabriqué dans la proportion de 1 chopine de sucre pour 2 chopines d'eau. Enlevez toutes les impuretés avant de l'utiliser. Faites stériliser pendant 15 minutes. Bouillez. Instructions complètes dans notre livre de recettes.

POIS EN CONSERVES
Donnez une première cuisson à l'eau bouillante pendant 5 à 10 minutes. Plongez dans l'eau froide. Mettez dans les bocaux en ajoutant une cuillerée à thé rase de sel par chopine. Remplissez d'eau bouillante. Mettez les rondelles de caoutchouc et les couvercles en place. Faites stériliser pendant 2½ heures et scellez suivant les instructions données à la page 11 de notre livre de recettes.

CONFITURES AUX FRAISES
Faites un sirop, prenant 1 pinte d'eau par 11 lbs de sucre. Faites bouillir jusqu'à ce qu'il soit clair. Ajoutez 8 lbs. de fraises. Faites bouillir lentement, maintenant au point d'ébullition l'espace de 10 minutes. Versez dans des casseroles et faites refroidir, enlevant toutes les impuretés. Après refroidissement mettez dans les pots, laissez reposer quatre jours sans les sceller puis stériliser pendant 20 minutes.

Envoyez une carte postale pour demander notre livre de recettes de conserves. Envoyé GRATIS sur demande.

DOMINION-GLASS-CO-LIMITED-MONTREAL

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 25 JUIN 1923

La Saint-Jean-Baptiste vient d'être fêtée dignement.

Dans l'Ontario, 109 sièges, 289 candidats. Il y aura donc sûrement des déceptions !

Après y avoir pensé pendant sept ans, les citoyens du Manitoba ont décidé d'en finir avec la prohibition absolue. Et de trois ! L'exemple entraîne.

La collecte faite pour aider à la reconstruction de l'hospice des Incurables a donné un caractère pratique à la célébration de notre fête nationale. Bravo !

La chaleur torride qui sévit doit nous mettre en garde contre le fléau de la mortalité infantile. Sauvons nos enfants, qui constituent le plus précieux capital de la nation.

La vente et la fabrication de la margarine sont défendues. Pour avoir oublié cette vérité commerciale, deux personnes viennent d'être condamnées à payer une amende substantielle. La Justice veut bien penser pour nous, mais cela coûte plus cher !

Nos compliments à M. Victor Morin, notaire, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à qui l'on vient d'offrir son buste de bronze en reconnaissance du dévouement éclairé dont il n'a cessé de faire preuve depuis qu'il a été préposé à la direction de notre association nationale canadienne-française.

La Reichsbank annonce officiellement qu'elle rachète l'or à un taux qui représente 6,250 fois sa valeur nominale. Elle donne donc 125,000 marks pour une pièce d'or de 20 marks. Elle rachète aussi les pièces d'argent à 2,000 fois leur valeur nominale. N'est-ce pas le cas de dire que le mark-papier vaut beaucoup moins que son pesant d'or ?

En région de Port-Arthur, Ont., un jeune snob vient de tirer son guide qu'il avait pris pour un orignal. En voilà un à qui il eût été bon d'apprendre au préalable comment est fait le grand ruminant de nos forêts. Il n'y a rien comme l'éducation par l'image! C'est là un enseignement que nous recommandons aux chasseurs trop nerveux ou ignorants. Ils auront tout à y gagner, et les guides aussi !

Il y a des gens qui font de la vitesse en auto et qui refusent d'obtempérer aux ordres de stopper parce qu'ils ont dans leur voiture "un enfant malade à conduire à l'hôpital". Voilà un truc qui commence à avoir... des cheveux blancs. Le cas peut certes se rencontrer ; mais, même sous prétexte de transporter à l'hôpital un enfant malade, il ne faut point risquer d'en envoyer d'autres à la Morgue !

—Quand deux nations concurrentes sont en présence, rien n'est de nature à réveiller l'ardeur combative de l'une comme le pacifisme de l'autre, écrit le publiciste français Havard de la Montagne. C'est là une pensée très juste en théorie. Les événements actuels de la Ruhr en témoignent. Mais en pratique ce n'est plus la même chose ! Surtout depuis que "le pacifisme de l'autre" commence à se modifier singulièrement.

—Plutôt BECK que QUEBECK ! Sous cette rubrique, le "Telegram", de Toronto, écrit : "Ferguson se laissera dominer par Beck", s'écrie l'hon. E.-C. Drury. Ontario ferait mieux de courir ce risque plutôt que de voter pour la certitude que DRURY SE LAISSERA DOMINER PAR QUEBECK. Toujours franco-phobe et surtout "québecophobe", le "Telegram" trouve-t-il profit à agiter devant les Ontariens le vain fantôme de la domination du Québec ?

La "Vieille-France" d'Urbain Gohier demande avec instance au gouvernement français de déporter les agitateurs communistes de France en Russie pour leur permettre d'"y vivre selon leur foi, avec les kamarades selon leur cœur". On ne les priverait pas de leur patrie, dit Gohier, puisqu'ils prétendent n'avoir pas de patrie. On les mettrait en demeure de se montrer logiques. Et le directeur de la "Vieille-France" ajoute que si tous les pays traitaient ainsi leurs communistes, la propagande de ces derniers ne durerait pas longtemps. Qui soutiendra qu'il a tort ?

DES FETES SPLENDIDES

Les fêtes et les réjouissances qui ont marqué la Saint-Jean-Baptiste, au cours de la journée d'hier, laisseront assurément le meilleur souvenir aux foules nombreuses qui y ont participé dans les différents quartiers de Montréal et dans les villes et les villages extérieurs. Il est bon que nos populations conservent ainsi un grand attachement pour ces manifestations à l'honneur de leur saint patron et des héros de notre histoire qu'elles lui associent. Tant que nous saurons vénérer le souvenir de notre céleste protecteur et de nos ancêtres, imiter leurs exemples, le peuple canadien-français peut envisager l'avenir avec assurance et sérénité. Tout ira bien.

A Montréal, notre fête nationale a été l'occasion d'un acte admirable de charité et de dévouement public de la part du corps principal de la Saint-Jean-Baptiste. Au lieu de célébrer avec éclat, comme on l'avait d'abord décidé, on a plutôt tendu la main pour les malheureux incurables et tuberculeux sans abri permanent et sûr. Nul doute que, dans les rues, samedi, et dans les églises, hier, la collecte a été des plus fructueuses, pour que l'on puisse soulager au plus tôt possible tant de misères qui attendent. Félicitons de nouveau les organisateurs de ce beau mouvement. C'est là du patriotisme agissant, pratique.

La partie religieuse du programme a, comme d'habitude, donné lieu à d'imposantes cérémonies. Dans le nord de la ville, quatorze paroisses se sont unies pour célébrer ensemble notre fête nationale. Des orateurs sacrés et laïques ont appelé à la foule massée autour d'eux combien il importe de prendre de plus en plus conscience de notre mission providentielle afin d'apporter à son accomplissement intégral le concours d'une action intelligente et tenace. Comme l'a justement dit M. Victor Morin — le dévoué président de la Saint-Jean-Baptiste, à qui ses nombreux amis et admirateurs viennent de donner une belle preuve d'estime, — nous devons être patriotes tous les jours de l'année et de la meilleure manière qui soit. Or, c'est bien au jour de la fête nationale qu'il importe de voir si nous remplissons entièrement nos devoirs sur ce point, afin de prendre les résolutions convenables.

Notre peuple aime les réjouissances publiques. Elles n'ont pas manqué hier. Une foule immense a entendu le magnifique concert donné par la fanfare l'"Harmonie"" et chanté les airs canadiens avec la chorale Brassard. Ces soirées de famille en plein air semblent plaire hautement aux citoyens de la métropole. Elles servent, en effet, à accroître la sympathie qui doit unir ensemble les habitants d'une même ville et à mieux disposer notre population aux entreprises collectives. Nous n'aurons jamais trop d'esprit public. C'est pourquoi nous ne devons laisser passer aucune occasion de le cultiver parmi nous. La "Presse", sous les auspices de laquelle se tenait la fête d'hier soir au parc Lafontaine, est heureuse de contribuer à pareille formation, estimant que c'est là une excellente façon de remplir son rôle de journal populaire.

Puisse la célébration de la Saint-Jean-Baptiste être toujours pour chacun de nous un culte cher, le point de départ d'actes profitables à la patrie, à la communauté, à la race.

DE LA BONNE BESOGNE

Le compte-rendu du voyage que les membres de l'Union des Municipalités et leurs invités viennent de faire dans le bas du fleuve Saint-Laurent, marque que cette excursion a permis de discuter à loisir certaines questions importantes pour toute la province de Québec. Signalons, entre autres, celle qui a trait à la nomination prochaine d'un ministre des municipalités et celle qui se rapporte à l'organisation d'un bureau provincial de tourisme.

L'hon. M. Taschereau, dans ses remarques, a laissé entendre que l'établissement d'un ministère municipal rencontrait les vues de son gouvernement et que, si ses collègues le désirent, semblable établissement sera bientôt institué. Cette nouvelle plaira à tous ceux qui ont à cœur le progrès de la province. On le comprend, il ne s'agit pas de priver les municipalités du droit de s'administrer elles-mêmes, mais plutôt de les guider par de sages conseils, dans le cas de dépenses, d'améliorations, d'emprunts. Il s'agit encore de coordonner les énergies et les ressources dans les cas, assez nombreux, où une entreprise ou une réforme intéresse plusieurs municipalités à la fois. Avec des directeurs compétents et dévoués, semblable département devrait rendre des services inestimables. Espérons que le premier ministre rencontrera autour de lui l'appui nécessaire pour créer sans tarder le nouveau ministère. Les affaires municipales dans notre province sont devenues à ce point importantes qu'elles exigent d'être surveillées par une administration particulière.

Le congrès a aussi servi à compléter l'organisation d'un bureau de tourisme provincial. Ici encore, une action immédiate s'impose. Déjà, les étrangers arrivent nombreux en notre province par toutes les routes qui y donnent accès. Disposons-nous de toutes les accommodations requises pour bien recevoir ces milliers de visiteurs et leur donner le goût de revenir une autre fois ? Que chaque municipalité examine avec impartialité et franchise les avantages qu'elle offre aux touristes — il ne s'agit pas ici de luxe, mais de simple confort, — et que chacune dise si ses habitants se contenteraient eux-mêmes de l'hospitalité qu'elle donne aux étrangers. L'Union des Municipalités, et plus particulièrement le bureau de tourisme qui vient d'être créé, assumera cette fonction délicate d'aider les municipalités à mieux s'organiser pour recevoir et traiter convenablement ceux qui les visitent au cours de la belle saison.

Les délibérations du congrès ont porté sur d'autres points intéressants. Bref, les excursionnistes ont su profiter pleinement de l'occasion qui leur était offerte de faire avancer plusieurs problèmes de prime importance vers une solution pratique et définitive. Leur travail promet de donner les meilleurs résultats.

LE GLAS DE LA PROHIBITION

Le résultat du referendum, au Manitoba, ne permet qu'une interprétation : l'opinion publique dans cette province, après expérience faite et poursuivie durant plusieurs années, est arrivée à la conclusion que la prohibition, bien loin d'être la solution du problème de la tempérance, est au contraire un système vicieux et dangereux, qui invite au mépris de la loi, favorise la pire contrebande et conduit aux pires excès.

Une fois de plus se trouve démontrée cette vérité vieille comme le monde, qu'on ne rend pas les gens vertueux malgré eux, tout au plus développe-t-on l'hypocrisie.

Les citoyens du Manitoba se sont prononcés par une majorité décisive contre la prohibition et en faveur d'un régime analogue à celui que nous avons adopté dans notre province, permettant la libre consommation de la bière et la vente restreinte, contrôlée, des alcools et des vins.

La surprise paraît avoir été grande dans le clan des prohibitionnistes, en particulier pour le vote dans les comtés ruraux. Ceux-ci, jusqu'ici, avaient toujours donné des majorités considérables en faveur de la prohibition, mais, cette fois, le revirement est notable.

Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car depuis longtemps déjà ceux qui observent sans parti pris avaient constaté que si ce régime avait apparemment restreint l'ivrognerie dans les villes, par contre, il avait développé dans les campagnes des habitudes d'intempérance jusqu'alors inconnues.

On peut croire que le vote donné au Manitoba est un indice très manifeste des opinions prévalentes dans les provinces de l'ouest et qu'à brève échéance l'opinion publique obligera les gouvernants à se rallier au système de la vente contrôlée par une commission.

Sans doute, nous devons nous attendre à d'énergiques efforts de réaction de la part des prohibitionnistes, mais nous croyons qu'en définitive, la cause est jugée en Canada et qu'avant longtemps, quoi qu'ils tentent, ces farouches partisans du régime sec seront obligés de dételer et se résigner à nous laisser mettre du vin dans notre eau.

Et peu à peu, plus tardivement peut-être, mais inéluctablement, nous verrons nos voisins des Etats-Unis répudier, eux aussi, la loi Volstead pour revenir à un régime de tempérance plus raisonnable et plus humain.

S'il n'y avait pas à compter avec les intrigues des "bootleggers", désireux de maintenir un état de choses qui leur permet de réaliser de scandaleuses fortunes, il est probable que l'évolution irait grand train, même aux Etats-Unis.

LE FILM ANTHROPOMETRIQUE

On connaît la méthode par laquelle un individu, déjà entre les mains de la justice, est soumis à un certain nombre de mensurations relevées à l'aide d'instruments de précision. L'application de cette méthode à la recherche de l'identité des récidivistes, est l'œuvre du Dr Alph. Bertillon ; à la mensuration sont venues s'ajouter les empreintes digitales et quelques marques particulières, la photographie de la face et du profil de droite, etc.

Le résultat de ces opérations constitue le "signalement anthropométrique", et l'expérience a démontré que ce signalement assurait, pour la vie entière, d'une façon absolument certaine, la reconnaissance de l'adulte, quelque nombreux que soient les pseudonymes sous lesquels il essaye de se dissimuler, et à quelque intervalle que ce soit.

Une fiche, ainsi constituée, bien que d'une utilité incontestable pour les fins de la justice, était pourtant incomplète. Certaines particularités propres à tel ou tel individu, si elles étaient en partie notées, ne pouvaient, à proprement parler, servir, sans danger d'errer, à l'identification. Il y a, par exemple, la façon de marcher, de gesticuler, de se tenir dans des attitudes diverses, toutes choses de la plus extrême importance, et que la méthode dont nous venons de parler ne pouvait faire utiliser que très imparfaitement. Pour combler cette lacune, le "film anthropométrique" est venu au secours de la justice, et on l'emploie déjà avec succès, aux Etats-Unis et ailleurs, depuis quelque temps.

En quoi consiste le procédé ? Dès qu'un homme est arrêté, on lui fait d'abord subir les épreuves ordinaires de la mensuration et de l'identification ; puis, devant un objectif cinématographique, on le fait passer, marcher, courir, parler, gesticuler, sourire, manger, se dévêtir et se revêtir ; on lui fait prendre, ainsi, les attitudes les plus diverses, autant que possible sans qu'il s'aperçoive de la surveillance et du travail de l'opérateur.

Le jour où l'individu commet un nouveau délit, on projette dans une salle spéciale, devant tous les agents chargés de sa poursuite, les diverses vues qui représentent le malfaiteur dans ses attitudes familières et reproduisent exactement sa démarche, ses tics, son allure générale.

Ce procédé, affirme-t-on, est des plus efficaces ; on assure, à New-York, que, grâce à lui des repris de justice dangereux, spécialistes de l'évasion, n'ont jamais pu échapper aux filets des policiers.

Il n'y a pas de doute que cette nouvelle méthode d'identification, supplément de la mensuration et des empreintes digitales, sera vite adoptée par tous les services de la sûreté des grandes villes.

ENTRETIEN LITTERAIRE

"SUFFETULA"

C'est un roman, une thèse fantasmagorique, une histoire, que l'auteur, un savant, a recueillie comme une simple étude, que le docteur Bernard Détrier résume ainsi sur son carnet de visites :

"Gregorius Balfournal, soixante-quatre ans, érudit, maniaque, morphinomane, symptômes de paramnésie."

Le lecteur est bien averti, et c'est à titre de simple curiosité, sous l'attrait d'un style très imagé, qu'il devra suivre les élucubrations de Gregorius Balfournal, bibliothécaire à l'Ecole des Langues Orientales et adepte de la métempsychose, la hantise, comme l'a constaté le docteur Détrier, de nombreux névropathes. Dans leur préface, Antoine Chollier et Henri Lesbros, auteurs de "Suffetula", nous avertissent aussi que ce qu'ils nous offrent sont les observations, les notes et les documents recueillis par un savant docteur sur "le cas le plus extraordinaire de maladie mentale qu'il ait rencontrée dans sa carrière de médecin".

Ce cas, classifié cas Balfournal-Saint-Léon, est publié plus de dix ans après la mort du docteur. L'original de ce document est aux archives de l'Académie de médecine de Paris.

Nous avons tenu à citer ces détails pour bien établir qu'il ne s'agit pas ici d'une thèse ni d'un plaidoyer, mais d'un cas extraordinaire de maladie mentale chez un morphinomane.

Maintenant, donnons un aperçu du roman tout à fait captivant fourni par les documents du docteur Détrier. Ce dernier, un disciple de Charcot, a rencontré, dans le salon d'une femme de Lettres, Gregorius Balfournal, qui lui a fait part de ses idées sur la métempsychose et de la vie antérieure qu'il prétend avoir vécue.

Balfournal est, nous l'avons dit, un érudit dans les Langues Orientales, il vit au milieu des incunables, des parchemins chaldaïques et hindous, il a l'esprit saturé de descriptions orientales et le sang infecté de morphine.

Il tombe sur un journal de Tunis, qui parle de la découverte, sur les hauts plateaux tunisiens, de villes romaines, principalement des vestiges de Suffetula, la ville millénaire, et notre halluciné se figure, non seulement avoir connu Suffetula, mais encore avoir été le Patrice Grégoire, gouverneur d'Afrique à Carthage, qui, sous Constant II, en 646, se déclara indépendant avec sa capitale à Suffetula. Les Musulmans s'emparent de Suffetula. Grégoire est tué par Abdallah Zobeir, qui s'empare d'Irène, fille du patrice, laquelle se tue pour échapper au ravisseur.

Gregorius Balfournal veut alors se rendre compte par lui-même de ce que fut sa "première vie", mais ses forces le trahissent. Il se retape à la morphine, et le docteur Détrier ramène à Paris ce curieux sujet d'études. Alors entre en scène le peintre Saint-Léon, un idéaliste, qui a mené une vie déprimante, un jeune névrosé, qui recherche, lui, le type de femme idéal pour ses tableaux.

C'est lui que Détrier charge, pour Balfournal, d'aller explorer à Suffetula. Le jeune peintre part tout heureux. Il envoie au cours du voyage et à son arrivée des descriptions qui sont un des grands charmes, nous dirions presque tout le charme du roman. A Suffetula, il trouve des ruines remarquables, dont il envoie des plans et des croquis à Gregorius, qui prétend les reconnaître. Il y a mieux, dans la fantasmagorie, il n'y a pas de limites : Saint-Léon a trouvé dans une jeune bédouine la beauté idéale qu'il poursuivait de ses rêves, il en devient amoureux fou et en fait des croquis, dont un se trouve mêlé aux dessins envoyés à Balfournal, qui reconnaît dans cette Arabe sa fille Irène, c'est-à-dire la fille du patrice Grégoire !

Sur les plans envoyés par Saint-Léon, Balfournal se guide pour prétendre que le cadavre du patrice Grégoire, sa "première incarnation", est enseveli dans un tombeau secret à Suffetula, qu'il porte à la tête la trace du coup de cimeterre qui l'a tué, ce qui cause à Gregorius Balfournal de violents maux de tête.

Saint-Léon attrape une insolation et une méningite qui le mettent à deux doigts de la mort : il divague. Il n'est pas remis complètement lorsqu'il reçoit la lettre de Balfournal avec les indications pour trouver le fameux tombeau.

Il visite les ruines et il est la victime d'une hallucination. Hanté par les détails donnés par Balfournal, il se figure que sa bédouine est Irène, la fille du patrice Grégoire, il rétablit avec elle l'histoire de Suffetula, et, comble d'hallucination, il se révèle aussi comme ayant eu une existence antérieure, il découvre qu'il est Abdallah Zobeir, le meurtrier du patrice Grégoire, et tue la bédouine pour qu'elle ne se tue pas, comme Irène, et il meurt d'une façon tragique.

"Cette aventure étrange, déclare Saint-Léon dans son délire, tous ces êtres morts depuis douze cents ans qui ressuscitaient tout à coup et se retrouvaient les uns et les autres, tout cela "était vrai". Balfournal et Gregorius ne faisaient qu'un, Irène et Haïcha la bédouine se confondaient, et moi j'étais un Arabe ; mon nom n'était pas Philippe Saint-Léon, mais Abdallah Zobeir : j'étais le meurtrier de Balfournal."

Quant à Balfournal, il mourut à la suite d'une crise provoquée, relate le docteur Détrier, par la lettre de Saint-Léon, dont nous venons de donner un extrait: il était mort avec son rêve dans les vapeurs de la morphine.

Et le docteur Détrier conclusit : "Peut-être Gregorius n'a-t-il été qu'un fou d'une espèce très curieuse, mais un fou, cependant".

Nous nous permettrons d'enlever le mot "peut-être" et nous admettrons que la lecture de "Suffetala", toute fantasmagorique que soit l'œuvre, est tout à fait captivante. Editée par la Pensée Française, 37, rue Falguière, Paris.

De l'"ADVERTISER", de Toronto :

Le juge qui préside la cour des relations conjugales, à Toronto, impose la peine du fouet aux maris convaincus d'avoir battu leur femme, et les rapports annoncent que les prisonniers sont terrifiés lorsque cette peine leur est imposée. Un homme qui maltraite une femme est un lâche, et un lâche redoute toujours un châtiment corporel.

Une guerre prolongée est très commode pour ceux qui, pendant son cours, sont parvenus à la vieillesse. En toute chose, ils accusent la guerre au lieu d'accuser leur âge... (Albert GUINON).

Nos Institutions Nationales

LA

Société des Artisans Canadiens-Français

LA PART DE LA FEMME

Dans l'accomplissement de ses multiples devoirs d'épouse, de mère et de ménagère, la Femme, en général, se met au courant de la finance en administrant les affaires de la maison. Ses efforts consistent surtout à "faire rencontrer les deux bouts".

Mieux que tout autre, elle est au courant de la situation financière de la famille et peut envisager plus exactement la situation qui lui serait faite si le chef venait à disparaître.

Combien de jeunes enfants, après le départ du père, sont enlevés à l'affection maternelle pour être à la merci de la charité publique, parce qu'aucune assurance n'est laissée.

MERES DE FAMILLES vous avez plus que tout autre le devoir de prêcher la prévoyance.

Personne n'est trop pauvre ou trop riche pour s'assurer.

ASSURANCES DE

$100 à $5,000

TOUS LES GENRES POUR CONVENIR

Les millions de piastres de réserve détenus par LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS sont calculés sur une base si forte que le revenu de l'intérêt de 3½% seulement suffit pour les maintenir. La différence entre ce taux de 3½% et celui de 6% actuellement en vigueur donne une marge exceptionnellement large pour la garantie des détenteurs de polices.

Bureau-chef: 20, RUE ST-DENIS, Montréal.

Plus de 700 succursales au Canada et aux Etats-Unis.

$500 DE RECOMPENSE

seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et amènera à la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs,

Une Somme Additionnelle de $200

sera payée à tout citoyen ou tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas dévoilés.

S'ADRESSER AU

Brigadier Général E. de B. Panet,
Edifice "St-Denis", 294 Est, rue Ste-Catherine.

HEMORROIDES

Radicalement guéries par les SUPPOSITOIRES

AEMOROIDOL

Dr J. P. FREDERIC

En suivant bien les indications données sur la circulaire
En vente chez tous les pharmaciens

$25.85 500 lbs

La Véritable

BASCULE FAIRBANKS

(FAITE AU CANADA)

F. A B. Montréal. Plus frais d'inspection et taxe.

1000 lbs. $30.25

Vous ne pouvez acheter cette VERITABLE BASCULE FAIRBANKS à si bas prix qu'à cause de l'augmentation croissante dans la production. Ses coussinets d'acier, ses rouas larges, et sa plateforme de grande dimension, lui assurent une longue durée et une exactitude parfaite sous les conditions les plus difficiles. Ces bascules sont de modèle et de construction parfaite, et, de plus, absolument garanties.

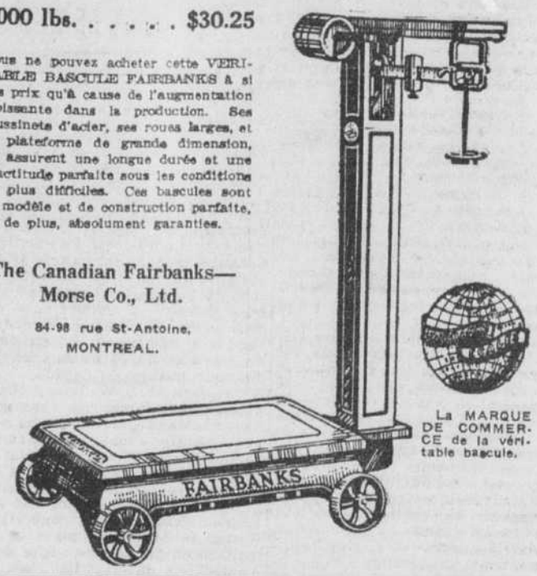

The Canadian Fairbanks—Morse Co., Ltd.

84-98 rue St-Antoine,
MONTREAL.

La MARQUE DE COMMERCE de la véritable bascule.

De l'Ouest de l'Angleterre

Choisissez des vêtements faits de lainages Fox si vous voulez qu'ils durent un peu. La marque Fox, sur l'envers du tissu, ou sur les étiquettes dans les vêtements, vous dit que l'excellent tissu de laine a été fabriqué en Angleterre, dans le Somersetshire.

Elle garantit que le tissu est entièrement pure laine, et qu'il fournira une bonne dureé sur terre et sur mer. Si un lainage Fox venait à rétrécir ou à se faner, il sera remplacé gratuitement par une longueur de tissu analogue.

Il y a un lainage Fox pour vous, à un prix raisonnable ; et soyez assuré que c'est le meilleur du genre. Il a une renommée qui remonte à 1680.

FOX

WOOLLEN FABRICS

Serges, Botanies, Tweeds et Cheviotes, Saxonies et Worsted Fantaisie.

Qualités :

FOX-BLISS—Tissus de sport pour complets de golf et pour la campagne.
FOX SUPERFINE—Tissus pour habits de repos et de toilette de grande circonstance.
FOX FINE—Pour élégants vêtements d'affaires.
FOX STANDARD—Tissus durables et de belle apparence.
FOX'S IMPROVED PUTTEES—Pour vêtements de promenade, d'équitation et pour usage à l'année, à la campagne.

FOX BROTHERS & CO., LIMITED,
Wellington, Somerset, England.

Cherchez toujours la marque Fox à tous les 84 pouces sur l'envers du tissu, ou sur les étiquettes dans les vêtements.

MARIUS — IL CHERCHE

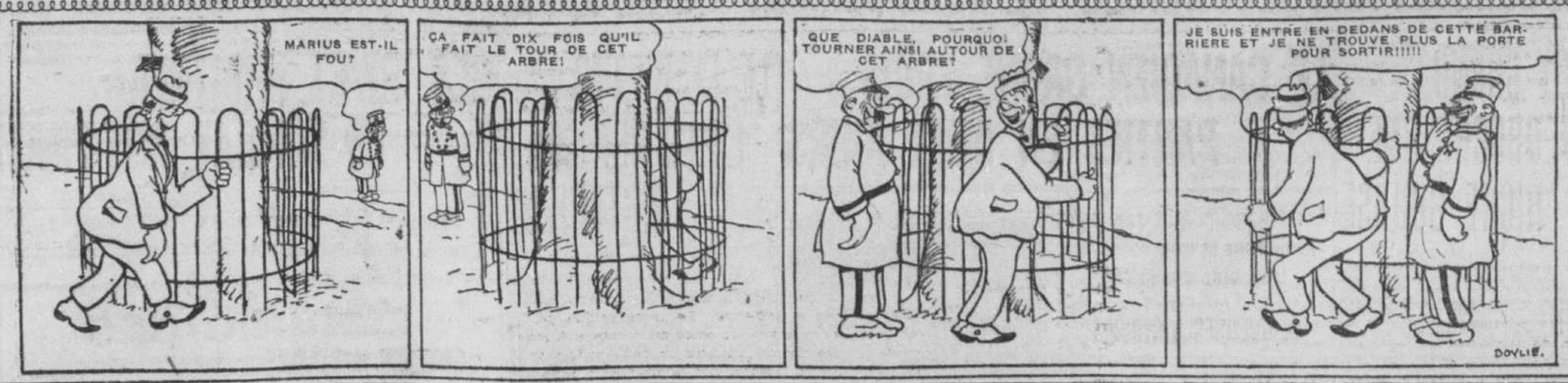

NOUVELLES OUVRIERES

Le conseil central des syndicats catholiques et nationaux a tenu son assemblée régulière, vendredi soir, en ses quartiers de la rue Craig. La séance était présidée par M. C. Bernier, président, assisté de M. G. Gauthier, vice-président, M. l'abbé Edm. Hébert remplissait les fonctions d'aumônier.

Le conseil s'est spécialement occupé des rapports des divers comités.

Le comité de la Fête du Travail a présenté un rapport élaboré sur la manière dont la Fête du Travail sera célébrée cette année, par les syndicats catholiques. Le Parc Delorimier a été loué pour le programme des amusements. Il y aura courses de motocyclettes, où se décidera le championnat pour les coureurs de la province de Québec; courses de bicyclettes, partie de balle-au-champ; courses d'amateurs, etc... Le comité de la Fête du Travail publiera, aussi, à cette occasion, et à l'occasion de l'inauguration de l'édifice central des syndicats catholiques, un programme-souvenir volumineux. Le comité, comme la chose a déjà été annoncée, a suggéré qu'il n'y ait pas de parade à cause de la dépense considérable qu'entraînerait l'achat des bannières pour les syndicats. Le conseil a adopté le rapport du comité. La fête religieuse du travail es remise à plus tard, quant à son organisation.

Le comité exécutif a suggéré que le Congrès de la confédération des travailleurs catholiques demande au gouvernement une plus forte rémunération pour les membres du petit jury, et pour les témoins dans des différentes causs criminelles et civiles. Il arrive, très souvent, dit-on, que les témoins et membres du jury sont des ouvriers qui n'ont pas le moyen de sacrifier le salaire nécessaire à l'entretien de leur famille. Le conseil a, de nouveau, référé la question à l'exécutif, lui demandant de prendre l'avis des aviseurs légaux du conseil sur la question. A la suggestion du délégué O. Filion, la question du travail, les jours de fêtes d'obligation, pour les boueurs, a été référée à l'exécutif pour étude. On annonce que la ville ordonnera que les quatre grandes fêtes d'obligation catholiques soient chômées sur les chantiers où s'exécuteront des travaux au compte de la ville.

Le comité de construction a fait son rapport. L'édifice central pourra être occupé au cours de juillet, mais les syndicats ne l'occuperont officiellement que le 1 juillet.

Le délégué A. Sénécal, du syndicat No 1, des employés de magasin, a fait rapport sur le succès obtenu par le conseil supérieur des syndicats d'employés de magasin relativement à la fermeture à 6 heures p.m. au lieu de 7, durant juillet et août. Tous les grands magasins de l'est se sont engagés à suivre cette politique très favorable à leurs employés. Le conseil a voté des félicitations au conseil supérieur pour le succès obtenu. Le délégué Laganière a donné avis au conseil qu'il a représenté officiellement le conseil central à la cérémonie de la bénédiction solennelle de la statue de Saint-Joseph à l'Oratoire du Mont-Royal.

Le comité exécutif de la ville a répondu au conseil central relativement à la question de l'admission des enfants au cinéma. Deux agents s'occupent continuellement de faire des causes et de surveiller l'entrée des cinémas. Une cinquantaine de poursuites ont déjà été instituées contre les violateurs de la loi, cette année. Quant à la non-admission des enfants même accompagnés de leurs parents, il faudrait amender la loi provinciale à cet effet.

SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique des plombiers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Plusieurs questions importantes sont à l'ordre du jour. Une compagnie va soumettre au syndicat ses taux d'assurance collective. L'organisateur du syndicat présentera son rapport. Tous les membres sont priés d'assister. L'assemblée s'ouvrira à 8 heures (heure normale.)

SYNDICAT DES PEINTRES

Demain soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig, aura lieu l'assemblée du syndicat catholique et national des peintres. M. R. Binette présentera son rapport sur le placement des hommes et les positions vacantes. Les membres sont cordialement priés d'assister. L'assemblée commencera à 8 heures (heure normale.)

SYNDICAT DES SELLIERS

Le tirage de la valise en cuir du syndicat des selliers a été fait à l'assemblée du 19 courant. Le numéro gagnant a été le No 104, propriété de M. C.-E. Renofe, 145, Delinelle, Saint-Henri. A cette assemblée le syndicat a choisi M. N. Sergerie comme délégué au Congrès de la confédération des travailleurs catholiques du Canada.

A LACHINE

Le conseil central des syndicats catholiques de Lachine s'assemble ce soi à la salle des syndicats, angle Saint-Louis et 15ème avenue. Rapports des différents comités. Les délégués sont tous priés d'assister. Par ordre.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me LUNDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL: 303 Saint-Dominique: Union indépendante des poseurs de lattes;
QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION: 417 Ontario Est: Union No 134 des charpentiers menuisiers; Union internationale No 349 des peintres;
QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES: 3 Craig Est: Syndicat catholique et national des plombiers;
SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 15ème avenue, Lachine: Conseil central syndicats ouvriers catholiques de Lachine.

Catane, 25—L'activité de l'Etna diminue rapidement et les habitants de cette région se remettent au travail.

TRIBUNE LIBRE

Immigration et capital.

Montréal, le 22 juin 1922.

Cher monsieur,

J'ai lu le discours de M. E.-W. Beatty. Un homme, supposé être si bien renseigné, ne devrait pas faire de telles erreurs. Il s'adressa à ses auditeurs "anglais"! Où étaient ses auditeurs écossais et gallois?

Il a critiqué l'administration du Grand-Tronc, mais il a omis de dire à son auditoire anglais combien de milliers d'acres de terrain le peuple du Canada a fournis pour soutenir le Pacifique Canadien. S'il avait dit à ses auditeurs anglais le montant d'argent que le Pacifique Canadien a reçu pour ces terres, ce serait intéressant pour les contribuables du Canada.

Le Grand-Tronc a été le premier chemin de fer du Canada. Le Pacifique Canadien a eu les grands avantages de ses troubles comme un nouveau chemin de fer dans une colonie.

Sir William Hickson était un aussi bon gérant de chemin de fer que sir William Van Horne. Tous deux étaient habiles et intelligents.

M. E.-W. Beatty prend les intérêts du Pacifique Canadien lorsqu'il préconise sa politique d'immigration vers le nord-ouest. Le Pacifique Canadien possède des navires et des chemins de fer, voilà pourquoi le coût du transport lui retourne. De cette manière, il obtient tout des deux côtés. Le Pacifique Canadien vend aux immigrants à prix élevé des terres qu'il a obtenues pour rien des contribuables du Canada.

Comment M. E.-W. Beatty peut-il honnêtement encourager l'immigration au Canada, alors qu'il ne peut pas employer continuellement les hommes qu'il a, sur ses listes de paye? Combien de ses hommes ont été remerciés de leurs services aux usines Angus? Ils n'ont été employés qu'environ la moitié du temps, au cours de l'hiver, et, au moment où j'écris, une bonne partie d'entre eux ne travaillent pas.

Ce dont nous avons besoin au Canada, c'est du capital pour développer nos ressources. Il y a plus d'hommes ici qu'il y a de situations pour eux.

Sincèrement à vous,
JAMES MORGAN.

Brandon, Man., 25 — John McLeod, d'Alexander, est décédé à l'âge de 101 ans et 9 mois.

ECHOS DE BUCKINGHAM

(Du correspondant de la "Presse")

Buckingham, 25. — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Louis Beauchamp, décédé à l'hôpital Saint-Michel à l'âge de 86 ans. Lui survivent: deux fils, Zéphir et Joseph, de notre ville; quatre filles, Mmes Fred. Paquette, d'Ottawa; Ernest Blais, de Renfrew; F.-X. Cadieux et Pierre Goulet, de Buckingham. Les porteurs étaient: MM. C.-W. Pearson, J.-B. Lahaie, J. McCormick, A. Malette, H. Drouin et S. Hayes.

—Le 1er juillet prochain, les pompiers de notre ville auront leur 30ième piquenique annuel. Les recettes des repas seront cette année, versées au bénéfice de l'hôpital S.-Michel.

—M. M.-A. Gauthier a commencé la construction d'un édifice sur la rue Principale, entre l'édifice McCallum-Lahaie et celui de M. Martin.

—M. Rodrigue Gauthier, de la Banque Nationale, a été transferré de la succursale de Buckingham, à celle d'Ottawa, coin des rues Dalhousie et S.-Patrice.

—Les examens de fin d'années sont terminés dans nos maisons d'éducation, et les vacances sont commencées depuis le 22 juin.

—M. Albert Philibert est parti pour aller demeurer à Gracefield, Qué.

—M. P. Berthel, de la Banque Provinciale, à Masson, est en vacances à Québec.

—Mlle Laurette Blais, de Montréal, est en visite chez M. Albert Charron.

—Les mariages de Mlle Alma Robitaille avec M. Albert Lepage, et de Mlle L. Lecompte avec M. Léondre Chalifoux, ont été célébrés ces jours derniers.

—M. et Mme Chevalier, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme A. Pilotte.

—M. l'abbé Scantland, cousin de la mariée, a béni le mariage de Mlle Mary Kelly, de notre ville, avec M. Mousseau. Les nouveaux époux sont partis pour Detroit où ils habiteront.

Gravenhurst, Ont., 23. — L'Association internationale des gérants de circulation, qui vient de terminer son 25ème congrès, se réunira l'an prochain à Louisville, Ky.

Ménagent les pieds des enfants et le portefeuille de papa

OUI, les enfants aiment à grimper — c'est peut-être dû à un instinct qui vient d'ancestres ayant habité des arbres — mais ils grimpent, l'ont toujours fait et le feront toujours.

Un arbre, une clôture, une vieille construction ou un pont—les voilà qui montent.

Et combien ils usent leurs chaussures! Les chaussures ordinaires durent à peine.

Mettez des chaussures Fleet Foot à ces enfants. Les chaussures Fleet Foot sont légères, flexibles, confortables, inusables et économiques.

Ce ne sont pas des Fleet Foot si le nom Fleet Foot n'est pas sur la chaussure.

FLEET FOOT 208F

Les Fleet Foot furent imaginées et sont fabriquées par le Dominion Rubber System. Le nom Fleet Feet est sur chaque paire. Il vous garantit la qualité et la valeur.

"TOTO"

Savon pour la soie et la laine

Servez-vous-en pour laver vos nouveaux gants de soie.

Chez tous les épiciers et marchands

Le jambon TRIOMPHE CONTANT

C'est le triomphe de la cuisine économique et pratique en été.

EXIGEZ-LE.

S. L. CONTANT
565, rue Marquette, Montréal.

192-L.J.e.o

On trouve partout les PNEUS CORDES "GUTTA PERCHA"

En Afrique Sud, en Australie, en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande, en Amérique du Sud, aux Antilles, et partout où les automobilistes exigent l'excellence, on les trouve donnant un parcours étonnant.

GUTTA PERCHA & RUBBER, Limited, Siège social et fabriques TORONTO.

Après Chaque Repas WRIGLEY'S

La Fameuse Friandise Canadienne

Finissez vos repas avec de la Wrigley et aidez votre stomac.

Elle aide la digestion — c'est un bonbon délicieux tout en étant excellent pour la santé.

La Wrigley aide à nettoyer les dents et les maintient en bonne condition.

La Wrigley rend d'immenses services et coûte si peu.

C'est la meilleurs gomme à mâcher qui puisse être fabriquée et elle est empaquetée dans un papier ciré pour la conserver en bonne condition.

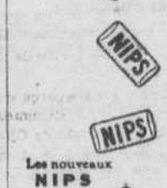

D41

La bonne vieille marque au bon vieux prix

Le Cigare Stonewall Jackson

5¢

Est remis à

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

HORAIRE D'ETE
COMMENÇANT MARDI 3 JUILLET
De 9 a.m. à 5.30 p.m.
Magasin fermé toute la journée samedi, durant juillet et août.

Nouvelles Ratines
SPECIAL --- 1.10

Toutes les femmes demandent de la ratine pour robes et jupes de sport.

Nous venons d'en recevoir dans les plus nouvelles textures; elles auront une vogue immédiate et sont marquées au prix spécial de 1.10 la verge.

Ratines à rayure de soie et à effet de rayure ajourée.

Couleurs: rose pâle, vert, brun, bluet, soleil, gris, bleu ciel et blanc.

37 pouces de large.

1.10 la verge

—Rez-de-chaussée.

Dentelle Cluny

Belle dentelle Cluny faite à la main, avec centres tout toile brodés à la main, à 25% de moins que le prix d'aujourd'hui.

Doylies, 6 pouces . . .	.45 chacun.	*Prix rég.*	.60
Doylies, 8 pouces . . .	.60 chacun.	*Prix rég.*	.80
Doylies, 12 pouces . . .	1.10 chacun.	*Prix rég.*	1.50
Centres, 24 pouces . .	4.50 chacun.	*Prix rég.*	6.00
Centres, 54 pouces . .	21.00 chacun.	*Prix rég.*	28.00

1,250 verges de flanellette rayée—jolies rayures de couleur—pour toutes sortes de sous-vêtements et vêtements de nuit. 31 pouces de large. La verge 25c. *Prix d'aujourd'hui 35c.*

—Rez-de-chaussée.

Robes d'Eté pour Fillettes --- 12.75

Valant jusqu'à 16.95

Les plus estivales de toutes sont en voile et en mousseline, et les fillettes doivent en avoir un bon assortiment pour être fraîchement et confortablement vêtues. Les fillettes et les mères aimeront les robes contenues dans cet assortiment. Elles sont assez jolies pour plaire aux petites filles les plus difficiles et d'un prix assez alléchant pour gagner les mères. Il y en a de magnifiques dans de douces nuances de rose pâle, bleu et mauve, ainsi que des nuances plus foncées de bleu, orange et rose, avec garnitures de dentelle Val. et de ruban. Tout aussi jolies sont les robes en beau voile de Normandie et mousseline, genre Peter Pan, genre collet berthe et genre taille longue dont il existe plusieurs versions intéressantes.

SPECIAL --- 12.75

Valant jusqu'à 16.95

—Deuxième étage.

AUJOURD'HUI, OUVERTURE DES COURSES AU PARC DELORIMIER--CE SOIR, COMBAT ENTRE PINCHOT ET KID ROY AU SAINT-DENIS

LE HANDICAP LAURIER COMME PRINCIPALE COURSE

Ce sera là le numéro saillant de la matinée d'ouverture au Parc Delorimier.

DES AMELIORATIONS

Le meeting du Parc Delorimier s'ouvrira cet après-midi à 3 heures, heure avancée.

Le Parc Delorimier est l'une de nos pistes les plus populaires. Il y a toujours foule pour voir les pur sang à l'oeuvre. Comme nous le disions ces jours derniers, de nombreuses améliorations ont été faites à cet hippodrome. L'on a recouvert la piste d'une préparation qui supprimera la poussière qui aveuglait autrefois les spectateurs.

La principale épreuve de la journée sera le handicap Laurier qui alignera nombre de fameux pur sang. Voici la liste des inscriptions:

Première course.—$500. A réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs:—Moss Kit 110; Sir Adsun 112; Whippoorwill 112; W. M. Baker 110; Crimson Rambler x105; Hokokus 107; Ike Miss 107. Aussi éligibles: El Coronel 112; Carrure 110.

Deuxième course.—$500. A réclamer, 3 ans et plus; 5 furlongs:— Flying Beauty x106; Saltpeter 112; Allah 112; Bab Haran 112; Assumption 112; Gonwithin 113; Harry M. Stevens 114; Arendal 106; 106; Aussi éligibles: Kitty Cheatham 110; Max Gold 112; Chief Sponsor 112; Venal Joy 112; Black Baby 110.

Troisième course, $500. A réclamer, 3 ans environ 5 furlongs: — Yallablagel 104; Fitz Briar x95; Jewel of Art 107 Elmer Dyer 106; Midday 113; Silks and Satins 106; Dixie Dick 119; Blarney Rose 109; Spinning Flax 106; Aussi éligibles: Jota 107; Uncle Jerry 106; Queen Mazonia 107; Cisqua x104.

Quatrième course, $500. A réclamer, 3 ans et plus 6 furlongs:— Charlie Pepper 108; Speedriver 106; Bona Fide 116; Broadview 116; Ragged Robin 106; Almirante x109, Satimore 108; Fair and Warmer 106. Aussi éligibles: Peggy S x93, Lady Heart 114.

Cinquième course, $600. 4 ans et plus 6 furlongs: "Laurier Handicap":—Golden Chance 110; Allah 112; Ballot Car 117; Assume 114; Black Baby 106; Fleeting; P. T. Barnum 110; Arendal 102; Doughnut 109; Palmetto 108.

Sixième course, $500. A réclamer, 3 ans et plus 1 mille 70 verges:—Viva Cuba x94; Capitol City 106; Ferrum x107; Herron 108; Blue Brush 117; Chefa 104; Peggy Rives 104; The Desert x103; Tamper 111.

Septième course. $500. A réclamer, 4 ans et plus 6 furlongs:—Chincoteague 108; Brennan 108; Kehoma 105; Drapery 112; Armistice, 110; Fayelle x98; Mike 112; Alf. Vézina 110; Chow 115. Aussi éligibles: Financial Rooster 115; Golden Red 112; Neenah 110.

REDVERS MACKENZIE CHAMPION AMATEUR DE LA PROVINCE AU GOLF

Redvers Mackenzie, du Country Club, a remporté le championnat amateur de la province de Québec au jeu de golf au tournoi de Beaconsfield. Le vainqueur se trouve par suite le détenteur de la coupe Outremont. Le score du nouveau champion est de 155. R.-B. Chillas, du club Beaconsfield, s'est classé deuxième avec 156.

Voici un tableau montrant le classement du tournoi:

Redvers Mackenzie, Country Club	155
R. B. Chillas, Beaconsfield	156
W.-M. Hodgson, Royal Montréal	157
E.-R.-L. Henry-Anderson, Beaconsfield	158
G.-H. Turpin, Royal Montreal	159
C.-C. Fraser, Kanawaki	159
D.-C. Ritchie, Beaconsfield	160
Alex. Wilson, Mt. Bruno	160
C.-B. Grier, Royal Montreal	160
S. Morgan, Beaconsfield	160
W. McLuckie, Kanawaki	160
N.-M. Scott, Royal Montreal	161
Dr J.-T. Novinger, Kanawaki	163
A. Fraser, St. Francis, Sherbrooke	163
J.-H. McBride, Beaconsfield	164
J.-H. McCulloch, Beaconsfield	164
J.-E. Caldwell, Rivermead, Ottawa	165
L.-M. Donaldson, Royal Montreal	165
F. S. Molson, Royal Montreal	165
F.-S. McDougall, Beaconsfield	166
J.-H.-H. Robertson, Beaconsfield	166
C.-C. Lennox, Country Club	166
G.-M. Sommerville, Kanawaki	166
R.-C. Smith, Beaconsfield	166
J. Buchanan, Kanawaki	166
H.-R. Risebrow, Country Club	168
J.-W. Yuile, Royal Montreal	168
J.-W. Nicoll, Beaconsfield	169
R.-L. Warden, Whitlock	169
A.-H. Ross, Country Club	169
R.-J. Dawes, Royal Montreal	170
E.-A. Macnutt, Royal Montreal	170
H.-W. Maxson, Country Club	171
J.-B. Mickles, Beaconsfield	171
H.-B. Jaques, Whitlock	171
D.-V. McLean, Senneville	172
A.-B. Darling, Whitlock	172
D. Grant, Country Club	172
G.-W. Grier, Mount Bruno	172
R.-H. Irwin, Beaconsfield	173
L.-S. Peck, Royal Montreal	173
A. Morris, Beaconsfield	173
W.-G. Ross, Kanawaki	175
W. Gart Thomson, Kanawaki	176
L.-W. Campbell, Grand'Mère	177
J.-W. Benning, jr., Royal Montreal	179
R. Folland, Rosemont	179
H.-S. Parker, Grand'Mère	181
J. Fairlie, Kanawaki	184
J.-A. Scott, Como	184
H.-D. Bayne, St. Francis, Sherbrooke	184
R. Cowans, Royal Montreal	184

BOULINGRIN

Club Mont-Royal d'Outremont

La plue et la chaleur de ces jours derniers ont été un bienfait pour les pelouses du club Boulingrin d'Outremont Mont-Royal. Les pratiques cette année auront lieu les mêmes soirs que l'an dernier, les lundi, mercredi et vendredi. Après la pratique de ce soir, les membres discuteront quels soirs seront consacrés aux tournois. Le comité du club invite toutes les personnes qui désirent faire partie du club, à aller rendre visite au chalet, elles seront les bienvenues.

Le terrain est situé au haut de la rue Villeneuve ouest, en face de l'avenue Maplewood.

CE SOIR, OUVERTURE DU BOULINGRIN DELORIMIER

L'ouverture du club de boulingrin Delorimier se fera ce soir. Le terrain a été recouvert d'une nouvelle pelouse et il y a apparence que l'on verra du beau jeu. Les membres et les amis sont invités.

Le club Delorimier qui compte parmi ses membres une foule de sportsmen bien connus, se promet bien d'êtres plus en évidenc qu jamais ctt saison.

Ottawa, 25. — Le "Ottawa Lawn Bowling Club" a conservé le trophée Birks, ici, samedi, en triomphant des joueurs de Westmount. Le résultat final donna un score de 97 à 63 en faveur des locaux.

VICTOIRE DU BEAURIVAGE

Le Beaurivage a remporté hier une belle victoire sur le club Légaré Auto, le battant par 7 à 1. Le Tétraultville a-t-il peur de jouer avec le Beaurivage ?

CHARLES DUCHARME, propriétaire du Syndicat Saint-Henri, dont le club est parvenu à vaincre jusque là l'invincible Joliette.

LE JOLIETTE EPROUVE SON PREMIER ECHEC

Au delà de 1500 personnes ont assisté au double header donné hier au Parc Rhéaume, entre le Métropole et le Pointe Saint-Charles. Le Métropole a gagné les deux parties, le premier par le score de 8 à 2 et la seconde par 13 à 7. Doyle, dans la première partie, a lancé d'une façon superbe, accordant seulement 2 hits aux rudes frappeurs du Pointe Saint-Charles. Dans la deuxième joute, Duchesnil a été le héros de la journée avec deux home runs à son crédit. Goudreau a frappé le plus long coup jamais vu à Verdun. Thomas, pour la Pointe, a été le gros frappeur de la journée. Le Pointe Saint-Charles était privé du lanceur du collège de Holy Cross, qui devait arriver dimanche matin, mais qui n'a pu venir, à cause d'un accident qui lui est arrivé samedi en jouant à Worcester, Mass. Il avait dans la boite, pour le remplacer, Mark, du Saint-Gabriel All Stars.

A JOLIETTE

Le club Joliette a subi sa première défaite de la saison alors qu'il a été battu par le Syndicat Saint-Henri par le score de 8 à 4. Ubald Rose, ci-devant propriétaire du club Québec, de la Ligue de l'Est, était dans la boite pour les visiteurs et a joué une grosse partie. Greene fut frappé dur et les visiteurs firent 13 hits sur ses balles. Chas. Watson en a quatre à son crédit. Pelletier, pour les perdants, a joué une belle partie et il a été le gros frappeur de la journée avec 2 hits.

Score par inning :

JOLIETTE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Taillefer, l.f.	5	1	0	1	0	1
Laverrière, c.f.	4	0	1	1	1	0
Mullen, c.	4	0	1	4	0	0
Papineau, 2b	4	0	0	4	4	0
Burton, 1b.	4	1	1	11	0	0
Sauvé, r.f.	4	0	0	2	1	0
Pelletier, s.s.	4	1	2	0	2	0
Greene, p.	4	1	1	0	2	0
Mentha, 3b.	3	0	1	4	1	1
Larivière x	1	0	0	0	0	0
	37	4	7	27	11	3

x A frappé pour Mentha à la neuvième.

SYNDICAT SAINT-HENRI

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Thorne, s.s.	5	3	2	4	2	3
Watson, 2b.	5	2	4	2	2	0
Brown, 3b.	5	1	1	0	3	0
Perron, c.	4	1	2	5	1	1
Rose, p.	5	0	1	0	2	0
Dugas, r.f.	3	0	0	1	0	0
Vallières, c.f. et l.f.	4	0	2	2	0	0
Matthews, 1b.	4	1	1	11	0	0
Dumaine, l.f. et c.f.	4	0	0	2	0	1
	39	8	13	27	10	6

Sommaire: Home-Run: Thorne — Trois buts: Pelletier — Deux buts: Thorne, Brown, Perron, Rose Mullen — Double jeu: Sauvé à Mentha — But volé: Watson — Struck out: Green, 4 et Rose, 3 — Frappé par Greene, 2; Dugas et Perron. Arbitres: Bruneau et Price.

A SAINT-JEAN

Le Verdun a triomphé du club Saint-Jean hier, par le score de 9 à 8, mais il dut travailler fort pour gagner cette victoire, car il a été obligé de se servir de trois lanceurs, le premier fut Brossoit qui fut sorti à la sixième manche et remplacé par Fee qui dura la moitié d'une manche. Patrus a fini la partie, empêchant le Saint-Jean de scorer. Newton pour le Saint-Jean a lancé une belle partie et méritait certainement la victoire, mais 8 erreurs commises par ses co-équipiers ont été cause de sa défaite. Score par inning:

VERDUN

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Pilon, ss.	5	1	2	1	2	2
Leduc, cf.	4	1	1	4	0	0
Miller, 1b.	5	2	3	12	0	0
Patrus, 2b, p.	5	0	2	0	1	0
Griff, lf.	5	0	1	1	0	0
Beaudoin, 3b.	5	1	0	1	2	0
Larochelle, rf., 2b	4	2	1	1	2	0
Larivière, c.	4	2	1	7	2	0
Brossoit, p.	4	0	0	0	1	0
Fee, p.	0	0	0	0	0	0
Laniel, rf.	0	0	0	0	0	0
Total	41	9	11	27	10	2

SAINT-JEAN

	AB.	R.	H.	PO.	A.	E.
Lussier, ss.	5	2	2	1	5	1
Desjardins, 3b.	3	1	1	2	6	2
Dansereau, 1b.	5	1	2	14	1	1
Newton, p.	4	1	0	0	1	1
Lanoue, cf.	3	2	0	1	0	0
Trahan, 2b.	4	0	2	1	4	1
Vanderweghe, lf.	3	0	0	1	0	0
Potvin, c.	4	1	1	7	1	2
Brault, rf.	3	0	0	0	0	0
xFletcher	0	0	0	0	0	0
Total	34	8	8	27	18	8

xFrappe pour Vanderveghe à la neuvième.

Score par inning :

Verdun	002 024 010—9
Saint-Jean	100 021 400—8

Sommaire—Deux buts : Potvin, Leduc, Trahan. Trois buts : Trahan. Buts volés : Leduc, Miller, Lussier, Desjardins, Dansereau, Trahan. Sacrifices : Leduc, Larochelle, Larivière, Desjardins, Vanderweghe. But sur balles : Brossoit 4, Fee 1. Struck out, par Brossoit 2, Patrus 3, Newton 7. Innings par Brossoit 6. Hits 6, runs 5, Fee 0, runs hits 0 ; Patrus 3, hits 2, runs 3. Frappé par le lanceur, Fee, Newton. Wild Pitch, Fee. Passed ball, Larivière. Doubles jeux, Pilon à Larochelle à Miller. Laissés sur les buts : Verdun 8, Saint-Jean 9. Temps, 1.50. Arbitres : Taylor et Laporte.

TROTTEURS A MASCOUCHE

Saint-Henri de Mascouche, 25. — L'on se prépare ferme ici en vue des grandes courses au trot qui auront lieu dimanche à Saint-Henri de Mascouche, sur la superbe piste de M. Alphonse Soucy.

Le programme comporte trois classes qui réuniront une foule de bons chevaux des localités environnantes et même de Montréal. Il est certain que les amateurs de courses au trot seront servi sà souhait. Le goût des courses a toujours été très vif ici et les connaisseurs sont nombreux. Le club s'efforcera de leur donner du sport à leur goût.

BABY GRAND DECROCHE UNE RICHE BOURSE

Pour la première fois depuis très longtemps, tout le meeting de Dorval a été favorisé par le beau temps. Une foule énorme a assisté samedi à la dernière matinée de la réunion. La piste était extrêmement rapide et un nouveau record canadien a été établi pour 5½ furlongs, Eddie Rickenbacker, pur sang appartenant à J.-R. Skinker, piloté par Chalmers couvrant la distance en 1.04⅘, avec une charge de 116 livres, l'ancien record était de 1.05⅕ et était détenu conjointement par La Krosse, Bradley's Choice et Lathrop, le premier cheval ayant fait ce temps à Vancouver, et les deux autres à Windsor.

Le nouveau record a été établi dans la quatrième course pour une bourse de $1,000, qui a réuni quatre partants. Eddie Rickenbacker n'a gagné que par un nez contre Mainmast conduit par J. Rowan. Eddie Rickenbacker et Dark Hill, vainqueur de la dernière course, sont les deux seuls favoris qui ont triomphé samedi.

La principale épreuve de la journée, le Handicap de l'Hôtel Queen's pour une bourse de $3,000 a aligné douze pur sang et a été gagnée par Baby Grand de l'écurie de J. K. L. Ross monté par le jockey P. Walls. Le gagnant l'a emporté par une longueur sur Planet qui a battu Wilkes Barre par une longueur et demie pour la deuxième place.

Le plus haut montant rapporté par un coursier samedi a été $20.30 donné par Dr Chas Wells, gagnant de la première course qui a réuni douze concurrents. Cette course a fourni une fin excitante, les trois premiers chevaux arrivant en ligne sous le fil et le vainqueur ne l'emportant que par un nez sur P.-T. Barnum qui n'était qu'une tête en avant de Ted's Plum.

Le meeting de Dorval a été un beau succès. Sommaire de la matinée de samedi :

Première course, 6 furlongs, bourse, $800, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $605. xDr Chas. Wells, 97, 1 n, Howard; P. T. Barnum, 112, 2 t, Wilson; Ted's Plum, 100, 3 1, Fields; Fornova, 107, 4 ½, Walls; Mack Garner, 103, 5 2, Romanelli; xAssumption, 110, 6 c, McCoy; Temptress, 96, 7 ½, Costello; Rheinstone, 104½, 8 ½, Sharpe; Fly Ball, 102, 9 c, Chalmers; Quannah, 112½, 10 3, Primrose; Ira Wilson, 109, 11 3, Sterling; xJean Corey, 100, 12, Ward. x—Field. Temps, 1:12 3-5. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Dr Charles Wells a rapporté $20.30 en premier, $6.55 en deuxième et $4.75 en troisième. P. T. Barnum, $5.25 en deuxième et $4.60 en troisième. Ted's Plum, $8.80 en troisième.

Deuxième course, 5½ furlongs, bourse, $800, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $605. Tidings, 100, 1 1 Howard; Trantula, 110, 2 3, Walls; Finanlity, 107, 3 ½, Wilson; Fort Bliss, 112, 4 4, Chalmers; Joella J., 105, 5 1, Sharpe; Flamion, 107, 6 c, Jackson; Mustard Seed, 110, 7, McCoy. Temps, 1:05 3-5. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Tidings a rapporté $10.80 en premier, $4.90 en deuxième et $3.55 en troisième. Trantula, $5.90 en deuxième et $4.15 en troisième. Finally, $4.40 en troisième.

Troisième course, 5 furlongs, bourse, $800, 2 ans, conditions, valeur au vainqueur, $605. Odd Seth, 107, 1 1, Fields; Trafalgar, 107, 2 n, Rowan; Malvern, 107, 3 t, Sharpe; Idle Thoughts, 116, 4 1½, Roach; Red Weed, 110, 5 2, Walls; Nancy McKay, 107, 6, Halloway. Temps, 1.00 1-5. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Odd Seth a rapporté $12.50 en premier, $5.50 en deuxième et $3.80 en troisième. Trafalgar, $6.65 en deuxième et $4.50 en troisième. Malvern, $4.35 en troisième.

Quatrième course, 5½ furlongs, bourse, $1,000, 3 ans et plus, conditions, valeur au vainqueur, $700. Eddie Rickenbacher, 116, 1 n, Chalmers; Mainmast, 112, 2 2, Rowan; Best Love, 105, 3 3, Wilson; Lilt, 105, 4, Walls. Temps, 1:04 4-5. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Eddie Rickenbacker a rapporté $4.45 en premier et $3.00 en deuxième. Mainmast, $3.10 en deuxième. On n'a pas vendu de billet de troisième place.

Cinquième course, 1 1-16 mille, bourse, $3,000 ajoutés, 3 ans et plus, handicap, valeur au vainqueur, $2,520. Baby Grand, 122, 1 1, Walls; cPlanet, 104, 2 1½, Sharpe; aWilkesbarre, 105, 3 ½, Howard; bDuke John, 103, 4 t, Romanelli; Rama, 106, 5 2, Fields; Clansman, 108, 6 2, Rowan; Desjair, 102, 7 ½, Costello; Trajanus, 105, 8 4 Roach; aOpperman 115 9 1½, Sterling; bFannie Bean, 99, 10 1, Chalmers; Golden Sphere, 108, 11 c, Wilson; cBullet Proof, 115, 12, McCoy. —c—Entrée C.-B. Shafer. a—Entrée Triple Spring Farm. b—Entrée Skinker. Temps, 1:45. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Baby Grand a rapporté $8.90 en premier, $5.80 en deuxième et $4.10 en troisième. Entrée Shafer, $6.40 en deuxième et $4.30 en troisième. Entrée Triple Spring Farm, $5.30 en troisième.

Sixième course, 1 mille et 70 verges, bourse, $800, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $605. Grass Maid, 103, 1 1, Wilson; Jacques, 112, 2 2½, Jackson; May Roberts, 104, 3 3, Walls; ness, 110, 5 20, Rowan; Sir Gallahad, Last Chance, 103, 4 t, Sharpe; Lovell-102, 6 1½, Fields; Sun Brae, 110, 7 c, Chalmers; Greybourne, 97, Costello; Blarney Boy, 102, 9, McCoy. Temps, 1:44. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Grass Maid a rapporté $9.10 en premier, $4.90 en deuxième et $3.60 en troisième. Jacques, $8.35 en deuxième et $4.80 en troisième. May Roberts, $4.75 en troisième.

Septième course, 1 1-8 furlong, bourse, $800, 3 ans et plus, à réclamer, valeur au vainqueur, $605. Dark Hill, 113, 1 1¼, Sharpe; Rouen, 109, 2 2, Rowan; Explosive, 102, 3 c, Howard; iPedra, 109, 4 2, Wilson; Antiphon, 102, 5 1¼, Fields; Gallavant, 113, 6, Roach. Temps, 1:54 1-5. Piste rapide. Un pari de $2.00 sur Dark Hill a rapporté $4.00 en premier, $3.70 en deuxième et $2.60 en troisième. Rouen, $5.50 en troisième et $3.30 en troisième. Explosive, $2.90 en troisième.

New York, 25—Zev, des écuries Rancoas, a gagné, samedi, le handicap du comté de Queen's, à Aqueduct. La course, sur une distance d'un mille, était pour chevaux de 3 ans et plus, pour une bourse de $4,000. Dunlin s'est classé deuxième, et Nedna, troisième.

Le Great American Stakes, de $10,000 pour poulain de 2 ans, distance 5 furlongs, a été gagné par Rustic appartenant à A. H. Morris.

Londres, 25—La piste de Chesterfield qui remonte au dix-septième siècle, se trouve à traverser plusieurs routes publiques. Or, dernièrement, dans une course qui n'avait réuni que deux chevaux, l'un des jockeys arrêta sa monture à l'une des routes traversant la piste, entra dans une taverne, prit un verre de bière, remonta en selle, rejoignit son adversaire et gagna la course.

Paris, 25—Filbert de Savoie, pur sang gris de 3 ans, appartenant à signor Cesare Ranucci, monté par Jack Jennings, a gagné dimanche le Grand Prix de Paris. Check Mate, au capitaine Jefferson David. Cohen s'est classé deuxième, et Le Capucin, vainqueur du Derby Français, troisième. La bourse est de 530,000 francs au vainqueur.

CHAMPIONNAT DE TENNIS

Wimbledon, Angleterre, 25—Les tournois annuels pour les championnats de tennis se sont ouverts ici aujourd'hui. Les principaux joueurs de la Grande-Bretagne se sont inscrits.

Des milliers de personnes ont accouru à Wimbledon, ce matin, pour assister aux luttes.

Le nouveau stade, où est situé le principal terrain, peut loger vingt mille personnes. On a construit les estrades sur les côtés des trois autres terrains pour consoler les milliers de personnes qui n'ont pu obtenir des sièges dans le stade où ne se jouera qu'une partie à la fois.

Parmi les concurrents étrangers on remarque le champion belge, Jean Washer, et trois Américains, Wm.-M. Johnson, Vincent Richards et Francis-T. Hunter. On voit aussi Nicolas Mishu, de Roumanie et E. Flaquer, d'Espagne.

Pour le championnat des femmes, Suzanne Lenglen, de France, va chercher à décrocher son cinquième championnat consécutif. On ne croit guère ici, que Mme Molla Mallory, champion féminin des Etats-Unis, ait la moindre chance de succès contre sa rivale. Il se peut que Mlle Lenglen ait pour adversaire dans la finale, Mlle McKane, qui brille au premier rang des joueuses anglaises.

LE CANADIEN GAGNE TROIS PARTIES EN DEUX JOURS

Ses frappeurs ont fait sept home runs et trois coups de trois buts dimanche.

GLORIEUSES VICTOIRES

Le club Canadien a remporté trois victoires en deux jours, battant le Québec samedi par 4 à 3 et infligeant dimanche deux défaites aux Trois-Rivières par 14 à 8 et 8 à 5. Les hommes du gérant O'Rourke n'ont pas fait moins de sept home runs et de trois coups de trois buts hier à Maisonneuve, et un home run samedi, au Parc Atwater.

Cela fait sept victoires consécutives pour le Canadien à Montréal.

Les joueurs du Canadien ont fait un total de vingt hits sur les balles de Grenier et de Landry dans la première partie de dimanche. Dans la deuxième joute, le Canadien s'est assuré la victoire en groupant ses hits dans la quatrième et la cinquième manche. Le club local a fait 11 hits sur les balles de Bober et les visiteurs en ont fait autant sur celles de Barnes.

Samedi, après avoir tenu le Canadien à deux hits pendant huit manches, le Québec a été battu par le club local dans une partie exempte d'erreurs. C'a été là l'une des plus brillantes et des plus intéressante joute vues cette saison à Montréal. Keay, lanceur du Québec était en grand forme et a eu le dessus sur Crowe et Hill, mais le mieux que les visiteurs ont pu faire avec onze hits a été trois points, tandis que le club du gérant O'Rourke en a fait quatre avec cinq hits.

Scores:

QUEBEC

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Carmel, 1b	3	0	1	10	2	0
Cutter, 2b.	4	0	1	2	1	0
J. Delisle, c.f.	4	0	1	3	1	0
Sauvage, r.f.	3	1	1	2	0	0
Major, s.s.	4	1	2	3	4	0
Desrosiers, l.f.	2	0	2	2	0	0
Martin, 3b.	2	0	0	1	0	0
Wingo, c.	4	0	3	3	2	0
Keay, p.	4	1	0	0	4	0
Total	30	3	11	x25	14	0

CANADIEN

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
O'Rourke, 3b.	2	1	0	0	2	0
Army, 1b.	2	1	1	13	0	0
Weimer, s.s.	4	1	2	2	5	0
Curtis, c.f.	3	0	0	1	1	0
F. Delisle, l.f.	4	1	2	2	0	0
Underhill, 2b.	2	0	0	5	5	0
Boole, c.	2	0	0	3	1	0
Connors r.f.	2	0	0	1	0	0
Crowe, p.	1	0	0	0	3	0
Hill, p.	2	0	0	0	2	0
Total	25	4	5	27	19	0

xUn homme de retiré lorsque fut fait le point décisif.

Score par innings:

Québec	000 002 001—3
Canadien	110 000 002—4

Sommaire: Deux buts, cutter Army. Home run Frank Delisle. Sacrifices, Carmel, Cutter, Desrosiers 2, Martin, Army, Boole, Connors. Buts volés, Weimer 2. Doubles jeux, Joe Delisle à Martin, Weimer à Underhill à Army. Buts sur 4 balles, Keay 4, Crowe 2, Hill 2. Struck out, Keay 3. Crowe en quatre innings, 1. Hill en cinq innings, 1. Laissés sur les buts, Québec 7, Canadien 1. Wild pitch, Hill.

PARTIES DE DIMANCHE

		R.	H.	E.
Trois Rivières	202 001 201—	8	12	4
Canadien	001 613 21x—	14	20	2

Batteries: Grenier, Landry et Becker; Parkes et Boole.

		R.	H.	E.
Trois Rivières	100 100 300—	5	11	0
Canadien	000 341 00x—	8	11	3

Batteries: Bober et Becker; Barnes et Boole.

Québec, 25.—Le club Québec et Montréal ont gagné chacun une partie hier, le Québec prenant la première par 8 à 3 et les visiteurs la seconde par 5 à 2.

Scores:

		R.	H.	E.
Montréal	000 201 000—	3	7	3
Québec	301 303 10x—	8	11	4

Batteries: Manlove et Hopper; St-Denis et Wingo.

		R.	H.	E.
Montréal	101 100 200—	5	8	4
Québec	000 000 101—	2	7	2

Batteries: McMillan et Peeler; McDonald, Schwab et Wingo.

POSITION DES CLUBS

Canadien	28	15	.651
Montréal	28	18	.609
Québec	18	26	.409
Trois Rivières	16	31	.340

JOUTES DE BASEBALL

LIGUE AMERICAINE

New-York, 4; Boston, 0.
Philadelphie, 10; Washington, 5.
Saint-Louis, 8; Cleveland, 2.
Détroit, 5; Chicago, 3.

JOUTES DE DIMANCHE

Cleveland, 8; Saint-Louis, 2.
Washington, 3; Philadelphie, 0.
Chicago, 9; Détroit, 8.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn, 11; Philadelphie, 5.
Philadelphie, 5; Brooklyn, 2.
New-York, 9; Boston, 5.
Cincinnati, 5; Pittsburgh, 4.
Saint-Louis, 9; Chicago, 5.

JOUTES DE DIMANCHE

New-York, 6; Boston, 3.
Brooklyn, 9; Philadelphie, 4.
Chicago, 2; Cincinnati, 0.
Pittsburgh, 6; Saint-Louis, 4.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto, 1; Jersey City, 0.
Newark, 7; Buffalo, 6.
Syracuse, 8; Reading, 2.
Rochester, 6; Baltimore, 4.

JOUTES DE DIMANCHE

Baltimore, 13; Rochester, 8.
Jersey City, 4; Toronto, 2.
Toronto, 8; Jersey City, 4
Syracuse, 8; Reading, 0.
Buffalo, 10; Newark, 1.
Buffalo, 13; Newark, 10.

L'ABSENCE DE RUTH COUTE MILLE DOLLARS A SON CLUB

New Haven, 25—Le club New York de la Ligue Américaine, a joué une partie d'exhibition avec le New Haven ici hier. L'on avait annoncé que Babe Ruth serait sur l'équipe, mais il était absent. Aussitôt que la direction du New Haven eut constaté que le fameux frappeur n'était pas à son poste, elle fit rembourser aux spectateurs une somme représentant la balance entre le prix des parties ordinaires à New Haven et le prix chargé pour la partie de la journée. Naturellement, le club New York a été obligé de payer cette différence. Le montant ainsi remboursé à la foule a été de mille dollars. Il est évident que la direction du club New Haven entend protéger le public.

COURSES A LA NAGE

L'ouverture des courses hebdomadaire du Montreal Swimming Club a eu lieu samedi. La première course qui était de 100 vergnes pour juniors fut gagnée par L. McMullen, 2e, Chas Schneider, 3e, A. Gross.

La course suivante fut très contestée. Les deux principaux rivaux furent Gérad Monty qui se classa premier, H. Johnson deuxième et Maurice Guay, troisième.

Dans les plongeons pour juniors, le premier fut H. Golffith, 64 points; 2e, Laurent Guay ,57 ;3e, L. McMullen, 52. Le poteau graissé procura beaucoup d'amusements. Le gagnant fut E. Duclos. Gérard Monty prit la deuxième place. Les officiels étaient Geo. Moore, H. Paw, E. Duclos, et Fred Stacpool.

IL GAGNE PAR 20 A 2

Le Jeune Chapleau a défait le Saint-Arsène par 20 à 2. Le lanceur Beaudry c retiré 15 hommes au bâton.

Le Jeune Chapleau lance un défi à tout club de 8 à 10 ans. Inf. Julien Beaudry, 1793 Chapleau, par lettre seulement.

UBALD ROSE, lanceur du Syndicat de Saint-Henri, qui a réussi à infliger au fameux Joliette sa première défaite de la saison.

LE NATIONAL DEFAIT PAR UN SEUL POINT

Malgré leur courage et leur ambition, les joueurs du National ont dû baisser pavillon devant la formidable équipe Shamrocks samedi après-midi à Maisonneuve, devant un millier de spectateurs. La partie fut l'une des plus brillantes fournies aux amateurs de crosse depuis nombre d'années, et le jeu fut exempt de toute brutalité.

Les dénigreurs de notre jeu national auraient pu se rendre compte qu'il est possible de jouer une magnifique partie de crosse sans s'assommer.

Nous devons dire que l'arbitre, Olivier Secours, a été absolument maître de la partie et qu'aucun des joueurs ne sut lui en imposer.

Germain McAvay, qui figurait sur l'alignement du National, a joué une partie extraordinaire, et il a été le héros de l'après-midi. La défense du National a été considérablement renforcie par la présence de ce brillant athlète.

Rosario Doutre, qui fut l'un des meilleurs joueurs de troisième défense de l'ancien National, a joué sur la première défense samedi et a eu à couvrir le fameux Butler des Shamrocks.

MacAvoy et Doutre se sont partagé les honneurs de l'après-midi, du côté du National.

Le capitaine Egan a été l'étoile des Irlandais. Il a scoré 3 points pour son club. C'est lui qui assura la victoire des Shamrocks en scorant le dernier point après 8.80 minutes de jeu supplémentaire.

Disons qu'il est malheureux que certains joueurs du National se soient abstenus de jouer lors d'une si importante partie. La division d'attaque du National, qui d'habitude est très effective, était affaiblie par l'absence de quelques joueurs, lesquels, par un caprice quelconque et sans raison valable, ont privé l'équipe de leurs services, occasionnant ainsi une défaite à leur club.

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, ce n'est pas précisément ce que l'on peut appeler du patriotisme.

Le score de 4 à 3, avec l'aide d'un seul substitut, donne une idée de l'effort qu'ont dû fournir les joueurs qui représentaient le National samedi après-midi et la direction de notre association sportive canadienne française pourra se rappeler d'eux à l'occason.

Alignement et sommaire :

Shamrocks	Position	National
Barry	buts	Corbeil
Hyland	points	A. Robert
L. Allman	couvre-points	L. Cardina
M. Allman	défense	R. Doutre
J. Penny	défense	G. MacAvoy
D. Allman	défense	A. Pitre
Wattler	Centres	A. Lanteigne
Cambbell	Attaque	L. Boullane
Brady	Attaque	A. Gauthier
Egan	Attaque	Bell
Butler	Extérieure	P. Dussault
Ranco	Intérieure	H. Lafrance
Mott	Substituts	P. Kearns
Anderson	"	
Gardner	"	

1—Egan, Shamrock	4.10 m.
2—W. Ellard, Shamrock	3.40 m.
3—Gauthier, National	10.15 m.
4—Egan, Shamrock	7.30 m.
5—A. Pitre, National	6.30 m.
6—P. Dussault, National	9.30 m.
7—Egan, Shamrock	8.30 m.

LE SAINT-ZOTIQUE BAT LES INDIENS

Quinze à dix huit cents personnes ont assisté hier à l'ouverture de la saison de la Ligue de crosse de la Cité à Saint-Henri. Dans la première joute, le Saint-Zotique a tromphé des Indiens de Caughnawaga par 5 à 4 dans une lutte extremement contestée et excitante au possible. Les deux clubs se sont livrés un combat passionnant et le public a eu occasion d'applaudir de brillants exploits. Le résultat a été incertain jusqu'à la fin.

Dans la deuxième partie, le Pointe Saint-Charles l'a emporté sur le Syndicat Saint-Henri par 4 à 2 dans une partie fort rude. Les joueurs de la Pointe ont fait preuve de brutalité et le président de la ligue, Armand Lanteigne, devra sévir si ce club continue à user des tactiques dont il s'est servi dimanche. Le public veut voir des joutes de crosse non des batailles. Olivier Secours a été l'arbitre des deux joutes.

CLUB SAINTE-BRIGIDE

Le Sainte-Brigide a triomphé du Saint-Louis par 10 à 2 au parc Lafontaine. Le lanceur Antoine Valois n'a accordé que quatre coups sûrs et a retiré 12 hommes au bâton. Le Sainte-Brigide remercie le Saint-Louis de sa courtoisie. Score par manche :

		R.	H.	E.
Sainte-Brigide	40080102—	10	15	2
Saint-Louis	1000000x—	2	4	9

Batteries : Masson et Valois ; Mathieu et Chiquette.

Arbitres : J. J. Charron et P. Dagenais.

Le 24 juin à 2 heures l'Admiral fera face au Sainte-Brigide au parc Lafontaine.

LE EL PIETTO ET LE RED SOX VICTORIEUX

Après une sensationnelle partie, le Red-Sox a triomphé du Guybourg par le score de 9 à 8. Cette partie fut féconde en beaux coups. Le Guybourg prit une avance de 6 points dans les trois premières reprises n'accumulant pas moins de 10 hits sur les balles de Paquette, qui ne semblait pas disposé ; les choses cependant changèrent à partir de la troisième, car durant les six dernières reprises, Paquette lança une partie de toute beauté, n'accordant que deux maigres hits à ses adversaires ; durant ce temps-là ses compagnons, encouragés par son bon travail, firent de la bonne besogne avec le résultat qu'à la septième, le Red-Sox avait changé cette minorité en une avance de deux points ; à la huitième cependant, le Guybourg mit le score égal avec un hit aidé de deux erreurs et d'un but sur balles ; le Red-Sox cependant, compta le point décisif dans la neuvième, grâce au hit de Paquette avec un coureur sur le deuxième but ; le Guybourg vint bien près de remporter la victoire à son tour au bâton dans la neuvième ; Ryan et Caron les deux premiers hommes au bâton, prirent leur but ; Paquette fut cependant à la hauteur de la situation et empêcha ses adversaires de compter en forçant les trois frappeurs suivants à frapper des coups dans l'infield. Pour les vainqueurs, tous ont joué une très bonne partie, donnant à Paquette un bon support dans les moments critiques; pour les vaincus, Pollinger lança une bonne partie, retirant seize hommes au bâton ; il fut touché pour 14 coups sûrs et ne reçut pas tout le support voulu dans les moments critiques. Dans la première partie au programme, l'El-Pietto a battu le Saint-Gabriel par le score de 13 à 7 ; Gariépy lança une partie de toute beauté, retirant 13 hommes au bâton. Les vainqueurs accumulèrent 17 hits sur les balles de Black et de Mahr son successeur. Dans la septième, le Saint-Gabriel opéra un ralliement et compta 6 points, mais Gariépy se raffermit et tint ses adversaires à sa merci le reste de la partie. Le Saint-Gabriel était privé de trois de ses joueurs et le gérant Allen a promis du sang nouveau pour dimanche prochain.

Scores :

Saint-Gabriel :

Kenny, 3b	5	2	3	1	4	0
Duplantis, lf et cf.	5	1	3	0	0	0
Career, c.f. et ss.	3	1	0	1	0	1
Mahr, 2b et Pit.	5	0	0	4	2	1
Byron, Cat.	3	0	1	6	0	0
Jackman, ss. et rf.	2	0	0	0	2	1
Gleason, 2b.	3	0	0	0	0	0
Healy, 1b.	3	1	0	10	1	1
Pitman, rf. et lf.cf.	4	1	1	1	1	2
Black, Pit. et rf.	3	1	1	1	1	0
Total	36	7	9	24	11	6

El Pietto :

Sabourin, cf.	5	2	3	1	0	0
Crevier, 3b.	4	1	1	1	0	0
Petelle, 3b.	2	0	0	0	0	1
Roméo Grégoire, ss.	5	1	1	2	0	0
Cardinal, Cat.	4	3	2	15	2	0
Robitaille, 2b.	5	0	3	1	2	0
Sealy, rf.	5	1	1	2	0	0
René Grégoire, lf.	4	1	1	1	0	1
Thibaudeau, 1b.	5	3	2	4	1	1
Gariépy, Pit.	5	1	4	0	2	0
Total	44	13	17	27	7	3

Score par manche :

Saint-Gabriel	001 000 600—	7	9	6
El Pietto	302 140 03x—	13	17	3

Sommaire—Coups de deux buts : Ro. Grégoire, Robitaille, Thibaudeau, Cardinal, Kenny; buts volés : Kenny, Duplantis, Byron (3), Sabby (3), Crevier, Cardinal, Robitaille, Sealy (2), Thibaudeau; retirés au bâton : Gariépy, 13, Black, 1, Mahr, 4; buts sur balles: Gariépy 6, Black, 3; laissés sur les buts: El-Pietto, 10, Saint-Gabriel, 8; Balk, Gariépy.

Red Sox :

Lespérance, rf.	4	1	1	3	0	0
Yvon, 2b.	5	2	2	2	3	0
Valin, cf.	5	1	2	3	0	0
Trottier, ss.	5	2	2	2	1	1
Paquette, pit.	5	2	3	2	4	0
Daly, 3b.	4	0	1	1	0	1
Richard, lf.	5	0	1	1	0	0
Savard, Cat.	3	0	0	4	0	0
Bousquet, 1b.	4	1	2	9	0	1
Total	40	9	14	27	8	3

Guybourg :

Briggs, 1b.	3	1	2	6	1	0
Couturier, ss.	5	1	0	2	1	0
Couillard, cf.	5	1	2	0	0	1
Maxwell, lf.	5	2	2	1	0	0
Ryan, Cat.	4	0	2	17	1	1
Caron, 3b.	3	1	2	1	0	0
Lyons, 2b.	4	0	0	0	2	1
St-Denis, rf.	5	1	1	0	0	0
Pollinger, Pit.	4	1	1	0	3	0
Total	38	8	12	27	8	3

Score par manche :

Red Sox	001 202 301—	9	14	3
Guybourg	222 000 020—	8	12	3

Sommaire—Coups de deux buts: Ryan, Couillard, Maxwell, Valin; Coup sacrifie: Lyons, Caron, Lespérance; buts volés: Briggs, Ryan, Bousquet, Richard, Daly, Paquette (3); retirés au bâton : Pollinger 16; Paquette 4; buts sur balles: Pollinger, 2, Paquette, 4; laissés sur les buts: Guybourg, 10; Red Sox, 7; double jeu, Trottier à Yvon à Bousquet; Couturier à Briggs à Caron; frappé par le lanceur: Ryan par Paquette.

LONGUEUIL BAT LE WHITE SOX

En présence de l'assistance la plus nombreuse de la saison, le Longueuil a défait hier après-midi pour la deuxième fois cette saison le fameux White Sox de Lachine par le score de 5 à 4.

La joute n'a duré que cinq manches, les visiteurs laissant le terrain sur une décision de l'arbitre local.

Dans cette manche, le Longueuil plaça deux hommes sur les buts; le suivant au bâton frappa un coup dans la ligne du troisième et l'arbitre le déclara bon. Les visiteurs ne voulurent pas accepter cette décision et laissèrent le terrain.

Inutile de faire de commentaires, car la plupart des clubs amateurs connaissent Messieurs du White Sox et savent fort bien que c'est le club le plus mauvais perdant.

Armand Zappa était dans la boite et lança une grande partie. Quatre points furent faits sur lui dans la deuxième manche, c'est tout ce que les visiteurs réussirent à faire. Son frère Arthur, au deuxième, a joué une grosse partie. Il a aussi compté deux des trois points du Longueuil. Bellemare a été le gros frappeur de la journée; sur deux apparitions au bâton, il a fait deux deux buts.

Pour les visiteurs, Desforges a lancé une très bonne partie; Jocks au deuxième s'est aussi distingué.

Score par manches :—

		R.	H.	E.
White Sox	040 00—4	3	4	
Longueuil	300 11—5	4	2	

Batteries : Desforges et Weir, Zappa et Portwine.

Arbitres : Ménard et Bergeron; assistance 1600 personnes

GEO. RIVET ARBITRERA LE COMBAT ROY-PINCHOT

Le champion poids-plume du Canada rencontrera ce soir son plus rude adversaire.

GERARDIN vs STANLEY

Kid Roy, le nouveau champion featherweight du Canada, livrera ce soir le plus important combat de sa carrière à Montréal alors qu'il fera face à Eddie Pinchot, de Charleroi, Pennsylvanie, dans un combat de boxe de dix rondes au théâtre Saint-Denis. Roy qui a conquis son titre en mettant Curley Wilshur hors de combat en deux rondes se trouvera a le défendre pour la première fois alors qu'il se mesurera avec Pinchot qui a remporté ces jours derniers une victoire décisive sur le redoutable Teddy Joyce à Toronto. Les deux hommes pèseront moins que 126 livres ce soir. Ce sera là un spectacle entraînant. Pinchot est un très habile boxeur, mais Kid Roy qui n'a jamais été battu par aucun adversaire à Montréal se promet bien de sortir une fois de plus vainqueur de l'arène.

Dans la semi finale, nous verrons Georges Gerardin avec Joe Stanley dans un autre combat de 10 rondes.

Le programme comprendra plusieurs autres rencontres préliminaires. Georges Rivet sera l'arbitre.

Alex. Moore promoteur de la séance de ce soir nous a informé que Pinchot et ses autres boxeurs sont tous arrivés à Montréal. Il n'y aura donc pas de desappointement.

Paris, 25. — Mascart, boxeur poids plume français a mis l'irlandais Mike McAdam hors de combat en une ronde.

Milwaukee, 25. — Pinkey Mitchell se battra le 9 juillet avec Joe Goldman et son frère, Ritchie Mitchell, se rencontrera le même jour avec Joe Tiplitz.

Cincinnati, 25. — Une blessure à la jambe empêchera Kid Norfolk de se battre mercredi avec Tut Jackson. Il sera remplacé par Jamaica Kid.

New Haven, 25. — Babe Herman et Louis Kid Kaplan se rencontreront le 3 juillet dans un combat de 12 rondes.

Belfast, 25. — David Magill a remporté le championnat poids lourd, d'Irlande en obtenant la décision sur Bartley Madden à la suite d'un foul de ce dernier.

Great Falls, Montana, 25. — Jack Dempsey se repose aujourd'hui avant de reprendre la dernière phase de son entraînement afin de défendre son titre de champion du monde contre Tommy Gibbons, à Shelby, le 4 juillet.

Hier, le champion a fini la phase de son rude entraînement. Il a livré dix rondes de combat furieux avec cinq de ses entraîneurs. Il est satisfait de la force de son poing, et ceux qui lui font face aussi. Demain, il s'emploiera à accroître son agilité. Il boxera contre des poids-légers, Billy Wells, entre autres.

Dempsey n'est pas aussi irritable que lors de sa préparation à ses combats antérieurs.

Shelby, Montana, 25. — Tom Gibbons de Saint-Paul, prochain adversaire de Jack Dempsey, s'est dit lui-même en excellente condition aujourd'hui. Il a fait du magnifique travail hier, en présence de six cents spectateurs.

Une grande animation règne depuis quelques jours à Shelby.

CANADIEN DE SAINT-HENRI

Ce soir, assemblée du bureau de direction du club de raquette le Canadien de Saint-Henri, afin de prendre les arrangements pour l'excursion que le club fera à Sorel le 19 juillet. Tous les membres du comité sont invités.

LEO KID ROY, champion poids plume du Canada, qui se rencontrera, ce soir, avec Eddie Pinchot, dans un combat de 10 rondes au Saint-Denis.

LE BARSALOU VAINQUEUR

Le Barsalou est allé dimanche à Oka et a battu l'équipe de baseball de l'endroit par 7 à 3 dans une partie fort intéressante. Une foule nombreuse a accompagné l'Imperial Barsalou dans son excursion.

Lundi soir Juin 25,huit heures solaire
COMBATS DE BOXE
THEATRE ST-DENIS
Système d'air froid durant les grandes chaleurs
Combat Principal
LEO KID ROY
Champion Featherweight du Canada
Vs
EDDIE PINCHOT
Charleroi, P.A.
10 Rondes
Semi-Finale
GEORGE GERARDIN
Vs
JOE STANLEY
Lewiston Maine
10 rondes
Autres Préliminaires
Admission $3.30, $2.20, $1.10
Billets en vente au St-Denis, Tél. Est 1000
Hôtel Windsor, magasin de cigares Michael. 21.25

PIPES PETERSON

Acheter une PIPE PETERSON c'est, en plus de sa valeur intrinsèque, s'assurer la possession d'un article parfait sous tous rapports.

LES PETERSONS VERITABLES, GARANTIES, SE VENDENT CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS.

$1.50 à $7.00

Fabriquées par

KAPP & PETERSON LIMITED, DUBLIN, IRLANDE.

Agents exclusifs au Canada

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE, MONTREAL, QUE.

CHAPEAUX de PAILLES Anglais

SENNET très FIN

$2.50

LES PLUS GRANDS CHAPELIERS A MONTREAL

LA MAISON DU STYLE PAR EXCELLENCE

R. & A. MASSE

255 STE-CATHERINE EST

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 2

cas, je téléphonerai". Il avait une clef pour entrer. Raoul a ajouté: Ne vous inquiétez pas, j'ai ma clef, soyez tranquilles, et il partit en disant: "So long" (au revoir).

Le témoin dit ensuite qu'elle est allée dans le boudoir et qu'elle a regardé aller son frère par le "bow-window". Elle a eu parfaitement connaissance de son départ.

—Raoul allait vers la rue Sainte-Catherine?—Oui.

—Et c'est là que vous avez fait cette remarque à Rosa: "Raoul marche comme un gendarme"?—Oui.

—Vous êtes instruite dans la religion catholique?—Oui.

—Vous faites bien votre religion?—Oui.

—Vous croyez bien en Dieu?—Oui.

—Vous connaissez la valeur d'un serment?—Oui.

—Sous votre serment, êtes-vous positive au sujet du départ de votre frère Raoul et de la remarque que vous avez faite à votre soeur?

—Oui, je suis absolument certaine.

—Etes-vous positive de n'être pas sortie dans l'après-midi?

—Oui, je n'ai pas sorti; seulement le soir.

—Vous n'avez pas de gêne à avoir, dites-moi: Est-ce que vous n'étiez pas malade ce jour-là?

—J'étais malade et j'ai dit à ma soeur: Je ne sors que ce soir.

—Je n'ai pas besoin de vous demander, quelle maladie?

—Je n'ai pas besoin de vous le dire.

—Vous êtes partie le soir avec votre soeur Rosa?

—Oui, et avec M. Davis.

—Etes-vous aussi certaine de cela?—Oui.

—Où êtes-vous allée?

—Au théâtre Canadien, à l'angle de Saint-André et de Sainte-Catherine.

—Et, après le théâtre, vous êtes revenue?

—Oui, à la maison.

—Vous êtes positive que l'heure a été mentionnée lorsque vous êtes revenus?

L'ACCUSE MONTE DE LA CAVE

—Oui, 11 h. 20.

—Qui est-ce qui a mentionné ce mot-là?

—J'ai demandé à Rosa de me dire l'heure et elle me l'a dite.

—Etes-vous absolument positive de ce fait-là?

—Oui, monsieur.

—Si je comprends, vous avez donné un verre d'eau?

—A M. Davis, vers 11 h. 25.

—Est-ce qu'il est parti?

—Il est parti tout de suite.

—Vous avez dit que vous vous êtes fait une ponce?

—Oui, monsieur.

—Etes-vous positive que l'horloge a sonné douze coups?

—Oui.

—Avez-vous vu l'accusé pendant, avant ou après que vous avez fait votre ponce?

—Je l'avais prise dans ce temps-là.

Le contre-interrogatoire roule ensuite sur la question de la vis. Le témoin dit qu'elle se préparait à fermer une porte du poêle quand une petite vis tomba. Et c'est là, vers minuit, qu'elle alla chercher son frère, l'accusé, qui est venu presque aussitôt. "Il est monté presque tout de suite," dit-elle.

—Etes-vous certaine que vous avez entendu la pendule sonner un certain nombre de coups?

—Oui.

—Et, quand il a posé la petite vis, comment était-il habillé?

—Il avait son cache-poussière et sa casquette.

—Etait-il sale?

—Il était tout blanc de cendre.

—L'avez-vous entendu travailler?

—Certainement, et je suis allé le voir. Je lui ai dit: Qu'est-ce que tu fais; tu ne montes pas? Il me dit: "Vois-tu, la fournaise est éteinte et je la rallume; aussitôt que j'aurai terminé, je monterai", et il est monté presque aussitôt après.

—Et vous êtes montée au salon ensuite?

—Oui.

—Les deux pièces, le salon et le boudoir, sont à peu près ensemble?

—Oui.

—Le boudoir est ce qu'on appelle un "living-room"?

—Oui.

—Est-ce que vous ne travailliez pas à quelque chose?

—Non, c'est ensuite, dans ma chambre; j'avais des cors aux pieds.

—Et vous êtes positive, certaine de ce fait-là?

—Je suis certaine.

—Et l'accusé était-il dans sa chambre dans le temps.

—Il y était dans le temps.

—Maintenant, pourquoi êtes-vous restée dans le boudoir? Etiez-vous inquiète?

—Oui, parce que Raoul n'était pas rentré souper.

—Il avait passé une nuit en dehors avant.

—Oui, la veille de Noël.

—Lui avez-vous parlé de ça?

Le lendemain, je lui ai dit: "Fais attention à toi; il y a tant de choses qui arrivent; reviens à bonne heure."

—Vous aviez laissé vos lumières allumées en bas quand vous êtes montée de la cuisine?

—Oui.

—C'était en attendant.

—Oui.

ENCORE LA QUESTION D'HEURE

—Raoul et vous, vous étiez de bons amis?

—Nous étions tous bons amis.

—Vous avez une montre, voulez-vous me la montrer?

—La vitre était cassée et je la fais réparer actuellement.

Alors Me Taschereau sort sa montre et la présente au témoin. En réponse à ses questions, Mlle Delorme indique en faisant marcher les aiguilles où se trouvent une heure, 6 heures, 9 heures et midi.

—Où se trouve l'aiguille quand il est une heure?

—La grande aiguille est à douze et la petite à un,

—C'est vous qui préparez les repas?

—Oui.

—Les préparez-vous à heures fixes?

—Vers 11 h. 30, je préparais le dîner; je me préparais pour midi.

—Est-ce qu'on vous le disait?

—J'entendais le cadran sonner 11 h. 30; un coup.

—Et vous étiez toujours à l'heure?

—Oui.

—Le matin, qui est-ce qui vous indiquait l'heure dans la maison?

—Le matin, je me levais et je regardais mon cadran.

A ce moment, Me Calder revient à la charge. Il prend une montre brusquement et la présentant au témoin: Quelle heure est-il?

Le témoin: Il est une heure vingt-cinq.

Il était une heure moins vingt-cinq.

DELORME IMPATIENT

A ce moment Delorme montre une vive impatience devant cette nouvelle épreuve. Il fait un signal à son procureur, Me Taschereau, et lui fait cette remarque de l'endroit où il est: "Expliquez donc son défaut de vue".

Pendant ce temps, Me Calder s'est procuré un grand cadran, avec chiffres arabes, qu'il fait voir au témoin.

—Quelle heure est-il?

—Il est cinq heures moins vingt. La réponse était exacte.

"On admet, fait Me Taschereau, qu'elle ne sait pas très bien l'heure, mais elle tombe juste quelquefois".

"C'est bien, dit Me Calder au témoin, vous avez passé votre examen avec honneur", et le témoin laisse la barre.

FLORENCE DELORME

Florence Delorme, autre demi-soeur de l'accusé, témoigne ensuite, toujours à la demande de la Couronne. Me Calder l'interroge:

—Voulez-vous me dire si vous vous rappelez le jour où on a rapporté que votre frère était mort.

—Le lendemain, un samedi.

—Etait-ce le lendemain d'une fête?

—Oui.

—Laquelle?

—Les Rois.

—Vous avez pris le repas du midi avec Raoul, l'accusé et Lily?

—Oui.

—A quelle heure?

—Vers 3 heures 30.

—Raoul était-il dans la maison?

—Raoul était parti.

—L'accusé était-il dans la maison?

—L'accusé était parti chanter son salut.

—Il était parti aussi?

—Oui.

—A quelle heure le salut se chantait-il généralement?

—A trois heures.

—A quelle église était-il allé chanter son salut?

—A l'Assistance Publique.

—A quelle heure êtes-vous revenue à la maison?

—Vers 5 heures 30.

—L'accusé était-il là?

—Il n'y avait que ma soeur, Lily.

—Rosa était-elle là?

—Non.

—A quelle heure Rosa est-elle arrivée?

—Vers 6 heures 10.

—A quelle heure l'accusé est-il revenu?

—Entre 6 heures 6 heures 15.

—Raoul était-il là?

—Non.

SORTIE AVEC M. TASSE

—Avez-vous reçu de la visite pendant la soirée?

—M. Tassé est venu.

—Quel est son prénom?

—Ovide.

—Jusqu'à quelle heure êtes-vous restée avec M. Tassé dans la maison?

—Jusqu'à 9 heures.

—Où êtes-vous allée ensuite?

—Je suis partie pour aller au théâtre Passe-Temps.

—Avec M. Tassé?

—Oui.

—Quand M. Tassé est arrivé, l'accusé était-il dans la maison?

—Oui, dans la cuisine.

—Est-ce que l'accusé est sorti après l'arrivée de M. Tassé?

—Je crois que M. Tassé était là quand il est parti. Il est parti vers 8.10 heures.

—Est-il revenu avant que vous ne partiez pour le théâtre Passe-Temps?

—Il est parti et est revenu chercher sa canne, et là j'ai fait remarquer à M. Tassé: "Nous allons nous trouver seuls; nous allons aller au Passe-Temps". Adélard me dit: "N'arrive pas trop tard; je n'aime pas que tu arrives tard".

—A quelle heure êtes-vous revenue?

—Vers onze heures.

—Avec M. Tassé?

—Oui.

—Tassé est-il entré?

—Non, il m'a laissée à la porte.

—Dans quelle pièce êtes-vous allée en entrant?

—Je me suis en allée à ma chambre.

—Vous êtes-vous couchée?

—Oui, jusqu'au lendemain.

—Le lendemain, vous êtes-vous aperçue que Raoul avait découché?

—Oui.

—L'avez-vous remarqué vous-même ou si c'est un autre qui vous l'a dit?

—Moi-même.

—Etiez-vous inquiète?

—Oui.

—Est-ce que le reste de la famille semblait anxieux de ce découchage de Raoul?

—Oui.

—Alors, étant inquiet, qu'est-ce qu'on a fait pour le rechercher? Avez-vous appelé la police?

—On a pris des informations.

—Qui ça, on?

—Adélard a téléphoné à Madame Delorme, le midi.

—Où était Mme Delorme?

—Elle demeurait à 427 Saint-Christophe.

—A-t-on téléphoné ailleurs que chez Mme Delorme pour avoir des informations?

—Je n'en ai pas eu connaissance.

—Raoul vous avait-il demandé de réparer sa casquette?

—Oui.

—Il est sorti le jour des Rois?—Il est allé cherché quelque chose.

—Il est revenu? — Oui, tout de suite et a dîné avec nous.

Il n'y a pas de contre-interrogatoire, Me Taschereau se réservant de la faire entendre plus tard s'il en est besoin, et le témoin se retire.

RICHARD-FRED DAVIS

La Couronne entend alors Richard-F. Davis, commis, un ami des soeurs Delorme, qui demeure maintenant à 23 rue Saint-Martin. Par Me Calder:

—Où demeuriez-vous en décembre 1921 et en 1922?

—En 1921 et jusqu'au 1er mai 1922, je demeurais au No 401 rue Saint-Antoine.

—Connaissez-vous la famille Delorme? — Oui.

—Depuis combien de temps connaissiez-vous ces gens au temps du meurtre?

—Depuis trois ou quatre mois.

—Connaissez-vous plus particulièrement Lily? — Non, Rosa.

—Vous rappelez-vous le jour où on a rapporté la mort de Raoul Delorme? — Oui.

—Quel jour était-ce? — Le 6, le vendredi.

—Etait-ce avant ou après un jour de fête?

—C'était avant.

—Avant?

—C'était dans tous les cas entre le 6 et le 7. La première fois que j'en ai été informé, c'était un samedi.

—Vous êtes catholique? — Oui.

—C'est le lendemain matin que vous avez entendu parler de la mort de Raoul?

—Non, le soir du samedi.

—Etes-vous allé dans la maison, chez Delorme, le jour des Rois?

—Je suis allé dans la soirée.

—Vers quel temps?

—A peu près vers 8.15.

—Pourquoi êtes-vous allé là?

—Chercher Mlle Delorme pour aller au théâtre.

—Est-ce que vous aviez convenu cela à l'avance? — Oui.

—Est-ce que les billets avaient été achetés à l'avance? — Oui.

—Qui les avait achetés? — C'est Rosa.

—A quelle heure? — Elle m'a dit qu'elle devait les acheter dans l'après-midi.

ON AVAIT CONVENU DU SOIR

—Quand avait-il été convenu d'aller au théâtre le 6?

—C'est le 5 qui se trouvait un jeudi soir; nous étions chez elle.

—Qui était présent quand ça avait été convenu?

—Lily et Rosa. Rosa m'avait demandé si j'avais objection à ce qu'elle amenât Lily, et je lui ai dit que je n'avais aucune objection.

—Est-ce que Raoul était là?

—Non.

—Est-ce que l'accusé était là?

—Je ne l'ai pas vu.

—A quelle heure êtes-vous partis de la maison pour aller au théâtre?

—Il était vers 8 hrs 15.

—Vous êtes partis de 190 St-Hubert?

—Oui.

—Vous avez passé toute la veillée au théâtre?

—Oui.

—A quelle heure êtes-vous sortis du théâtre?

—On n'a pas regardé; il devait être autour de 10 hrs 30.

—Vous rappelez-vous quel était le nom de la pièce qu'on jouait?

Je ne me rappelle pas, mais je pense que c'était un drame religieux.

—Ça n'était pas des vues animées?

—Non c'était à un théâtre, le Canadien.

—Etes-vous retournés directement à la maison après le théâtre?

—On est arrêté à un restaurant.

—A quelle heure êtes-vous revenus à la maison, chez Delorme?

—Il devait être vers 11 hrs 15 ou 11 hrs 20. Nous étions les trois ensemble.

—Etes-vous entré dans la maison?

—Oui.

—Etes-vous resté longtemps?

—A peu près dix minutes.

—Avez-vous vu l'accusé là?

—Non.

—A quelle heure êtes-vous reparti de là?

—Il pouvait être minuit moins vingt.

—Quand vous êtes parti, où était Rosa?

—Elle était dans le salon qui est justement à droite en entrant. Je me le rappelle très bien; le salon est à droite en entrant et le bureau de Delorme se trouve à gauche.

—Où était Lily?

—Elles étaient toutes les deux à me souhaiter le bon soir.

—C'est le lendemain soir que vous avez entendu parler de la mort de Raoul?

—Oui.

IL NE SENTIT PAS DE FROID

—Quand vous êtes allé, vers huit heures, voir Rosa et Lily, faisait-il froid dans la maison?

—On était bien.

—Après votre arrivée du théâtre, êtes-vous resté un certain temps?

—Cinq à dix minutes.

—Il y avait aussi Lily et Rosa?

—Oui.

—Et Florence?

—Oui.

—Avez-vous vu sortir Rosa, Lily et Davis de la maison?

—Oui.

—Vers quelle heure?

—Vers 8 h. 15.

—Aviez-vous l'habitude d'aller au Passe-Temps ou si vous alliez toujours au théâtre?

—Le plus souvent, nous allions au théâtre.

—Pendant le temps que vous avez été là, avez-vous enlevé votre paletot?

—Avez-vous remarqué si la température était bonne, basse ou haute?

—Non.

—Vous n'avez pas eu une sensation de froid?

—Non.

—Si je comprends bien, vous n'avez pas parlé à l'accusé en aucun temps ce soir-là?

—Non.

LE PALETOT DE DAVIS

Contre-interrogé par Me Cahan:

—Aviez-vous un pardessus?

—Oui.

—Quand vous êtes venu dans la maison pour chercher Rosa, aviez-vous votre pardessus?

—Non.

—Avez-vous attendu quelques minutes?

—Oui.

—Dans la maison, êtes-vous entré dans quelque pièce en particulier?

—Dans le salon; c'est le boudoir comme ils l'appellent.

—Etiez-vous venu à pied?

—J'ai pris un tramway et en descendant du tramway je me suis rendu à pied chez M. Delorme.

—Vous vous êtes assis dans le salon, avec votre paletot sur le dos, en attendant que Mlles Delorme soient prêtes?

—Oui.

Le témoin déclare ensuite qu'ils sont allés à pied pour l'aller au théâtre et pour le retour.

—Quand vous êtes revenu, vous aviez votre pardessus, l'avez-vous enlevé?

—Non.

—Le temps que vous avez été là, vous avez gardé votre pardessus?

—Oui.

Par Me Calder:

—A-t-on passé des remarques à propos de la température dans la maison?

—Non.

OVIDE TASSE

Le témoin suivant est M. Ovide Tassé, charpentier, ami de Florence Delorme.

Interrogé par Me Calder:

—Dans les mois de décembre 1921 et janvier 1922, où demeuriez-vous?

—2625a rue Drolet.

—Vous connaissiez la famille Delorme?

—Oui.

—Depuis longtemps?

—Depuis à peu près deux ans auparavant.

—Vous visitiez une des Mlles Delorme?

—Oui.

—Laquelle?

—Mlle Florence.

Le témoin dit qu'il est allé voir Mlle Florence le jour des Rois.

—A quelle heures êtes-vous parti?

—Vers 9 heures.

—L'accusé était-il là quand vous êtes parti?

—Avant de partir, j'avais décidé d'aller au Passe-Temps. J'ai dit à Mlle Florence de monter s'habiller et dans le temps qu'elle s'est habillée, Delorme est passé dans le passage.

—Est-ce qu'il venait du dehors?

—Je ne crois pas.

—Comment était-il habillé?

—En soutane.

—Lui avez-vous parlé?

—Non.

—Lui a-t-on parlé en votre présence de façon à pouvoir entendre?

—Non.

—Quand vous êtes arrivé, y avait-il M. Davis dans la maison?

—Oui.

—Vous êtes revenus du théâtre Passe-Temps à quelle heure?

—Vers 11 hrs ou 11 h. 15.

—Etes-vous entré dans la maison?

—Non.

—Vous êtes allé chez vous?

—Oui.

—Un peu avant d'aller à la maison, avez-vous eu occasion de téléphoner?

—Oui.

—Combien de fois avez-vous téléphoné?

—Deux fois.

—A qui téléphoniez-vous?

—A Mlle Florence.

—Est-ce elle qui vous a répondu?

—Non.

—Qui est-ce?

—Un homme.

LE FAMEUX TELEPHONE

—Connaissez-vous suffisamment la voix de l'accusé pour savoir si c'était la sienne?

—Ça m'a paru être la sienne.

—C'était la même voix aux deux occasions?

—Oui.

—Avez-vous parlé à Florence au téléphone?

—La deuxième fois.

—A quelle heure était la première occasion?

—A peu près vers 7 hrs ou 7 h.5.

—Appeliez-vous de chez vous ou d'un téléphone public?

—De chez moi.

—Voulez-vous raconter ce qui s'est dit?

—La première fois que j'ai appelé, j'ai demandé si Florence était là. On m'a dit: "Elle est partie", ou plutôt j'ai compris cela.

—Avez-vous donné votre nom?

—Pas la première fois.

—La deuxième fois, qui est venu au téléphone?

—C'est la même voix.

—Et quelle a été la conversation?

—J'ai demandé Mlle Florence. On m'a demandé: "Qui parle?" J'ai répondu: "C'est M. Tassé." On m'a demandé: "Ce n'est pas vous qui avez appelé tout à l'heure?" J'ai dit: "C'est moi." Et on a repris: "Pardon, je pensais que c'était quelqu'un qui appelait mon frère Raoul."

—Aviez-vous mentionné le nom de Raoul, la première fois?

—Non.

—Aviez-vous bien demandé Florence par son nom?

—Oui, j'ai bien demandé Florence Delorme.

—Et alors Florence est venue au téléphone?

—Oui, la deuxième fois.

—Avez-vous entendu quelque chose dans le téléphone pendant que la ligne était ouverte?

—Je ne saurais dire.

Par Me Taschereau:

—Vous dites que vous avez appelé vers 7 h. 5 la première fois, mais la deuxième?

—Vers 7 h. 20.

—Et alors Mlle Florence est venue au téléphone?

—Oui.

—Vous êtes arrivé à la résidence de la rue S.-Hubert à quelle heure?

—Vers huit heures.

—Est-ce que ça prend 40 minutes pour vous rendre là?

—Non, à peu près 30 minutes.

—A pied?

—Non, en tramway.

—La distance est assez longue pour prendre autant de temps que ça?

—Bien, il me semble que...

—Vous rappelez-vous que Florence vous ait dit: "Comme mon frère veut que j'arrive de bonne heure, on va s'en aller tout de suite?"

—Je ne me rappelle pas.

—Vous ne vous rappelez pas qu'avant que vous ne partiez pour le théâtre, l'accusé a dit à sa soeur de revenir de bonne heure?

—Je ne me rappelle pas.

LES ARMES DE DELORME

Me Calder appelle ensuite le grand connétable Cinq-Mars pour produire certaines pièces qui lui avaient été remises.

Le grand connétable produit deux revolvers, dont l'un de calibre 32. On identifie les revolvers dont on prend les numéros, etc.

—Qui vous a confié cela?

—Les détectives Lajoie et Pigeon.

Le grand connétable produit ensuite une boîte de cinquante cartouches, pour un revolver calibre 32, boîte qui lui avait aussi été remise par les détectives.

L'ARMURIER HAYNES

M. Oscar Haynes, armurier, a été le témoin suivant et aussi le dernier de la séance de samedi. C'est lui qui avait vendu un nouveau revolver à Delorme. Il est interrogé par Me Calder:

—Au mois de décembre 1921, quelle était votre occupation?

—Armurier.

—Y avait-il longtemps que vous étiez armurier?

—Dix-sept ans.

—Où était votre établissement?

—A 237, avenue Hôtel-de-Ville.

—Connaissiez-vous l'accusé?

—Je le connaissais comme client.

—Avez-vous un livre pour inscrire les noms?

—Oui, pour ceux qui n'ont pas de licences, je fais un rapport en conséquence.

—Savez-vous si Delorme était au mois de décembre 1921, porteur d'un permis pour port d'arme?

—C'était reconnu que Delorme était autorisé; du moins au meilleur de ma connaissance.

—Avez-vous vu son permis pour port d'arme?

—Non, je ne l'ai pas vu, mais je savais qu'il était autorisé.

Le témoin explique ensuite qu'il eût vu le permis ou non, il n'avait aucune objection à réparer l'arme de l'accusé. C'était ce que celui-ci lui avait demandé. Il a vendu le revolver Bayard à l'accusé le 27 décembre 1921. Il identifie ensuite l'arme qu'on lui montre comme étant le revolver Bayard.

PAS 2 NUMEROS SIMILAIRES

Comme armurier, pouvez-vous dire si deux revolvers de ce genre peuvent porter un même numéro?

—C'est impossible, il n'y en a jamais deux du même numéro.

Me Cahan:—C'est une opinion.

Me Calder:—C'est bien, on va le prendre comme une opinion.

Le juge en chef:—C'est un fait ça?

Le témoin:—C'est un fait; c'est toujours comme ça.

Le témoin explique en outre que c'est une arme de marque belge, qui est connue à Montréal. L'arme que l'accusé lui avait remise pour réparation était un revolver Iver-Johnson. On lui présente alors une arme qu'il identifie comme étant un revolver de cette marque, calibre 32.

—L'arme que l'accusé vous a remise était-elle réparable?

—Oui.

—Est-on venu la chercher chez vous?

—Oui, c'est Delorme.

—La lui avez-vous livrée?

—Non, on s'est mis à causer et je lui ai dit: Ce qui serait mieux pour vous serait de vous procurer un automatique. Alors, il s'est mis à examiner et je lui ai expliqué les avantages d'une arme moderne et rapide et alors, il a fini par consentir. Ça n'est pas une mauvaise idée, a-t-il dit.

—Voulez-vous me dire laquelle des deux armes est la plus silencieuse?

—Le Bayard.

—Avez-vous parlé de cette qualité?

—Non.

—Avant que la vente du Bayard ne fut conclue, en avez-vous fait l'expérience?

—Je n'ai pas fait l'expérience.

La vente devait être faite au comptant, et Haynes avait offert en même temps à l'accusé de lui acheter son autre arme pour $4. Le revolver Bayard n'était pas dans une boîte.

Me Calder lui montre alors une boîte, mais le témoin dit qu'il n'a pas vendu cette boîte. Me Calder l'ouvre et lui fait voir les cartouches y contenues.

—Avez-vous vendu des cartouches semblables à celles-là?

—J'en ai vendu des semblables.

—Cette cartouche que je prends dans la boîte, auquel des revolvers s'adapte-t-elle?

—Au Bayard.

DELORME ACHETE DES CARTOUCHES

—Lui avez-vous vendu des cartouches semblables à celles-ci dans un paquet?

—Oui, ce sont des boîtes de 25.

Le témoin dit qu'il a vendu deux boîtes à l'accusé. Il croit qu'en outre il lui a vendu de l'huile, une brosse et du graissage, comme "cela se fait d'habitude", dit-il.

Le juge. — Quelle sorte de brosse?

—Une brosse de crin.

Me Calder: Avant de donner l'arme, avez-vous donné des instructions?

—Oui, j'ai donné toutes les instructions nécessaires.

—At-il été question après la vente d'essayer l'arme?

—Oui.

—A votre suggestion?

—Oui, j'ai une cible.

—Avez-vous tiré sur la cible?

—Oui.

—L'abbé a-t-il tiré sur cette cible?

—Oui.

—Combien de fois avez-vous tiré?

—Moi, à peu près quatre coups.

—Avez-vous tiré la pour démontrer la rapidité avec laquelle on pouvait tirer?

—C'était justement pour cela que je le faisais.

—Combien le magasin contient-il de cartouche?

—Six.

—Vous avez tiré quatre coups et vous vous êtes arrêté au milieu?

—Je n'avais mis que cette charge.

—Le juge—Combien de fois l'accusé a-t-il tiré?

—Trois coups d'après ce que je puis voir.

—Où avez-vous pris les cartouches?

—C'étaient les siennes d'après ce que je puis me rappeler.

—Avez-vous nettoyé le revolver après le tir?

—Oui.

—Vous en rappelez-vous?

—Oui, c'est nécessaire ça.

—Est-ce après ce nettoyage que l'accusé a apporté l'arme avec lui?

—Oui.

—Quand vous l'avez vidée, l'avez-vous vidés jusqu'à l'armurière?

—Oui.

—L'arme était en condition de graissage absolu?

—Oui.

En réponse à Me Taschereau, M. Haynes dit ensuite qu'il ne peut se rappeler si ce sont les mêmes cartouches qu'il a vendues à l'accusé. Seulement, celles-ci leur ressemblent. Il déclare aussi qu'il donne quelquefois des cartouches blanches à des clients, dans le cas de doute par exemple, mais dans le cas actuel il n'en a pas donné.

Ce témoignage marqua la fin de la séance, à 2 heures 30. Le procès est repris, ce matin, à 10 heures (heure solaire).

UN MONSIEUR

indique gratuitement à toute personne souffrant de rhumatisme, douleurs de reins, un remède nouveau et merveilleux qui fait disparaître le mal en peu de temps. Ecrire à boîte 66, Station N., Montréal. 169-1-n A

Mlle C. Therrien engraisse de 15 livres

Elle déclare que Tanlac a entièrement vaincu son indigestion, ses palpitations, ses vertiges et sa faiblesse.

"Ma mère m'a certainement causé du bien-être en me faisant essayer Tanlac, car le traitement m'a donné une santé parfaite", disait récemment Mlle Cécile Therrien, une jeune demoiselle populaire, demeurant à 230 rue Jollette, Montréal.

"Il y a trois ans environ, j'ai souffert pendant un an d'indigestion, de palpitation de coeur et de débilité générale. Je maigris affreusement et ne pesais plus le poids, et tout le temps, je me sentais étourdie et faible.

"Alors, ma mère me fit prendre Tanlac et le traitement m'a donné une bonne digestion, et a fait cesser mes palpitations, ainsi que mes sensations de faiblesse et de vertige. J'ai engraissé d'environ quinze livres, et ma santé m'est revenue si parfaitement bien que jamais depuis je n'ai eu aucune maladie, mais je me sens mieux portante que jamais auparavant. Je crois que Tanlac est tout simplement merveilleux."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens.

N'acceptez pas de succédané.

Il s'est vendu plus de 37 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac sont le remède propre de la nature, pour la constipation. En vente partout.

International Proprietaries Inc., Atlanta, Ga., U. S. A.

"TOTO"

Savon pour la soie et la laine.

Lave la dentelle superbement

En vente chez votre épicier

Impossible d'avoir plus de valeur dans un pneu — inutile d'en avoir moins

PNEUS DUNLOP

Sans égal comme Antidérapant

Suprême pour le Parcours

A-186

PIPES **OLD PAL**

en Racine de Bruyère Française

Le choix des fumeurs économes.

Pipe No 707

Une OLD PAL dissipe toute illusion qu'une bonne pipe doit nécessairement être coûteuse.

A cinquante sous une Old Pal offre une valeur inusitée. Elle garantit le genre de "touche" que vous désirez pour avoir du confort et de l'agrément. Faite de véritable racine de bruyère naturelle, bien façonnée et bien finie.

Si votre marchand n'en a pas écrivez-nous directement.

Les demandes des commerçants doivent être adressées à Boîte Postale 220, Station H, Montréal.

50c

PAS MONTEE MONTEE, 75c

3

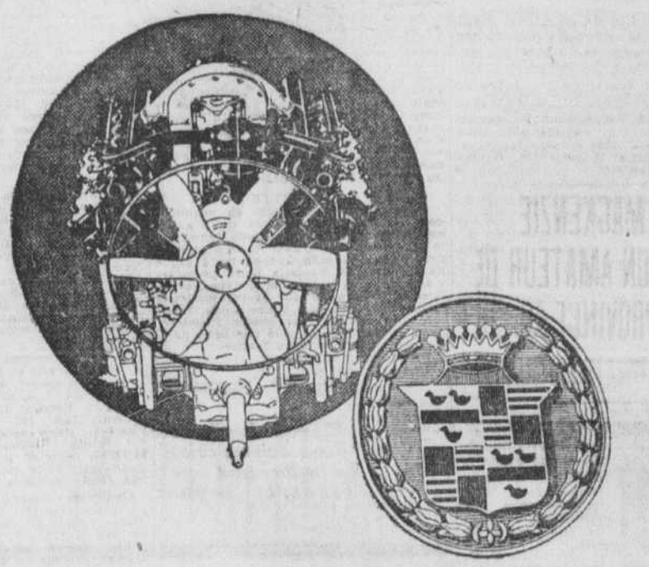

Bien Faire les Choses

Une règle fondamentale à suivre pour faire un beau travail, c'est de concentrer ses efforts sur une tâche particulière.

Tout effort sans relation est une perte de temps et d'énergie. Toute décision incertaine est une voie d'évitement qui éloigne du but principal.

L'excellence n'est jamais le fruit de la vacillation. Sa condition première c'est la constance absolue de l'effort.

En 1914, les fabricants du Cadillac introduisirent en Amérique le premier moteur à huit cylindres — le moteur Cadillac type V.

Ils avaient la ferme conviction qu'au point de vue de la force, de la douceur et de la sécurité, le principe du huit cylindres type V détenait les plus grandes possibilités, et ils résolurent de concentrer leur travail sur le développement de ce principe.

Depuis ce temps-là les ingénieurs et ouvriers se sont appliqués de tout coeur à améliorer et à perfectionner le Cadillac huit cylindres quatre-vingt-dix degrés Type V.

Toute leur habileté et toutes leurs ressources, tous leurs talents inventifs et manufacturiers, ont été et sont encore consacrés à cette unique tâche.

Que s'est-il passé alors dans l'histoire de la locomotion ?

Les fabricants du Cadillac ont produit plus de 150,000 moteurs à huit cylindres quatre-vingt-dix degrés Type V, et aucun de ces moteurs n'a jamais été remplacé par la fabrique pour aucune considération.

En outre, reconnaissant la suprématie du principe huit cylindres type V, et la position du Cadillac comme son exposant principal, le public a acheté plus de modèles 61 que de tous les autres autos combinés se vendant le même prix ou plus cher.

CADILLAC MOTOR CAR COMPANY, DETROIT, MICHIGAN.
Division de la General Motors Corporation.

CADILLAC CARS LIMITED

7 avenue du Parc, Montréal.

CADILLAC

LE PROTOTYPE UNIVERSEL

Moteur à huit cylinres, quatre-vingt-dix degrés, type V.

IL YAURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 26 juin 1893

La Saint-Jean-Baptiste de 1893 restera dans l'histoire comme celle de 1874 et de 1883. La célébration au parc Sohmer, la procession, la messe, le banquet, tout a marché avec entrain. A quatre heures les dignitaires de l'Association Saint-Jean-Baptiste et les délégués étrangers montèrent sur l'estrade du parc Sohmer et prononcèrent des discours de circonstance. Le principal orateur du jour fut M. L.-O. David, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Le banquet a eu lieu au Monument National dans la grande salle pompeusement décorée pour la circonstance.

* * *

Il est difficile de se rendre compte de l'émotion causée en Angleterre par la perte du "Victoria" et de la plus grande partie de son équipage. Les bureaux de l'Amirauté ont été assiégés par une foule impatiente d'apprendre si quelque parent ou ami figurait sur la longue liste des morts.

* * *

Au delà de sept mille personnes ont assisté hier aux intéressantes représentations du Parc Royal, qui devient le rendez-vous favori du public à la recherche de saines distractions. Les habitués de ce lieu d'amusements aimeraient beaucoup que la compagnie des chars urbains prolonge sa ligne jusqu'à la porte du parc.

* * *

Le comité chargé de choisir du monument Macdonald siège régulièrement. Il fera connaître son choix dans le mois de juillet. On attend des modèles de Londres.

* * *

Le juge Desnoyers a repris son siège à la Cour de police après une absence forcée causée par une chute qu'il a faite dans le corridor en quittant son bureau un soir de la semaine dernière.

* * *

Une lanterne chinoise a mis le feu, hier soir, dans le magasin de M. Lepage, rue Saint-Laurent. Les pertes sont importantes.

UN PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Simon d'Yamaska, 25.—M. Edouard Gaumont a été victime d'un pénible accident. Il déblayait un champ avec de la dynamite. Une charge fit explosion prématurément et le blessa grièvement à la figure. On craint qu'il ne perde la vue.

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE LUI DECERNE UNE MEDAILLE D'OR

A l'Université de Montréal vient d'avoir lieu le concours annuel des lauréates proclamées par le Conservatoire national de musique. Les concurrentes étaient au nombre de vingt-deux et avaient, à l'examen final, obtenu au moins 90 points sur 100.

Mlle Muriel Walsh, âgée de quatorze ans, élève du couvent de la Congrégation Notre-Dame, d'Arthabaskaville, est sortie victorieuse du cours universitaire. On lui accorda 37.5 points sur un maximum de 40.

A un concert donné en la Bibliothèque Saint-Sulpice par les diverses concurrentes, Mlle Walsh a reçu la médaille d'or du Conservatoire.

Mlle Muriel Walsh est la fille de Me J.-F. Walsh, de Montréal.

FEU M. WILLIE LAMARCHE

(Du correspondant de la PRESSE)

St.-Paul l'Ermite, 25.—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Willie Lamarche, décédé, ces jours derniers, à l'âge de 21 ans, à la demeure de son oncle, M. D. Dufort, Saint-Paul l'Ermite.

FEU M. W. LAMARCHE

Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Clément Robillard, à l'église de Repentigny. Il était assisté de MM. les abbés J. Champeau et E. Deschênes. La chorale de la paroisse chanta la messe. Mlle Marie-Reine Rivest touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil : MM. Napoléon Lamarche, père du défunt ; Olympe, Joseph, René, Napoléon et Gérard Lamarche, ses frères ; MM. E. Lamarche et C. Longpré, grands-pères du défunt. Dans le cortège : MM. D. Dufort, J. Lapointe, E. Lamarche, A. Payette, C. Langevin, E. et W. Longpré, J. Corbeil, J. E. Desnoyers, Z. Demers, J. Turenne, J. Therrien, D. Brosseau, E. Quintal, etc.

M. Lamarche laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, six frères et quatre soeurs.

Nos sympathies à la famille.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Québec

Un train part maintenant de Montréal, gare Bonaventure, à 9.45 a.m. tous les jours arrivant à Québec, gare du Palais, à 2.30 p.m.; au retour le train quitte Québec, gare du Palais, les jours de semaine, à 1.20 p.m. arrivant à Montréal, gare Bonaventure à 6.05 p.m. Le dimanche, le train part de Québec, gare du Palais, à 4.45 p.m. arrivant à Montréal à 9.50 p.m. Ces trains se rendent à la Malbaie et en reviennent tous les jours excepté le dimanche.

De nouveaux wagons-salon sont attachés à ces trains. Ils sont wagons-observatoire à un bout et sont pourvus de chaises confortables, des derniers magazines, etc., il s'y trouve aussi un service de wagon-restaurant.

Ce service, avec le train de nuit partant de Montréal, gare Bonaventure, à 11.30 p.m. tous les jours pour Québec et partant de Québec, gare du Palais à 11.45 p.m. tous les jours pour Montréal, donnera aux voyageurs du Chemin de fer National du Canada un service très commode entre Montréal et la vieille capitale. Un wagon-lit direct de Montréal le vendredi soir circule maintenant jusqu'à la Malbaie revenant de ce dernier endroit le dimanche à 6.15 p.m. Les trains de nuit sont pourvus de wagons-Etc-salon-à compartiments ordinaires, éclairés à l'électricité.

Tous les trains ci-dessus passent par le pont de Québec.

Des trains partent aussi de Montréal à 10.45 a.m. et à 7.00 p.m. tous les jours pour Québec via Lévis.

L'heure indiquée ici est l'heure du méridien de l'Est, une heure plus tôt que l'heure de l'économie de la lumière du jour. 18,25 r.

"TOTO"

Savon pour la soie et la laine.

Essayez-le sur votre nouveau chandail

En vente chez votre épicier

Les jambons ROULE et TRIOMPHE sont deux spécialités CONTANT

EXIGEZ-LES.

S. L. CONTANT

565, rue Marquette, Montréal.

182-1.j.a.s

Mgr ROULEAU PRESIDE A LA DISTRIBUTION DES PRIX A SAINTE-MARTINE

(Du correspondant de la "Presse")

Sainte-Martine, 25. — La distribution des prix a eu lieu, mardi dernier, à l'école modèle classique ménagère. Sa Grandeur Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.S., notre nouvel évêque avait accepté la présidence. Un nombreux clergé l'accompagnait : Mgr J. de C. Dorais, V.G., Mgr J.-C. Allard, curé; MM. les abbés T. Allard, E. Lachapelle, N. Bourbonnais, A. Gauthier, L. Gagnier, J.-M. Phaneuf, F. Morin, L. Phaneuf, P. Levac, D. Saint-Aubin, A. Jeannotte, A. Paiement.

Mlles Agnès Hébert, Alice Parent, Aline Parent, Z. Bonpard, de la paroisse, ainsi que Mlles Béatrice Laganière et Anne-Marie Gaulin, de Montréal ont obtenu le diplôme d'enseignement ménager. Mlles Paquerette Bolduc, Lucile Parent, Laurette Bergeron, Marguerite-Marie Ménard ont obtenu un certificat d'enseignement ménager du Ministère d'agriculture de Québec.

De beaux prix ont été décernés aux élèves méritantes, grâce aux généreux donateurs : Mgr J.-C. Allard, P.A., curé, Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; L.-P. Chaput, maire; Ed. McGowan, Arthur Laberge, J.-A. Poitevin, notaire, J.-A. Poupard, notaire, Armand Jeanneau, G. Gagnier, marchand, Henri Jeanneau, J.-O. Demers, E. Bergevin, Dr J.-A. Patenaude, Mlles Lucienne Laberge, Malvina Tanguay.

De jolis morceaux de musique et de chants, ainsi que d'intéressantes saynètes ont été bien exécutés par les élèves.

Mgr Rouleau s'est déclaré très satisfait des progrès obtenus. Sa Grandeur eut des paroles pleines d'espérance et d'encouragement pour notre institution, et adressa quelques mots de haut sens pratique aux élèves finissantes particulièrement.

Sa Grandeur est repartie peu après pour Valleyfield. Les personnes heureuses de faire connaissance avec leur premier pasteur s'étaient réunies en un groupe compact de quelques centaines aux abords du presbytère, et Mgr Rouleau leur adressa quelques mots avant de monter en voiture.

SAINT-ELPHEGE

La paroisse de Saint-Elphège a été, le jour de la fête du Sacré-Coeur, témoin d'une belle fête religieuse. Il y eut communion solennelle des ligueurs. La messe de 9 h. 40 fut chantée par M. l'abbé J. Bonin, assisté de M. l'abbé E. Lauzière, et M. l'abbé P. Charland comme diacre et sous-diacre, tous trois professeurs du séminaire de Nicolet. Le sermon fut fait par M. l'abbé G. Courcheone, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, et professeur de théologie à l'université Laval.

—Lundi dernier, la messe de 7 heures a été chantée par M. l'abbé J.-A. Bourgeois, supérieur du séminaire de Nicolet.

GESTE QUI SAUVE LA VIE A DEUX ENFANTS

(Du correspondant de la "Presse")

Waterloo, 26. — Sans la présence d'esprit du jeune Harold Adam, de cette ville, nous aurions peut-être aujourd'hui à déplorer un bien pénible accident dû à l'inexpérience des petites victimes. Deux bambins de 5 et 6 ans s'amusaient sur le pont du chemin de fer quand le convoi de quatre heures arriva à sa vitesse ordinaire. Le jeune Adam, qui se baignait en ce moment, entendit le train et comprit le danger où étaient les enfants, qui ne pouvaient assez tôt regagner un endroit de sûreté ni se jeter à l'eau. Il monta alors sur le pont en escaladant un pilier et faisant un drapeau de ses vêtements, il attira l'attention du mécanicien qui réussit à stopper le train à près de dix pieds des enfants.

Une toute nouvelle sorte de savon

Un savon nouveau genre. Fait de substances pures combinées de façon telle qu'il possède plus de vertu nettoyante que n'en a jamais eu le savon auparavant.

En le trempant il lave tout doucement le linge le plus encrassé sans en affaiblir un seul fil. Légèrement frotter de Rinso même les endroits les plus sales suffit pour les nettoyer.

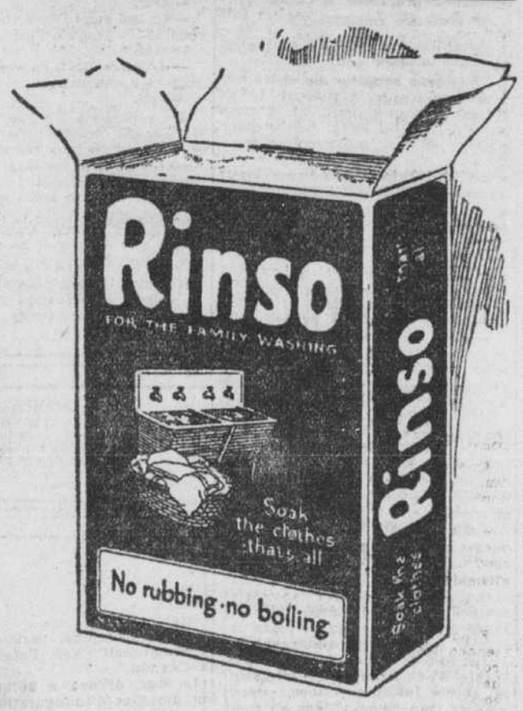

Dissoudre dans l'eau bouillante
Verser dans une cuve d'eau tiède
En mettre assez pour avoir une abondante savonnure durable

Pour tout le lavage de famille

Trempé dans le Rinso le linge en sort si net qu'il n'est pas besoin de le faire bouillir. Mais si vous aimez à faire bouillir votre coton blanc, versez assez de solution Rinso pour qu'elle vous donne la savonnure que vous voulez.

Le Rinso se fait chez les plus grands savonniers du monde; Procurez-vous-en dès aujourd'hui à l'épicerie ou au magasin à rayons.

LEVER BROTHERS LIMITED
TORONTO

Dites simplement —

"GIMME" STROLLERS

THE CIGARETTE WITH THE ORIGINAL FLAVOR

A MOVIE STAR IN EVERY PACKAGE

10 pour 15¢

25 pour 35¢

Tobacco Products Corporation of Canada, Limited

S-31

18,25C

Les Ventes de JUIN GOODWIN

Une Vente Extraordinaire de

ROBES DE CREPE DE SOIE IMPRIME RODIER

venant de Paris

24.75

Les plus merveilleuses créations reflétant la beauté des toilettes vues à Longchamps. De gentilles robes sport en les plus charmants modèles et les plus charmantes couleurs.

Chacune de ces robes est une robe venant de Paris, et offerte au prix étonnant de 24.75.

C'est une vente dont on se souviendra longtemps, et nous vous conseillons de venir faire votre choix de bonne heure.

Voyez notre étalage coin Ste-Catherine et Université.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Il ne reste que quelques jours pour profiter des avantageuses facilités de paiement offertes pendant juin.

L'aspirateur électrique "Apex"
La laveuse électrique "Rotarex"
La repasseuse électrique "Rotarex"

5.00 comptant — **10.00** par mois

Vous ne regretterez pas de vous être adjoint un de ces serviteurs presqu'indispensables à la maison. Plus de fatigue les jours du blanchissage et de nettoyage. N'attendez pas. Venez voir comme ces différentes machines peuvent alléger votre travail.

Les essoreuses "Acme" Goodwin ont des engrenages cachés et sont vendues avec une garantie écrite.

LAVEUSES HYDRAULIQUES TAYLOR-FORBES **23.50**

AU TROISIEME CHEZ GOODWIN

Nos Ventes de Juin

Literie

50 paires de draps de coton croisé anglais, ourlés, très durables, 72 x 90 pouces. La paire 3.69

Coupons de coutil à moitié prix

Coupons de 1 à 5 verges, rayures larges et étroites en bleu et blanc.

Couvertures "Ibex" à bandes roses ou bleues, dimensions : 11/4, les couvertures idéales pour l'été. La paire 2.29

Coton à draps blanc — 72 pouces — la verge 42

Edredons pour la Campagne 2.25

Bien remplis de coton, 60 x 72 pouces.

Coton Canadien, 36 pouces, .15 la verge

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Finette blanche .20 la verge

Finette (flanellette) canadienne de bonne qualité et au fini souple pour vêtements pour enfants. 27 pouces de largeur.

Flanelle blanche pour Jupes 1.25 la verge

Bonne épaisseur pour l'été. 29 pouces de largeur.

AU DEUXIEME CHEZ GOODWIN

Sels de Bain

Venant de chez J. & E. Atkinson, Londres, Angleterre. Flacons de 1 ou 2 livres . . . . . .90 et 1.50
Odeurs : lavande, eau de Cologne, lilas, rose, jasmin, pois de senteurs.
Savon Atkinson pour le bain, chacun 25

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

MARDI SEULEMENT

500 rouleaux de papier peint à .19 le rouleau. (Rég. .40 et .50)

AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Non seulement "Les prix les plus bas en ville — toujours", mais

Nous livrons la marchandise dans toutes les parties de la ville et

Nous acceptons les commandes facturées, postales, téléphoniques et contre remboursement.

Vous trouverez au magasin du sous-sol un choix complet

d'articles pour hommes — *d'articles pour dames*
d'articles pour garçonnets — *d'articles pour fillettes*

Tout ce qu'il faut pour la maison — couvertures de planchers, rideaux, vaisselle, verrerie, literie, cotons, toiles, serviettes.

Soies, étoffes, tissus lavables, articles de voyage, articles de toilette, et une foule d'autres choses "Aux prix les plus bas en ville—toujours."

LUMIERES NITROGENE .49

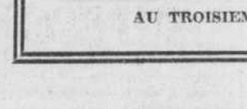

75 watts — de première qualité. D'autres de 100 watt à 67

Ampoules rondes dépolies, 25 watt, 2¼ pouces de diamètre, toutes de première qualité. Chacune 43

CONFITURES AUX FRAISES ET AUX FRAMBOISES

Pures et délicieuses.
Marque "Ann Bennett", 4 livres 75
Livrées dans n'importe quelle partie de la ville.

BONNETS DE BAIN DE FANTAISIE .69

Bonnets en bon caoutchouc, de couleurs variées. Régulièrement 1.00 à 1.50.

SACS à .99

Sacs de soie de couleurs variées, les uns genre Paisley.

Sacs de cuir genre kodak, enveloppe, giberne et autres, de couleurs variées. Et quelques étuis vanité. Valeurs régulières de 1.98 à 3.50. Un spécial à, chacun . . .99

ROBES DE VOILE POUR DAMES 4.98

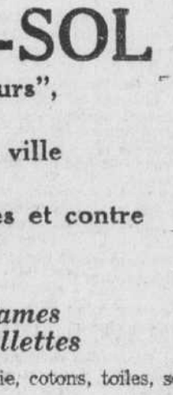

200 jolies robes de voile à pois et quadrillé de très bonne qualité. Quatre modèles dont deux sont très seyants pour dames d'assez forte taille. Joliment garnies d'organdi et bordure même ton. Tailles: 16 à 44.

Draps et Couvre-Lit A BAS PRIX

Draps en épais coton canadien, 2 x 2½ verges pour lits doubles. La paire. . . . **2.28**

Draps en bon coton, ourlets unis 2 x 2½ verges. La paire. . . . **2.48**

Grands draps en bon coton, 2¼ x 2½ verges. Chacun **1.38**

Couvre-lit blancs épais, sans apprêt, pour lits simples ou trois-quarts. Chacun. . **1.98**

Couvre-lit blancs genre crochet, 76 x 90 pouces pour lits doubles. Chacun. **2.48**

Couvre-lit blancs anglais, genre nids d'abeilles, fini souple, sans apprêt, pour lits doubles. Chacun. . . . **2.98**

L'AFFAIRE DELORME

ON TEMOIGNE SUR LES BRUITS ENTENDUS DANS LE GARAGE ET LA CAVE DE DELORME, LE SOIR DU CRIME

Les soeurs Delorme et les voisins sont interrogés sur les agissements de l'accusé pendant cette nuit.—M. O. Haynes parle de la vente du revolver.—La date de l'opération.

UN VERDICT A LA FIN DE LA SEMAINE ?

Lily Delorme, pressée de questions et mise sur ses gardes, éclate en sanglots. — M. Ovide Tassé parle du message téléphonique de 7 heures.

REFLEXIONS DE L'ACCUSE

Un grand nombre de témoins ont été entendus depuis la dernière séance de vendredi, notamment Mlles Lily et Florence Delorme, sur les dernières démarches de Raoul et les agissements de l'accusé le soir du meurtre ; M. Richard-Fred Davis et M. Ovide Tassé, amis des soeurs Delorme, sur la désertion de la maison de l'accusé le soir des Rois; de l'armurier Oscar Haynes, sur la vente du revolver et des balles à l'accusé; la révérende soeur Saint-Eleuthère, d'Ottawa, sur la date de l'opération chirurgicale pratiquée sur Raoul Delorme; M. et Mme P.-E. Lalime, sur les bruits entendus dans le garage et la cave de l'accusé, la nuit qui suivit le meurtre; M. et Mme Percy-H. Akin, également voisins, sur la même question.

La Couronne a fait entendre qu'elle aurait terminé sa cause mercredi soir et sir François Lemieux fait espérer un verdict pour la fin de la semaine. Les procédures sont poussées rapidement et les agents de la Sûreté seront probablement entendus cet après-midi.

Il est maintenant certain que la Couronne ne fera pas témoigner le détective Lajoie, le principal agent de la cause. Après tous les témoignages, elle l'offrira simplement à la discrétion du tribunal.

Lorsque paraîtront les détectives, on produira une réplique de la maison de Delorme, pour expliquer aux jurés les différentes positions de cette demeure ainsi que les itinéraires à la cave et au garage.

A la séance de samedi avant-midi, qui ne se termina qu'à deux heures 30 de l'après-midi, Me Calder demanda que Mlle Rosa Delorme soit séparée des autres témoins et insista pour que les soeurs Delorme ne puissent communiquer de nouveau avec l'accusé, puisqu'elles doivent rendre témoignage pour la défense.

A cette séance, Delorme fut plus intéressé que jamais aux dépositions données, et il fit plusieurs remarques concernant le témoin Davis, le docteur Laviolette et le témoignage de Lily. Cette dernière éclata en sanglots lorsque, pressée de questions par Me Calder, elle fut mise sur ses gardes quant à ses réponses. On lui fit enlever son chapeau pour montrer aux jurés de quelle façon elle doit regarder, à cause de sa vue faible, et on la mit à l'épreuve quant à sa science de l'heure et des chiffres.

Les soeurs Delorme ont relaté les incidents de la soirée, le jour du meurtre, les allées et venues de l'accusé dans la cave et son travail à la fournaise. M. Ovide Tassé, ami de Florence, déclare que c'est lui qui a envoyé le fameux message téléphonique de 7 heures et relate la conversation qu'il eut alors avec l'accusé. L'armurier Oscar Haynes raconte la vente du pistolet Bayard à Delorme, les essais sur une cible, la vente des balles et des accessoires. C'est lui qui a suggéré à Delorme de changer d'arme.

Les jurés ont été promenés autour de l'île, conduits à l'église et sont allés en pique-nique au bord du lac Saint-Louis. Sir François leur recommanda de bien se reposer en vue des longues séances qu'ils ont à passer.

Le docteur G.-S. Tiffany, l'un des membres du jury dans l'affaire Delorme, a été par erreur porté comme Israélite dans les rapports des séances. Né à Cornwall, Ontario, le docteur Tiffany descend d'une vieille famille appartenant à l'Eglise d'Angleterre.

LA BOITE AUX TEMOINS

A la suggestion du juge et à la demande de la Couronne, une lumière très forte a été placée près de la boîte aux témoins, afin que les jurés puissent bien voir la physionomie de ceux qui parlent. On a baissé tous les stores des fenêtres, les jurés se plaignant qu'ils étaient aveuglés; de sorte que la salle n'est plus éclairée qu'à la lumière artificielle. Comme l'ampoule de la boîte aux témoins était trop forte, ce matin, on l'a recouverte d'un abat-jour rouge. La salle était presque vide, contrairement à samedi alors qu'elle regorgeait d'avocats en congé. Comme aux autres séances, Delorme s'est montré attentif et bien dispos, faisant venir Me Taschereau à ses côtés pendant tous les témoignages.

SOEUR SAINT-ELEUTHERE

La première déposition fut celle de la révérende Soeur Saint-Eleuthère, des Soeurs Grises, secrétaire de l'hôpital Général d'Ottawa. Elle avait été assignée par la Couronne, mais Me Calder la fit entendre comme témoin de la défense.

L'interrogatoire fut donc fait par Me Taschereau.

—Ma soeur, quel est votre nom?
Soeur Saint-Eleuthère.
—De quelle communauté?
—Celle des soeurs Grises.
—Quel est votre nom de famille?
—Albertine Boileau.
—Où êtes-vous en ce moment?
—A l'hôpital Général d'Ottawa.
—En quelle qualité?
—En qualité de secrétaire de cet hôpital.
—En cette qualité, vous y tenez les registres?
—Oui.
—Avez-vous inscrit dans les registres la date d'une opération qu'aurait subie Raoul Delorme, en l'année 1921?
—Ce n'est pas moi qui était alors secrétaire de l'hôpital, et la date a été inscrite par une autre.

DATE DE L'OPERATION

—Les registres donnent-ils quelque indication quant à cette opération?
—Oui, en consultant les registres, je vois que Raoul Delorme a subi une opération chirurgicale le 7 février 1921.
—D'après les registres, vous constatez bien que c'est le 7 février que Raoul Delorme subit son opération?
—Absolument.
—Ces registres sont-ils faits immédiatement après l'opération ou avant?
—Selon l'habitude, ils sont faits le jour même de l'opération.

Le témoignage est terminé et l'on appelle M. Pierre-Emile Lalime, professeur, comme témoin. Pendant la première déposition, Delorme a passé son temps à frotter minutieusement ses verres avec un mouchoir bordé de noir.

LOGIS SUPERPOSES

Par Me Calder :
—Vous êtes professeur, M. Lalime?
—Oui.
—Où?
—Au collège Lalime, à Notre-Dame de Grâce.
—Vous êtes le principal de cette institution?
—Non, j'en suis un des directeurs. Mon père est le principal.
—Connaissez-vous l'accusé?
—Oui.
—En décembre 1921 et en janvier 1922, demeuriez-vous près de chez lui?
—Oui, au No 196 de la rue Saint-Hubert.
—Est-ce la porte voisine?
—Non, il y a 192 et 194 entre les deux.
—Est-ce que 192, 194 et 196 rue Saint-Hubert sont des flats superposés ?
—Oui. Je demeure au rez-de-chaussée. L'étage supérieur porte le No 192 et celui du milieu 194.

SIR FRANÇOIS LEMIEUX, juge en chef de la Cour supérieure, se rendant siéger, ce matin, à l'affaire Delorme.—(Cliché du photographe de la "Presse").

LE GARAGE

—Y a-t-il un garage appartenant à 190 rue Saint-Hubert?
—Oui.
—Où ?
—En arrière de mon logis.
—Est-ce que, par le dehors, on peut pénétrer dans le garage par la rue Saint-Hubert ou la rue Labelle?
—Par la rue Labelle.
—Où est la rue Labelle?
—Immédiatement à l'ouest de la rue Saint-Hubert.

UNE CLOISON

—Où se trouve votre chambre à coucher?
—Elle est exactement la voisine du garage.
—Est-ce qu'en disant voisine du garage, vous voulez dire qu'il y a une cloison ou un intervalle de cour?
—Il y a une cloison ou un mur.
—De quoi ce mur est-il fait?
—Je ne sais pas.

LE MOTEUR DE L'AUTO

—Dans votre expérience, est-ce que de votre chambre on peut entendre le moteur du char?
—Oui, j'entends ronfler le moteur si on le fait partir dans le garage.
—Y a-t-il d'autre garage dans la même cour?
—Je ne sais pas.
Par le juge:
—En avez-vous vu?
—Non.
Par Me Calder:
—Vous rappelez-vous du jour où Raoul Delorme fut rapporté mort?
—Oui.
—Quand était-ce?
—Le 7 janvier.
—Le jour avant le 7 janvier était la fête des Rois, n'est-ce pas?
—Oui.

HEURE DU COUCHER

—Le soir du 6, à quelle heure vous êtes-vous couché?
—Entre 10 heures 30 et 11 heures.
—Voulez-vous nous dire comment vous fixez cette heure?
—C'est généralement l'heure où je me couche.
—Y avait-il quelque raison pour vous faire coucher à une heure anormale?
—Non.
—Vous êtes marié?
—Oui.
—Vous occupez la même chambre que votre femme?
—Oui.

IL ENTEND LE MOTEUR

—Avez-vous entendu le moteur dans la nuit du 6 au 7 janvier?
—Oui.
—L'avez-vous entendu une ou plusieurs fois?
—Une fois.
Par le juge:
—Quel moteur?
—Celui qui est dans le garage de l'accusé.
Par Me Calder:
—A quelle heure?
—Vers 10 heures 45.
—Etait-ce avant ou après vous être couché?
—Après.
—Etes-vous bien certain?
—Oui.

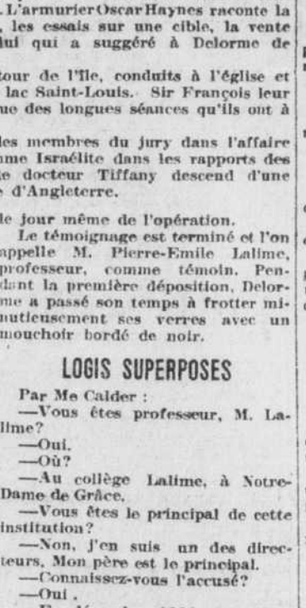

Me AUGUSTE ANGERS, l'un des substituts du procureur de la Couronne dans l'affaire Delorme, se rendant en cour, ce matin.—(Cliché du photographe de la "Presse").

A suivre sur la page 17

ON VEUT UN AUTRE PROCES POUR BOISSEAU

(Du correspondant de la "Presse")

S.-Hyacinthe, 25. — Aux assises, vendredi matin, a eu lieu le procès de Cléophas Bernard, de S.-Hilaire, accusé d'avoir assailli M. Desnoyers, du même lieu, et de lui avoir causé des lésions corporelles. Les témoins appelés par la Couronne ont été Albert Desnoyers, celui qui a été assailli, Xavier Têtreault et Julien Hamel. Pour la défense, l'accusé seul a été entendu.

Il a admis avoir assailli Desnoyers, mais il a prétendu que Desnoyers avait moins de mal que lui, en fin de compte, puisque lui, Bernard, avait des égratignures à la figure, alors que Desnoyers n'avait rien.

Il a été déclaré coupable et condamné à payer une amende de $50.

Le juge Martineau en terminant sa charge aux jurés fit certaines remarques qui ont amusé l'auditoire.

Je suis assez embarrassé, dit-il, pour présider à cette affaire. Les témoins, comme l'accusé, sont tous de mes voisins. Les uns me fournissent de la glace et les autres, qui sont charretiers, me transportent à la gare. J'espère que quel que soit le verdict que vous allez rendre MM. les jurés, il ne m'arrivera pas d'accident, quand je prendrai leurs voitures; et j'espère aussi que les morceaux de glace qu'ils mettent chez moi, à S.-Hilaire, ne seront pas plus petits à l'avenir.

Le reste de la journée a été employé à la discussion de deux motions faites par MM. Laflamme et Bazin, dans la cause de Boisseau, dans laquelle l'accusé a été trouvé coupable, jeudi.

Dans la première, on demandait la permission de réserver certaines questions de droit pour la décision de la cour d'appel et dans la deuxième, on demandait la permission d'en appeler à la cour du banc du Roi pour avoir un nouveau procès, alléguant que les petits jurés n'ont pas rendu un verdict suivant la preuve. On demandait également que l'accusé soit remis en liberté provisoire.

La cour a pris les motions en délibéré et l'accusé Boisseau a été remis en liberté provisoire après avoir fourni son cautionnement personnel de $10,000 et celui de M. Rémi Daigle pour le même montant.

Les Assises ont été ajournées au 5 juillet.

UN ENLEVEMENT

D'après un rapport de la police du poste No 3, une femme qui était en visite chez une de ses amies, aurait été enlevée vers 1 heure 30, hier après-midi, par un individu qui serait entré de force dans la maison. Elle fut placée ensuite dans un auto qui s'éloigna aussitôt. Les agents prévenus firent une enquête, mais moins d'une demi-heure plus tard, ils apprenaient que la femme avait été ramenée chez elle. Elle expliqua aux limiers que l'individu l'avait conduite jusqu'au boulevard Saint-Laurent, mais que comme elle ne cessait de résister et de crier, il avait été forcé de la ramener. L'homme est connu, dit-on, et un mandat doit être pris contre lui.

"A LA BERGERIE DU CHRIST"

Rome, 25. — Une haute personnalité vaticane avec qui le correspondant de la "Presse associée" a pu avoir une longue conversation, lui a dit que le Concile oecuménique de 1925 sera la reprise du Concile de 1870, qui fut à cette époque interrompu par la guerre. Ce Concile n'aura pas de caractère dogmatique, mais les conditions de la vie religieuse et chrétienne du monde actuel, préparent à la discussion de 1925 des problèmes d'une importance considérable dont le principal sera la réunion des Eglises. La bulle du 13 septembre 1868, envoyée à tous les schismatiques pour qu'à l'occasion du Concile, ils reviennent à "l'unique bergerie du Christ", sera remplacée, en 1925, par une nouvelle bulle qui "fera un appel pressant à la réconciliation générale et qui offrira un plan concret en vue de cette réconciliation".

LES FEUX DE FORETS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 25. — La situation des feux de forêt s'est quelque peu améliorée. Il a plu en plusieurs endroits et plusieurs feux de forêt ont été abattus. Au service forestier, les dernières dépêches reçues sont encore alarmantes pour plusieurs régions de la province.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fredericton, N.-B., 25. — La menace des feux de forêt dans cette province n'a pas disparu, l'air est chargé de fumées et on ne cesse de recevoir les rapports annonçant la destruction de riches forêts. L'honorable W.-C. Rutherford, ministre des terres et des mines, vient d'avouer franchement dans un rapport que la situation est extrêmement grave.

Un des nouveaux incendies qui inspire la plus vive anxiété est celui qui étend ses ravages actuellement au coeur de la section boisée, au sud-ouest de la rivière Miramichi, à environ quinze milles au nord de Napudogan.

On signale également de nombreux incendies le long de la rivière Renous, comté de Northumberland et à Jardine Brook, sur la ligne de l'Intercolonial.

DANS ONTARIO

Toronto, 25—La situation s'est grandement améliorée dans l'Ontario septentrional, annonce le dernier rapport des terres et forêts et la dernière pluie a considérablement modéré la violence des feux de forêts.

ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

Deux personnes ont été gravement blessées et cinq autres légèrement dans un accident d'automobile qui est arrivé à Terrebonne, hier matin. Un autobus qui fait le service Rawdon-Montréal, capota dans une côte: Les principales victimes de cet accident sont Mme John Fogart, âgée de 27 ans, et demeurant au No 98 Anderson, et sa belle-mère, Mme F. Fogarty.

Un autre accident d'automobile est arrivé à Ville Lasalle, hier soir. Un auto a frappé un poteau et deux personnes ont été blessées. Se sont MM. J. Clendening, 55, avenue Riverside et T. Clarke, de Lachine.

CONFERENCE D'EDUCATION DE L'EMPIRE

Londres, 25.—Le duc d'York a présidé, aujourd'hui, à l'ouverture de la conférence impériale d'éducation, à laquelle sont représentés les Dominions et les colonies de l'empire britannique. Le duc était accompagné du Très-H. E.-F.-L. Wood, président du bureau d'Education, du duc de Devonshire, secrétaire des colonies, du comte de Winterton et des hauts commissaires des Dominions, parmi lesquels on remarquait l'hon. Peter Larkin, du Canada.

Le duc d'York a déclaré, dans son discours d'inauguration, qu'en plus de sa haute valeur éducationnelle, la conférence avait l'avantage de mettre en contact des éducateurs et des représentants de tout l'empire.

Le duc de Devonshire proposa un vote de remerciement au duc d'York. Il rappela l'heureux séjour qu'il avait fait au Canada en qualité de gouverneur général, et déclara que la Grande-Bretagne était à juste titre fière de ses Dominions. Tandis qu'en notre pays, dit-il, nous nous attaquons de face aux difficultés actuelles en les mesurant au pied carré, au Canada c'est à l'acre et au mille qu'on les mesure. Il relata le souvenir d'une visite qu'il a rendue à une université de l'ouest. Il avait fait observer que les plans d'extension de l'institution étaient plutôt ambitieux, mais on lui rétorqua que l'université ne construisait pas pour aujourd'hui ni pour demain, mais pour les siècles à venir.

L'hon. M. Larkin a adressé quelques mots au nom des hauts commissaires.

UN BAMBIN SE NOIE

John Wood, 5 ans, No 40, 31ème avenue, Lachine, s'est noyé samedi après-midi à la Pointe Monk qui longe le canal.

Après 20 minutes de recherches, le cadavre fut repêché par le chef de police Durocher.

LES ELECTIONS ONTARIENNES

DEUX DECLARATIONS QUI CREENT UN VIF INTERET

Toronto, 25. — La journée ne saurait être plus favorable à une élection. Il fait beau et chaud dans la majeure partie de la province. Les électeurs d'Ontario ont commencé de bonne heure à déposer leurs bulletins de vote.

Les premières dépêches apprennent que le vote est considérable dans les comtés ruraux et dans la plupart des divisions urbaines. Seules font exception les villes où l'heure d'été est en vigueur. Dans ces circonscriptions électorales, les employés de bureau qui commencent à travailler à neuf heures n'ont pu, comme de coutume, voter en se rendant au travail, car les bureaux de votation n'ouvrent qu'à l'heure solaire. La campagne a été vive dans ces villes, cependant, et les agents électoraux ne ménageront rien pour faire voter ces électeurs attardés.

On prévoit que le résultat de l'élection sera serré, car on n'oublie pas que la lutte se fait cette année entre trois partis, mais la plupart des comtés, le candidat ministériel doit faire face à un candidat conservateur et à un candidat libéral. Il y a 111 sièges à la Législature, mais il y en a déjà deux de remplis par acclamation.

Voici quel était l'effectif des différents partis à la dissolution: fermiers-unis, 45; travaillistes 9; conservateurs, 25; libéraux, 28; indépendants, 3; vacant, (conservateur), 1; total, 111.

Deux déclarations de la onzième heure soulèvent un vif intérêt dans toute la province, aujourd'hui. M. J.-J. Morrison, secrétaire des fermiers-unis, l'homme qui aurait pu devenir premier ministre de la province, après la dernière élection, mais qui refusa, a déclaré que, si aucun groupe ne remportait une majorité décisive, le chef du groupe le plus complet devrait être premier ministre. Si M. Ferguson ou M. Wellington Hay dirigent le plus fort contingent, à la prochaine Chambre, a dit M. Morrison, M. Drury devrait immédiatement donner sa démission. C'est dire que M. Morrison désapprouve toute coalition, quand bien même elle donnerait la majorité aux fermiers-unis, à la prochaine législature.

Le premier ministre Drury a nié publiquement, hier soir, que lui ou un de ses ministres eût autorisé l'envoi aux candidats agraires d'un télégramme attirant leur attention sur le résultat du plébiscite, au Manitoba, et leur demandant de faire ressortir que "le premier ministre Drury était le seul homme pour garder Ontario prohibitionniste".

Les femmes ont droit de vote comme les hommes. On prétend que le vote féminin sera très considérable.

LES BANDITS SONT ACTIFS

LES CITOYENS SONT ATTAQUES AUSSI BIEN LE JOUR QUE LA NUIT, PAR LES MALANDRINS

Une agression a eu lieu au pont de Charlemagne, une autre au boulevard Pie IX et une troisième sur la route de Terrebonne.

BIEN PRES D'ETRE PRIS

Les coureurs de route continuent de faire des victimes chez les automobilistes dans les environs de la ville. Pendant la nuit de samedi à dimanche, vers 1 heure, deux de nos policiers bien connus patrouillaient le boulevard Pie IX, lorsqu'ils virent tout à coup cinq à six jeunes gens se placer dans la rue et leur faire signe d'arrêter. Il y avait deux hommes et trois femmes contre un auto. Ils dirent aux agents de ne pas continuer leur route s'ils ne voulaient pas tomber entre les mains des bandits qui, dirent-ils, venaient de leur voler tout leur argent et leur bijoux, à la pointe du revolver. Après avoir pris les noms des plaignants, les deux limiers leur dirent qui ils étaient, et ils s'élancèrent à la recherche des maladrins qu'ils ne purent malheureusement rejoindre.

Les jeunes gens qui se sont plaints d'avoir été attaqués sont M. Ernest Lamarche, 1782, Saint-Dominique et M. Louis Larin, 682, DeMontigny-Est. Il y avait aussi trois femmes qui se sont fait enlever leurs bijoux. Les deux hommes se sont fait voler leurs montres et de petites sommes d'argent. 1tm-sarevscydre-aupeb-JM é-7etd

AU PONT DE CHARLEMAGNE

Samedi avant-midi, vers 11 heures, le gérant d'une de nos grandes brasseries allait s'engager sur le pont de Charlemagne en compagnie d'un ami, lorsque des bandits armés de revolver les forcèrent à arrêter. Le gérant s'est fait voler $47 et son compagnon, $300.

A TERREBONNE

L'un des employés de la maison James Strachan revenait de Terrebonne où il avait fait la livraison de son pain, vendredi après-midi, lorsqu'à quelque distance de cette ville, dans une route, il fut attaqué par trois bandits qui vinrent à sa rencontre en motocyclette. L'employé tenta de résister, mais il fut cruellement battu. La Sûreté provinciale a été prévenue.

INCENDIE DU A DES TOURISTES NEGLIGENTS

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Jérôme, 25. — Un cheval et 40 poules ont été brûlés à mort au cours d'un incendie qui a détruit l'entrepôt de M. Georges Hamel, marchand de Saint-Jérôme, rue Labelle. L'incendie a été découvert à 6 h. 55, par un des occupants de la maison et l'alarme fut immédiatement donnée. Le chef Guyon et les membres de la brigade répondirent promptement mais ils durent travailler jusqu'à 8 hrs., pour arriver à maîtriser complètement les flammes. Plusieurs animaux qui se trouvaient dans une grange ont été sauvés par les pompiers. Cette grange et le foin qu'elle renfermait ont été aussi complètement détruits. Les pertes sont évaluées à $1,500. Cet incendie a été causé par des cigares allumés que des touristes jetèrent par négligence en arrière de l'entrepôt. M. Hamel avait peu d'assurances.

SITUATION CHAOTIQUE QUI INQUIETE TOKIO

(Service spécial à la "Presse")

Pékin, 25. — La situation chaotique de la Chine est telle que le Japon semble sur le point d'intervenir tout seul pour protéger ses sujets et ses capitaux. Un journal appartenant aux Japonais publie un article évidemment inspiré qui dit: "La situation actuelle a été plus d'une fois comparée avec raison à celle qui régnait avant le soulèvement des Boxers".

EFFUSION DE SANG

Berlin, 25. — Des échauffourées ont éclaté dans les rues d'Eisleben, en Save prussienne, entre nationalistes et communistes, à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire du Dr Walter Rathenau, ministre allemand des affaires étrangères, assassiné il y a environ un an .

La "Central News" rapporte que deux des manifestants ont été tués et que vingt-cinq ont été gravement blessés.

UN NOUVEAU TEMPLE

Reims, 25. — Une vingtaine de pasteurs français et étrangers, ont pris part, ici, hier, à la dédicace d'un nouveau temple protestant. L'édifice est construit à l'endroit où s'élevait autrefois l'église protestante, l'un des premiers édifices religieux détruits pendant la dernière guerre.

LE SENATEUR COUZENS APPROUVE LA LOI DES LIQUEURS DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 25. — Le sénateur James Couzens, ancien maire de Détroit, est de passage dans la capitale canadienne. Il est arrivé, hier, en automobile, avec ses deux filles. Le Canada lui fait une très bonne impression. Il croit que les Etats-Unis pourraient emprunter un feuillet du livre des lois du Québec afin de vendre la bière et les vins. Il a déclaré que Henry Ford, n'aurait de chances de se faire élire président des Etats-Unis, l'an prochain, que s'il réussit à se faire mettre en nomination par les démocrates.

DANS LA PAROISSE S.-JEAN-BAPTISTE

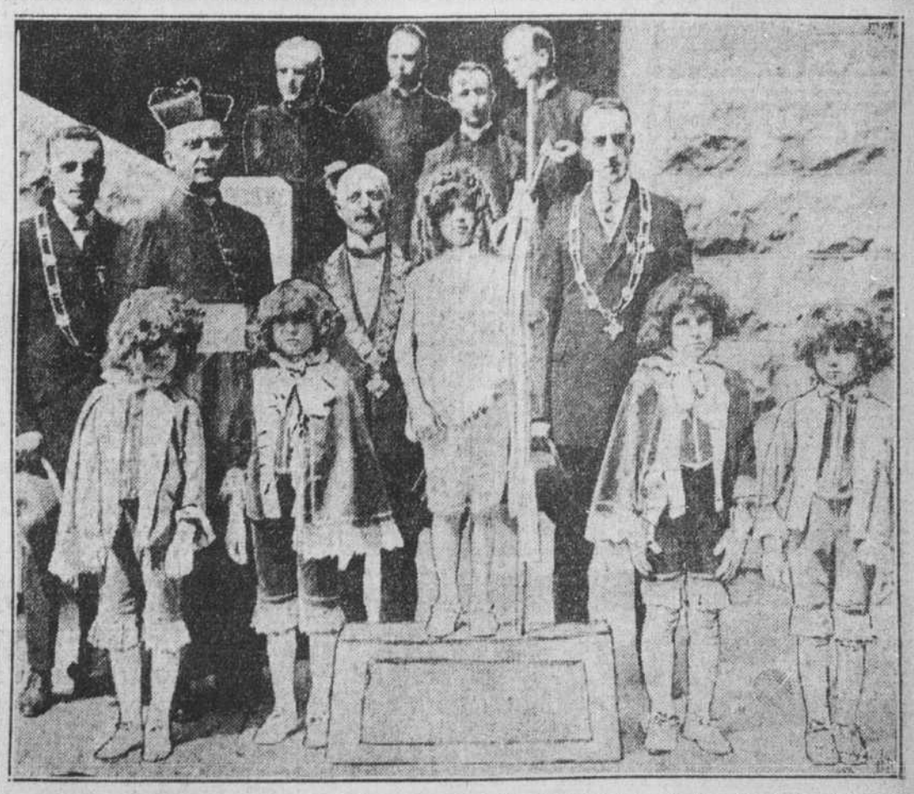

LA PROCESSION DES SECTIONS DE LA S.-JEAN-BAPTISTE DU NORD DE LA VILLE, A L'OCCASION DE LA FETE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS: la section S.-Jean-Baptiste, de gauche à droite: 1ère rangée, les pages qui ont escorté le petit S.-Jean-Baptiste à la procession; 2e rangée, MM. Léopold Brunet, trésorier, Mgr L.-A. Dubuc, curé de la paroisse, M. Giguère, président, le jeune Henri Vézina Boucher, personnifiant Saint-Jean-Baptiste, et M. Alfred Maisonneuve. A l'arrière-plan, MM. les vicaires de la paroisse.

Les Petites Annonces de la "Presse" représentent un agenda parcouru par plus de 100,000 lecteurs tous les soirs.

TARIF
des annonces classées de
LA PRESSE
(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE — 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS — Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE NOIR. Une ligne en caractère noir de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot, et les mots composés pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pourrons garantir l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 hrs a.m. le jour de la publication à l'exception de celles du samedi et des jours de fête où elles doivent nous parvenir avant 6 hrs p.m. la veille de la publication exception faite pour les décès, qui sont acceptés jusqu'à 12, tous les jours et le samedi jusqu'à 8.15 a.m.

LA PRESSE

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

ARTISTE tapissier, peintre, prendra travail à prix modéré. V.-Médéric Bouthillier, 1180 St-Hubert. St-Louis 1530. 176-32

BELGE, peintre, tapissier, blanchisseur, 143 St-Denis. Tél. Est 1509. 192-10

INGENIEUR, 2ième classe, désire emploi. René Rouillard, 221 St-Hubert. 191-7

HOMME âgé de 24 ans, expérience de 6 ans dans le commerce, les deux langues, bonnes références, désire position comme commis ou agent voyageur. Ecrire casier 175 La Presse. 196-2

JEUNE homme 20 ans, demande emploi comme chauffeur-mécanicien, truck ou char privé, 2 ans d'expérience. 234 Langevin.

POUR vos peintures d'extérieur, les meilleurs prix. 124 Roy. Est 826j. 195-2

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE modiste demande ouvrage chez elle ou en dehors. 125 Sherbrooke Est. Est 5661W.

FRANÇAISE désire emploi pour faire la cuisine dans restaurant ou maison privée, ville ou campagne, références. 523 Seigneurs.

GARDE-MALADE prendra maladie générale immédiatement, ville, campagne. Garde Paradis, Lasalle 1074w, 1313 Logan.

GARDE-MALADE, expérience, spécialité cas maternité. S'ad. Mme Magnan, Las. 896W. 25,27

GARDE-MALADE âgée et d'expérience, bonnes références, 140A Cherrier. Est 4042M.

JEUNE fille demande couture. Ira à domicile. Est 4014.

LAVAGE demandé à la douzaine ou au morceau, soie, laine ou dentelle, ouvrage garanti, 445 Maisonneuve, porte à gauche.

LAVAGES de famille à domicile, à la douzaine ou au panier. Est 7293w.

VOUS trouverez une bonne femme de journée. 91 Delorimier, plus haut Ste-Catherine.

ELEVES DEMANDES

STENOGRAPHIE française et anglaise approuvée par Conseil Instruction Publique et Commission Scolaire, enseignée en trois mois sur place ou par poste. 110 sténographes judiciaires. Institut Sténographique Perrault, 1 ouest, Avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 204-306

ADMISSION rapide aux baccalauréats, aux brevets, à tous les examens. Cours classique et commercial. Cours pratique d'anglais. Olivier Thibault, avocat, élève de l'Université de Paris, 285 Saint-Hubert. Est 7309J. 25,28,30

A L'ECOLE de Mlle Robichaud, 511 St-Hubert. Cours d'été. Prix très réduits durant juillet et août. Sténographie. Anglais. Progrès rapide. Est 7288M. 196-6

ANGLAIS, français, conversation, sténographie, privément, prix raisonnable, succès assuré. 135 St-Denis.

INSTITUT LAROCHE: Collège classique, commercial, brevets, cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais, ouvert tout l'été. Déménagé à 303 St-Denis, face théâtre St-Denis. Tél. Est 7496. 188-14

PRIX REDUIT POUR L'ETE

Musique populaire et ragtime enseignés sur piano en trois à six mois. Succès garanti. Chansons populaires enseignées immédiatement. Pas de gammes ni exercices. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 Stanley. Up 3250. 180-1,M,v F

AGENTS DEMANDES

COMMENCEZ pour vous-même dans une ligne complètement en vos propres mains. Chaque propriétaire a besoin de quelques-unes de nos 300 variétés d'arbres rustiques "Etiquette Rouge". Aucun argent nécessaire. Equipement complet et instruction gratis. S'adresser Cie Pépinière Dominion Montréal.

ON DEMANDE immédiatement de bons agents pour vendre nos arbres fruitiers et d'ornement bien connus dans les districts urbains et ruraux du Québec. Bon salaire, équipement gratuit. Ecrire: Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 186-26

VOULEZ-VOUS vous partir dans un commerce profitable, pour votre ville ou comté? 175 nécessités de familles. Gros profits. Proposition spéciale pour Montréal. Ecrivez pour détails. J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal. 189-10

AGENTS DEMANDES

Agents d'immeubles demandés pour vendre sur la rive sud, St-Lambert et Longueuil, une commission de 5 à 10% sera payée à tout homme sérieux. Economic Realty Limited, 430 rue St-Laurent. 196-3 F

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec petit capital pour vues animées, gros salaire assuré, expérience pas nécessaire, argent garanti. S'ad. 311 Lagauchetière Est, coin St-Denis. Est 1385w.

ASSOCIE avec $2000, pour industrie très payante, bonne position à homme voulu. 169 St-Denis. 194-4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AIDE forgeron demandé, 2836 St-Dominique. Calumet 1050.

APPRENEZ à conduire toutes sortes d'automobiles, trucks, leçons, $1.50, licence garantie. Ecole Hemphill, 143 St-Laurent. 191-6

APPRENEZ le métier de barbier, gagnez 25 à $50 par semaine. Bon salaire, pendant apprentissage, quelques semaines suffisent. Venez ou écrivez. Ecole de Barbiers Hemphill, 143 St-Laurent. 191-6

ATTENTION — Faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne. Commission en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 31 ans. Information Collège des Barbiers Moler, 62 St-Laurent, Montréal. 188-1,M,v

ATTENTION — Faites $25 à $50 par semaine, dans la mécanique automobile. Nous vous qualifions en peu de temps. Salaire en apprenant. Ecole d'Automobiles Hemphill, 143 St-Laurent. 191-6

BARBIER d'expérience, 523 Marquette, coin Laurier.

BARBIER demandé. 308 Hôtel de Ville.

BARBIER demandé, plus haut salaire payé, place permanente. 485 Church, Verdun.

BARBIER demandé immédiatement, pour commencer ce soir. S'ad. 90 Iberville.

BARBIER demandé, bon salaire, 31 St-Zotique.

BARBIER demandé, un bon, 553 Atwater, entre Delisle et Albert.

BOULANGER demandé, expérimenté. 2922 rue Papineau. 195-3

BON plombier demandé. 1398 St-Laurent.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BARBIER—On demande un bon barbier, place permanente. S'ad. 327 St-Laurent, United Barber Shop.

BOUCHER d'expérience demandé âge 25 ans ou plus, références. 509 Lacordaire. Las. 2057.

BOUCHER demandé. C. Mercure, 1300 Van Horne. Rock. 1231.

BOULANGER de gâteaux avec bonne expérience du four Grennan's. 1325 rue Cadieux.

BUCHERONS deux bons pour faire du bois à la corde, immédiatement, téléphonez ce soir Melrose 2083J.

CHANTEURS amateurs demandés pour concours de chant. Très beaux prix donnés. S'ad. chambre 3, immeuble du théâtre Imperial. 196-2

DEUX bons charpentiers menuisiers demandés. 49 Marlowe, Notre-Dame-de-Grâces.

CHARRETIER sobre de plus de 40 demandé. 39 de Normanville.

CHARRETIER vendeur pour voiture de soda. S'ad. Robert Millar, 206 Chatham.

CHAUFFEURS. Apprenez à chauffer et réparer l'automobile sur toutes sortes de machines, jour ou soir, licence garantie. Cours payables à la semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 700 Demontigny Est. Est 4344. 50-306

CIGARIERS

On demande 50 rouleurs et buncheuses ainsi que 25 cigariers. S'ad. à Forest Limitée, L'Epiphanie, Qué. 191-11 F

COMMIS épicier demandé de 1ère classe. 271 Roy.

CORDONNIER de 1ère classe demandé. S'ad. P. Cecil, Ste-Anne de Bellevue.

CORDONNIERS sur banc demandés. Des bons couseurs à la main trouveront de l'ouvrage à l'année pour coudre des souliers sauvages (Shoe Packs) en s'adressant à La Cie de Chaussures de Trois-Pistoles Enrg., Trois-Pistoles, Co. Témiscouata. 193-6

COUTURIER et couturière demandés dans habits de pratique. S. Miller, 710 Notre-Dame O. Main 4975.

DESSINATEUR et coupeur de robes, kimonos et robes de bain demandé. Queen Quality Waist, 149 Sainte-Catherine est.

DISTRIBUTEUR de pain avec expérience demandé. S'ad. 53 Boyer.

EMPESEUR DE FAUX COLS

Empeseur de faux cols expérimenté demandé. S'ad. Toilet Laundries Limited, 425 rue Richmond. 196-3F

EMPLOYES DE TRAMWAYS

Application pour emploi permanent comme employés de tramways, conducteurs et garde-moteurs, hommes expérimentés. Ecrire la Presse, boîte 128. Recevront une prompte attention. Bon salaire. 194-2 F

ETUDIANT en pharmacie demandé, une couple d'années d'expérience. S'ad. Pharmacie Gadbois, 3003 St-Laurent, coin St-Zotique.

ETUDIANT en pharmacie de 6 à 8 mois d'expérience demandé. Pharmacie Hemond, coin Roy et St-Denis.

EXAMINATEUR D'HABITS

Tailleur expérimenté demandé pour examiner les habits une fois confectionnés dans notre atelier. Position stable et bon salaire. Se présenter immédiatement à H. Kellert & Sons, manufacturiers de vêtements en gros, 85 ouest rue Ste-Catherine. 195-3F

EXPEDITEUR ET CONTROLEUR

demandé, doit être expérimenté, connaître sa géographie, l'empaquetage et pouvoir contrôler le stock du magasin. S'ad. au gérant, Stuart Biscuit Company Limited, 173 ouest, Av. Laurier. 194-2 F

FAISEURS de matelas expérimentés demandés immédiatement. Ouvrage continu. 4 rue Côté.

FORGERON expérimenté, avec références dans fer ornemental. S'ad. après 6 heures, 23 Cuvillier. Lasalle 2304w. 196-2

FORGERON demandé. S'ad. M. Thomy Lang, Chambly-Bassin.

FORGERON général demandé. 499 rue Dufresne. 194-2

GARÇON demandé comme apprenti mécanicien, 15 à 16 ans, 5.00 par semaine pour commencer: 5028 Sherbrooke ouest.

GARÇON pour travailler dans boulangerie de gâteaux, position permanente pour garçon fort et intelligent. Grennan's. 1325 Cadieux.

GARÇON pour ouvrage d'épicerie, parlant les 2 langues. 243 des Erables.

GARÇON demandé comme apprenti cordonnier, sera nourri, couché, habillé pour les premiers six mois. S'ad. 4 rue Clark.

GARÇON demandé. S'adresser l'avant-midi de 10 à 11 heures, le soir de 6 à 8, à 2395 rue St-Hubert. 195-2

HOMME pour laver les planchers, machines, ouvrage du soir. Grennan's, Cadieux.

HOMME d'écurie demandé, bon salaire payé pour homme compétent. Adressez 248 Dorchester Ouest. 195-2

HOMME demandé pour aller à la campagne. S'adresser à la chambre 900, 90 St-Jacques.

HOMME d'écurie demandé, doit être sobre et devra avoir de l'expérience. 10 Berger.

HOMME connaissant la fabrication des biscuits, bon salaire. 1322A St-Denis.

HOMME demandé comme gérant, $40 par semaine. Aucune expérience nécessaire, petit capital exigé. 123 Bleury, chambre 5.

HOMME demandé pour la vaisselle et la cuisine. Au Cordon Bleu, 234 Berri.

10 HOMMES DEMANDES

Gagnez $30.00 à $35.00 par semaine en suivant cours d'automobiles, réparations et conduite. Cours strictement pratique. Licence garantie, position assurée. Cours jours et soirs. Taux spéciaux pour gens de la campagne. Taux plus bas et conditions meilleures que partout ailleurs. Venez me voir ou écrivez-moi pour informations. Professeur René Magnan, 55 St-Denis, Montréal. 196-3F

HOMME demandé pour service de table et ouvrage de maison. 448 chemin Ste-Catherine.

HORLOGER-BIJOUTIER d'expérience demandé, références exigées. Informations, Calumet 464.

JEUNE garçon de 16 à 17 ans, pour bureau, parlant les 2 langues préféré. 78a Inspecteurs.

2 JEUNES garçons, 16 à 17 ans pour travailler dans fabrique d'eau gazeuse. Robert Millar, 206 Chatham.

JEUNES gens demandés pour théâtre, vaudeville, expérience pas nécessaire, mais bonne volonté et ambition. Ecrire Boîte 123 Station N. 23,25

JEUNE homme demandé pour livraison d'épicerie de détail, de préférence un qui est en position et qui veut s'améliorer; références exigées. S'ad. par lettre avec détail et salaire au casier 199 La Presse.

JEUNE homme demandé pour conduire léger camion de livraison Ford, parlant anglais et ayant de l'expérience. Daskin Bros., 54 Champlain.

JEUNE homme sous-presseur de vestes demandé. A. Villeneuve, 136 Ste-Elisabeth.

JEUNE homme demandé pour ouvrage de manufacture. 10 Berger, Est 7649.

JEUNE homme demandé connaissant bien la ville, pour conduire voiture, parlant les deux langues, références. S'ad. 836 Blvd St-Laurent.

JOURNALIERS demandés. S'ad. M. Ledoux, coin Dorchester et Drummond, église presbytérienne.

JOURNALIERS demandés. S'ad. 2518 Iberville, près de Bellechasse.

JOURNALIERS demandés. S'ad. Collette et Frères, 243 St-Hubert.

JOURNALIERS demandés. S'ad. A. Côté, 1557 Park ave.

LATTEURS demandés, plus hauts gages payés. J. Robillard, 1506C Chateaubriand. Cal. 767w.

25 LATTEURS demandés. S'ad. Mathias Lapierre, 9 Delinelle, West. 131w.

LATTEURS demandés, s'adresser O. Leduc, 2880 St-Hubert. Cal. 3140J.

LATTEURS demandés, $3.00. Jos. Chartrand, St-Ls 1137J. 360B Brebeuf.

LATTEURS demandés. Jos. Lajeunesse. 236 Delanaudière, près Mont-Royal.

2 MECANICIENS, 1ère classe pour Ford demandés immédiatement, garage Belmore. 1603 St-Urbain.

MECANICIENS DENTISTES

3 aspirants mécaniciens dentistes, sérieux et désirant se créer un avenir enviable pour les années futures pour apprendre la mécanique dentaire trouveront position dans un des meilleurs laboratoires de Montréal. S'ad. au Laboratoire Dentaire Michaud, 694A Est, Mont-Royal, chambre 3. St-Louis 8242. Boîte postale 1531. F

MENUISIERS demandés, 507 Chemin Côte Ste-Catherine, Outremont.

MENUISIERS demandés coin Boul. Rosemont et 5ème Avenue.

MESSAGER demandé. Pharm. Groulx, coin Fairmount et Hutchison.

NOUS demandons 25 journaliers pour construction de chemin à Lotbinière. S'ad. M. Germain, 205 Amherst. 196-4

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE des journaliers. 44 Ontario Est. H. Côté.

ON DEMANDE tous les jours: congrégations, sociétés, associations, clubs aux terrains de pique-nique à Ste-Rose; musique, danse, grève, chaloupe. 196-2

ON DEMANDE un voyageur expérimenté pour représenter une maison de conserves alimentaires françaises. Devra parler les deux langues et être connu chez les épiciers et pharmaciens de la ville. Inutile de se présenter sans avoir les qualifications voulues. Ecrire Casier La Presse 213, mentionnant dernier emploi. 196-3

ON DEMANDE un jeune homme pour travailler dans une shop et épicerie avec références. S'ad. 149 Bernard.

ON DEMANDE voyageur à commission en dehors de la ville qui voudrait prendre comme side line la représentation d'une maison de conserves alimentaires françaises, etc. Ecrire Casier 214 La Presse mentionnant territoire couvert et le nombre d'années d'expérience. 196-3

PEINTRE demandé, sachant un peu tapisser. S'ad. après 7 h., 2923B Delanaudière.

PEINTRES de maison demandés. Tél. West 428J, entre 7 et 9 hrs p.m.

PLATRIERS, manoeuvres demandés. S'ad. 2513 Rouen.

PLATRIERS d'expérience et manoeuvres demandés. .45 à .50 cts de l'heure. 660 Garnier, entre 5½ et 7 hrs.

PLATRIERS demandés. 2112 St-Jacques West. 4231W.

PLOMBIERS et poseurs d'appareils de chauffage à la vapeur demandés. Mentionnez expérience et salaire. S'ad. S.-J. Cherry, North Bay, Ont. 196-2

PLOMBIERS et steamfitters demandés. S'ad. J.-W. Duffy, 94 ave Fairmount ouest.

POSEURS de block en ciment demandés immédiatement. 2739 Papineau.

SOLLICITEURS pour la vente de pianos et phonographes. Langelier, 268 est Ste-Catherine. 196-6

TRIMEUR pour hardes d'hommes demandé, ouvrage permanent, sans expérience ne sera accepté. Téléphonez Plateau 663. 196-2

VOYAGEURS (deux) d'expérience dans les smallwares, etc.; références exigées. S'adresser à La Presse Casier No 80. 191-26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ALIMENTATRICES ET PLIEUSES

FILLES expérimentées sur linge ordinaire, repasseuses. Toilet Laundries Limited, 425 rue Richmond. 196-3F

BONNE faiseuse de poches en arrière de pantalons, demandée. 394 Notre-Dame Ouest. 196-2

100 BRODEUSES d'expérience. S'ad. 3263 Drolet près DeCastelneau. 196-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes. 393 ouest Ste-Catherine. 195-2

COUTURIERES à la machine expérimentées seulement, dans les robes et lingerie pour femmes et enfants. Bon salaire. London Ladies Whitewear Limited, 703 St-Laurent. 196-2

COUTURIERES à la machine pour chemises, pantalons et "coats" Mackinaw. Travail rémunérateur. Emploi constant. Usine moderne. Robert C. Wilkine Co., Ltd, Farnham, P.Q. 191-6

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes et blouses. Bon salaire, chambre 69, édifice Dubrûle. 196-2

COUTURIERE assembleuse de pantalons demandée. A. Villeneuve, 136 Ste-Elisabeth.

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les robes demandées. Madewell Dress Co., 15 Notre-Dame E.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les robes. Travail continu. Clarence Dress Co. Ltd, édifice Place Phillips, 425 Place Phillips, 7e étage. Demandez au préposé à l'ascenseur. 196-2

COUTURIERE demandée avec expérience aussi fille de table avec expérience. 2534 Ontario est.

COUTURIERE avec expérience à la machine dans les pantalons, 167 Brebeuf.

COUTURIERES à la machine dans les robes en soie, expérimentées seulement. Villeneuve Dress Co., 46 St-Alexandre. 196-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées dans les vestons et gilets en cuir doublés en mouton pour hommes. The T. Eaton Co. Limited, 5e étage, 282 Ste-Catherine ouest. 196-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour tabliers et robes d'intérieur, ainsi que des presseuses. Ouvrage continu et bon salaire. The Kimona Comfort Mfg. Co., 18a ave des Pins ouest.

COUTURIERES à la machine demandées avec expérience dans les robes de soie. S'ad. 2475 Notre-Dame ouest. 196-2

COUTURIERES à la machine pour les échantillons. Royal Dress Co., 303 Mountain.

COUTURIERES à la machine expérimentées demandée pour pantalons. S'ad. 506 St-Laurent, dernier étage.

COUTURIERES à la machine demandées avec expérience dans les jupes et robes. S'ad. à A. Zingborn, 3ième étage, immeuble Main.

DAME distinguée et ambitieuse pour prendre position avec la compagnie Spirella, expérience pas nécessaire. Ecrire casier 178, La Presse. 196-4

DESSINATRICE DE CHAPEAUX

Personne expérimentée demandée pour chapeaux faits à la main. Bon salaire. Canadian Hat Mfg Co. Limited, 112 Côte du Beaver Hall. F

FAISEUSES de doublures de pantalons pour hommes de premier ordre demandées. S'adresser à 520 Saint-Laurent. Acme Clothing, 4ième étage. 196-2

FEMME ou fille comme chanteuses au théâtre. S'ad. le soir entre 7 et 8, 1204 St-Jacques O.

FEMMES, filles cherchant position, désirant améliorer la vôtre. Ecrire Casier 212 la "Presse".

FILLES expérimentées demandées dans les casquettes. Easton Cap Co., 520 St-Laurent, Montréal. 196-3

FILLES demandées, expérimentées seulement, dans les blouses. Beacon Waist, 149 Ste-Catherine est. 193-4

FILLE comme comptable et parlant les deux langues. Donnez expérience et salaire requis à casier 209, la Presse. 196-2

FILLE de table demandée pour lunch, avec expérience. S'adresser 58 carré Victoria.

FILLE de table demandée avec expérience, 183 St-Paul E. 196-2

FILLES demandées pour laver les bouteilles avec expérience. S'ad. National Ball Work. No 330 Clarke.

FILLE d'expérience demandée pour servir tables dans restaurant, parlant l'anglais. Café Berri, 972 Ontario près Papineau.

FILLE demandée pour travailler dans restaurant crème à la glace. S'adresser 3163 Ontario, Maisonneuve.

FILLE demandée, expérience pas nécessaire, doit parler anglais. S'adresser à la Demontigny est, 3ième étage.

FILLE de salle demandée. 118 Delorimier.

FILLES demandées pour laver les bouteilles. S'ad. 2 Ste-Cécile.

FILLE demandée avec expérience pour coudre dans les pantalons et vestes. 3232 Adam.

FILLE demandée pour ouvrage général dans restaurant patates frites. 221 Plessis. 196-2

FILLES demandées pour travailler dans boulangerie, aussi finisseuses pour département de gâteaux en gros, références. 1325 Cadieux.

FILLE d'expérience comme contremaîtresse dans manufacture de biscuits. 1322A St-Denis.

FILLE de salle demandée. 354 Notre-Dame E.

FILLE de table demandée parlant les deux langues. S'ad. Essex Café, 62 Inspecteur.

FILLE commis pour magasin de confection pour dame, ayant expérience, références exigées. 173 Church, Verdun.

2 FILLES d'expérience demandées dans les habits d'hommes et de femmes faits à ordre. 2096 Papineau.

FILLE pour buanderie, avec expérience générale. S'ad. Jolicoeur Ltée, 1020 Parthenais.

FINISSEUSES expérimentées demandées immédiatement. Royal Dress Co., 303 Mountain.

FITTEUSES demandées, prépareuses, Canadian Stitchdown, 287 Aird, Maisonneuve.

JEUNES filles désirant se faire une carrière théâtrale demandées, chance exceptionnelle. Ecrire Boîte 123, Station N. 22,25

JEUNE fille ayant belle écriture pour écrire des adresses, salaire 6.00 par semaine. S'adresser British Rubber Co., 232 McGill.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNES filles actives pour apprendre le perlage au crochet; bonne position aux personnes voulues. Royal Dress, 303 Mountain. 196-4

JEUNE fille demandée pour aider dans salle à dîner, de 8 à 5 heures, pas d'ouvrage le dimanche. S'adresser au chef, 472 Guy.

ON DEMANDE des filles d'expérience pour checker et repasser. S'adresser Home Family Wet Wash, coin Boyce et Jeanne d'Arc. 196-2

OPERATRICES expérience sur vestes demandées immédiatement; position permanente. 1156 St-Laurent, dernier étage.

OPERATRICES demandées de première classe, pour travailler sur pantalons. S'ad. 699 St-Laurent.

OPERATRICES d'expérience pour les robes et les blouses, ouvrage à l'année. National Waist Co., 1620 Clarke, 4ème étage. 196-6

OPERATRICES d'expérience dans les robes. S'ad. 525 Ste-Catherine Est.

OPERATRICES demandées dans les robes, inutile de se présenter sans expérience. S'ad. Vogue 515 Garments, édifice Dubrule, carré Philippe. 194-3

PERLEUSES AU CROCHET

50 perleuses au crochet immédiatement, les meilleurs salaires, travail continu toute l'année. Royal Press, 303 Mountain. 196-6F

PIQUEUSES DE TOURS

Bonnes piqueuses de tours de souliers demandées, sur machine cylindres. S'ad. Aird & Son, 482 Est, Ontario. F

PRESSEUSE expérimentée demandée pour travail de qualité dans les chemises pour hommes. D. H. Stewart Co., 489 St-Paul ouest. 196-2

STENOGRAPHE sachant la sténographie anglaise et française et possédant son orthographe français et anglais. S'adresser à M. Vincent Lamarre, chambre 520, 33 Craig Ouest, Montréal. 196-2

VENDEUSE demandée anglais et français. Expérience. The Downtown Jewellers, 227 rue McGill. 196-2

VENDEUSE expérimentée parlant les deux langues. S'ad. immédiatement 271 Bleury. 196-2

VENDEUSE demandée dans les chapeaux, parlant les deux langues. S'ad. Palais des Modes, 190 Ste-Catherine Est. 196-2

VENDEUSES DEMANDEES

2 vendeuses parlant les deux langues et expérimentées demandées dans les robes et jupons. Emploi permanent. S'ad. immédiatement à M. Lyons, The Hamilton Co., rue Ste-Catherine ouest. 196-6 F

VENDEUSES parlant les 2 langues demandées. S'ad. à 569 Ste-Catherine Est. 194-3

SERVICE DOMESTIQUE

AMHERST 299. Servante demandée sachant faire ordinaire préférée, devra coucher chez elle.

BONNE servante demandée, pas de lavages, sachant faire un peu la cuisine, 803 Notre-Dame Ouest. S'ad. à la pharmacie. 196-2

BONNE situation dans famille sans enfants, pour servante générale, sachant faire cuisine. 1296 St-Hubert.

CHEF cuisinier demandé avec expérience pour cuisine canadienne. S'ad. 1292 Iberville.

CUISINIERE générale pour famille privée, pas d'enfants; une désirant aller à la campagne pour 2 mois. Rockl. 4200. 11 Chemin de la Côte Ste-Catherine.

FEMME de journée demandée. 2231 Waverley. St-Louis 8858M.

FEMME cultivateur, demande aide pour maison. Petit salaire. Egards, liberté. Ecrire casier 1445, la Presse.

FEMME demandée pour laver la vaisselle dans restaurant. S'ad. 225 Champlain.

FEMME demandée pour laver la vaisselle et les prélarts. Au Cordon Bleu, 234 Berri.

FEMME d'un certain âge sachant un peu écrire, demandée dans famille de 2, pas d'enfant, pas lavage, repassage, références. 516 Parc Lafontaine.

FEMME de journée pour lavage, repassage et ménage. 20 Carré St-Louis.

FILLE de chambre avec références, au No 208 Chemin Ste-Catherine, coin Laurier. 194-3

FILLE de table demandée pour famille canadienne française. Recommandations locales. S'adresser 709, rue Sherbrooke ouest, près Guy, avant 3 p.m. ou le soir après 7 hrs. 191-11

FILLE demandée pour aider au ménage de la maison, couchera chez elle. S'ad. 2771 St-Hubert. Calumet 301.

FILLE de chambre et fille pour aider à la cuisine. 5 St-Claude.

FILLE de table demandée parlant les 2 langues, expérience. S'ad. 442 St-Laurent.

FILLE demandée dans famille privé, paiera bons gages. 3761 St-Dominique, près 34ième.

FILLE générale demandée. 56 Boul. St-Joseph Ouest. St-L. 7571.

FILLE de table demandée expérience, 10 Bonsecours.

FILLE de chambre demandée pour faire les chambres. S'ad. St. James Hotel, 540 St-Jacques. Main 819.

HOTEL PAPINEAU, cuisinière demandée, inutile de se présenter sans avoir les qualités voulues. S'ad. 296 Papineau.

JEUNE fille pour soin de jeune bébé et légers travaux dans maison. 1828 Cadieux, près boulevard St-Joseph. Tél. St-Louis 2271J.

JEUNE fille demandée pour aider au ménage, pourra coucher chez elle, 471 Garnier.

JEUNE fille demandée pour léger travail de maison. Bon chez-soi, bons gages, 1970a rue Clarke, tél. St-Louis 245w. 196-3

JEUNE fille ou femme capable de faire lavages de maison et prendre soin du ménage, 47 Garnier.

JEUNE fille comme servante générale, doit un peu cuisiner; petite famille, couchera au dehors. Références, 319 Boul. St-Joseph O.

JEUNE fille demandée comme servante, famille sans enfant, plusieurs congés. 1214A DesErables. St-Louis 4307W.

JEUNE fille demandée pour petite famille avec références. 857 St-Hubert.

ON DEMANDE une servante, 23 Laval.

SERVANTE demandée, pas lavage ni repassage; références exigées. S'ad. 250 Bloomfield. 195-2

SERVANTE générale sachant faire la cuisine. Références. 59 Chesterfield, Westmount. Tél. Westmount 3133.

SERVANTE demandée, bonne famille, n'ayant qu'un enfant, trouvera bon chez-soi. S'adresser 260 Prud'homme.

SERVANTE demandée, pas de cuisine. Rock. 1566, 484 Bloomfield.

SERVANTE demandée dans famille de deux personnes, pas de cuisine ni lavage, pourra coucher chez elle, références. 1375 Green Ave, apt 14, de 1 à 3.

SERVANTE pour soin bébé 2 ans, le service de table, à Iberville. Tél. Rock. 1417W.

SERVANTE générale demandée, petite famille, bons gages, bon chez-soi, références exigées. 623 Fabre.

SERVANTE demandée avec références. S'ad. 40 Laval.

SERVANTE demandée immédiatement, famille deux personnes sans enfants. 1066 St-Denis. 196-2

SERVANTE expérimentée demandée pour couple sans enfants. Peu d'ouvrage. 355 Esplanade. St-Louis 7437J.

SERVANTE demandée pour travail en haut, là où il y a une autre servante. S'adresser à 613 ave Victoria. Prenez le tramway Guy-Boulevard ou Saint-Antoine.

SERVANTE générale demandée, salaire 30.00 à 35.00. S'ad. 707 St-Denis. 196-3

SERVANTE pour passer l'été à la Pointe-Claire. Pas de cuisine. 211a St-Hubert.

SERVANTE demandée pour ouvrage général, bon chez soi, références exigées. 3065, Notre-Dame, Viauville.

SERVANTE demandée immédiatement, 20.00. Mme Laurin, 2537 St-Hubert.

SERVANTE de table demandée avec expérience, bon salaire. S'ad. 1091 Notre-Dame Ouest. 196-2

SERVANTE générale qui irait à la campagne, bons gages. 690 St-Denis.

SERVANTE générale pour petite famille. 2360 Parc Avenue. Appt. 6.

SERVANTE demandée dans petite famille, bon chez-soi. 63 Mentana.

SERVANTE demandée dans famille privée, salaire raisonnable. 166 Aylwin.

SERVANTE demandée générale et soin des enfants. 970 St-Denis.

SERVANTE demandée. S'ad. à 460 Sherbrooke Ouest.

SERVANTE demandée 16 à 18 ans pour travail léger. S'ad. 206 Christophe Col. St-Louis 7146F.

SERVANTE générale demandée pour petite famille, lavage en dehors, références exigées. 678 St-Hubert.

SERVICE DOMESTIQUE

SERVANTE pour petite famille, 20.00 par mois, nourrie, couché, bon chez soi. 446 Delanaudière.

SERVANTE générale demandée bon chez soi. 122 Parc Cartier, St-Henri.

SERVANTE demandée, jeune fille pour aider au ménage dans petite famille, 1501B Chateaubriand.

SERVANTE générale demandée dans famille de grandes personnes. S'ad. Pl. 1739. 463 Jeanne-Mance.

SERVANTE générale, petite famille privée, pas lavage ni repassage, devra venir à la campagne Chateauguay, une sachant faire un peu de cuisine préférée. St-Ls 824.

SERVANTE générale sachant faire un peu de cuisine, pas de lavage, bon salaire à personne consentant à aller à la campagne. S'ad. 1102 Marie-Anne Est, près Delorimier.

SERVANTE demandée immédiatement dans famille privée; allant passer 2 mois à la campagne; références. 113 Marquette.

SERVANTE générale demandée, par un couple sans enfants. S'adresser à 368 Durocher, Outremont.

SERVANTE demandée pour famille de 3 personnes, d'ici 2 mois, services à la campagne. S'ad. 676 St-André.

SERVANTE demandée. 380 Orléans.

SERVANTE demandée. 1978B Boyer.

SERVANTE demandée, personne sérieuse, bon chez soi. 1323 Ste-Catherine E.

SERVANTE demandée dans maison privée. 107 St-Hubert. Est 7128W.

CONSULTATIONS GRATUITES

de 9 à 9. Spécialités: maladies vénériennes, peau, organes génitaux urinaires. Traitement par correspondance. Dr J. Leprohon, Institut Médical LoRel, 276 Amherst. 21,23,25 F

CHAMBRES A LOUER

A MONTREAL-NORD, chambres à louer pour la belle saison, tout confort désirable, près tramways et bord de l'eau, magnifique localité. 445 Ontario E. Est 8522.

AMHERST 148, coin Dorchester, monsieur distingué trouvera jolie chambre richement meublée, famille sans enfants.

BEAUDRY 319, chambre famille privée, usage téléphone, Est 1407F.

BERRI, 177, appt. 8. Chambre meublée à louer.

DORCHESTER Est 363, jolie chambre meublée, tranquille, eau chaude.

CARTIER 606. Belle chambre double en avant, pour un ou 2 messieurs ou dames, pas d'autres chambreurs.

DROLET 934, près Boucher, chambre garnie en avant, usage du poêle, louera bon marché.

DROLET 142, grande chambre, poêle à gaz, possession immédiate, place pour laver, étage du bain, nouvellement nettoyés, 5.00. Est 968w ou 4129.

FABRE, 79. Grande chambre double, garde-robe, électricité, meublée ou non, près Parc Lafontaine, usage cuisine.

FABRE, 189, coin Mont-Royal, boudoir et chambre chez dame seule.

JOLIETTE, No 8, 3ième chambre, devant, dans famille sans enfants, à louer à bon marché, personne respectable.

LAGAUCHETIERE 436, près St-Hubert, grande chambre fraîche, petite, 2.75, balcon.

LAGAUCHETIERE est 311, salon double, usage du gaz. Est 1385W.

LAURIER Ouest 189, chambre à louer. St-L. 9930J. 196-2

MENTANA 514, salon double et petite chambre meublée, maison propre, tranquille, usage cuisine si désiré.

ONTARIO Est 339, Apt. 4. — Grande chambre, usage téléphone; confort chez-soi.

PARC LAFONTAINE 283, grande chambre, usage cuisine, piano, téléphone.

PARC Lafontaine 382, chambre avec boudoir, tél. Bas prix.

PARC Lafontaine 554, salon double, boudoir, repas si désiré. St-Ls 6238M.

PARC LAFONTAINE, 120a, grand boudoir joliment meublé, balcon, améliorations modernes. Références requises. 25,27

STE-CATHERINE est, 717. Belle grande chambre en avant avec cuisinette, téléphone, est. 194-3

ST-DENIS, 316, grandes chambres non meublées, cuisinette. Est 4754. 20,22,25,27,29

ST-DENIS, 173. Grande et petite chambres, propres, tranquilles. Tél. Est 3068F.

ST-DENIS 389A, grande chambre convenable pour deux personnes, prix modéré, pas d'annonce à la porte.

ST-DENIS, 3791. Chambre dans famille privée, téléphone, bain, bon air de la campagne.

ST-DENIS 140, chambres, grande et petite, maison tranquille, toutes commodités.

ST-DENIS 100, 2 belles chambres, gaz, si désiré, propre.

ST-DENIS 92A, 2 grandes chambres, très propres, petite chambre.

ST-HUBERT, 463. Belles chambres, confort moderne, téléphone, possession immédiate.

ST-HUBERT 107, chambre-balcon, prix modéré. Est 7128W.

ST-LAURENT 1765. Chambre mublée, confort du chez soi. St-Louis 9009w.

SHERBROOKE Ouest 118. Belle grande chambre, bon chez soi, moderne. 196-2

SHERBROOKE Est, 226. Grande chambre de devant, cuisinette, possession immédiate 5.00 par semaine. Est 256. 196-2

SHERBROOKE Est, 19, magnifique chambre, monsieur seulement, Est 1159. 196-3

SHERBROOKE Est, 249, grande chambre devant avec balcon, richement meublé, prix raisonnable. Est 7427. 196-3

SHERBROOKE, près St-Hubert, grande chambre, messieurs seulement. Est 7744. 196-6

VINET 192, chambre à louer pour homme tranquille.

VISITATION, 275, près Ste-Catherine, chambre, téléphone, bain, électricité.

BOUDOIR à louer rue Laurier, près Parc dans famille privée, personne distinguée demandée. Rockland 1338. 196-2

CHAMBRE exceptionnelle pour deux, 1.50, 2.00 par jour, essayer vous reviendrez. Hôtel Central, 50 Inspecteurs. 18,20,22,25,27,29.

CHAMBRES à louer à l'hôtel Lafayette, coin Amherst et Demontigny; complètement remises à neuf, lavabo avec eau courante dans les chambres. Prix 4.00 par semaine en montant, téléphone à l'usage des pensionnaires gratuitement. Pension si désiré à prix réduit. 192-6

CHAMBRE meublée, usage téléphone, 464 St-Christophe. Est 8434.

DEMOISELLE distinguée trouvera jolie chambre, devant, bon air frais, usage cuisine, téléphone, famille privée. 25 de l'Epée, appartement 11. 194-5

GRANDE chambre en avant, belle place pour l'été, eau chaude, téléphone. S'ad. 242 Parc Lafontaine.

GRANDE chambre sur devant, grande garde-robe, eau chaude, bain, téléphone, famille tranquille. 289 St-André près Ste-Catherine.

UNE ou 2 chambres meublées ou non, usage tél. 1210 St-André.

CHAMBRES DEMANDEES

HOMME de couleur respectable désire chambre meublée dans famille privée, pour le 1er juillet. Casier 210 La Presse.

CHAMBRES ET PENSIONS

BERRI 475, chambre et pension. Est 183. 195-3

CHAMBRE et pension 1re classe, 23 Carré St-Louis. Est 5761.

DEMONTIGNY 794, grande chambre sur devant pour monsieur ou couple, pension si désiré. 195-2

PENSION pour messieurs, salon à louer, usage téléphone, piano, cuisine si désiré. 1501 St-Hubert.

ST-ANDRE 888, jolie chambre, bonne pension, près tramway, téléphone.

SHERBROOKE Est 268, joli boudoir, pension si désiré. Est 6829. 195-2

PENSION D'ETE

CHAMBRE à louer avec pension si désiré Chambly Bassin, s'ad. R. Laprés. 25,29,30

MAISON pension près lacs, chaloupes, voitures, prix modéré. Félix Lachance, Lac Echo, Terrebonne. 195-2

PENSION d'été dans famille privée, 3 milles de Cartierville. Mme Alexandre Binet, Ste-Geneviève. 196-2

VILLEGIATURE IDEALE. Le magnifique hôtel Ste-Luce, près de l'eau salée pour prendre les bains de mer et bain à la maison, w.c., chaloupe, pêche au saumon, amusement, chambres et pension, première classe de cultivateurs, $10.00 par semaine. A. de Champlain, Luceville, Q. 25,30

APPARTEMENTS A LOUER

A LOUER, appartement 11, 6 chambres et chambre de bain, 267 rue Olivier, coin avenue Western, Westmount, maison moderne à l'épreuve du feu, ascenseur électrique moins, possession immédiate. S'adresser sur les lieux ou à Alfred St-Cyr, 2 Place d'Armes, Main 1287. 195-2

APPARTEMENTS, 129 Commissaires, Atlantic Building, près Place d'Armes, 15.00 en montant, meublés ou non. S'ad. chambre 25. 180-22

AVENUE Hôtel de Ville 408, suite, 3 pièces meublées, belle maison.

SUITE de 3 appts meublés ou non avec usage du gaz, tél., etc., aussi belle grande chambre, bon chez-soi, bonne place pour dentiste. 377 St-Denis. 195-2

685 SHUTER, près Sherbrooke, 1 chambre cuisinette, chambre bain, etc., meublée ou non. S'adresser au concierge. Plateau 5961. 196-3

APPARTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer ou à vendre. 89A Ste-Elisabeth. 196-2

Appartements Meublés à Louer

Une et 2 pièces, moderne. Administration, 10 Parc. Plateau 2933. 191-26 F

MAISONS A LOUER

AHUNTSIC, 6411, Péloquin, logement quatre appartements, chambre de bain, fixtures électriques, téléphone. Est 1960.

AVIS aux médecins. De Fleurimont 398, logement ou 2 appartements, en haut d'une pharmacie, bon centre, clientèle assurée. Calumet 757.

BLVD ST-JOSEPH EST 143, près St-Denis, 6 chambres, chauffée, bain, électricité. Phone Est 3849w. 194-3

BLVD Pie IX, 343, bas, 8 pièces, planchers bois franc, améliorations modernes, ménage fait à neuf. Gagnon, Main 4912, soir, Rock. 188.

BON logement, un bas, 5 appts, possession immédiate. 339, 3ème ave, Rosemont. Las. 4093w.

CHARLEVOIX 359, 7 appartements, chambre de bain, fixtures électriques. S'ad. 1093 Wellington. Victoria 1262w.

CUVILLIER 26 et 34, 5 et 4 pièces, gaz, fixtures électriques, prix 25.00 et 27.00. 195-2

JEANNE d'Arc 343, 5 chambres, gaz, électricité, 1617 Ontario Est. Tél. Main 1893.

JEANNE D'ARC, 1044. 6 beaux appartements meublés, pour couple seulement. Est 2219.

MARIE-ANNE, logement 3 appartements, neuf. 826 Marie-Anne.

MONTREAL-NORD, station Auclair, 5 pièces, cave, etc. 90 St-Jacques, chambre 502, Main 1136, soir Est 6963w. 192-6

NOTRE-DAME O. 597, maison 7 appartements, bain, eau chaude, froide, électricité, gaz, loyer bas. Main 4854.

ORLEANS 289, 7 chambres, ménage fait. S'ad. 158 Lasalle, Maisonneuve.

PAPINEAU 1793, beau logis, 8 pièces, améliorations modernes, garage, fournaise, écurie, 60. 21,23,25,26

PARTHENAIS 1471, près Mont-Royal, bâtisse neuve, logement du bas, 7 appartements, chambre de bain, gaz et électricité, $40 par mois. 195-2

ROSEMONT, 6ième Ave, beau logement, 4 apparts. S'ad. 384, 6ième Avenue, Rosemont. 194-6

101 RUE BERARD, St-Henri, deux portes à l'ouest d'Atwater, plain-pied à louer, 5 pièces et chambre de bain, planchers en bois dur, ménage fait récemment; peut être vu après 6 p.m. 196-2

RUE Marquette 927 et 29, neuf, moderne, 5 et 6 chambres, moderne, bon marché. Adresse M. Lafortune, 925 Marquette. 195-2

RUE ST-JEROME, plain-pied, libre, 7 pièces éclairées, ménage fait, $35. Mme Roy, 926 St-Hubert. Est 6524W. 195-2

STE-CATHERINE Est 2219, 2ème étage, 3ème, 7 pièces, fixtures électriques, ménage fait à neuf. 40.00. 195-2

ST-HUBERT, 1175, milieu, électroliers, 7 chambres, gaz, bain, fournaise, propre. Alf. Desforges, Main 8553. Soir 203 Laval. Est 7216. 196-6

VIAUVILLE 44, 5ième Avenue, 5 pièces, bain, gaz, fixtures électriques, prix 20.00. 195-2

VILLE St-Laurent rue Principale, près du collège No 140. S'ad. rue Casgrain 778, Montréal.

VIMONT, 148, 150, 154, 5 apparts, ménage fait. S'ad. Main 4796. 193-6

A LOUER (Upper Flat) 335 Northcliff Ave, conditions faciles. S'adresser à O. DeSerres Ltée, 204 St-Denis ou Tél. Est 7000 ou Rockland 4144. 195-4

2 LOGEMENTS 5 apts neufs, modernes. 1594 Chabot. Cal. 3585G.

MAISON à louer, 3 appartements, en arrière 460 DeLanaudière.

MAISON à louer, bon logement de 6 appartements rue Berri, près boulevard Gouin, Ahuntsic. S'adresser O. Jutras, 1739 Papineau. 191-6

MAISON à louer, 4 appartements. S'adresser à 782A Henri-Julien. 196-2

5 PIECES, bain, passage, gaz, électricité, fixtures, bouilloire à eau chaude. 684 Visitation. Est 8424w. 196-2

3 GRANDS appts, grande chambre de bain, passage, 12.00 par mois. 3754 Casgrain. Cal. 1500J.

PROP. DE CAMPAGNE A LOUER

A MONTREAL-NORD, une grande maison moderne meublée, confortable, élect., située bord de l'eau, près tramways, salle de pool, jeu de tennis, endroit idéal sur rapport de l'hygiène, très belle localité. 445 Ontario E. Est 8522.

CHATEAUGUAY Bassin, bord de l'eau, maison meublée à louer ou à vendre. Victoria 2399. 196-2

MAISON à louer ou à vendre Repentigny les Bains, maison meublée bord de l'eau, électricité, eau, garage. A. Laurendeau. S'ad. sur les lieux. 12,14,15,16,18,20,22,25,27,29,30

MAISON près St-Laurent, village de Verchères, 2 logements, grande galerie, ameublement si désiré. W. Drouin, Verchères. 23,30

MAISON à louer ou à vendre Repentigny les Bains, maison meublée bord de l'eau, électricité, eau, garage. A. Laurendeau, 2462 ave du Parc, Rock. 2852w. 12,14,15,16,18,20,22,25,27,29,30

MONTREAL-NORD. Maison meublée 8 pièces, grande galerie, rivière devant; garage; 250.00. Cal. 1056J.

POINTE AUX TREMBLES, maison à louer, 5 appartements, l'été ou à l'année. 26 Prince-Albert.

RESIDENCES D'ETE A LOUER

BELOEIL. Cottage moderne meublé, 8 appartements. Wilfrid Morin, Beloeil Ville. 23,25,30

CHATEAUGUAY, cottage meublé au bord de la rivière, 10 minutes de la station, eau, électricité. Lasalle 727.

LAC MASSON, maison meublée, bord rivière, place idéale. 402 Dorchester Est. 196-5

RESIDENCES d'été à louer avec améliorations modernes, bain, w.c., lumière électrique, etc., près de l'eau, chambre 502, 90 St-Jacques, Main 1136. Soir Est 6953w. 192-6

STE-MARGUERITE, Lac Masson, grand appt avec cuisinette, ainsi que chambre simple, faisant face au lac, grande véranda, eau de source dans la maison, glace, usage de chaloupe pour mois juillet et août, 45 par mois ou 25 pour 2 semaines. S'ad. G. Dubreuil, Ste-Marguerite, Lac Masson. 194-3

ST-SULPICE, Qué. — Maison à louer meublée ou non, près d'érablières, sur fleuve Saint-Laurent, près du village, route provinciale. Jean-Baptiste Landry. 194-3

COTTAGES A LOUER

GRAND cottage de 8 appartements, à sous-louer, $19. 377 Willibrod, Verdun.

2 COTTAGES meublés à louer bon marché, Châteauguay Bassin. S'ad. M. Bourcier, Est 4640. 194-3

MAGASINS A LOUER

BOULEVARD St-Laurent 2724, magasin et logements, moderne, neuf, prix modéré. Adresse A. Pilon, 1629 Ave du Parc. Tél. St-Louis 2539F. 195-2

GRAND magasin et logement ap-dessus à louer, 100 Jolicoeur, Ville Emard, bon pour toutes sortes de commerce. Petit loyer. Victoria 2427W. 195-2

MAGASIN à louer, 6412 Péloquin. S'adresser 360 Hôtel de Ville. Est 1960.

MAGASIN à louer, coin Beaubien et St-André, excellent district commercial accommodant tout commerce, espace 30 x 40 et 50 x 40, vitrine sur 2 rues, chauffé, loyer modéré. S'ad. The Duval Hosiery Ltd, 466 Beaubien. 196-2

MAGASIN neuf à louer, rue commerciale, très bon centre, pour un boucher, $35. O. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

BUREAUX A LOUER

BUREAUX

chauffés, récemment finis. Bien situés à 79 Est, Ste-Catherine. Excellent quartier pour hommes d'affaires et de profession. Loyer très bas. 198, rue McGill. Main 1457. 193-6 F

BUREAUX A LOUER

IMMEUBLE St-Denis, angle Ste-Catherine et St-Denis, grands et petits. S'ad. au surintendant de l'immeuble. 23,25,27,30,4,7,9,11,14

GARAGES A LOUER

A LOUER, garage, 25 x 25, coin de ruelle, Mont-Royal, Delanaudière. S'ad. 256 Delaroche.

GARAGE 40 x 60, 2 étages avec maison privée, comprenant tous accessoires ainsi que forge; sur grande route Châteauguay Village. Pour plus d'informations, s'ad. Domina Crépin, Châteauguay Bassin. 196-3

A LOUER

BOUTIQUE 1197 Berri 20 x 42, deuxième, pour peintres, menuisiers, plombiers ou entrepôt. Gagnon, Main 4912, soir Rock. 188.

GRAND soubassement pour boutique ou storage avec terrain en arrière et remise; prix modéré. 301 St-Dominique. 192-6

ON DEMANDE A LOUER

MAISON de 4 à 6 pièces, bain, gaz, électricité. G. Young, 9 Kent.

ON DEMANDE une maison de campagne, près de l'eau, préférée; n'importe quoi fera l'affaire; doit être très bon marché. Up. 247. 25,27

PERDUS

CHIEN loup berger allemand enregistré, jaune noirâtre ayant les oreilles collées, répondant au nom Cido, récompense promise, perdu rue St-Hubert vers minuit entre Villeray et Faillon; quiconque le retiendra après cet avis sera poursuivi. 3250 St-Hubert, Cal. 1877. 194-3

PERDU, entre Delisle, Atwater, Sainte-Catherine, avenue du Parc nord, de bonne heure le matin, un paquet contenant un complet. Récompense si rapporté. Téléphoner à Uptown 4752, Calumet 4140w.

PERDU, chapelet en perles monté or, à partir du Gésu, Ste-Catherine, Kerhulu, Bleury, Sherbrooke, Shutter. Récompense, téléphonez avant-midi. Plateau 2021J.

PERDU ce matin, une plume-fontaine en or (la première partie de la plume) du No 49 avenue Nelson, Outremont, en passant par la rue Hutchison, jusqu'à l'avenue Laurier et de cette dernière à l'avenue Querbes à l'Académie Notre-Dame du Bon Secours. Récompense en rapportant, 49 avenue Nelson, Outremont, Rockland, 1269.

PERDU, samedi soir, rue St-Zotique ou St-Hubert, sacoche contenant $10.00. Récompense. 3378 Drolet.

PERDU, samedi matin, petit chien noir, poil long, petites oreilles droites, répondant au nom de "Toutou". Prière de rapporter à 665 St-Hubert. Récompense, Est 7259.

PERDU chienne Airdale black and tan. Récompense, pour toutes informations, West. 7401 ou Cal. 1544.

DIVERS

ANCIENNE maison Dr Plouffe, pour dames, traitements modernes. 408 Hôtel de Ville. 196-2

APRES cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. Louis Langlois, Guénette, P. Q. 25 juin 1923.

CLINIQUE médicale privée du Docteur Zénon Malo, 985 St-Denis. St-Louis 1641. 196-6

HOPITAL privé du Docteur Bastien, 29 St-Zotique. Calumet 2579. 186-1,M,s

AUTOMOBILES A VENDRE

ACHETERAI, échangerai ou vendrai char en bonne condition, 221 Ontario Ouest. 196-6

ACCESSOIRES et assortiment énorme de parties de toutes sortes pour toutes les marques de chars, comprenant roues rims, essieux, garde-boue, radiateurs, windshields, tops, coussins, lampes, engrenages, engins, transmissions, différentiels, tout en fait d'automobiles. Soudons, garantis vos morceaux brisés, faisons peinture, rembourrage, mécanique générale, électricité et batterie, magnetos, démarreurs, générateurs, pneus usagés ou neufs; échange de chars, gros ou petits; bargains de toutes sortes. Une visite à notre établissement vous intéressera et vous serez bienvenus. Automobile Ltée, 232 Sanguinet, en arrière du théâtre St-Denis. Est 75. 194-3

AUTOS usagés, Packard, Chalmers, Marmon, Willys, McLaughlin, Gray-Dort, etc. Nous avons ce qu'il vous faut, à votre prix. Facilités de paiement. Packard Montreal Motor Co., Ltd., 307 rue Université. 195-2

AUTOMOBILE à vendre bon marché, 468a Champlain.

AUTOMOBILE McLaughlin à vendre, 7 passagers, frais vernis, en bonne condition, à des termes faciles. S'adresser à Omer DeSerres Ltée, 204 St-Denis, ou Tél. Est 7000 ou Rockland 4144. 195-4

BABY GRAND, modèle 1922, en parfaite condition, 5 pneus neufs. S'adresser à 456 rue Guy. 196-6

CADILLAC touring 4 places, absolument comme neuf. Marmon Montreal Company, 309 Université. 20,22,25,27

CAMION Ford, une tonne, parfait état, faut vendre immédiatement, propriétaire quitte la ville. S'ad. 952 S.-Urbain. Plateau 1098.

CAMION Ford d'une tonne, $100.00. 144 Bleury. 195-2

CHALMERS rapide 1921, 5 places, roues en fil de fer, en bon état. Ginsberg Motor Co. Limited, 309-317 Université. 20,22,25,27

CHEVROLET 490 touring, frais peinturé, pneus neuf, bargain. Las. 440.

CHEVROLET modèle supérieur 1923, 5 pneus cordés, amortisseur, vendra pour $700. Visible de 7 à 9.30 p.m., heure avancée. 547 ave Colonial. 196-2

CHEVROLET Baby Grand, touring, vraie occasion à $650. Aussi un touring 490, Chevrolet presque neuf $400. McLaughlin Motor Co., Uptown 7980. 664 Ste-Catherine ouest. 195-3

CHEVROLET Sédan, 490, 5 pneus, chaînes, couvre-radiateur en bon état, licence 1923, $400.00 comptant ou versements, doit être vendu pour demain, 1630 Delaroche, près Bellechasse.

COLE 8 1922, sport modèle 5 roues broches, parfaite condition, sacrifiera $750. 1573 Park Ave.

COLE tourings, un à $350, un à $500 et un autre à $600. Tous à prix d'occasion. Packard Montreal Motor Co., Ltd., 307, rue Université. 195-2

DODGE 1921, parfait ordre, 5 tires Cord, outillage complet. 452A Delanaudière.

DODGE touring 1921, parfaitement en bon état. Ginsberg Motor Co. Ltd, 309 Université. 20,22,25,27

FORD Sedan 1922, tout neuf, bumper, amortisseur, speedomètre, lumière de dome, 5 pneus, faut vendre ce soir. $575. 1588 Chateaubriand.

FORD touring, deux sedans. Conditions pour convenir. 457 rue Wellington. 25,27,29,30

FORD truck, demi-tonne, échangera pour bicycle à gazoline avec side-car. 1478 St-Dominique.

FORD touring 1921, starter, nouvellement peinturé et overhaulé, 5 bons pneus, sacrifice, 270.00. 1657 Esplanade.

GRAY-DORT touring 1922, presque neuf $900, aussi un autre plus petit $500. McLaughlin Motor Co., Uptown 7980, 664 Ste-Catherine ouest. 195-3

HUDSON, 7 passagers, 1100.00; Coupé, 4 passagers, 1100.00; Nash, 5 passagers 750.00; Chandler, 5 passagers 600.00; Overland 600.00; Willys-Knight 650; McLaughlin, 5 passagers 800.00, 900.00, 1000.00, 1250.00. Gareau Motors Ltd., 145 Ste-Catherine Est. Est 619. 194-3

HUDSON coupé, 4 passagers en très bonne condition. A qui la chance $1500. McLaughlin Motor Co., 664 Ste-Catherine ouest. Uptown 7980. 195-3

HUDSON touring sept passagers, modèle 1920, 6 pneus en bonne condition, pas d'offre raisonnable refusée. S'adresser 456 rue Guy. 196-6

LIMOUSINE McLaughlin, 7 passagers en très bon ordre, 1600.00, sedan Knight —un bargain. Gareau Motors Ltd., 145 Ste-Catherine Est. Est 619. 194-3

McLAUGHLINS neufs et usagés, tous les modèles, termes faciles. Gareau Motors Ltd, 145 Ste-Catherine est. Est 619. 191-6

McLAUGHLIN, bons pneus, belle apparence; une occasion; bonnes conditions à personne responsable. 786 Ste-Catherine ouest. 25,27

MOON touring 1922 comme neuf, un vrai bijou, a coûté $2,300, sacrifiera $875. 1573 Park ave.

OLDSMOBILE truck, notre démonstrateur vendra à grande réduction et avec même garantie qu'un neuf. Canada Motor Car Co., 1 Sherbrooke. 192-5

OVERLAND touring, $250 et plus. Venez voir ce que nous avons à offrir. Packard Montreal Motor Co. Ltd., 307, rue Université. 195-2

PACKARD Twin Six touring avec capote d'hiver, en excellent état, à prix d'occasion. Packard Montreal Motor Co., Ltd., 307 Université. 195-2

PACKARD Twin Six touring à 7 places. Absolument en parfait état. Marmon Montreal Company, 309 Université. 20,22,25,27

AUTOMOBILES A VENDRE

PARTIES usagées pour automobiles, plus de 600 chars en stock pour toutes sortes d'autos, engrenages, essieux, ressorts, carrosserie, etc., à grands rabais. Le plus ancien établissement de la province, Montreal Auto Salvage Co., 977 Saint-Denis. 196-6

PARTIES de Ford provenant de chars démolis, aussi bonnes que neuves, moitié prix, moteurs Ford rebâtis. M. St-Armour, 39 Balmoral. 194-1,M,v

ROUTIERE Gray Dort, quelque chose de bien, 113 Mont-Royal ouest. 25,27

RUNABOUT McLaughlin, tires neufs, fraîchement verni, 300. West. 7414. 5,7

SEDAN McLAUGHLIN, 6 cylindres, 5 passagers, a marché 4000 milles, vendra $1000. de réduction; bien équipé. 60A Chambord. 196-2

SEDAN Ford, 7 mois d'usure, 600. 2094 Chateaubriand. Cal. 206F.

STUDEBAKER Gros Six, $1000.00, petit paiement comptant, facilités de paie. 144 Bleury. 195-2

TRUCK, capacité 2 tonnes, en parfaite condition, pas d'offre raisonnable refusée. S'adresser à 456 rue Guy. 196-6

TRUCK de 1½ tonne à vendre avec licence de 1923, cause de départ. S'adresser 123 rue Murray. 196-2

TRUCK Ford, une demie tonne, garanti avec recettes; stock bouteilles, tonne, clientèle pour faire eau javelle, cela séparément si désiré. Un bargain. 1473 Chateaubriand.

VENTE de Ford. Dans une semaine d'ici nous tiendrons notre première vente d'autos usagés cette année. Nous en avons plusieurs qui ont été repris l'automne dernier et sont en entrepôt depuis. Tous ont été remis au point et constituent d'excellentes valeurs. Versements aussi minimes que $150 comptant. Just Motors Limited, 5 ave du Parc. 194-7

WHITE 1 tonne, carrosserie d'express, $800.00, mis au point et en bon état. Plateau 2024. 195-2

WHITE pour livraison légère. $400.00. Voyez ce camion si vous n'avez rien de lourd à transporter. Il est très bon marché. Tél. Plateau 2024. 195-2

AUTOS USAGES STUDEBAKER

modèles légers, Special et Gros Six, ouverts ou fermés. Le Studebaker constitue la meilleure valeur pour votre argent en fait d'auto. Ginsberg Motor Co. Ltd, 309 Université. 191-9 F

AUTOS USAGES CHEZ GINSBERG

Les meilleurs aubaines en ville. Modèles ouverts ou fermés, toutes les marques. Voyez ce que nous avons avant d'acheter. Paiements faciles si on le désire. Ginsberg Motor Company, Limited, 309-317 Université. 191-11 F

AUTOMOBILES USAGES

Profitez de cette occasion pour acheter votre automobile. Nous offrons, cette semaine, des tourismes à des prix spéciaux. Visitez notre département et voyez notre assortiment. Chevrolet 490, Studebaker, Chalmers, Maxwell, Overland, Chevrolet Baby Grand sedan, Hudson sedan, Essex sedan, Studebaker sedan, Ford sedan, Hudson touring, Dodge touring. Legaré Automobile & Supply Co. Ltd, 1545 St-Laurent. St-Louis 2446-9560. 195-6 F

FORD AUBAINES

Nous sacrifions les autos suivants: deux tourings $150.00 chacun, un touring, $200.00; un runabout, $75.00, un runabout $100.00, un camion $175.00 un auto de livraison $85.00, un auto de livraison $100.00. Premiers arrivés, premiers servis. Just Motors Limited, 5 avenue du Parc. 195-3F

FORD — OCCASIONS

Sedan 1923 avec $100 d'accessoires, a parcouru 100 milles; sedan 1922, bon marché; châssis de livraison, léger, neuf, offert au prix coûtant; châssis de camion d'une tonne, 1919; livraison, léger, 1019, $125.00 complet, carrosserie à ridelles avec compartiment, neuf, bon marché. Wilfrid Quenneville, 2609 Est, rue Notre-Dame. LaSalle 4205-6. 194-3F

OCCASIONS McLAUGHLIN

Modèle D55, 7 passagers, en très bon ordre $500.; modèle E46 coupé 4 passagers $800. Modèle E49, 7 passagers $650. Modèle H46 coupé 4 passagers $950. Modèle H49, 7 passagers $900. Modèle K49, 7 passagers $1050. Modèle K50 sedan, 5 passagers $1650. Toutes ces autos sont en très bonne condition, repeinturées et revernies et équipées avec un pneu de rechange. Venez les voir. McLaughlin Motor Co., 664 Ste-Catherine Ouest. Uptown 7980. 195-3F

OCCASIONS REELLES

Chandler Dispatch. Chandler 7 pass. Chalmers. McLaughlin. Limousine Stevens. Sedan Studebaker. Gray-Dort coupé, 1923. Gray-Dort touring. Oldsmobile 1921. Oakland 1923. Maxwell de toutes sortes. Chevrolet sedan. Chevrolet touring. Fords. Tous nos chars remis à neuf. Echangerons. Termes. Voyez M. Forget. Plateau 1119. Canada Motor Car Co., coin Sherbrooke et St-Laurent. 192-5 F

AUTOMOBILES A LOUER

CAMION automobile à louer pour livraison générale, bon marché. L. P. Fontaine, 1029 Ontario Est. 195-2

AUTOMOBILES DEMANDES

ON DEMANDE à achetr une automobile en parfait ordre. 970 St-Denis. St-L. 7687J.

BICYCLES, MOTOCYCLETTES

BON bicycle à bon marché à vendre, marque C.C.M. 90 Desjardins. Lasalle 5259W. 196-2

MOTEURS ET YACHTS

EVINRUDE. Le moteur amovible parfait. Un et deux cylindres. Le seul Evinrude authentique. E. Drolet, agent spécialiste, 137 McGill, Montréal. 202-1,M,v

MOTEUR 5 forces, 1re classe, 1800 révolutions. S'ad. 18 Gareau, coin Maisonneuve et Ste-Catherine. 196-2

MOTEURS extérieurs Johnson, moteur deux cylindres, 35 lbs, $175.00. Caillier Liberty, la seule conduite directe, $100 et $127.00. Perfection Motor Co., 380 St-Jacques. 192-1,M,v

A VENDRE, DIVERS

BATTERIES d'urnes à café de 6, 10, 6 gallons, ayant servi un an avec table en acier, servant de réchaud, valeur 450.00 pour 125.00. 841 Delormier. St-Louis 1274F.

BEAU carrosse en rotin gris, peu usagé, 15.00. 633 Demontigny E.

BEAU carrosse en rotin, comme neuf, 15.00; aussi sulky, 236 Delaroche, St-Ls. 9913J. 196-2

CARROSSE de bébé, noir, avec top, tout neuf. M. Cadieux, 40C Rose-de-Lima.

CARROSSE de bébé en jonc, gros, $10.00. S'adresser à 362 rue St-George. Plateau 5735w.

CARROSSE en rotin, 10.00; sulkey, 3.00; parfait ordre. 2295 St-Dominique. St-Valier Annexe.

FIXTURES d'épicerie, tablette, tiroir, comptoirs à vendre, téléphonez Est 1960.

POMPE puissante et silencieuse actionnée par moteur électrique, avec manomètre, pour pomper l'eau des puits aux maisons. Complète $85 net. Electric Motor & Machinery Co., Ltd., 417 rue St-Jacques, Montréal. 184-1,M,v

25 CENTS douzaine, 4,000 plantes fleurs annuelles, Marguerite, Tinnia, Calendula, Petunia, tomates; livrons ordres au-dessus 6 douzaines. S'adresser 6338 ave Pasteur, quartier Bordeaux. 195-2

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ vos meubles à 25% et 50% réduction, durant notre grande vente de déménagement. Grande chance pour jeunes mariés de se meubler à bon marché. Archambault, 361 Rachel. Nous déménageons dans quelques jours à notre ancien magasin, 949 St-Denis. 196-6

AMEUBLEMENT 10 appts, continuation bail, se présenter immédiatement, 91 St-Denis. 195-2

AMEUBLEMENT de 4 apparts, 338 Parthenais, bon bargain, cause: départ. 195-2

AMEUBLEMENT 8 appartements, bon revenu. Cause départ, maladie. S'ad. 503 St-Hubert. 195-2

AMEUBLEMENTS 8 à 20 pièces bien meublées, revenu 200 à 450, chance exceptionnelle. Dan Brunet, chambre 99, 294 Ste-Catherine Est. 25,27,29

AMEUBLEMENT chambre à coucher, salle à manger, Chesterfield légèrement usagés. 309 Cartier. 196-6

AMEUBLEMENT, en bloc ou séparément. Mme Richer, 2187 St-Hubert.

AMEUBLEMENT très riche, salle dîner noyer noir, 2 sets chambre, 1 noyer noir, kyonix, 1 ivoire, Chesterfield extra riche, lampe piano, tapis Axminster, set boudoir, tapestry, piano droit acajou, gramophone, 2550 Parc Avenue près Bernard. 196-6

AMEUBLEMENT 5 pièces, continuation du bail, loyer 23.00. 781 Demontigny.

AMEUBLEMENT 7 pièces, piano, continuation du bail. 13 Notre-Dame de Lourdes. 196-3

ARTICLES DE MENAGE

A SACRIFICE, set chambre coucher chêne, 4 morceaux, chaises berçantes, 6 chaises cuisine, tables, miroirs, prélart, tapis, planche à repasser, fixtures électriques 10 pièces, porte-parapluie, etc. 596 St-Denis. Phone Est 942. Visible 3 à 5 p.m. 25,27

ATTENTION: Couchette, 3.85, 9.85; sommier, 2.99; matelas, 4.85, 6.25; bureau, 16.50. 1216 St-Denis. Rolland, 4e porte Mont-Royal. 193-12

A VENDRE, meubles, poêles neufs ou d'occasion, faisons échange, réparations. J.-B. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 172-26

BEAUX bureaux émaillés blancs comme neufs, bon marché. 1598 Cartier.

BEAUX rugs neufs, spécialité tapis, prélarts, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs; prompte livraison. Joseph Lagarde, 1113 Bordeaux. 195-6

BEL ameublement Chesterfield, salle dîner noyer noir, chambre noyer noir, 1 kyonix, lampe piano, gramophone, set boudoir, tapis Axminster, piano droit. 416 Parc Lafontaine coin Rachel. 196-6

CHESTERFIELD set, beauté, tapis. Obligé vendre d'ici trois jours. 1030 Laurier ouest près Hutchison. 196-3

CHESTERFIELD, tapestry et velours, construction Marshall, 89.00 et 95.00, à 350.00. O. Guilbord, 524 Ontario, près Amherst. 193-10

DIVANETTE en cuir, en parfait ordre. 595 Champlain.

GLACIERE en chêne $20, divanette cuir $35, gramophone $25, xylophone $150. 1273 St-Denis, près Mont-Royal.

LIT plumes neuf, 10.00, trousseau neuf baptême, lingerie longue bébé. 1225 Parthenais.

MACHINES à coudre Singer et William avec garanties, 10.00 à 45.00. 2238 Ontario Est. 25,26,28,29

MAGNIFIQUE set à dîner noyer, set chambre, Chesterfield, tapis, cadres, gramophone, lit cuivre, carrosse, aubaine. 200 Villeneuve O. 195-4

MENAGE de 4 appts à vendre. S'ad. 415B Joliette. 194-3

MENAGE à vendre, cause de maladie. S'ad. 488 Champlain. 196-3

MEUBLES de toutes sortes à vendre. 469 St-Laurent. 195-6

MOULIN à laver à l'eau, neuf, 1145 De Castelneau.

POELE à gaz, vendra bon marché. S'ad. 2053 Notre-Dame Ouest. 195-2

PRELART, 39c. Spécial pour cette semaine, pas coupons, mais une quantité limitée. Aussi carpettes artistiques, 6 x 6 pds, $8.80. Plus grandes grandeurs aussi à très bas prix. Carpettes de bain, 25c. Thompson, 128 Bleury. 196-3

SET salon acajou et table, berceuse en rotin, vrai bargain. 1013 Saint-Denis. 195-2

SIDEBOARD, table de salle dîner, les deux morceaux, 40.00. 70 Leclaire.

1 GLACIERE bonne grandeur, presque neuve, 1 magnifique carrosse de bébé tout neuf, bon marché. Gilbert Hamel, 636 Mt-Royal Est. 192-6

AVIS

Tous les poêles qui n'ont pas été réclamés depuis les 6 derniers mois et plus seront vendus sans réserve pour en défrayer le coût de la réparation. Grande opportunité pour nos clients d'acheter un de ces poêles à charbon et bois, qui sont très bien nickelés et refaits à neuf et cela pour la moitié du prix d'un neuf. Venez immédiatement. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Est, Ontario. F

CHAISES DE VERANDA

finies rouge ou naturel, de Gélinas, Trois-Rivières, prix très spéciaux. E. Germain & Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 196-6 F

MEUBLES ET TAPIS

Réduction sur tout notre stock: couchettes cuivre, spécialité, 11.00 à 50.00. Nous échangerons les meubles. Téléphonez-nous. Moïse Laurin, 815 Est, Mont-Royal. S.-Louis 8757. 191-6 F

MEUBLES NON RECLAMES

à l'ancien entrepôt "Rochon Express", 225 Hôtel de Ville. Sets de chambre, salle à dîner, salon, boudoir, literie, tables, chaises, glacières, commodes bibliothèques, miroirs, tapis. Vendus à sacrifice. 177-26F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous enverrons notre gérant vous donner un prix sur vos meubles. E. Germain & Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 196-6 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

GRANDE VENTE de banqueroute. 200 complets désassortis, prix ordinaire $35.00, prix de vente, $3.00 à $6.00. 200 paletots désassortis, prix ordinaire $10.00, prix de vente, $1.00, $1.50. 200 pantalons désassortis, prix ordinaires $7.00-$9.00, prix de vente $1.00, $1.50. 200 paires de chaussures, prix ordinaires $5.00-$6.00, prix de vente, $1.00, $1.50. 55 St-Dominique. 194-3

HABIT palm beach taille 38, S'ad. 384, 6ième avenue, Rosemont. 194-6

JOLIE robe rose pour jeune fille, grandeur 36, 7.00, 125 Sherbrooke Est. Est 5861W.

MAGNIFIQUE set baptême neuf, brodé à main, à sacrifice, $12.00. 1640 St-Denis.

MAGNIFIQUE robe d'après-midi à vendre. 441 Garnier. 196-2

36 ROBES importées françaises pour dames, grandeurs 36 à 42, et 28 blouses perlées fantaisie importées françaises, en crêpe de Chine et en crêpe Canton. Tailles 36 à 42. Je viens de recevoir ces échantillons de robes et de blouses importées de Paris, mais ils sont arrivés trop tard pour pouvoir prendre des commandes. Chaque modèle est fait à la main et garanti fait en France. S'ad. à Mlle Andrews, 2e étage, Blumenthals Sons Co., Inc., coin des rues Craig et Bleury. 195-4

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

A BON MARCHE, pianos droits et carrés, plusieurs marques, à partir de 50.00. Langelier, 368 Ste-Catherine Est. 196-6

BON piano à vendre, marque Weber. 419, 6ème Avenue, Rosemont. 195-2

DECKER & Son, N.-Y.—Ce célèbre instrument a été soigneusement réparé, touches ivoire et ébène, caisse acajou, seulement $245, payable $20 comptant et $8 par mois. Layton Bros Limited, 550 Ste-Catherine Ouest.

MAGNIFIQUE piano droit Howard en parfait ordre, 7⅓ octaves, cadre tout en fer, 3 pédales, belle sonorité. Prix primitif $450.00. Une occasion maintenant à $275.00. $15.00 comptant et $7.00 par mois. C. W. Lindsay Limitée, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 196-5

PETIT piano droit réparé, son doux, approprié pour débutant $69., payable $15. comptant et $1.00 par semaine. Layton Bros. Limited, 550 Ste-Catherine Ouest.

PIANO neuf automatique à vendre cause mortalité. S'ad. 1111 Mont-Royal est. 195-2

PIANO droit garanti parfait ordre, 190.00, chance exceptionnelle. 242 Visitation. 196-6

PIANOS, planistes automatiques et phonographes légèrement usagés, l'article voulu pour la campagne, très bon marché. Mulhollin, à l'ouest de Guy. 25,27

PIANO acajou. Bargain. Face église Sacré-Coeur, 818 Ontario Est. 195-3

POUR acheter un piano ou phonographe de marque, peu usagé, au prix que vous avez l'intention de payer, voyez de suite La Compagnie Royale, 185 Beaubien. 185-2

HARMONIUM — OCCASION

Harmonium Estey, caisse à dossier élevé avec miroir, 11 registres, 5 octaves, bonne sonorité $75. Conditions faciles $6 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd, 512 Ste-Catherine Ouest. 196-2F

HEINTZMAN & CO.

Une belle aubaine, belle caisse carrée en excellent état, $125.00. Conditions faciles $5 comptant et $1 par semaine. C. W. Lindsay Ltd, 512 Ste-Catherine Ouest. 196-2F

KNABE

Occasion exceptionnelle d'acheter un bon piano à bas prix, belle caisse en noyer circassien d'un dessin artistique, cadre tout en fer, toutes parties en parfait état, $495.00. Conditions faciles au gré de l'acheteur. C. W. Lindsay Ltd., 512, Ste-Catherine Ouest. 196-2F

LE POPULAIRE PIANO LEACH

se vend $375 en montant, payable $25 comptant, balance $10 par mois. Gros escompte pour du comptant ou payable dans un an. Compagnie des Pianos Leach, 564 ouest, Ste-Catherine, entre Stanley et Drummond. 192-5 F

PIANO NEUF

Ceci est un piano droit, moyenne grandeur, caisse acajou, pleinement garanti. Beau son exceptionnel. Un seul à ce prix, $323.00. Conditions $25 comptant et $2.50 par semaine. Layton Bros, Limited, 550 Ste-Catherine Ouest. F

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE Cabinet, $35.00, beau son, 60 sélections, automatique, etc., chance extraordinaire. 773 Ste-Catherine Est. 128-N

GRAMOPHONES

GRAMOPHONE superbe, presque neuf, $30, arrêt automatique, électrique, aiguilles, diamant, 78 sélections, repectographe. 1172 Wellington. 127-N

GRAMOPHONE Victrola, records. Conditions faciles; réparations. P.-A. Phaneuf, 610 Est, Mont-Royal. 180-26

GRAMOPHONE gros cabinet, style Columbia, 40 sélections, diamant, $30.00, garanti, livré. 306 Visitation. 196-6

GRAMOPHONE gros cabinet, style Victrola, automatique, diamant, 30 sélections, 30.00. Garanti, 342 Mont-Royal Est. 191-6

GRAMOPHONE gros cabinet, style Columbia, 40 sélections, diamant, $30.00, garanti, livré. 306 Visitation. 196-6

JOLI Columbia grafonola avec 15 records de 10 pouces à double face, 30 sélections, à votre choix, $48.75. $8.00 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay Limited, 394 Ste-Catherine est, angle St-Hubert. 196-5

PHONOGRAPHES cabinets, neufs et usagés, à partir de $1.00 par semaine. Langelier, 368 Ste-Catherine Est. 196-6

PHONOGRAPHE gros cabinet moteur double avec 60 sélections, le tout 35.00 comptant ou termes, 562 ave Mont-Royal Est. 176-26

PHONOGRAPHE

Sonora portatif, modèle pouvant être transporté, quelque peu endommagé, en bon état. Prix, neuf $80, prix de vente $50. Conditions faciles. C. W. Lindsay Ltd. 512 Ste-Catherine Ouest. 196-2F

PHONOGRAPHE

Grafonola Columbia complet avec série de disques $75.00. Conditions faciles $6 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay Ltd. 512 Ste-Catherine Ouest. 196-2F

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

AVIS. — Balance Toledo, sans ressorts; neuves et secondes mains, termes faciles. Aussi couteaux à jambon "Berkel". 46 Craig Ouest. Main 5157. 80-306

CAISSES enregistreuses "National" seconde main, garanties 3 ans; réparations, accessoires. "Agences Blackwell & Landry", 4 St-Laurent. Main 4357. 1-306

CAISSES enregistreuses Nationales, neuves et usagées, de $75.00 en montant. Visitez notre département de Caisses enregistreuses reconstruites. The National Cash Register Co. of Canada Ltd, J. C. Laird, agent des Ventes, 122 Ste-Catherine ouest. Plateau 136. 95-l,M,s,n

GARNITURES de salon de barbier, 2 chaises, 1 étagère, 1 comptoir, 1 caisse automatique, à très bas prix, 113 Bleury.

GLACIERE Arctic, appropriée pour boucher, épicier, etc. Blocs à viande. John Hillock & Co., 10 rue St-Antoine. Main 6697. 22,25

GLACIERE pour épicier et boucher toutes dimensions, filtration économique, brevetée, vendue, échangée, louée, bas prix, paiement facile. Lasalle 682. Ad. Amyot, 476 Valois, Montréal. 71-l,j,s

SHOW case plate glass 4 pds à vendre. 63 Ste-Marguerite.

SHOW-CASE à bonbons, stands, wall-case, fixtures de magasins, neuves ou usagées. 18 St-Georges. Plat. 3076.

SHOW CASE neuf, six pieds de longueur, 169 St-Denis. 195-4

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE. Trois jeunes chevaux de course, deux trotteurs, un ambleur, absolument sains et en parfaite santé, étant entraînés à Lachute sur le terrain d'exposition, 44 milles ouest de Montréal, C. P. R., peuvent être vus et essayés. Deux de ces chevaux sont pariés dans les trois courses du circuit de St-Laurent et vont être gagnants. Pour autres informations, écrivez ou téléphonez à W. H. Ayers, Lachute. 196-2

BITHELL, 400 harnais, voitures tous genres. 773 St-Laurent. Est 379. 172-26

BOGHEI Concord, bandages caoutchouc avec harnais de boghei. 52 King. 196-3

BOGHEI concord avec attelage, express d'épicier avec attelage, 94 Laurier Est. 195-2

BOGHEI parfait ordre, roues caoutchoutées, frais verni, à sacrifice, 162 Roy Est.

BON cheval café, 8 ans, pesanteur 1150, garanti sans défauts. Vendra $50. 460 Plessis.

CHEVAL, 1250, 50.00, autre cheval, gros train, 10 ans, essai 45.00. Est 8101, 333 Amherst.

CHEVAL brun, 1400 livres, 7 ans, tombereaux, 2 attelages. 211 Desjardins, Maisonneuve. Lasalle 4982w.

2 CHEVAUX 1100 lbs chacun, express et harnais, 1023 Marie-Anne.

CHEVAL, boghei, harnais, en bonne condition, sacrifiera pour auto, 342 Régina, Verdun. Vic. 4228w.

EXPRESS d'épicier ou boucher, en bon ordre, $45.00. 137 St-Maurice. 196-2

JUMENT 1050, trotte vite, autre, 1200; lorry, express, harnais, 1065 St-André.

LORRY avec boîte pour charbon et tombereaux, à vendre bon marché. Est 383. 155 Dorchester Est. 195-2

MAGNIFIQUE cheval noir, 6 ans, 1200 livres, boghei piano box, harnais doubles, simples, toutes sortes. 340 Mentana. 195-2

MAGNIFIQUE jument noire, 7 ans, 1200, garantis, 225 Delaroche

PETITE jument à vendre, bon marché. 544 Panet.

SURREY ou voiture légère à deux sièges avec roues caoutchoutées légèrement. Doit être bon marché. Uptown 347. 25,27

VOITURE et cheval à vendre. S'ad. 316, 7ième Avenue, Rosemont, après 6 heures.

ON DEMANDE A ACHETER

LIVRES usagés achetés. Librairie Méthot Ltée, St-Denis, coin Ontario. Est 1978. 176-26

RICHARD achète meubles, tapis, etc. Lasalle 3645; le soir 4521w. 1760 Ste-Catherine Est.

COMMERCE A VENDRE

A QUI LA CHANCE? Epicerie et restaurant. 1764 St-Dominique, $500.

A VENDRE bon hôtel licencié de bière et vin avec 52 chambres meublées, dans le centre de la ville. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 191-6

A VENDRE à sacrifice petite épicerie rue Delorimier, $700 piastres, aussi épicerie rue Bordeaux 700 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras. 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

A VENDRE, bon restaurant rue Papineau, avec logement, 5 appartements. prix 800.00. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

A VENDRE bon banc au marché Bonsecours pour provisions, etc. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

A VENDRE plusieurs épiceries faisant de bonnes affaires. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

A VENDRE pour cause de maladie, un magasin de ferronnerie établi depuis 25 ans. Boul. St-Laurent. S'adresser à T. Toupin, 1976 rue St-Denis. 195-3

BEAU restaurant à vendre, avec logement en arrière, prix modéré pour changeemnt de commerce. 608A Fullum.

BEL hôtel licencié, bon centre, grosse clientèle, 25 chambres, 30 appartements meublés, bâtisse en brique, 3 étages, conditions faciles. E. Lippé, maître de poste, Acton Vale. 180-20

BONNE boutique de barbier à vendre. S'ad. 332 Delorimier.

BONNE ronde de pains à vendre, $900. S'ad. après 7 heures p.m., 1005 Boulevard Rosemont.

BON petit restaurant, cause santé. St-Louis 1783J.

BOUTIQUE de barbier 2 appartements en arrière, 632 Dorchester Est.

BOUTIQUE de barbier à vendre. Bargain. 2450 St-Hubert. 196-2

CAUSE maladie, stock chaussures, établi depuis 12 ans, rue St-Laurent; échangerait pour propriété. Pas d'agent. Casier postal 3034. 16,18,23,25

CLOS BOIS, charbon, grains et foin, établi depuis 30 ans, rue commerciale. Ph. Gougeon, 1023A St-Antoine. Wmt. 4358.

CONSTRUCTION en ciment, bien fini, dimension 40 x 60 pieds, situé sur le chemin du gouvernement, avec installation complète. Vendra pour cause de maladie. S'ad. O. L. Gosselin, South Stukely. 194-6

EPICERIE — Le meilleur poste d'épicerie de la rue St-Joseph, Québec. Revenu annuel $6,500 à $7,000, stock $2,500. Loyer $65 par mois, chauffé. Casier Postal No 11 St-Roch, Québec. 196-7

EPICERIE licenciée des mieux située avec propriété si désiré faisant 75 milles piastres par année, c'est une vraie chance d'affaires, place d'avenir. Adresse privée, 1488 St-Denis. St-Louis 8079M. 194-3

EPICERIE et étal de boucher. S'ad. L. Legault, 3660 Benoni.

EPICERIE avec logement, bien située, 1,000, 2,000, 3,000, autre commerce. 732 Laurier Est. St-L. 4209M.

EPICERIE rue Marquette avec logement 4 appartements. S'ad. 23 Marquette. St-Louis 4772. 196-2

COMMERCE A VENDRE

EPICERIE, St-Henri, rue Notre-Dame, établie depuis longtemps, loyer $40, avec grand logement. Ph. Gougeon, 1023A St-Antoine. Wmt. 4358.

EPICERIE-restaurant avec logement, faisant bonnes affaires, vendra à grand sacrifice. S'ad. 158 Letourneux. 196-3

ETAL de boucher, à vendre, bien outillé, bonne place, petit loyer. 1551A de Laroche. 633 Bellechasse. 196-6

ETAL de boucher, partie ouest, rue commerciale, recettes, $800.00 par semaine, établi depuis 15 ans. Ph. Gougeon. 1023A St-Antoine. Wmt. 4358.

ETAL de boucher roulant complet, vendra à sacrifice. S'ad. 1707 Cadieux.

ETAL de boucher au complet à vendre ou à louer. 1031 Demontigny. 196-2

HOTEL licencié sur la ligne d'Ottawa, établi depuis longtemps, bonne place d'affaires, vendra conditions faciles, échangera. Petit et Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 23,25,27

MAGASIN de musique. Echange de records, longtemps établi, bail avantageux, bonne place avec logement. Vendra cause maladie. 870 Ontario. Est 7801. 189-63

MAGASIN chaussures à Verdun, des mieux situé, faisant bonnes affaires. Considérerait échange. Chance exceptionnelle. Pour informations 1488 Saint-Denis. St-Louis 8079M. 194-3

MAGASIN de modes, établi dix ans, loyer bas, vendra bon marché. 637 Craig Est. Tél. Est 37. 194-3

MAGASIN ferronnerie des mieux situé, stock environ cinq mille piastres. Chance à prompt acheteur. 1488 St-Denis. St-Louis 8079M. 194-3

MAGASIN de modes à vendre, cause maladie. 736 Ontario Est. 195-2

MAGASIN général avec fonds de commerce, excellent poste, prix modéré, bonnes conditions. Plus amples informations, s'ad. Bruno Camirand, Saint-Nazaire, Bagot. 195-2

RESTAURANT à vendre, 114 Demontigny Est, coin Hôtel de Ville. 196-3

RESTAURANT à vendre, 501 Duluth, coin Mentana. Tél. St-Louis 916F.

RESTAURANT, logement, cause autre commerce. 457 Fullum.

RESTAURANT à vendre, bon poste d'affaires, logement privé en arrière, vend cause santé, bon marché. S'ad. à M. C. Roy, 34 rue Ste-Marie.

RESTAURANT, St-Henri, rue commerciale, tabac, cigares bonbons, etc., etc., loyer, $30.00 avec logement, 5 appartements. Prix $600.00. Ph. Gougeon, 1023A St-Antoine, Wmt. 4358.

RESTAURANT belle localité, place d'affaires près Ste-Catherine, coin. Chance pour prompt acheteur. 103 Désiré. 25,27,29

RESTAURANT à vendre $1,100, et loyer payé pour l'année, 622 Demontigny.

RESTAURANT épicerie avec logement, beau centre, très belles fixtures, bon marché pour cette semaine, 862 Amherst. 194-3

RESTAURANT sans logement, faisant bonnes affaires, vendra cause autre commerce, coin Chateaubriand et Isabeau.

RESTAURANT à vendre. Situé à 109 des Communes.

SALLE de Pool très moderne. Restaurant, Barber Shop, agence diverse, près des mines, 3 lots du village. Norbert Renier, Vilmontel, Abitibi, P.Q. 195-5

SI VOUS cherchez à acheter avantageusement soit épicerie des mieux situées avec étal de boucher ou non de tous prix et conditions, avec logement ou propriété, aussi magasin ferronnerie ou chaussures ou tout autre sorte, ne pas perdre votre temps, venez me voir immédiatement; vendeur juste et connu. Ludger Beauchamp, 1488 St-Denis. St-Louis 8079M. 195-2

SI VOUS VOULEZ vous acheter un commerce venez me voir, j'ai à vendre plusieurs épiceries, aussi étal de boucher, aussi plusieurs restaurants, aussi magasin ferronneries, aussi magasin merceries, aussi magasin coupons et modes, aussi manufacture de tabac. Pour faire un bon marché voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

3 GROS magasins, un avec licence de bière. Conditions faciles. E. Lippé, maître de poste, Acton Vale. 180-20

ARGENT A PRETER

DETTES réglées, marchands, cultivateurs, confidentiel, termes faciles. Crédit-Royal, 43 Place d'Armes. Main 8376. 299-306

500 à 8000. Edouard Poirier, notaire, 432 Mont-Royal Est. 25,28

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A. JETTE & CIE, 50 Notre-Dame ouest, édifice Duluth, ch. 22, courtiers en immeubles, expert en propriété. Etablis 1885. Prêts sur première et deuxième hypothèques, achats d'hypothèques et balance de prix de vente. 78-306

A. JETTE & CIE, prêtent sur propriétés qui sont pour être vendues pour taxes municipales. Adresse: 50 Notre-Dme Ouest, édifice Duluth, chambre 22. Main 7097. 176-26

PRETERA 2,000 à 5,000 sur première hypothèque, 7%, à particuliers. S'ad. Mlle Lassisseraie. Rockland 1338, 248 Laurier ouest. 196-2

PRETS HYPOTHECAIRES à 6½%, commission 1%. J. Samuel Lepage, 30 St-Jacques. Main 6226. 121-156

PRETS, première, deuxième hypothèque, Montréal, en construction ou finis. Notaire Meunier, 16 St-Jacques. 196-5

PRETS en première et deuxième hypothèque. Achetons créances hypothécaires. Notaire Bohémier, 99 St-Jacques. Main 7363. 34-l,m,M,j,v

6 et 7%, propriétés bâties ou en construction. Legault, notaire, 90 St-Jacques. Main 8589. 302-306

8000 en entier ou séparément. Ecrire immédiatement boîte 23, St-Constant. 23,25,27

$3,000 A PRETER, 1ère ou 2ième hypothèque. J.-B. Décarie. St-Louis 8858M.

15,000, 4,000, 3,000, 1,500, première hypothèque; autres montants. Horace Lippé, notaire, 11 Place d'Armes, Main 3228. 194-5

ON DEMANDE A EMPRUNTER

DEMANDE 1000, 1500, 1800, 2000, 2500, 3000, 3500, 4000, 5000, 7000, 8000, 15,000, 25,000. Notaire Corbeil, 92 Notre-Dame Est. Main 6834. 23,25,27

A ECHANGER

BEAU stock de marchandises sèches, environ $2,500.00, pour première hypothèque. Ecrire à Casier 208, la Presse. 25,27,30

DANS le centre, 12 plain-pieds chauffés, parfait ordre, échangera pour cottage et du comptant. Petit & Petit, Limitée. 694A Mont-Royal. 25,27

JE demande de bonnes propriétés à échanger pour du terrain et de l'argent. S'ad. 97 St-Jacques, chambres 58-59. Main 5432. 195-3

ON demande de bonnes propriétés et de l'argent pour échanger. S'adresser 97 St-Jacques, chambre 58-59. Main 5432. 195-3

PAPINEAU, près Sherbrooke, maison 7 appartements, grandes dépendances, terrain 40 x 154, échangera pour plain-pied, donnera 2,500.00 comptant. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est. 25,27

A VENDRE OU A ECHANGER

AU BOULEVARD St-Denis, neuf logements rapportant $1680, à échanger propriété de campagne. Duclos, 97 St-Jacques. Main 8566. 194-3

A VENDRE ou à échanger. Ferme Avicole Langlois, St-Jérôme, Qué. S'adresser. Gunn Langlois. 25,27

A VENDRE ou à échanger, plusieurs propriétés bien situées, à échanger pour terre ou terrain, 368 Delorimier. 195-2

A VENDRE magasin établi depuis 4 ans, gramophones, records, stock de radio et accessoires; échange de records; librairie, show-case, comptoir, situé en face d'un théâtre; logement de 5 pièces sur le même plancher, prendra en échange petit auto et $500. 1273 St-Denis. 189-26

DOUZE logements, rue Tupper, pierre et brique solide, sept appartements, plancher bois franc, système chauffage dans chacun. Revenu $8,700, accepterait $20,000, échange avec $16,000 comptant. Duclos, 97 St-Jacques, Main 8566. 194-3

JEANNE D'ARC, trois logements, trois étages, échangera propriété campagne. Duclos, 97 St-Jacques. Main 8566. 194-3

ST-DENIS coin Carmel, 9 logements, revenu 3696.00; Henri Julien 929, 12 logements, rapportant $3000 par année. Considérera terrain bien situé avec comptant. 1702 St-Denis. St-Le 9167M. 196-6

9 LOGEMENTS, 6 chambres, 18000. 523 Marquette, St-L. 9228.

A VENDRE OU A LOUER

TERRAIN à vendre ou à louer, rue St-Jacques, près du chemin de fer, 1902 Hutchison, Rockland 3636w.

OCCASIONS D'AFFAIRES

ON AURAIT besoin de plusieurs propriétés à échanger pour terre. Pour vendre votre propriété, commerce, terre. Voyez Dalpé & Cie, 1936 St-Denis, vendeurs compétents. 194-6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE à bon marché, plusieurs propriétés. Pour faire un bon marché voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 191-6

AVENUE DU PARC, près Bernard, 6 plain-pieds, avec chauffage, localité commerciale d'avenir, peut-être transformé en magasins facilement. 30,000, vendra séparément. 25,27

A VENDRE plusieurs propriétés, une rue Bordeaux, près Mont-Royal, 2 étages, 2 logements, aussi rue Visitation près rue Ontario, un coin, 1 magasin dix logements, aussi rue des Belges, 2 étages 2 logements avec garage, aussi rue Papineau, coin rue Gilford un magasin et neufs logements, aussi rue Demontigny coin Wolfe, 3 magasins et 6 logements, aussi trois flats rue Addington à Notre-Dame de Grâces, aussi rue Brébeuf 2 étages, 2 logements, prix 4000 piastres. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 191-6

A VENDRE ou échanger pour bonne propriété de ville, 200 acres de bonne terre à foin, bien bâtie, située à 80 milles de Montréal, près gare O.N.Y. S'ad. 1710 Chateaubriand. Cal. 2373J. 194-3

DELANAUDIERE, 4,500, 2 étages; maison neuve près Ste-Catherine, 8,800, rapporte 1,428; Brébeuf, 2 étages, 5,000; Dandurand, 4,500, 500. comptant, balance 25.00 par mois; Chambord, 2 étages, 4,200; des Erables, 3 étages, 5 logements. 732 Laurier Est. St-L. 4209M.

DUROCHER 50 pds de Van Horne, maison bois, shop, remise, étable; 3,000; ruelle 20 pds. Rock. 593. 25,27,29

LETOURNEUX, 567-569, 2 logements, grand terrain, loyer $360, revenu 14%, conditions avantageuses. S'ad. 1 carré St-Louis. Tél. Est 2539. 196-2

MAISON de 12 pièces, construite et habitée par le propriétaire, fini entièrement en bois dur. Deux chambres de bain, foyer. 127 ave Edison, Saint-Lambert. 195-3

MARQUETTE 5 logements modernes, 30 pds front, garage, 15000. 523 Marquette.

OCCASIONS exceptionnelles, avec $150.-00 comptant et balance $20.00 par mois, achètent terrains et maison situés à Montréal-Nord, près des chars et église. Cessez de payer loyer. Informations 1168 Rachel. St-Louis 7798J. 193-6

OUTREMONT, 2028 Hutchison, 3 flats neufs, revenu 2280. Charest, propriétaire. 2580 Esplanade. 194-3

PROPRIETE rue Chabot 2467, 2 étages, 3 logements, celui du bas est libre. 7 appartements des plus propres avec fixtures électriques et beau grand jardin; hypothèque 1800.00, payable 200.00 par année, rapporte 636.00; prix 4,600.00. C'est un bargain. Ludger Beauchamp, propriétaire, 1488 St-Denis. St-Louis 8079M. 195-2

PROPRIETE 3 étages, 2 logements, 1 magasin, construction moderne, située rue commerciale Wellington; 8,000, revenu 1,020; comptant 2,000. O. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

PROPRIETE 3 logements, 3 étages, construction neuve, moderne, plancher bois dur, 7,800; revenu 1,080; hypothèque, 4,500. O. Lalonde, 313 Galt, Verdun.

RUE DELINELLE, deux logements, 4 et 5 appartements, revenu $348.00; prix $2,500.00; comptant $1,000.00; balance $200.00 par année à 6%. Ph. Gougeon, 1023 St-Antoine. Wmt. 4358.

ST-DENIS près Boul. St-Joseph, 4 logements, chance exceptionnelle. Dan Brunet, 294 Ste-Catherine Est, ch. 99. 195-6

VERDUN, 6 logements neufs, plancher bois dur, lavabo, peinture émaillée, hypothèque 7000. Prix 11750, loués 1548. Un autre de 3 logements, 3 étages, 6 appartements 6000. Un autre de 3 logements, un de 7 appartements, cave cimentée, fournaise, garage, 6350. 3ème avenue, 3 logements, 6 appartements, lavabo, tank à eau chaude, 6,800, Victoria 1865, 114 Church, Verdun. 194-7

VRAI bargain, Boul. Monk, 2 magnifiques logements modernes en face de l'église. 6,200 seulement. Albert Aubertin. Vic. 1968.

2 MAGASINS et 4 logements Blvd St-Laurent, bargain, ainsi que petites propriétés rue DeGaspé et Marquette. Adresse A. Pilon, 1629 Ave du Parc. Tél. St-Louis 2539F. 195-2

250.00 comptant, balance 25.00 par mois, achète une maison près des chars, des écoles. Plateau 3242. 193-6

MAISON A VENDRE

située à trente minutes du centre de Montréal, près des écoles, tramways, église, magasins. Prix $600.00. $100.00 comptant, balance $10.00 par mois. Casier No 215, la Presse. 196-6 F

PROP. CAMPAGNE A VENDRE

A VENDRE à Chambly Bassin, Qué., la superbe résidence d'été si bien située appartenant à l'honorable juge Létourneau, près du pittoresque village de St-Mathias, 128586 pieds de terrains magnifiquement bien divisés, grève d'environ 700 pieds. La maison est grande et moderne. Plus de détails en s'adressant à P. M. Robertson, 207 rue St-Jacques. 195-3

MAGNIFIQUE résidence, brique solide, d'un confort absolu, système de chauffage, etc. Très grand terrain et située au bord de la rivière, près de Montréal. Pour photographie, s'adresser à 329 Christophe Colomb. 194-3

COTTAGES A VENDRE

COTTAGE neuf, brique, 2 étages, plancher bois dur, 8 appartements, 3769 Berri. S'ad. sur les lieux ou J.-A. Cartier, Ormstown. 195-2

PROPRIETES DEMANDEES

AVONS clients qui désirent acheter propriété. Edmond Poirier, notaire, 432 Monté-Royal Est. 25,28

ACHETONS, vendons, échangeons propriétés. Petit & Petit, Limitée, 694A Mont-Royal Est, St-Louis 2968. 23,25,27,29

J'ACHETERAIS propriété deux ou trois logements ou boulevard St-Denis. Envoyez détails immédiatement, Boîte 10, 130 Mansfield. 196-2

ON DEMANDE propriété de 2 ou 3 étages, bons revenus, paiera bon prix. 368 Delorimier. 195-2

PATE de maisons demandé de plusieurs logements. Nous donnerons jusqu'à 50,000.00 comptant. Petit & Petit, Limitée, 649A Mont-Royal Est. St-Louis 3968. 23,25,26,28

VEUVE, ayant retiré 20,000.00 d'assurance, désire les placer sur propriétés dans Montréal. Casier postal 1445, Montréal. 195-5

TERRAINS A VENDRE

A MONTREAL-NORD, du boulevard Gouin à la rivière, 36 x 150 pds, le seul terrain de grève à vendre dans cette localité. Vrai bargain à $0.40 le pd. Conditions faciles. Ecrire à casier 133 La Presse. 193-6

AVENUE Maplewood, emplacement pour maison à appartements, terrain situé à un coin. Tous les avantages. Prix et conditions très raisonnables. Téléphonez à Rockland 1124.

TERRAINS A VENDRE

ESPLANADE près Boul. Gouin, 3 terrains prêts à bâtir, 75 pds front, endroit idéal; bargain. Langevin, Forest, 411 St-Dominique. Est 793. 20,22,23,25,27,28,30,2

HENDERSON, lots à $100.00 chacun sont le plus grand bargain offert sur l'île de Montréal aujourd'hui pour les raisons suivantes. 1ère, les rues sont améliorées. 2ième. Un seul billet de tramway. 3ième. Grand développement de pouvoir hydraulique en construction près de la propriété. 4ème. Nous vous avançons l'argent pour vos matériaux de construction que vous payez mensuellement comme un loyer. Notre bureau à la station Ahuntsic est ouvert tous les jours de 9 a.m. à 9 p.m. Dimanches inclus. Bureau à la station Henderson, ouvert fin de semaine. J. A. Davis & Co., Ltd. 86 Ouest, Notre-Dame. Main 4200. Le soir, St-Louis 3545. Vic. 3955W. 22,25

J'AI des terrains à Montréal-Nord que je vendrai en bloc ou séparément au prix de l'évaluation municipale, ils sont très bien situés, près de la rivière et des tramways. S'adresser au propriétaire pour les visiter. Est 8457J. 193-6

RUE CADILLAC, coin de ruelle, prêt à bâtir, près chars électriques. Conditions faciles. Langevin Forest, 411 St-Dominique. Est 793. 20,22,23,25,27,28,30,2

TERRAINS à vendre à Montréal-Nord, $40.00, $4.00 comptant. Balance 71c par mois. St-Louis 8053J. 193-6

TERRAIN rue St-Hubert, bonnes conditions, belle place. 2551 Châteaubriand.

TERRAIN avec garage, Berri, près 32ième. 3574 St-Hubert.

$150. Beau terrain à Ahuntsic, près chars St-Denis, église, école, beau coteau, $15.00 comptant, balance $2.50 par mois. Besoin d'argent. St-Louis 6816F. 198-6

2 TERRAINS à vendre, 25 x 85 avenue Laurentide près du boulevard Gouin, vendra à sacrifice. S'adresser J. Laireauld, 1467 avenue Verdun. 196-2

COTE DE LAKESIDE

Devenez propriétaire d'une belle petite maison à Lakeside près du Lac, gare et de la ville. Vous pouvez acheter un grand lot 50' x 110' pour $42.00 comptant et conditions faciles. Nous vous aiderons à bâtir. Pour informations téléphones ou écrivez à Ernest Pitt & Cie, 145 rue St-Jacques. Main 7657, le soir M. Tindall, Plateau 5033. 195-3

PROTEGEZ VOTRE FAMILLE

en devenant indépendant de votre propriétaire. Achetez au Jardin Niagara, terminus des tramways du Sault, un lot que nous pouvons vous vendre à conditions tellement faciles que vous le paierez sans vous en apercevoir. Agents sur la propriété les samedis et dimanches après-midi. J. V. Desaulniers, 90 St-Jacques. Main 1136. Soir, Est 6953W. 195-6 F

TERRES A VENDRE

BELLE terre dans la Saskatchewan et l'Alberta, vendra bon marché. S'adresser J. E. Beaudin, 426 Power Building. 191-26

BELLE terre de 190 arpents située dans le village de Lachenaie, sur le bord de la rivière. Vente ou échange. Ecrire casier 1444, la Presse.

CANTONS EST, ferme, gros roulant, 4,500, bonnes conditions, soir, 865 Ave. Viger.

MACAZA, comté Labelle, 100 arpents, 65 faits, maison, laiterie, glacière, poulailler, grange, écurie, sacrifiera 1200. Le soir et dimanche, 417 Rachel Est. St-Le 8644w. 194-4

PLUSIEURS belles terres bien bâties, bien situées, gros roulant, bon marché. Conditions faciles. E. Lippé, maître de poste. Acton Vale. 180-20

ST-BRUNO, voisin de la gare, 45 arpents, beau terrain à jardinage, bien bâti, bon marché 5,500.00, comptant 2,500.00. Petit & Petit, Limitée, 694a Mont-Royal Est, Montréal. 25,27

ST-ELZEAR comté Laval, voisin Montréal, 92 arpents, terre à jardinage, très bien bâtie, stock roulant, terre d'argent pour le jardinage, claire, 15,000.00. Petit & Petit, Limitée, 694a Mont-Royal Est. 25,27

TERRE à vendre, 2 milles station, six arpents, maison, poulailler, étable, eau, pâturage, 160 pommiers, pruniers, 550 vignes, 3,500 arbustes à fruits, 100,000 fraisiers, récolte juin à octobre; pépinière 1,500 arbres; belle récolte fruits, légumes, le tout en très bon état. Prix raisonnable. S'ad. Ed. Lefebvre, Saint-Lazare Village, Co. Vaudreuil.

ELEVEZ DES VOLAILLES

Nous avons encore quelques petites fermes à vendre aux conditions suivantes: prix $500.00, 10 p.c. comptant, balance $5 par mois; bon service de tramways, magasins, école, église. Vous pouvez travailler à la ville et la récolte de vos légumes, et le produit de vos volailles paieront votre ferme. Comme ces petites fermes ne sont pas construites, nous vous fournissons les matériaux nécessaires, payables par versements mensuels. Economic Realty Limited, 430 rue St-Laurent. 196-3 F

MACHINERIES

INSTRUMENTS d'agriculture, faucheuse, râteau et charrette pour le foin, voiture double pour la ferme, charrue, harnais double pour la ville, fourche pour le foin avec câbles et poulies. Victoria 3359w.

CABLE D'ACIER

de différentes grosseurs, d'occasion, en bon ordre, à moins que la moitié du prix de neuf. Tarshis & Sons, Ltd, 92, Wellington. F

MACHINERIE

Si vous avez besoin de quelque chose en machinerie d'occasion, écrivez, téléphonez ou télégraphiez-nous d'abord. Nous avons un gros stock à bas prix. Tarshis & Sons, Ltd. 92 Wellington. F

SCIES A FER AUTOMATIQUES

Racine et autres bonnes marques, en bon ordre à $35 à $60. Tarshis & Sons Ltd, 92 rue Wellington. F

A VENDRE

1018 chaises d'opéra en chêne visibles à la salle de réunion du "High School of Montreal". L'acquéreur aura une semaine, à dater de l'acceptation de sa soumission, pour transporter ses meubles.

Les soumissions doivent être adressées à

E. B. PALMER
Inspecteur des bâtiments
28 rue Belmont

194-3 FF

OCCASIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

AUX MALADES

AFFAIBLISSEMENT, gonorrhée, syphilis, nervosités, reins, impuissance, toutes maladies, consultations gratuites. Docteurs belges. Institut St-Joseph, 1343 St-Denis. 21,23,25,27,30

SYPHILIS, maladies du sang, toutes formes, santé assurée. F. Paul, 149 Berri. 191-17

TRAITE toutes maladies ou infirmités par un procédé inconnu. Alph. Bilodeau, 279 Ontario Est. 20,22,23,25

BREVETS D'INVENTION

BREVET d'invention chaussures, style mocassin, souliers, bottines, demi-botte un seul morceau, épargne cuir et façon. Pour examen du brevet, s'ad. F. Pageau, 1904 Boyer, coin St-Zotique. 195-2

COLLECTION

COMPTES, réclamations, tels que billets, loyers, salaires, etc., etc., etc., achetés ou collectés en ville, en campagne ou à l'étranger. International Collection Agency, 66 St-Jacques. Tél. Main 7179. 195-4

COMBUSTIBLE A VENDRE

CHAUFFAGE IDEAL

20 sacs de retailles de formes en érable pour $6.00; une demi-tonne environ de bois franc sec prêt pour le poêle; propre à manier. Robin Frères, 791, rue Gilford. St-Le 1609. 18,20,23,25,27,30 F

OUVRAGES EN BOIS

FABRICATION de garnitures de magasin, ébénisterie nouvelle, réparations, tables de jeu, lits, supports d'habits, blocs à chapeaux. Hayes, 81 Bleury. 118-306

ENTREPRENEURS

A BON MARCHE, ouvrage neuf et réparations générales, ménage, peinture, tapisserie. Calumet 444.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BAIN en tôle à vendre, très bon marché. S'ad. 384, 6ième avenue, Rosemont. 194-6

BOIS de construction, brut et préparé, moulures, plancher bois franc, beaver board, linabestos. Langevin, Forest, 411 St-Dominique, succursale, 18 Clarke, près Craig. 191-6

BOIS de construction de toutes sortes, portes et châssis complets, balance de 35,000 briques. Le tout sera vendu à prix réduit. 41 ave Papineau. Est 6808J. 193-4

MATERIAUX de construction, bois, briques, échafauds, 3574 St-Hubert.

3 CHASSIS neufs à vendre, 704 Mt-Royal Est. 914-3

DEMENAGEMENT

NOUS faisons le transport des pianos pour 4.00 et déménagement 2.50 l'heure avec truck, 2 hommes. Blanchard Express. Est 5909. 191-6

REPARATIONS

ADRESSEZ Pepin, 814 Panet, réparages meubles, couchette cuivre, bourrage, tordeuse. Est 210. 193-6

A. — Réparation meubles, bourreur matelas réparés! Huot, 523 Delorimier. Las. 4336W. 196-6

MATELAS refaits 50c en montant, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, place excellente pour matelas, lit de plumes. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240. 176-26

MATELAS refaits 75c, meubles rembourrés, plume lavée, Watier, 174 Delaroche, St-Louis 3104. 159-26

CARTES DE

PROFESSION

ARPENTEURS

ARTHUR VINCENT, ingénieur, arpenteur, architecte, 76 St-Gabriel Montréal. Main 1168. 176-306

AVOCATS

BARIL, DEMETRIUS, avocat, chambre 702, 90 St-Jacques. Main 3264. 152-l,j,s

EMARD, CHARLES, avocat, 30 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3995. 125-l,v

MEDECINS

DR NAP. BOUCHER, maladies urinaires, vénériennes, maladies des femmes, filles, enfants. Maternité, traitement spécial. 686 Delorimier, près Sherbrooke. Est 5026. 193-6

Dr DEMERS, dispensaire privé. Maladies vénériennes, 1075 Delorimier, St-Louis 486. 183-26

DR LAMONTAGNE, maladies vénériennes, 234 St-Denis, près Ste-Catherine. 179-26

Dr LAPORTE, des hôpitaux américains, spécialiste en voies urinaires, maladies de femmes, tuberculose, traitement ultra-moderne. 2236 Ontario Est. Lasalle 858.

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. 770 St-Denis. Est 5955. 176-26

Dr ALBERIC MARIN, des hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre; maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6958. 295 St-Denis. 172-26

Dr PREVOST, ex-élève des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, ex-médecin des hôpitaux militaires en France et en Angleterre. Spécialiste en maladies sexuelles, maladies de la peau et maladies vénériennes. 460 St-Denis, coin Sherbrooke. Est 7580. 229-305

INVENTIONS

Pour obtenir un brevet d'invention, une marque de commerce, un dessin industriel ou un droit d'auteur, veuillez nous consulter.

PIGEON & LYMBURNER
Edifice Power, rue Craig Ouest
Tél. Main 3025, Montréal, P. Q.

178-l,M,n

Dans l'affaire de
LA SUCCESSION DE FEU LAURENCE TANNENBAUM,
Notaire public.

Avis public est par les présentes donné que feu L. Tannenbaum, étant décédé le 15 juin 1923, toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession du dit décédé sont priés de les envoyer, dûment attestées sous serment, à l'administrateur soussigné, à son bureau, chambre 409, 99 rue St-Jacques, Montréal, dans les quinze jours qui suivront cette date; de même toutes les personnes endettées vis-à-vis ladite succession, sont aussi priées d'effectuer leur paiement dans le même délai.

Tout notaire public désirant acquérir l'étude de feu L. Tannenbaum, N. P., de même que ses droits dans le bail de son bureau, ainsi que tous les meubles et accessoires, est prié d'écrire immédiatement au dit administrateur, à son bureau, chambre 409, 99 rue St-Jacques, Montréal.

Montréal, 25 juin 1923.

A. W. MUHLSTOCK, Administrateur.

CANADA, Province de Québec, No 8096 — **COUR DE CIRCUIT** du district de Montréal

Les Commissaires d'Ecoles de la Cité de Verdun, corps incorporé, ayant sa place d'affaires en la Cité de Verdun, Demandeurs.

contre

Gilb. Thibert, de la dite Cité de Verdun, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 21 juin 1923.
(Par ordre)
R. A. STEWART,
195-2 Député-greffier de la dite Cour.

AVIS AUX CREANCIERS

LA LOI DES FAILLITES

Dans l'affaire de
DUNNETT & STEWART LTD.
Cédant autorisé (ou failli)

Avis est par les présentes donné que Dunnett & Stewart, Ltd., 305 Notre-Dame ouest, Montréal, a été mis en faillite et qu'un avis de cession a été donné le 21e jour de juin 1923.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau de P. S. Ross & Sons, 142 rue Notre-Dame ouest, Montréal, le 6e jour de juillet 1923, à onze heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi avisés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que, à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif de la faillite entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à Montréal ce 22ième jour de juin 1923.

JAS. L. REGAN.
Syndic autorisé.

L'IMMEUBLE

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL

DU 11 AU 16 JUIN 1923

Quartier Lafontaine

Rue Berri, Nos 772 à 778, maison en bois et brique, lot No 1203-4, pt N.O. 1203-5, terrain 41.6 x 80. Dame Mendoza Langlois à O.-Avila Lachapelle, $7,500—21009.

Rues Beaudry, Nos 460 à 462b, Robin Nos 27 et 29, maison en brique, lot No 1016, terrain 42.6 x 57. Alex. Rivet et al à Herménégilde Thouin, $14,300—21352.

Quartier Papineau

Rue Lartigue, Nos 366 et 368, maison en bois et brique, lot No 742, terrain 16.4 x 42. Wilfrid Béliveau à La Cie Petit et Petit Ltée, $2,600—21333.

Quartier Saint-Laurent

Rue Dorchester Ouest, Nos 183 à 187a, maison en brique; lot No ¼ ind. 459, terrain 39 x 72. Wm Levy à Sarah Leah Levy, épse de Isaac Kirschberg, $1350 et autres considérations—20915.

Ave. des Pins Ouest, Nos 18 et 18a Arcade, Nos 3 et 7, Guilbault, Nos 21 et 23, maison en pierre et brique, lot No pt 18-18, 12, 11, terrain 39.4 en front, 38.6 en arrière x 105.6 d'un côté et 104.6 de l'autre, supr. 4093. Manasha Lavut à Sa Majesté le Roi George V, $87,500—21160.

Rues Bleury, Nos 422 à 442, et Couronne, Nos 2 à 12, maison en brique, lot No pt N.E. 188, pt 189, pt 188, pt 189, terrain 136 en front, 116 en arrière, 122.4 d'un côté et 120.9 de l'autre, 1 de 87.4 en front, 86.9 en arrière x 116 d'un côté, 100.9 de l'autre, supr. 9434. Jos. A. et Adolphe-L. Caron à Bleury-Concord Incorporated, $200,310, et autres considérations—21217.

Rue Milton, No 31, maison en brique, lot No 118-35, terrain 19.4 x 81.6 d'un côté et 118.11 de l'autre. Fashion Craft Manufacturers Ltd., à Alice O'Connor, vve de Geo. Clarke, $6000—21365.

Quartier Saint-Louis

Ave. Coloniale, Nos 197 à 203, maison en bois et brique, lot No 1-6 ind. 944-1, terrain 45 x 72.6. Dame Maurice Rosen à Auguste Dirk Hencke, $1—20930.

Ave. Hôtel de Ville, Nos 649 et 651, maison en brique, lot No 896-6, terrain 19 x 56. Bernard Brownstein à Aron Kowinetsky, $7,000—20984.

Rue Saint-Dominique, Nos 1096 et 1098, maison en bois et brique, lot No 1040, terrain 20 x 70. John Lloyd à Joseph Katz, $3500—20992.

Avenue Hôtel de Ville, Nos 664 et 666, maison en bois et brique, lot No 890-5; terrain supr. 1683.66. J.-Alfred Désilets et al. à Boris Caplan. $6,500. —21052.

Rue Sainte-Elisabeth, No 181, maison en bois et brique, lot No ½ ind. 666; terrain 15.9 x 61.3. Pinkes Haller à Taube Cherry, épouse de Morris Tatarinsky, $700 et autres considérations.—21236.

Avenue Hôtel de Ville, No 673, maison en brique, lot No 897-10; terrain 22 x 60. Samuel Boulkind à Elizabeth Abrams, épouse de Dick Cohen. $7,200.—21338.

Quartier Sainte-Marie

Rue Elm, Nos 343 à 349, maison en bois et brique, lot No 159-91A; terrain 22 x 84. Samuel Endman à Harry Darabaner. $4,500.—20991.

Rue des Erables, Nos 548 à 568A, maison en bois et brique, lots Nos 1292-38, pt. N.O. 1292-38, pt. S.E. 1292-36; 1292-37, pt. N.O. 1292-36; terrain 24.10 en front, 24.8 en arrière x 93; 1 de 9.7 en front, 9.9 en arrière x 93; 1 de 25 x 93; 1 de 16.8 x 93. Jos.-Eugène Lemoine à Richard Plamondon. $14,800 et autres considérations.—21099.

Rue des Erables, Nos 548 à 558, 560 à 566, 566 à 568A, maisons en bois et brique, lots Nos 1292-38, pt. N.O. 1292-39, pt. S.E. 1292-36, 1292-37, pt. 1292-36; terrain 24.10 en front, 24.8 en arrière x 93; 1 de 9.7 en front, 9.9 en arrière x 93; 1 de 8.4 x 93; 1 de 25 x 93; 1 de 16.8 x 93. Richard Plamondon à Jos.-Louis Cormier. $37,0000—21100.

Rue Frontenac, Nos 604 et 606, maison en bois et brique, lot No 166-343; terrain 22 x 80. Joseph Lachapelle à Lucien Robert. $3,600.—21325.

Rue Frontenac, Nos 600 et 602, maison en bois et brique, lot No 166-244; terrain 22 x 80. Joseph Lachapelle à Armand Robert. $4,100.—21326.

Rue Rouen, Nos 1360B et 1360C, maison en bois et brique, lots Nos 171-14, pt. 171-15; terrain 23 x 84 d'un côté et 83.3 de l'autre, supr. 1923; 1 de 23 x 83.3 d'un côté et 82.4 de l'autre, supr. 1910. Henri alias Honoré Tremblay à Donat Gaudet. $8,500.—21376.

Quartier Saint-André

Rue Guy, Nos 452 à 456, maison en brique, lots Nos 1682 et 1683; terrain 28 x 121 d'un côté et 117 de l'autre; 1 de 28 x 121 d'un côté et 125 de l'autre. Succ. George Smith à Richard Forsyth Smith. $18,000 (rétrocession).—20855.

Quartier St-George

Rue Victoria, No 54, maison en pierre et brique, lots Nos 1308-10, 11, terrain 33.1 en front 33.2 en arrière x 96.6 supr. 3197. Archambault Leclair Lté à Aldéa Durocher, épse d'Arthur Charbonneau, $63,500.—20950.

Quartier Ahuntsic

Rue Francis, lots Nos 217-659 à 663, terrain 125 x 91 vacant. Ludger Beauchamp à Adélard Sauvé, $2000.—21131.

Rue Meilleur, lots Nos 277-244, 245, terrain 48 x 75 vacant. North Montreal Land Co. Ltd à Albert Jean. $250.—21190.

Rue Meilleur, lot No 277-243, terrain 24 x 75 vacant. North Montreal Land Co. Ltd. à Didier Jean. $125.—21192.

Rue DeLaroche, lots Nos 225a-343, 226-103, terrain 25 x 100 vacant. The Ross Realty Co. Ltd., à Albert Cyr, $375.—21225.

Rue Berri, lots Nos 246-490 à 493, terrain 128 x 114 vacant. Gédéas Clermont à Adéodat Chauret (rétrocession) $1.—21267.

Rue St-Denis, lot No 246-506, terrain 32 x 114 vacant. Alphonse Lamy à Adéodat Chauret. $1500.—21268.

Quartier Bordeaux

Rue Berri, lot No 2643-613, terrain 20 x 70 vacant. Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal, $1.—20802.

Rue Lajeunesse, lots Nos 287-289 à 291, terrain 75 x 102.5 d'un côté et 102.8 de l'autre, vacant. John Nockle à Zélia Langevin, Vve de Geo. Nockle (Rétrocession) $1000.—20823.

Rue Chateaubriand, lot No 2630-490, terrain 25 x 70 vacant. Dame Vve Stu Jarry à Rose Delima Angelillo, épse de Michel Maffel, $700.—20871.

Rue Bénoni, No 3701, maison en bois et brique, lot No 2629-876, terrain 25 x 80. Ulric Archambault à Irénée Benoit, $1,000 et autres considérations.—20876.

Rue St-André, lot No 490-134, terrain 25 x 70, vacant, Sun Life Assurance Co of Canada, à Henri Gousset, $235. —20890.

Rue Berri, lot No 2642-1396, 1397, terrain 40 x 80, vacant. J. Ernest Naud, à Laurent Dolbec, $800.—20902.

Rue Greenshields, No 2174, maison en bois, lot No 637-302, 303, terrain 50 x 76. Dame veuve Chs. Pleace à George Gordon, $2,000—20972.

Rue Valmont, No 6254, maison en bois et brique, lot No 323-124, terrain 60 x 108. Ernest Vaillancourt à François Charron, $4,000—20990.

Rue Henri-Julien, lot No 2643-1196, 1197, terrain No 40 x 75 vacant. Dame Ed. L.-R. Gareau, à André Léonard et Venant Trépanier, $900.—20997.

Rue Valmont, No 6254, maison en bois et stucco, lot No 323-124, terrain 60 x 108. Frs. Charron, à J.-Elie Blanchard, $4,500—21000.

Rue Bénoni, lot No 2629-875, terrain 25 x 80, vacant. Onésime Chouinard à Charles Beaudoin, $300.—21041.

Rue St-Gérard, lot No 2629-296 à 300, terrain 125 x 75 vacant. Henri A. Meilleur, à Joseph Meilleur, $500.—21117.

Rue Drolet, lot No 9-105, terrain 25 x 75, vacant. Dame Chs. Arthur Deschesnes à Primiano Lopa, $500.—21181.

Rue Drolet, lot No 9-106, 107, terrain 50 x 75, vacant. Dame Chs-Arthur Deschêne à Nicola Colizza et uxor. $1200.—21184.

Rue Olivier, lot No 86-8, terrain 40 x 130, vacant. Révde Soeur Béatrice Jasmin à Joseph-Amédée Bonneau. $500.—21202.

Rue Olivier, lot No 86-7, terrain 40 x 130, vacant. Dame Raoul Grou à Jos-Amédée Bonneau. $500.—21203.

Rue Drolet, Nos 2933 à 2935a, maison en bois et brique, lot No ½ S.E., 8-264. Morris Granite à Louis Lauranger. $4900.—21214.

Rue Birnam, lot No 633-582, 583, terrain 50 x 70, vacant. Birnam Realty Co. Ltd. à Herbert Oliver. $850.—21252.

Rue Jasmin, No 3, maison en bois et brique, lot No pt S.O. 86-43 à 46, terrain 160 x 80. The Eagle Shoe Co. Ltd. à Sadie Bélanger, épse de Joël-A. Lambert. $6500.—21322.

Rue St-André, lot No 490-304, 305, terrain 50 x 70 vacant. Petit et Petit Ltée à Winfrid Beliveau. $900.—21332.

Rue Ste-Marie, lot No 296-6, terrain 40 x 117.6, vacant. Dame Vve Gordien Ménard à Joseph-Tancrède Morin. $350.—21336.

Rue De Normanville, lot No 485-478 à 480, terrain 75 x 110, vacant. Albert Levesque à David Legault. $1575.—21341.

Quartier Delorimier

Rue Chapleau, Nos 1349 et 1351, maison en bois et brique, lot No 2a-41, terrain 25 x 68.3 d'un côté et 68.6 de l'autre, supr. 1709. Le Shérif de Montréal à Lodowiska Bouchard, Vve de Joseph Taillefer. $2480.—20801.

Rue Masson, Nos 137 à 141, maison en brique, lot No 161-580, pt. N.E. 161-581, terrain 45 x 90. Wilfrid Grondines à Moïse Laniel. $17,500.—20900.

Rue Des Erables, Nos 994 à 1012, maison en brique, lot No pt. N.E. 60, pt. N.E. 61, terrain 50 x 80. Dame veuve Félix Brien dit Desrochers à J. Origène Brien, $15,000.—21008.

Rue Des Ecores, lot No 208-994, 995, terrain 50 x 105, vacant. Léon Frs Boucher à Léa Jacques, épouse de Jos. Phil. Richard, $650.—21024.

Rue Cartier, Nos 2097 et 2099, maison en bois et brique, lot No 161-503-2, terrain 20 x 73. The Ideal Savings Loan & Land Co. à George C. Rowe, $3,350. —21156.

Rue Masson, Nos 51 et 53, maison en bois et brique, lot No 161-694, terrain 23 x 90. James Brecllm à Henry Jeffries, $5,500.—21157.

Rue Masson, Nos 79 à 83, maison en brique, lot No 161-647, terrain 25 x 90. Siméon Plante à Stanislas Prairie, $9,-650.—21172.

Rue Bordeaux, lot No 161-333, 334, terrain 50 x 86, vacant. Dame Paul O. Coulombe à Wilfrid Grondines, $3,950. —21183.

Ave Papineau, lot No 481-857, 858, terrain 50 x 93, vacant. The Ross Realty Co. Ltd à D'Assise Alary, $1,300. —21226.

Rue St-Zotique, lot No 209-381, terrain 28 x 91.1 d'un côté et 86.7 de l'autre, vacant. John E. Molson à Thomas Cyr, $370.—21330.

Ave Mont-Royal Est, Nos 1228 à 1232, maison en bois et brique, droits lot No 9-151, 152, terrain 48 x 88. Dame Le Phil. Fortin et vir. à Joseph Ethier, (cession).—21371.

Quartier Laurier

Rue St-Dominique, Nos 2919 à 2935, maison en brique, lot No 10-1306, 1307, terrain 50 x 76. Regis Lalonde à Jean Labesque. $15000—20797.

Ave du Parc, Nos 2702 et 2704, maison en brique, lot No ½ N.O., 12-22-34, terrain 25 x 110.6. Wilder Bermingham Realty Co., à Nicholas-E. McMahon. $8750—20818.

Rue Casgrain, Nos 3045 à 3061, maison en bois et brique, lot No 10-1904, 1905, terrain 50 x 76. John MacWillis à Henri-René, Nap. Viau. $1—20844.

Rue Esplanade, Nos 2313 à 2315, maison en bois et brique, lot No ½ ind, ½ S.E. 11-804, terrain 25 x 88. Dame Maurice Rosen à Auguste Dirk Hencke. $1—20930.

Rue St-Viateur, Nos 119 à 133, maison en bois et brique, lot No 11-803-2, 11-802-2, terrain 3 x 28.10, supr. 86; 1 de 28.10 x 47, supr. 1356. Grégoire Meloche à Joseph Méloche. $3000 et autres considérations.—20944.

Rue Jeanne Mance, No 2065 à 2607, maison en bois, pierre et brique, lot No ½ S.E. 12-19-14, terrain 25 x 105. Dame J. Octave Drouin à Hector Demers. $10000—21026.

Rue Villeneuve Ouest, Nos 219 à 223, maison en brique, Droits, lot No 14-177, terrain 25 x 100. Wilfrid Moreau à Louis Marin. $500—21094.

Rue St-Laurent, Nos 1728 et, maison en brique, lot No 59 et 59a, terrain 43.1 x 76. Jos. Oswald Handfield à Jos. Edmond Fréchette, $45000—21140.

Rue Villeneuve Ouest, Nos 219 à 228, maison en brique, lot No ¼ ind. 14-177, terrain 25 x 100. Louis Morin à Gédéon Coté, $1800—21200.

Rue Cadieux, Nos 1695 à 1697a, maison en bois et brique, lot No ½ S.E. 137-151, terrain 21.3 x 87.6. Nap. Beaucher de Morency jr à Guiseppe Cascarano, $7000—21299.

A suivre

Cité de Montréal

Fourgon à Echelles-Incendies

L'ON RECEVRA à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées, adressées au Comité Exécutif et transmises par lettre recommandée, pour la fourniture et la livraison d'un FOURGON A ECHELLES pour le service des INCENDIES, pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 3 JUILLET 1923, pour être ouvertes le 5, à midi.

Les formules de soumissions et le cahier de charges pourront être obtenus au bureau de L. O. PION, Surintendant des Achats et des Ventes, 352 rue De Fleurimont, et les renseignements dont on aura besoin seront donnés par H. A. TERREAULT, Directeur des Travaux Publics, Hôtel de Ville.

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, le 25 juin 1923.

CANADA, Province de Québec, No 8097 — **COUR DE CIRCUIT** du district de Montréal

Les Commissaires d'Ecoles de la Cité de Verdun, corps incorporé ayant sa place d'affaires en la cité de Verdun, Demandeurs,

contre

Dame Sarah Bonneville, épouse contractuellement séparée quant aux biens de Louis Secours, tous deux de St-Albans, Etat du Vermont, E.U.A. et ce dernier pour autoriser son épouse aux présentes,

Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.
Montréal, 21 juin 1923.
(Par ordre)
R. A. STEWART,
Député-greffier de la dite Cour.
195-2

DEUX AUTRES ACHATS IMPORTANTS NOUS PERMETTENT D'OFFRIR A NOS CLIENTS QUELQUES VALEURS EXCEPTIONNELLES

consistant en:

L'INSTALLATION ENTIERE DES CRESCENT MACHINE WORKS, 20 ruelle Longueuil, un des ateliers de machines les mieux outillés de Montréal. Nous vendrons cet établissement comme une affaire en pleine activité. Une chance rare pour quelqu'un, vu que cette maison a 16 ans de relations commerciales. Au besoin, nous vendrons séparément. Cette boutique a un lot exceptionnel de bons petits outils. Les outils-machines consistent en tous, raboteuses, fraiseuses, façonneuses, forets, couteaux-outils, aiguiseuses, etc., etc.

Il y a pour des milliers de dollars de petits outils et accessoires.

Envoyez votre contremaître choisir les outils qu'il vous faudra

INSTALLATION ENTIERE DE P. J. LALLY & CO., CORNWALL: Machines à travailler le bois, raboteuses, assembleuses, moulureuses, machines à tenons, scies à ruban, assembleuses, moteurs, etc., etc.

Ecrivez ou venez pour avoir de plus amples détails.

The A. R. Williams Machinery & Supply Co., Limited

320-326, rue St-Jacques

Téléphone: Main 5200 — MONTREAL.

195-2FF

DES MARCHES SPECULATIFS REACTIONNAIRES, PUIS INDECIS

AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 25—Les cours étaient réellement confus en ouverture, aujourd'hui à labourse. La pression de la vente était dirigée contre un certain nombre de soi-disant valeurs de premier plan. L'United States Steel a baissé d'un point. Le Studebaker, l'American Can, le Crucible, le California Petroleum, et l'United States Rubber ont cédé de fractions.

Le Bethlehem Steel et le Stewart Warner Speedometer ont perdu chacun un point.

Des courants d'achats vinrent à l'appui des pétroles. Le Pan-American, le Pacific, le Marland et quelques autres éclssions se sont orientés vers de plus haut paliers, mais le reste de la liste manifesta une irrégularité considérable.

Le Woolworth et le Steel and Tube préférence ont tous deux progressé de deux points, mais le Studebaker, l'United States Rubber, l'American Can, le General Electric et l'American Radiator ont poussé leurs pertes, à un point ou plus.

Le marché des changes a débuté à la baisse.

BAISSE GENERALE VERS MIDI

New-York, 25. — La vente abondante des titres d'autos a rendu la liste lourde vers midi. Ces valeurs se vendaient rapidement probablement parce que les spéculateurs pensaient que la production des autos étaient rendue à son borgne, cette année, de même que les ventes.

Le Chandler est tombé de quatre points, et a touché de ce fait, un nouveau bas. Le Studebaker a baissé de 3 points ½, cotant également son minimum cette année.

La vulnérabilité des autos a stimulé les ventes à courte échéance chez d'autres valeurs populaires, surtout chez les aciers, les matériels, les sucres, les tabacs, les pétroles et les conserves.

Les titres ferroviaires étaient dans la torpeur. Quelques-uns de ceux qui furent travaillés ont baissé. Le Dupont, le Mack Truck, le Stewart Warner, le Pan-American, le Stromberg, le Maxwell Motors "A", le Houston et le West Penn Power ont reculé de 2 à 4 points ½.

Le prêt à vue s'est traité d'abord à 6 pour cent.

New-York, 25. — Le cours du change sterling a faibli. Taux à demande en cents: Grande-Bretagne, 4.61 7-16; France, 6.19; Italie, 4.47; Allemagne .0008 11-16.

Le dollar canadien fait escompte de 2¼ pour cent.

Cours de H.-M. Connolly & Company:

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Min.
Allis Chambers	40			
Am. Can.	92⅞	93	92¼	92⅝
Am. Wool	86¾			
Anaconda	41½	41½	41¼	41¼
Chile	25⅝			
Baldwin Loco.	125	125	124½	124½
Bethlehem Steel	51⅝	51⅝	50⅝	50⅞
Cal Pete	22⅜	22⅜	21¾	21¾
Can. Pac.	150½	150½	150⅜	150⅜
Can. Leather	25	25	24¼	24¼
F. V. A.	69	69	68	68
F. P. B.	64⅝	65	63½	63½
Corn Products	128½	128⅝	128¼	128⅜
Crucible	68	68	67	67
Cuban Cane	12⅝			
Atchison	102	102	101¾	101¾
Erie	12¼			
General Electric	176½			
Gulf Steel	75¾			
Insp. Copper	31	31½	31	31½
Int. Nickel	13¼			
Kenn Copper	35⅛	35⅛	34⅞	34⅞
Lehigh Valley	62¼			
Maxwell	13¼			
Cosden	43⅜	43⅜	43	43⅛
Midvale Steel	26¾			
Missouri Pac. 4%	13⅜	13⅜	13½	13½
New Haven	16⅜			
New York Cen.	101¼	101⅝	101¼	101¼
Nevada	12⅜			
Northern Pac.	71			
Pennsylvania	44⅛	44⅛	43¾	43¾
Reading	73½	73½	73¼	73¼
R. I. and Steel	47¼	47¼	46⅜	46⅝
Rock Island	30			
S. S. Oil of N.J.	34½	34½	33⅝	33⅝
Sou. aPc.	88⅝	88⅝	88	88
Studebaker	105	105	102⅞	103⅛
Texas Oil	43⅞	43⅞	43⅜	43⅜
Tob Products	51⅝	51⅝	50¼	50½
United Fruit	168			
Un. Pac.	133½	133½	133⅛	133⅛
U. S. Ind. Alc.	50⅝	50⅝	50⅛	50⅛
U. S. Rubber	46⅛	46⅛	45½	45⅝
U. S. Steel	93½	93½	92⅛	92⅜
Utah Copper	62			
Stand Oil of Co.	52¼	53¾	51¾	51¾
Willys Overland	6			
Westinghouse	55⅝	55⅝	55⅝	55⅝
C. H. M.	51⅛	51⅛	48⅝	49

* * *

A MONTREAL

La chaleur et les villégiatures continuent à entraver le marché spéculatif. Le cote fléchit sous une moindre demande. C'est ainsi que des moins-values variant d'un demi-point à un point se produisent chez les papiers, les services publics, les aciers et les cotons. Les valeurs atteintes sont, notamment, Abitibi, Laurentide, Spanish River, Wayagamack, Brazilian, Traction, B.-E. Steel, Dominion Bridge, National Breweries, Can. Steamships Pfd. et Cottons.

Vers midi, la cote se faisait indécise, de même qu'à Wall Street.

Ex-dividende aujourd'hui—

American Cyanid Company, 1 p.c. sur l'action commune et 1½ p.c. sur l'action privilégiée, payables le 2 juillet.

Ogilvie Flour Mills Co., 3 pour cent, payable le 3 juillet.

West Kootenay Power et L. Co., privilégié, 1¾ p.c., payable le 3 juillet.

Ex-dividende samedi:

The Bell Telephone Co. of Canada, taux 2%, payable le 14 juillet.

Intercolonial Coal Mining Co. Ltd. Com., 4% payable le 3 juillet.

Intercolonial Coal Mining Co. Pfd. 3½%, payable le 3 juillet.

Intercolonial Petroleum Co. Limited, 25c. payable le 30 juin.

Laurentide Company Limited, 1½%, payable le 3 juillet.

Ottawa Light, Heat & Power Company, 1½%, payable le 30 juin.

The Shawinigan Water & Power Co., 1¾%, payable le 10 juillet.

Woods Manufacturing Company, pfd., 1¾% payable le 3 juillet.

Dividendes déclarés samedi:

Imperial Bank of Canada, 3%, pour le trimestre finissant le 31 juillet, payable le 1er août. Les livres seront fermés du 17 au 31 juillet inclusivement.

Spanish River, 1¾% pour l'action commune et privilégiée, pour le trimestre finissant le 30 juin, payable le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

Canadian Consolidated Rubber privilégié, 1¾%, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 23 juin.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie, membres de la Bourse de Montréal:

National Breweries—25 à 48½.
Abitibi P. & P.—50 à 63, 25 à 62½.
B. E. Steel, 2nd pfd.—25 à 22½.
Canada Cement pfd.—20 à 104.
Cons. Smelting—25 à 26½.
Canada Steamship pfd.—25 à 46½.
Laurentide Co.—40 à 95½.
Montreal Power—15 à 120, 10 à 120¼.
West Koodeney pfd. ex-div.—1¾.
Ogilvie ex-div.—3%.
Spanish River—35 à 92½.
Wayagamack—130 à 50.
Canada Car pfd.—25 à 73½.
Winnipeg Electric Ry pfd.—5 à 86½.
Can. Cotton pfd.—5 à 92.
Dom. Bridge—25 à 69.
Mackay—60 à 107½.
Twin City—10 à 75¼, 10 à 75.
Tucket—25 à 53.
Abitibi, 50 à 63, Car Pfd. 25 à 73½;
Steel of Canada — 5 à 74.
National Breweries — 70 à 48½.
Atlantic Sugar — 50 à 18¼, 5 à 18¼.
Bell Telephone — 8 à 122, 10 à 121¾, 5 à 121.
Brazilian Traction — 65 à 48.
B. E. Steel 2nd Prf. — 27 x 22.
Laurentide Co. — 25 à 95¼.
Prov. Paper Mills Pfd. — 5 à 96.
Montreal Power — 115 à 120.
Sherwin Williams Pfd. — 20 à 100¼.
Wayagamack — 50 à 50.
Woods Mfg. — 5 à 58.
Canada Cottons Pfd. — 5 à 92.
Dom. Bridge — 50 à 69.
Mackay — 50 à 107½, 25 à 107¾.
St. Maurice Paper — 5 à 101½.
Howard Smith — 10 à 74.
Howard Smith Pfd. — 5 à 103.
Cement Pfd. 20 à 104; Cott. Pfd. 5 à 92; Can. S.S. Pfd. 25 à 46½; D. Bridge 10 à 69; Laur. 30 à 95½; Mackay, 55 à 107½; Twin, 10 à 75¼; Wayag. 130 à 50; Union, 8 à 108; Abitibi, 25 à 62½; Atlantic, 50 à 18½; Bell, 8 à 122; Brazil, 40 à 48; Br. Emp., 2D, 30 à 22; How. Smith, 10 à 74; Laur. 35 à 95¼; Mackay, 50 à 107½; N. Brew., 35 à 48½; Spanish, 35 à 92½; St. Maurice, 5 à 101½; Twin, 10 à 75; B. of M., 3 à 247; Royal, 10 à 221, Union, 42 à 108.

(Ventes de samedi)

	Max.	Min.
185 Abitibi	64	63¾
10 Atlantic Sugar	18	
25 *Bell Tel.	122¼	122

AFFAIRES DE BANQUE

AUX BANQUES ALLEMANDES

Londres, 25—Les grandes banques allemandes traversent sans exception une période de prospérité telle qu'on n'en connut jamais dans l'industrie de la banque allemande. Le chiffre d'affaires, même celui des établissements qui n'ont pris aucune extension, a été en moyenne doublé au cours de l'année dernière, et il se trouve décuplé par rapport au chiffre d'avant guerre.

Les dépôts gérés par les banques s'élèvent, fin 1922, à plus de 1000 milliards de marks, alors qu'ils s'élevaient à environ 575 milliards l'année précédente et à 4 milliards 8 en 1913. Les fonds dont les banques tirent bénéfice ont donc augmenté de 1,200% en sept ans, et comme en regard l'accroissement du capital nominal n'est que de 67%, il en résulte un pourcentage de bénéfice si élevé que les banques, dans l'établissement de leur bilan, sont obligées de recourir à tous les artifices pour amener ces bénéfices à une mesure décente.

Malgré cela, elles ne peuvent pas éviter que leurs dividendes ne laissent loin derrière eux tous les chiffres de comparaison antérieurs et que la "Deutsche Bank" n'atteigne avec un dividende de 18% le niveau de rendement des grandes banques anglaises.

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 25—Le rapport hebdomadaire de la banque d'Angleterre indique les changements suivants:

Réserve totale, aug.	£ 363,000
Circulation, dim.	369,000
Espèces, aug.	3,685
Autres valeurs, aug.	3,083,000
Autres dépôts, dim.	3,639,000
Dépôts du public, aug.	6,982,000
Billets en réserve, aug.	361,000
Valeurs du gouv., dim.	980,000

La proportion de la réserve de la banque à son passif, est de 19.26 pour cent, au lieu de 19.35 pour cent, la semaine précédente. Le taux d'escompte est de 3 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 25 — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants:

	Francs
Espèces, or, aug.	91,000
Espèces argent, aug.	61,000
Billets en circul., dim.	80,667,000
Dépôts du public, dim.	103,761,000
Dépôts du Trésor, aug.	49,000
Billets, escomptés, dim.	78,232,000
Avances, dim.	17,823,000

Les avances à l'Etat demeurent inchangées.

Paris, 25.—La Banque de France a de nouveau diminué sa circulation fiduciaire de 80,000,000 de francs, tandis que la proportion de sa réserve d'or en garantie de cette circulation s'est accrue de 15.88 à 15.92. Les prêts de la banque à l'Etat restent les mêmes, mais ceux qu'elle a faits contre garanties sont beaucoup plus bas. Les effets de commerce non escomptés ont été réduits de l'énorme total de 102,000,000 de francs. Les dépôts ont par contre baissé de 78,000,000 de francs et les fonds en pays étrangers, de 25,000,000 de francs.

REUNION ANNUELLE DES ASSUREURS CANADIENS

Québec, 25—Les directeurs de l'association des assureurs du Canada ont tenu une réunion au Château Frontenac. M. W.-H. Baldwin, de Montréal, a été élu président pour l'année 1923-1924. Le nouveau président est directeur de la "Fidelity Phoenix Fire Insurance", de New-York.

Plus de 200 délégués étaient présents, et, parmi les nombreuses questions discutées, une des principales a été celle sur la nécessité qu'il y avait de relever le taux des primes sur les polices-incendie, par suite des nombreux sinistres qui se produisent au Canada.

On a appris que M. Flyd-L. Carlisle, directeur d'une firme new-yorkaise, vient de prendre une assurance sur la vie pour un total de $3,000,000. Les Etats-Unis ne comptent qu'une demi-douzaine d'assurés pour une somme égale ou supérieure; mais cinquante-six hommes et deux femmes ont des polices d'assurance pour des sommes variant entre un et trois millions de dollars.

L'hon. P.-C. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, est, dit-on, assuré pour $1,000,000, mais nombreux sont les Canadiens porteurs de polices variant entre $250,000 et $750,000.

L'assurance-vie n'est pas le privilège des seuls millionnaires. Tout homme d'affaires, riche ou pauvre doit prendre une police, qui non seulement augmentent et soutient ses affaires, mais qui lui assure aussi de ne pas laisser en mourant sa famille dans le besoin.

NOUVEL EXECUTIF DE LA CAN. CREDIT MEN'S TRUST

L'assemblée annuelle de la Canadian Credit Men's Trust Association, Limited, (section de Québec), a eu lieu samedi au Windsor. M. A.-A. Bradley a été réélu président; M. O. Baillargeon, de la firme Lamontagne Ltée, a été élu vice-président. Les autres membres de l'exécutif sont MM. D. Whittaker, Sherwin Williams Co.; J.-T. Smith, Lewis Bros., Ltd.; J.-W. Déziel, L. Chaput Fils et Cie; Joseph Désautels, Fashion Craft, Ltd.; W.-S. Baker, Tooke Bros., Ltd.; T.-C. Stone, Cluett Peabody Co. Ltd.; R. Fournier, Hudon, Hébert et Cie.; H. Delorme, Laporte, Martin & Cie, Ltd.; M. A.-J. Gauthier, Kingsbury Footwear Co., Ltd.; F.-H. Pope, secrétaire-trésorier et gérant.

PAS DE COMMISSION DU BLE

Winnipeg, 22. — Après de nombreux pourparlers les premiers ministres de l'Alberta et de la Saskatchewan se sont rendus compte de l'impossibilité qu'il y avait pour l'instant à instituer une commission du blé. Les représentants des organisations de fermiers qui ont discuté avec eux sont aussi de cet avis! La création de cette commission vient d'échouer pour la seconde fois et le blé continuera à se vendre suivant l'ancienne méthode. Les premiers ministres comptent retourner immédiatement dans leur province.

55	Brazilian	48⅞	48⅞
50	Brompton	38½	38½
201	B. E. 2nd pfd.	22½	22½
50	Can. Car pfd.	72⅞	72¾
11	C. Cement pfd.	104	
5	Can. Cotts.	113½	
240	*C. G. Elec.	100	99¾
166	C. Steamships	15	14½
47	Do. pfd.	46½	46½
2	Cub. C. Sugar	6	
350	Detroit Ry.	76½	74
10	Dom. Glass	95	94½
2	D. Iron pfd.	78	
30	*D. Textile	68½	68½
5	Duluth Sup.	40¾	
25	Illinois Trac.	51½	51½
156	*Laurentide	95½	95½
15	Lyall Const.	25	
111	*Mackay	107⅝	107½
75	Mont. Pow.	120½	120¼
25	*N. Breweries	49	49
15	Penmans	145	
75	*P. Paper pfd.	96½	96½
20	Shawinigan	112	112
5	Do. pfd.	100½	
460	Span. River	94	92
290	Do. pfd.	102	101⅞
120	Steel of C.	74	73½
65	Do. pfd.	†103½	103½
15	St. Law. Flour	60	59½
87	*Twin City	75¼	75¼
25	Wayagamack	51	51
5	Woods Mfg.	58	
	Banques :—		
20	Commerce	197¼	197¼
13	Montreal	247	247
108	Union	113	†108
	Obligations :—		
$300	C. L. 1925	100.55	
6,000	Do. 1937	102.50	102.50
1,300	V. L. 1937	100.60	100.55
8,550	Do. 1924	100.70	100.65
1,100	Do. 1927	103.10	103.05
6,300	Do. 1933	105.80	106.70
2,450	Do. 1934	103.35	103.10
50	Do. 1937	107.70	
100	Rnwl. 1932	102.30	
100	Can. Cement	102	
1,000	Lyall Const.	94½	
4,000	N. S. Steel	87¼	87¼
	—Hors-liste :—		
2,775	Argonaut	.95	.92
160	C. I. Alcohol	16	15½
15	Dryden P.	15	
45	Eastern Eng.	26¾	26¾
50	M. Tram. P.	14¼	14
100	Mont-Ont. M.	.57	.57
75	So. Can. Pow.	44½	44¼
10	Do. pfd.	91½	

*Ex-dividende. †Nouveau max.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. ALEX. MACLAREN, vice-président de la "James Maclaren Co. Ltd.", de Buckingham, président de la "North Pacific Lumber Co." et de la "Yale Development Co.", directeur de la Banque de de Nouvelle-Ecosse et de la "Wayagamack Pulp & Paper".—(Cl. Int. Press.)

LE DETROIT UNITED RY. A REALISE DES PROGRES SUBSTANTIELS EN UN AN

Détroit, 25.—La Commission des Utilités Publiques du Michigan a rendu publique aujourd'hui l'évaluation du Detroit Railway et de ses différentes voies. L'évaluation est fixée à $33,975,616 avec un taux de passage de deux cents le mille, pourvu que le prix n'en soit pas inférieur à cinq cents. L'évaluation des voies est de $6,686,832 de moins que les calculs des ingénieurs de la compagnie. Le total de l'évaluation comprend un total de $750,000 pour les dépenses d'exploitation.

Le verdict de la Commission dit que le taux de passage doit être de deux cents par mille, et que sur cette base les recettes de la compagnie seront de 7 pour cent. La compagnie a reçu ordre de pratiquer des économies, de nature à réduire le coût d'exploitation, tout en maintenant l'efficacité du service. La compagnie devra aussi tenir des comptes séparés, pour ses voies urbaines et ses réseaux dans les différentes villes où elle opère.

La Commission se garde le pouvoir d'effectuer les changements qu'elle jugera nécessaires.

C'est la première fois que la Commission est appelée à déterminer l'évaluation d'un réseau électrique.

Les tramways de Détroit, qui sont la propriété de la municipalité, ont été une entreprise profitable pour cette ville.

Au cours du dernier exercice les recettes ont été telles que $1,200,000 ont été payés sur le prix d'achat, que tous les frais d'exploitation ont été payés, que $4,000,000 ont été mis de côté pour former un fonds d'amortissement et qu'en outre les profits ont été de plus d'un million.

Les profits ne sont pas en banque cependant. On a employé ces fonds pour améliorer et agrandir le réseau, lequel est le plus grand possédé par une municipalité au monde entier.

Voici quelques-unes des principales améliorations du réseau au cours de la première année de la municipalisation.

Le réseau a été augmenté de 373 milles de voie.

Le nombre des tramways a été augmenté à 1,600.

1,425 tramways font un service quotidien régulier.

Les recettes brutes: $19,000,000.

Les recettes nettes: $1,000,000.

Nombre de voyageurs transportés: 475,000,000.

$4,000,000 ont été mis de côté pour payer les intérêts et le fonds d'amortissement.

Payé en taxes, $500,000.

Payé en vertu du contrat avec la Detroit United Railway, $1,200,000.

Nombre d'employés, 6,000.

Des voyageurs transportés, 350,000,000 ont payé cinq cents pour leur passage, les autres étaient des voyageurs qui firent usage de correspondance et chacun d'eux a payé une cent pour avoir le privilège de correspondre.

En plus ce réseau paie les plus hauts salaires à ses employés aux Etats-Unis. Il n'y a que deux autres organisations semblables qui les dépasse sur ce point.

AU CONGRES ANNUEL DE NOS ELECTRICIENS

Au trente-troisième congrès annuel de la "Canadian Electrical Association", tenue ces jours derniers en l'hôtel Mont-Royal, divers travaux techniques d'intérêt spécial ont été lus et fort appréciés. Plusieurs centaines de délégués venus de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis étaient présents aux réunions. Après l'adoption des rapports annuels, on a procédé à l'élection de l'exécutif 1923-24, avec le résultat suivant: Président, M. P.-T. Davies, Montréal, réélu; vice-présidents, M. R.-J. Beaumont, Montréal, réélu; M. W. Paxton Little, Niagara Falls, et J.-B. Woodyatt, Montréal, nouveaux élus; trésorier, C. Johnstone, Montréal, réélu; secrétaire, Louis Kon, Montréal, réélu; comité exécutif, MM. A.-P. Dodridge, Québec; M.-A. Pooler, Saint-Jean, N.B., et J.-E. Tanguay, Québec; N.-S. Braden, Hamilton; W.-A. Bucke, Toronto; A.-B. Cooper, Toronto; A.-A. Dion, Ottawa; A. Monro Grier, G.C., Niagara Falls; W. O'Brien, M.-K. Pike, J.-C. Smith et W.-H. Winter, Montréal.

CONTRE LE VIN CHER

Paris, 25.—Il n'est plus contestable que si les Français paient le vin cher, c'est que les viticulteurs préfèrent le garder en cave plutôt que de le vendre à prix raisonnable. Cela ne leur suffit pas, et voici ce qu'écrit M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées Orientales, un de leurs porte-paroles:

"Ne retenons de l'article de M. Audibert, toujours si documenté, que les chiffres concernant l'Algérie. Nous remarquons que sur les 7 millions et demi d'hectolitres de la récolte de 1922, l'Algérie a, à peu près, tout exporté en France, alors que le Roussillon garde encore en cave, à l'heure qu'il est, les deux tiers de sa récolte, moitié moindre pourtant que celle de l'Algérie.

"En temps ordinaire, les huit millions d'hectolitres de vins algériens n'alourdissent pas trop le marché, mais quand il y a surproduction, comme en 1922, c'est différent, et le plus touché c'est encore le viticulteur roussillonnais qui produit des vins similaires à ceux de l'Algérie. Il y a donc là un danger formidable.

"Il faut empêcher l'extension du vignoble algérien en orientant les agriculteurs d'Algérie vers d'autres cultures, les fruits, les primeurs, les céréales notamment. Tout accroissement des plantations de vignobles, en Algérie constituerait avant peu un désastre pour la viticulture française. Nous acceptons le chiffre actuel, mais nous refusons de le voir augmenter."

Empêcher l'Algérie de produire du vin ne suffit pas. M. Emmanuel Brousse veut interdire à la Tunisie, au Maroc et à Madagascar de planter de la vigne. Nous pourrions boire le vin à six sous, mais les exploiteurs de certaines régions veulent que nous le payions vingt sous pour enrichir les accapareurs. C'est un abus contre lequel on doit protester.

La grève des briquetiers a pris fin. Un arrangement a été conclu pour une période de deux années, avec un salaire de $12 par jour. Les constructions touchées par cette grève représentaient une valeur de $175,000,000. Le travail doit reprendre d'ici quelques jours.

LE MARCHE DU BEURRE EST FAIBLE

L'offre est abondante et la demande d'exportation peu active.

VENTES RURALES

Beurre.—L'offre a été la plus abondante depuis le commencement de la saison sur le marché du beurre, la semaine dernière, et la demande d'exportation nulle. Ces deux circonstances n'ont pas toutefois affecté considérablement les prix, car on n'a enregistré qu'une baisse de ⅜ cent à ⅝ cent aux enchères de fin de semaine. Les prix sont néanmoins de 6⅞c à 7c de moins par livre que ceux de la semaine correspondante en 1922. Les acheteurs locaux ont tout absorbé en payant 31c le beurre de crémerie de premier choix et 30c le beurre de seconde qualité.

La Coopérative Fédérée de Québec a vendu à l'enchère, au cours de semaine, finissant le 22 juin, 6,765 boîtes de beurre contre 7,340 la semaine précédente. Les prix, lors de l'ouverture du marché, étaient fermes à 32⅛c pour le beurre pasteurisé spécial, 31⅛c pour le beurre No 1, 30¼c pour le beurre No 2. Aux enchères subséquentes, les prix ont fléchi de ⅛c à ⅝c par livre.

Aux entrepôts Gould, 2,200 boîtes ont été vendues à raison de 30¼c à 31⅛c la livre.

Fromage.—L'offre a été assez libérale au cours de la semaine finissant le 23 juin, mais la demande d'exportation limitée. Les prix payés ont été de 16⅝c à 16⅞c par livre pour le fromage blanc ou coloré de l'ouest, et de 16¼c à 16½c pour le fromage blanc ou coloré de l'est.

Oeufs.—Le marché des oeufs est relativement faible. Les cotations sont les suivantes: Oeufs spéciaux, 34c; oeufs extras, 31c; oeufs No 1, 28c; oeufs No 2, 23c, en lots de jobbers.

Volailles—Les poulets à rôtir (broilers) arrivent en plus grande quantité et se vendent de 60 cents à 65 cents chacun, vivants, ou de 70 cents à 75 cents abattus. Les autres volailles se vendent, poids vif; dinde, 34 à 37 cents la livre; poulets engraissés au lait, 30 à 32 cents; canards ordinaires, 30 à 32 cents; canards du lac Brome, 34 à 36 cents; oie, 20 à 23 cents; volaille commune, 21 à 25 cents la livre.

Farine—On cote: farine de première qualité, $6.90; seconde qualité, $6.40; forte pour boulanger, $6.20 le baril, en sacs de juste sur rails, moins 10c par baril au comptant. Pas de changement pour la farine de blé d'hiver. Prix: farine de choix, en qualité de chars, $5.60 à $5.70 le baril, en sacs de jute de seconde main, sur rails; lots fractionnés, $5.90 en magasin. Farine de choix en sacs de coton neufs, $6.05 à $6.15 le baril en magasin.

Farine de maïs blanche, $5.30 à $5.40 le baril ou sacs de jute livré au commerce.

Son du Manitoba, $26 la tonne, recoupe, $29; middling, $34; moulée de grain pur, $38 à $40 la tonne, sacs compris.

Avoine roulée, $3.05 à $3.15 le sac de 10 livres, livré au commerce.

LES ARRIVAGES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour samedi et les jours correspondants.

	1923 23 juin	16 juin	1922 24 juin
Oeufs	2964	2529	2261
Beurre	5509	6195	6411
Fromage	6603	8977	8607

Les arrivages de la semaine dernière avec comparaison sont comme suit:

Semaine finissant:

	1923 23 juin	16 juin	1922 24 juin
Oeufs	19443	23615	12333
Beurre	25332	27393	23989
Fromage	50566	44753	64606

Les arrivages du 1er mai à date sont comme suit:

	1923	1922
Oeufs	209195	147954
Beurre	124100	133637
Fromage	222963	237954

ENCHERES RURALES

Farnham, 25.—A l'enchère du "Eastern Townships Dairymen's Exchange", tenue ici samedi, sept fabriques ont mis en vente 471 boîtes de beurre, qui ont toutes été vendues à 29½ cents la livre. Les acheteurs ont été K. White, Hodge, Bessette, Canadian Packing et Davies.

St-Hyacinthe, 25.—A l'enchère tenue ici samedi, on a vendu 550 meules de fromage à 15⅝ cents la livre. On n'a pas offert de beurre.

Belleville, 25.—A l'enchère tenue ici samedi, on a mis en vente 2307 meules de fromage, dont 1,228 meules de fromage blanc No 1 à 16⅛ cents; 798 No 1 coloré à 16⅛ cents, la livre; 250 No 1 coloré à 16⅛ cents; et 31 meules de fromage coloré No 2 à 15⅞ cents. Toutes ces quantités ont été vendues.

Cornwall, 25.—On a vendu à l'enchère tenue ici samedi 470 meules de fromage blanc à 15⅞ et 1540 meules de fromage coloré à 16 cents.

* * *

A l'enchère de la Coopérative Fédérée de Québec, on a vendu:

Pasteurisé spécial, 300 boîtes, vendu à 31¾ cents la livre;

Pasteurisé No 1, 200 boîtes, à 31½ cents;

No 1, 500 boîtes, à 30⅝ cents;

No 2, 250 boîtes, à 29⅝ cents.

Deux lots n'ont pas été vendus: 500 boîtes de beurre No 1, demandé 30⅝ cents; 165 boîtes No 2 pasteurisé, demandé 29⅝ cents la livre.

A l'enchère de la Mercantile Exchange, on a mis en vente, sans trouver preneur, 100 boîtes de beurre No 2; on offrait 30 cents la livre.

Victoriaville, 25. — A l'enchère tenue ici aujourd'hui, on a vendu 1,425 boîtes de beurre, meules de fromage à 15½ cents la livre.

Le tableau suivant indique les arrivages, à Montréal, des produits de la ferme pour vendredi et les jours correspondants:

	22 juin 1923	15 juin	23 juin 1922
Oeufs, caisses	13,880	3,022	1,738
Beurre, boîtes	4,012	6,181	3,646
Fromages, meules	8,683	7,006	6,886

LE SUCRES ET LES CAFES

New-York, 25. — Le marché des sucres bruts s'est raffermi et les cours sont de ¼ cent en hausse. L'option immédiate du Cuba était coté à 5⅜ cents plus le coût du fret, ce qui équivaut 7.53, pour la qualité type. On a vendu 10,000 sacs de sucre de la Nouvelle-Orléans.

Le marché des sucres bruts futurs est plus ferme, sous l'influence de la hausse de l'option immédiate et de la persistance de la chaleur, qui, croit-on, augmentera la consommation du sucre raffiné. Samedi midi, les cours étaient de 12 à 14 points en hausse, sous l'effet d'opérations de couverture et d'achats de la part de commerçants et de maisons de courtage.

Il n'y a pas de changements sur le marché du sucre granulé qui est coté entre 9.25 à 9.90. On rapporte que la demande est bonne.

Le raffiné futur est nominal.

Le marché des cafés futurs a clôturé samedi en hausse de 6 à 25 points. On estime les ventes à environ 13,000 sacs. La fermeture indiquait: juillet, 8.89; septembre, 7.93; octobre, 7.80; décembre, 7.60; mars et mai, 7.53.

Rio-de-Janeiro, 25—Poursuivant l'exécution du projet de valorisation du café, le gouvernement brésilien a décidé d'acheter la nouvelle récolte de café de Santos pendant toute la saison, en payant un prix minimum de 14 doll. 800 et 14 doll. 650 pendant les deux premiers mois.

Ce procédé de valorisation est à peu près le même que celui dont le gouvernement canadien usa jusqu'en 1920 pour le blé et par lequel la Tchéco-Slovaquie maintient à l'heure actuelle le prix de ses sucres bruts.

FINANCE ANGLAISE EN SILESIE

Berlin, 25. — D'après la "Gazette de Francfort", les groupes anglais cherchent à s'emparer des entreprises de la Haute-Silésie en vue de fournir la Russie, toute proche, de leurs produits. Ils auraient l'intention de conserver le personnel allemand de ces entreprises. On voit que l'Angleterre avait plus d'une raison de désirer la reprises du commerce avec la Russie.

NOS HOMMES D'AFFAIRES

M. CHARLES W. KERR, C.R., de Toronto, président de l'"International Land Corporation, Ltd", et directeur de l'"International Contractors, Ltd."—(Cliché International Press).

LA PRODUCTION DE L'ALCOOL INDUSTRIEL

Ottawa, 25. — Après le Royaume-Uni, dit un rapport officiel, le Canada est le plus grand consommateur de combustible liquide pour la combustion interne des locomotives dans l'Empire, mais notre pays produit seulement une petite proportion de son besoin total.

L'alcool industriel est fait de grain endommagé et de melasse domestique et importée. Les quantités totales, cependant, ne sont pas grosses—quelques 600,000 à 700,000 gallons par année—il n'y a pas non plus une capacité considérable de distillerie. Un autre matériel qui pourrait être employé pour le but est les liqueurs de sulfite sans valeur des moulins de papier de pulpe, mais même si ceci était traité tout ensemble, l'alcool de cette source ne monterait à pas plus de 5,000,000 de gallons par année.

Le bois sans valeur et la sciure de bois existent en quantités énormes, et il est estimé que sur une moyenne de 10,000 tonnes sont détruites journellement dans la Colombie-Anglaise seule. Si ceci pouvait être traité, il rapporterait 40,000,000 gallons d'alcool annuellement. Des procédés existent pour produire l'alcool du bois sans à peine de valeur, mais quoique qu'ils aient beaucoup été employés, spécialement durant la guerre, ils n'ont guère réussi commercialement jusqu'à présent.

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA DOM. COMBING MILLS

Trenton, Ont., 25. — L'assemblée annuelle de la Dominion Combing Mills a eu lieu ici, ces jours derniers, sous la présidence de M. A.-E. Rea, qui a passé en revue les opérations de la compagnie depuis que la première pierre de l'immeuble a été mise en place il y a moins d'un an.

M. T.-D. Currie, secrétaire-trésorier de l'organisation, a ensuite présenté le rapport financier, qui a été jugé des plus satisfaisants. Ce rapport sera probablement publié d'ici à quelques jours.

M. Percy White, gérant-général de la Dominion Combing Mills, a aussi porté la parole. Il a parlé des progrès accomplis et des perspectives d'avenir, qui sont actuellement des plus brillantes. La demande augmente constamment, et cela augure bien du succès définitif de l'entreprise lequel est déjà assuré. Déjà plus de 500,000 livres de laine ont passé par le moulin et ont été facilement vendues. Les commandes qu'on a actuellement en mains sont déjà suffisantes pour faire marcher le moulin pendant plusieurs mois à venir.

LES MINES

Prix de midi fournis par la maison Simons, Agnew & Co.:

	Offre	Dem.
Atlas	6	6½
Argonaut Gold	89	95
Algonquin	2½	5
Baldwin	9	10
Beaver Consolidated	34	35
Bidgwood	15¾	16½
Buckingham	10	17
Castle Tretheway	25	25½
Chaput-Hughes	5¾	8
Clifton	17	20
Coniagas		2.70
Cons. West Dome	25	
Davidson Cons X Rites	5½	
Dome Mines	37.60	38.25
Dominion Kirkland	2	3
Gold Reef	2¼	2½
Gold Dale	56	60½
Hattie Gold M. Ltd.	39	39¾
Hollinger Cons.	12.40	13.75
Hunton Kirkland G. M.	9	12
Inspiration	8	10
Keeley	1.60	1.75
Keora	12	
Kirkland Lake	37½	39
Lake Shore M. Ltd.	3.30	3.50
La Rose		33
Lorrain	19½	19¾
McIntyre	18.50	18.75
Moneta		23
Montreal, Ontario	55	56
McKim, Dar. Savage	17	18
Mining Corp. of Can.		2.70
Nipissing	5.75	6.00
Newray Mines Ltd.	41	
Peterson Lake	11½	11¾
Porc. Crown		12½
Preston East Dome	11½	
Schumacher	14	15
Temiskaming	40	43
Teck-Hughes	1.40	1.42
Vipond Cons.	44½	
Vickers	34½	
Wasapika	5¾	6
Wright Hargraves	3.05	
West Tree	8	8½
Wakenda	5	5½

MERGER FERROVIAIRE

Washington, 25—Le projet du groupe Van Sweringen, qui a maintenant le contrôle du New-York, Chicago et St-Louis Railroad, de consolider cette propriété avec le Lake Erie and Western, Fort Hayne, Cincinnati and Louisville Railroad, et le Chicago and State Line Railroad, a été approuvé en son entier par l' "Interstate Commerce Commission." L'approbation de la commission a pris la forme de l'autorisation d'émettre 327,000 actions privilégiées et 462,000 actions communes en échange du capital des compagnies prises dans le merger.

SPECIALISTES EN
OBLIGATIONS MUNICIPALES ETRANGERES
C.M.Cordasco&Compagnie
288 rue Saint-Jacques
Cote: Téléphone Main 4924

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien & Cie:—

Cours sur	Devises Val. au pair	N.-York	Mont'l
Londres — livre	$4.86⅔	$4.63	$4.74
Paris—Franc	19.3c	.0622	.0638
Bruxelles—Franc.	19.3c	.0534	.0546
Rome—Lire	19.3c	.0450	.0460
Genève—Franc.	19.3c	.1790	.1835
Amsterdam—Florin.	40.2c	.3912	.4012
Madrid—Peseta	19.3c	.1483	.1520
Berlin—Mark	23.8c	.00012	.00014
Stockholm—Cour.	26.8c	.2649	.2715
Christiania—Cour.	26.8c	.1668	.1710
Copenhague—Cour.	26.8c	.1788	.1833
Rio—Milreis	32c	.1034	.1059
New-York—Dollar.		Prime	2⅛%

* * *

Restaurer les cours et les stabiliser sont deux choses. Si le cours du franc, du mark allemand, de la couronne autrichienne, était restauré, ceux qui ont spéculé au la hausse de ces devises feraient fortune; s'il est stabilisé, les spéculateurs perdront, car les devises ont fort baissé en ces derniers temps.

LA DETTE PORTUGAISE

On télégraphie de Lisbonne que le ministre des Finances a déclaré que la dette de guerre due en Angleterre est de 18,472,000 livrs sterling qui devait être payée deux années après la paix. L'époque de paiement se trouvant actuellement passée, le gouvernement portugais a renouvelé ses Bons du Trésor à un taux d'intérêt très bas.

TAUX D'ESCOMPTE EN SUISSE

Le taux de l'escompte de la Banque Nationale Suisse a été réduit de 4 à 3½%, et le taux de l'intérêt des opérations en nantissements de 5 à 4½%. L'administration centrale de la caisse de prêts a, par contre, décidé de maintenir jusqu'à nouvel avis le taux d'intérêt actuel de 4½%.

LA QUESTION MONETAIRE RUSSE

Londres, 25.—D'après ce que rapporte la "Vie Economique", de Moscou, le commissaire du peuple adjoint aux finances, M. Sokolnikoff-Brilliant a élaboré le projet d'émettre, à côté du papier-monnaie soviétique ordinaire, des unités monétaires stables équivalentes aux roubles d'avant-guerre; ces nouvelles unités devront être échangées contre les roubles soviétiques au cours du jour; elles porteront l'inscription: rouble d'avant-guerre, et leur stabilité sera garantie par l'Etat. Le projet prévoit une émission très réduite de ces nouvelles unités permettant au commissariat des finances d'écarter la possibilité de leur dépréciation.

De l'avis de la "Vie Economique", la mesure proposée par M. Sokolnikoff aurait pour conséquence la dépréciation absolue des roubles soviétiques équivalant à une faillite définitive du système monétaire actuel. De ce fait, le commissariat des finances se verrait obligé d'augmenter l'émission des nouveaux roubles, qui représenteraient, lors de l'effondrement complet des roubles soviétiques, l'unique instrument d'échange, et cette augmentation provoquerait inévitablement la dépréciation du rouble "garanti". Le journal a conseillé de n'émettre la nouvelle unité monétaire qu'en quantité très restreinte et en très grosses coupures (sous forme de billets d'au moins 1,000 ou même de 5,000 roubles), ce qui l'empêcherait d'entrer dans la circulation. Elle ne serait achetée que par des capitalistes désireux d'échanger leurs milliards soviétiques contre des valeurs stables. C'est à peu près ce qui a été fait depuis janvier.

DEPRECIATION CONSTANTE DE LA COURONNE ET DU MARK

Londres, 25. — Les journaux financiers ont signalé un fait très significatif qui se produit depuis des mois à Vienne et à Berlin.

A Vienne, la foule, prévoyant que la monnaie nationale, la couronne, n'aura bientôt plus aucune valeur d'achat à l'étranger, assiège les banques pour l'échanger en dollars, en livres ou autres monnaies appréciées, afin de pouvoir, advenant la faillite nationale, continuer de s'approvisionner sur les marchés extérieurs. Naturellement, la panique a précipité une nouvelle baisse.

A Berlin, tout le monde est persuadé —avec raison—que la baisse de mark entraîne forcément la hausse des marchandises; aussi la foule se précipite-t-elle dans les boutiques pour acheter les articles qui paraissent devoir augmenter de prix. Elle se précipite sur les articles d'argent, de cuir et d'optique, les chapeaux et les robes. Les étrangers agissent de même. Là encore la panique a eu pour conséquence de déprécier encore davantage la monnaie nationale. On prévoit qu'après avoir développé son commerce d'exportation en avilissant sa monnaie, l'Allemagne va maintenant se trouver dans l'impossibilité presque absolue de financer ses importations de matières premières; que la hausse des marchandises provoque des demandes d'augmentation de salaires; que les augmentations de salaires nécessitent de nouvelles émissions de papier-monnaie et qu'ainsi l'Allemagne se trouve prise dans un cercle vicieux d'où elle ne pourra peut-être sortir que par la faillite.

LA COTE DES GRAINS

Au comptant à Winnipeg:

Blé No 1 nord 115¾; No 2 nord 114¼; No 3 nord 112; No 4, 108½; No 5, 103; No 6 98; picotin, 90; sur voie, 115.

Chicago, 25—Prix en cours à l'ouverture du marché des grains:

Blé: juillet 103⅞, sept. 108.

Maïs: juillet, 78⅛, sept. 79.

Avoine: juillet, 31; sept. 37⅜.

* * *

ARRIVAGES ET PRIX AUX ABATTOIRS LOCAUX

Montréal, 25. — (Marché du bétail).—Arrivages de bestiaux aux marchés locaux: 867 bêtes à cornes, 1427 veaux, 1004 moutons et 2956 porcs.

Les bovins se vendaient environ aux mêmes prix que la semaine dernière, sauf les lots moyens et communs qui avaient une tendance à la baisse. Deux lots de bouvillons et génisses de bonne qualité venant de l'Ontario et pesant un peu plus de mille livres se sont vendus $8.00 le cent livres. Un lot de bouvillons lourds à chair moyenne, mais gras, n'ont pas été vendus, bien qu'on offrit $8.25. Quelques petits lots de bouvillons moyens ont rapporté $7.25 et $7.50. Un lot meilleur a obtenu $7.90. Les bouvillons communs s'enlevaient lentement. Quelques petits lots seulement avaient trouvé acheteurs à dix heures. Ils faisaient $6.00 et $6.50. Les génisses moyennes se vendaient de $6.50 à $7.25. Les bonnes vaches ont rapporté $5.50 à $6.00 et les moyennes, $4.50 à $5.25. Les "Canners" étaient à $2.25 et $2.50. Les "Cutters" valaient $2.75 en montant. Un ou deux taureaux ont atteint $6.00. Les bons taureaux cotaient $5.00 et $5.50. Les communs, $3.50 en montant.

Le marché des veaux était à la baisse. Quelques bons individus ont rapporté $6.00. Des lots de moyens se sont vendus $6.00 à $6.50. Plus de la moitié des veaux mis en vente étaient de qualité commune. Ils étaient très difficiles à vendre. Quelques nourrissons obtinrent $3.50 à $4.25. D'autres lots sont restés sans acheteurs. On n'offrait que $3.25.

Les arrivages des moutons et agneaux étaient plus considérables que les précédents. La vente allait un peu lentement. Les moutons valaient $3.50 à $5.50, et les agneaux, $12.50 à $15.00 le cent livres.

Les cochons se vendirent moins cher. Il s'est vendu des porcs de bonne qualité des alentours à $10.00. Les lots inférieurs rapportaient $9.00 à $9.50. Les truies valaient $6.50 à $7.00.

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Alcibiade Léger, failli, a vendu à Queen Realty Co. Ltd, les lots 1224-9, 1224-10-1, 2, 1224-11-1, 2, 1224-12-1 du quartier Papineau avec bâtisses ayant front avenue DeLorimier, Nos 522 à 538, pour $27,000.

—Joseph Moreau a vendu à Joseph Robert, les lots 1224-36, 37, du quartier Papineau, avec bâtisses ayant front rue Bordeaux, Nos 893 à 899 pour $10,500.

—Dame Paul-O. Coulombe a vendu à Antoine Boileau, le lot 1455 du quartier Sainte-Marie, avec bâtisses ayant front rue Sainte-Catherine Est, Nos 1283 à 1289, pour $18,000.

—Martin E. Clermont a vendu à Isaac Rosenberg, le lot 169-738 du quartier Notre-Dame de Grâce, avec bâtisse ayant front rue Hampton, Nos 211 et 213, pour $12,000.

—Nelson Evariste Roy et al. ont vendu à René Duclos, le lot 444-9, du quartier Papineau, avec bâtisses ayant front rue Sainte-Catherine Est, Nos 1006 à 1010 pour $15,000.

—J.-H. Gagné a vendu à Edwin Leroux, le lot pt. 168-761, 760 du quartier Notre-Dame de Grâce avec bâtisses ayant front rue Sherbrooke Ouest, Nos 5950 et 5952, pour $28,600.

AUTORISATION D'EMPRUNTS

Québec, 25—Le ministère des affaires municipales a autorisé des demandes de soumissions pour les emprunts suivants:

Municipalité du comté de Terrebonne, $51,000;

Municipalité du village de Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie, district de Chicoutimi, $70,000.

Cité de Shawinigan-Falls, $75,000.

LES EMPRUNTS AUX ETATS-UNIS

On annonce de Washington que le département d'Etat a demandé de nouveau aux banques américaines de ne plus consentir d'emprunts à l'étranger sans l'avoir consulté au préalable. On croit que cette note est la conséquence de différentes plaintes de l'industrie automobile relatives à l'emprunt hollandais, conclu en Amérique et dépensé en Allemagne, afin de bénéficier du bas prix des articles allemands, particulièrement des automobiles. L'emprunt en question s'élevait à 75 millions de florins; il fut entièrement couvert en vingt minutes.

VOS PROBLEMES FINANCIERS

NOUS mettons à votre disposition toute l'expérience que nous avons, pour vous aider à solutionner vos problèmes financiers. Consultez-nous sur les placements que vous avez à faire. Venez à nos bureaux ou nous irons aux vôtres ou chez-vous si vous le préférez.

CREDIT-CANADA
Limitée
ETABLIE DEPUIS 1910
130, RUE ST. JACQUES, IMMEUBLE TRANSPORTATION
MONTREAL
Téléphone: Main 4735.

RU-BER-OID pour TOITURES
Plus de 50 sortes différentes
Montréal — Usines à Ville La Salle

EMISSION DE CAPITAL

MAISON RENÉ-T. LECLERC 1901

Nous offrons le solde disponible de la participation que nous avons prise:

Belgo Canadian Paper Company, Limited

Actions privilégiées 7% cumulatif

Dividende servi directement à l'actionnaire, tous les trois mois, (1ers janvier, avril, juillet et novembre).

Droit de rachat réservé à la Compagnie, à 110 et la portion courue du dividende.

LA COMPAGNIE

Fabrique à Shawinigan Falls, P.Q., le papier à journal. Production actuelle de 90,000 tonnes en voie d'être portée à 115,000 tonnes par an. Un des plus gros producteurs au Canada. La permanence de sa situation est établie à l'évidence par vingt ans de marche heureuse.

L'AVOIR SOCIAL

S'élève à $21,056,729, dont $18,750,464 d'actif matériel immobilisé et $2,306,265 en capital d'exploitation.

Compte tenu de la créance obligataire, il reste $13,056,729 d'avoir social clair et net pour répondre des $4,000,000 de capital émis avec bénéfice de priorité.

Chaque titre privilégié représente donc $326 d'actif réel.

LES RESULTATS FINANCIERS

Etabli sur une base annuelle, le bénéfice ou produit net applicable à l'action privilégiée, ressort comme suit:—

Pour les 4 exercices au 31 août 1922: 27.5% sur l'action privilégiée,—ou près de 4 fois le dividende. Pour les 8 mois de l'exercice en cours: 33.7%,—ou plus de 4¾ fois le dividende. Pour mars et avril 1923, après la mise en service de l'équipement additionnel: 51.6%, — ou 7¼ fois le dividende pour ces deux mois.

DOMAINE INDUSTRIEL

Le plant est homogène et complet. Il n'en est pas qui soit mieux situé à tous égards. Accès facile à la matière première et aux marchés où s'écoule la production.

Demande sera faite éventuellement pour introduire ces actions privilégiées à la cote officielle, en Bourses de Montréal et de Toronto.

Offre conditionnelle à l'émission, quand et comme effectuée, à la légalité des titres et à leur livraison entre les mains des soussignés,—

Au prix d'émission: $96.50 par titre de $100—
Revenu fixe de 7¼%

RENÉ-T. LECLERC
Incorporée

MONTRÉAL
160, rue Saint-Jacques

QUÉBEC
74, rue Saint-Pierre

(Maison fondée en 1901)

71

25.27.29 a

EN L'HONNEUR DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Suite de la première page

mêmes renseignements; au Windsor, M. Dupuy, dit que presque tous les étranggers de passage à l'hôtel ont été à la fête et en ont parlé dans les plus enthousiastes termes.

LES TRAMWAYS

La compagnie a fait des affaires d'or car, de forts contingents de toute la banlieue, y compris celle de la rive sud du Saint-Laurent, sont venus pour la fête de nuit du parc Lafontaine.

Toute cette foule composée de groupes différents a évolué en bon ordre, et nous n'avons heureusement aucun accident à enregistrer.

POUR LE CONCERT

C'est dans l'espace réservé aux jeux, que fut donné le concert par la fanfare l'Harmonie et par la chorale Brassard. Un grand nombre de personnes croyaient que ce concert aurait lieu à l'endroit ordinaire, au kiosque un peu au nord du grand lac, et s'étaient réunies à cet endroit. Des policiers y avaient été placés et avertissaient la foule que, pour entendre la musique et le chant, elle devait se rendre au terrain des jeux. Il fallut très peu de temps pour qu'une foule énorme envahit ce terrain. Une estrade y avait été construite spécialement pour les musiciens de la fanfare l'"Harmonie", et tout à côté se trouvait un espace réservé aux membres de la chorale Brassard. L'endroit d'où le feu d'artifice fut lancé se trouvait plus à l'est.

Du haut de l'estrade où se plaça la fanfare, on voyait la foule pressée s'étendre dans toutes les directions, à perte de vue, jusques au loin sous les arbres, où elle disparaissait.

MUSIQUE ENTRAINANTE

Il était 8 heures 45, quand le directeur de l'Harmonie, M. Edmond Hardy, donna le signal pour le commencement du concert. Aussitôt des applaudissements s'élevèrent de toutes parts parmi les milliers de spectateurs réunis autour de l'estrade.

LE PEUPLE AIME LA MUSIQUE

Durant tout le concert, on put se rendre compte à quel point la population canadienne-française de Montréal aime la bonne musique. Les divers morceaux joués par la fanfare furent écoutés avec la plus grande attention et très applaudis lorsqu'ils furent terminés. Le chant de la chorale fut très apprécié, et la foule se joignit aux membres de cette organisation pour chanter en choeur les refrains. Musiciens de la fanfare et chanteurs de la

LE LIEUTENANT HENRI MARCOUX, du poste No 14, de service au parc Lafontaine, pendant la démonstration d'hier soir.

chorale alternèrent et se partagèrent les acclamations de la foule. Il eût d'ailleurs été difficile de résister à l'entraînante musique de nos airs nationaux exécutés par des artistes.

LE PROGRAMME EXECUTE

M. Edmond Hardy avait préparé avec le plus grand soin le programme que devaient exécuter ses musiciens. Il l'avait composé en partie d'airs nationaux, et en partie de morceaux de grands maitres. Le concert s'ouvrait par un choix d'airs canadiens arrangés par M. Hardy. Il eût été difficile de mieux choisir en cette circonstance de notre fête nationale. La fanfare exécuta ensuite la valse Landler, de Wekerlin, et l'ouverture d'Orphée aux Enfers, d'Offenbach.

Pendant ce temps, avait commencé, à l'est, l'explosion d'une série de bombes, qui précédaient le feu d'artifice, et le départ de plusieurs ballons, ce qui avait excité un grand intérêt.

Mais cette attention de la vaste foule des spectateurs réunis autour de l'estrade des musiciens fut bientôt ramenée vers le concert.

UN CHOEUR GIGANTESQUE

La chorale Brassard, sous la direction personnelle de M. A.-J. Brassard, son directeur, chanta l'hymne national "O Canada, terre de nos aïeux!", Aussitôt toutes les têtes furent découvertes, et le champ de l'hymne fut écouté avec un religieux silence. Mais lorsque l'on fut arrivé au refrain, la foule se joignit à la chorale en un choeur gigantesque. On ne saurait songer à un spectacle plus impressionnant, que celui de toute cette foule acclamant la patrie.

M. Henri Reynaud, président de la fanfare l'Harmonie, donna ensuite en solo sur le cornet "O Canada, mon pays, mes amours", arrangé par Labelle.

EN ALTERNANT

Puis la chorale Brassard et la fanfare l'Harmonie se succédèrent tour à tour. Le programme suivant fut ainsi rendu: "Marie-Anne s'en va t'au moulin", la chorale; "Fantaisie sur les Cloches de Corneville", la fanfare; "En roulant ma boule", la chorale; "Valse espagnole", Métra, la fanfare; "Alouette", la chorale; "Fantaisie sur des chants canadiens", par Laurendeau, la fanfare; "A la claire fontaine", la chorale; "grande marche", de Vessella, la fanfare; "Vive la Canadienne", la chorale; "O Canada, mon pays, mes amours", la chorale; enfin la fanfare termina le concert par les airs "O Canada, terre de nos aïeux" et de "Dieu sauve le roi".

TRES VIF ENTHOUSIASME

Une personne qui ne s'est pas rendue au parc Lafontaine, hier

LE SERGENT JOSEPH BRUNELLE, du poste No 14, qui était de service sur le terrain où a été lancé le magnifique feu d'artifice.

soir, ne saurait se faire une idée de l'enthousiasme qui régna parmi la foule durant tout le concert. Les applaudissements, les acclamations ne cessèrent d'éclater. Et, ainsi que nous le disons plus haut, la foule unit sa voix à celle de la chorale Brassard dans un choeur gigantesque.

JUSTES FELICITATIONS

Pendant le concert, mais surtout lorsqu'il fut terminé, on pouvait entendre s'élever de toutes parts de justes louanges à l'adresse de la fanfare l'Harmonie et à celle de la chorale Brassard. En effet, ce concert ne fut pas seulement un grand succès au point de vue patriotique, mais ce fut, en même temps, un véritable régal artistique.

Le concert terminé la foule poussa des hourras pour la fanfare, pour la chorale et pour la "Presse".

LE FEU D'ARTIFICE

Mais la fête si bien organisée que celle d'hier soir, n'eut pas été complète sans un grand feu d'artifice. La foule savait qu'il aurait lieu et

LE LIEUTENANT LEOPOLD BELLEFLEUR, du poste No 14, qui avait été chargé, du service intérieur au poste, pour renseigner les citoyens.

elle l'attendait avec impatience. Il lui tardait de voir les dernières lueurs du crupuscule disparaître, dans l'ouest, afin de jouir à son aise d'un spectacle qu'elle supposait d'avance devoir être innoubliable. Et elle ne fut pas trompée, car aussitôt que les premières bombes éclatèrent, ses acclamations ne laissaient aucun doute sur sa satisfaction anticipée.

UN GROUPE DE MEMBRES DE LA CHORALE BRASSARD qui a chanté d'une manière remarquable, hier soir, au parc Lafontaine, les airs nationaux canadiens-français. — Au centre, M. A.-J. BRASSARD, directeur de la chorale; à la gauche de celui-ci, M. M. CHOLETTE, vice-président de la chorale. — Les membres de la chorale Brassard qui ont chanté, outre ceux que nous venons de nommer, sont le DOCTEUR EMILE DESROCHES, président; M. J.-C.-E. EMARD, secrétaire; MM. HECTOR LEBLANC, ANDRE CASAVANT, ANTONIO LEFEBVRE, EMILIEN LEFEBVRE, EDOUARD LEFEBVRE, J.-M. DESLAURIERS, LUCIEN LAPOINTE, ALBERT LABELLE, J.-ART. DUMAS, J.-E. SAVARIA, PAUL LAMOTHE, E.-D. LEFEBVRE, EUDORE PERREAULT, LUCIEN LAURIAULT, L. BROSSEAU, A. GAGNON, R. CHAMPAGNE, J.-E. BOYER, W. BERNIER, P.-H. MORIN, H. GOSSELIN, ALBERT HAVARD, P.-O. DES ROCHES, J.-M.-C. HAVARD, ROSAIRE FILIATRAULT. — (Cliché du photographe de la "Presse.")

LE CAPITAINE C.-ALPHONSE MORIN, du poste No 14, qui avait la direction du service d'ordre, au parc Lafontaine, hier soir.

LES PREPARATIFS

Et pendant que la fanfare, au kiosque voisin, jouait, avec un entrain merveilleux, nos airs populaires canadiens et quantité d'autres morceaux choisis, aussi goûtés les uns que les autres, MM. Stanislas Robitaille et Olivier Bertrand, les artificiers experts de la maison Robitaille et compagnie, aidés de leurs assistants, MM. Achille Baril, Armand Bertrand, Arthur Lalonde et Arthur Pelletier, mettaient une dernière main aux préparatifs, afin que toutes les pièces soient en ordre, et prêtes à partir aussitôt que l'étincelle révélatrice serait mise.

BALLONS MAGIQUES

Toutefois, pour amuser la foule qui regrettait de ne pas voir la brunante arriver plus tôt, les artificiers ne crurent pas mieux faire que de lancer dans les airs une douzaine de bombes de fantaisies et de ballons magiques, sur lesquels était l'inscription "La Presse", et auxquels étaient attachés des drapeaux aux couleurs variées et toutes sortes de surprises, comme des canards, des poules et autres choses de même nature. Cette partie du programme fut accueillie par les cris de joie de la multitude et lui laissa entendre que le feu d'artifice proprement dit n'était pas éloigné.

UN QUADRILATERE

Le terrain ne pouvait être mieux choisi pour le lancement d'un feu d'artifice. En effet, l'espace, réservé aux jeux, dans le parc Lafontaine, bien qu'entouré d'arbres, est libre de toute obstruction et une foule de quelque cent mille personnes, comme celle d'hier, peut jouir, à son aise, d'un spectacle, sans que la vue soit obstruée.

Les autorités du parc avaient mis à la disposition de la "Presse" et des artificiers, un immense quadrilatère d'environ quatre arpents de côté. C'est là qu'étaient disposées les pièces dans un ordre parfait. Il fallait d'ailleurs prévenir tout soupçon d'accident, et bien que la science moderne donne une précision assurée à la direction des fusées, bombes et autres pièces, il importait que les milliers et les milliers de spectateurs fussent placés à une distance telle que le moindre accident fût impossible.

CORDON DE POLICIERS

A l'intérieur du quadrilatère et tout autour, il y avait un cordon de policiers pour voir à ce que la foule ne dépassât pas les bornes déterminées. De plus, de nombreux agents de police, montés sur des chevaux fort bien dressés, aidaient leurs collègues à contenir la multitude, en circulant sans cesse autour du carré. Mais la foule était on ne peut mieux disposée et facile à convaincre qu'il ne fallait pas avancer. Elle trépignait d'impatience, mais elle était de la meilleure humeur.

CRIS DE JOIE

Il est 9 heures 40 et la brunante est partout tombée. Le spectacle va commencer. Soudain, une bombe éclate. Des cris de joie la saluent.

En effet, c'est bien le commencement de cette partie du programme si vivement et anxieusement attendue. D'autres bombes suivent et, invisibles, pour quelques secondes, elles laissent retomber du firmament une pluie d'étoiles aux couleurs prismatiques. La joie est à son comble, et les clameurs qui s'élèvent de la foule et se perdent dans l'air limpide, indiquent que la foule est satisfaite.

LES EVENTAILS

Les artificiers se prodiguent: ils sont partout. Simultanément, ils mettent le feu à des éventails gigantesques dont les rayons se dirigent vers le ciel pour retomber en mille étincelles. Rien de plus beau que de voir la foule éclairée à la lumière de ces feux puissants; c'est le plus bel effet de scène que l'on puisse imaginer. On se reconnaitrait à distance. On peut voir, au loin, des mamans tenant leurs enfants par la main, tout comme s'ils étaient tout près de nous.

Puis, d'autres bombes détonantes à plusieurs explosions. "Quatre, cinq, six", énumèrent les enfants, pendant que les détonations successives sont suivies d'un jaillissement de feux variés que leurs petits yeux suffisent à peine à contempler.

AUTRES PIECES

Et que dire des autres pièces, toutes aussi merveilleuses et nouvelles les unes que les autres: des bombes étoiles, des bombes comètes, des fleurs, des cascades, des batteries, des diamants, des perles, des charmilles! Enfin, qu'il suffise de jeter un coup d'oeil sur le programme suivant, et on aura une idée de la splendeur du déploiement:

Trois bombes détonantes, trois éventails-chandelles, feu rouge prismatique; 3 bombes étoiles, No 9; 3 bombes étoiles, No 12; 1 batterie Dollard, 1 mine de diamants, 3 bombes étoiles, No 9; 3 bombes étoiles, No 12; 2 bombes étoiles No 3½ pouces; 1 roue et dragon doré, 1 cercle chromatique, 1 charmille de chandelles-papillons, 3 bombes étoiles, No 9; 3 bombes étoiles, No 12; 2 bombes étoiles, No 3½ pouces; 1 bombe étoile, No 3½ pouces, comète; 4 éventails, chandelles, nouvelles combinaisons et deux prismatiques; 1 boîte de surprise, 1 batterie Montréal, 1 éventail électrique, 3 bombes étoiles, No 9; 3 bombes étoiles, No 12; 2 bombes étoiles, No 3½; 1 bombe étoiles et comète, No 3½; 1 bombe étoiles; 1 gloire japonaise, 1 mine aux couleurs de paon, 1 batterie Maisonneuve, 1 bombe comète, 3½ pouces; 2 bombes spéciales, 4½ pouces; 1 bombe étoiles, 3½, 3 explosions, 1 éventail Mikado, 1 mine de perles, 1 cascade tournante, 2 bombes spéciales, 4½; 1 bombe étoiles 3½, 3 explosions; 1 bombe comète, 4½; 1 bombe de fleurs, 4½; 5 éventails chandelles papillons prismatiques, 1 bombe étoiles, 3½ x 4 explosions, 1 bombe étoiles, 3½ x 6 explosions; 1 grande brillante, 1 feuille d'érable, 1 chute Niagara, 1 bombe étoiles, 3½ x 4 explosions, 1 bombe étoiles, 3½ x 6 explosions, "Port fire" et mèche.

1 douzaine de bombes de jour projetant des fantaisies.

1 ballon No 15.
1 ballon No 20.
2 ballons No 25.
2 ballons No 30.
2 ballons No 25.
2 ballons No 30.

LA CHUTE NIAGARA

Dans un feu d'artifice à grand déploiement et bien organisé, il y a une chute Niagara, mais notre mémoire se refuse à se souvenir d'une aussi belle, aussi limpide et aussi vraisemblable que celle que nous avons vue hier soir.

Ceux qui ont eu l'avantage de visiter Niagara, se rappellent ce rideau d'une blancheur immaculée que l'on voit tomber majestueusement et en resplendissant du côté américain. C'est un spectacle que les amateurs du beau trouvent unique; et ils ont raison. Et bien, la chute artificielle, dont les flots délicieusement lumineux et soyeux tombaient, au Parc Lafontaine, n'avait de rivale que la chute nature elle-même.

Et la foule acclamait, applaudissait, satisfaite plus que jamais d'un spectacle qu'elle savait d'avance devoir être beau, mais qu'elle n'aurait jamais cru être si merveilleusement unique.

LA FEUILLE D'ERABLE

Comme l'emblème des Canadiens-Français est la feuille d'érable, les organisateurs avaient ménagé aux spectateurs une agréable surprise en leur en réservant une pour la fin. Sur un signal magique des artificiers, on la vit apparaître dans toute sa splendeur, d'abord, verte comme au printemps, puis tournant au jaune pâle et au rouge plus foncé, comme à l'automne. C'était réel, c'était frappant.

Et la multitude, reconnaissant l'emblème qu'elle chérit et pour laquelle aucun autre n'est semblable, n'a la même signification, lança des vivats enthousiastes qui se perdirent dans un ciel pur, non sans avoir été entendus au loin.

L'AMIE DU PEUPLE

Au-dessus de la feuille d'érable, avait été installée un immense tableau sur lequel on pouvait voir inscrits ces mots: "La Presse, amie du peuple". L'étincelle venait à peine d'embraser la feuille d'érable que des gerbes lumineuses jaillissaient autour du tableau et le faisaient ressortir au milieu de mille feux. C'était l'apothéose d'une fête glorieuse. De toutes parts retentirent des acclamations, et grands et petits s'unirent pour crier: "Vive la Presse! Vive l'amie du peuple!"

LA FIN

Quelques bombes à triple explosion annoncèrent à la foule que le spectacle, le plus beau de la saison, était terminé. Et cette foule, qui venait de vivre quelques moments délicieux, se dispersa par un beau clair de lune, apportant avec elle le souvenir impérissable d'une soirée unique et louant l'esprit d'initiative de ceux qui lui avaient permis de clôre d'une manière aussi brillante la fête nationale.

LE SERVICE D'ORDRE

A la police on sait par expérience que toutes les fêtes organisées par la "Presse" attirent des foules extraordinaires, aussi avait-on pris toutes les mesures nécessaires, hier soir, pour assurer le plus de confort possible aux milliers de personnes qui se sont rendues, au parc Lafontaine.

Le service d'ordre avait été confié au capitaine C.-Alphonse Morin, du poste de police No 14. L'inspecteur Evariste Robert, de la division est, avait mis 15 agents et officiers à la disposition du capitaine qui, avec sa grande expérience, a su tirer le meilleur profit possible de cette imposante équipe. Nul mieux que le capitaine Morin connait le parc LaFontaine qu'il a eu l'occasion d'étudier dans tous ses détails, aussi avait-il, hier soir, disposé ses officiers et ses agents de manière à en retirer le plus de bénéfice possible.

LA MEILLEURE RECOMPENSE

La meilleure récompense du capitaine et des autres policiers qu'il avait sous ses ordres, hier soir, fut le concert d'éloges qu'ils reçurent de toutes parts, des personnes présentes.

Voici comment le capitaine Morin avait divisé ses forces:

Le lieutenant Emile Bilodeau, du service des motocyclettes, à la tête de huit de ses agents, vit à régulariser le service des voitures. L'on a pu constater quel succès il a remporté. Aucune confusion n'a été enregistrée.

"Je n'ai jamais, de ma vie, vu autant d'automobiles", nous déclarait le lieutenant Bilodeau, après la démonstration.

On aura une idée du travail que cet officier s'est imposé quand on saura que pendant les quelques heures qu'il fut de service au parc, hier soir, il a parcouru en motocyclette plus de 65 milles autour du terrain et dans les allées.

Le sergent Gregory, de la police à cheval, avec 4 agents, a aussi rendu des services signalés pour tenir libre le terrain où le feu d'artifice fut lancé.

En ce même endroit, le lieutenant Marcoux, les sergents Joseph Brunelle, Desrosiers, Milloy et le lieutenant McCall avaient sous leurs ordres 50 policiers qui s'acquittè-

A suivre sur la page 4

UN VRAI BON PROGRAMME CETTE SEMAINE
IMPERIAL
SPECIAL CE SOIR
CONCOURS DE CHANT
En plus de Six grandes numéros de vaudeville de B. F. KEITH
Et une vue d'un réel intérêt "A FRONT PAGE STORY"
Venez rire!
HEURE AVANCEE

ORPHEUM toute cette semaine
Mats. merc. et samedi
ABIE'S IRISH ROSE
de Anne Nichol
Soirées: 25c à $1.50.—Merc. mat. 25c à 75c. Sam. mat. 25c à $1.00 196-6E

Le Garçonnet d'un Million de dollars — Il est admirable
et vous l'aimerez plus que jamais quand vous l'aurez vu dans cette charmante petite pièce de soleil et d'ombres.
JACKIE COOGAN
dans sa dernière comédie dramatique
"DADDY"
EN OUTRE
La nouveauté du Capitol
"SCHOOL DAYS"
avec l'ensemble de 15 du Capitol.
Ouverture: "THE MIKADO"
Le fameux orchestre du Capitol. J. J. SHEA, directeur.
Capitol Entertainment

Mt ROYAL
143 Ave. Laurier ouest
Aujourd'hui pour la dernière fois. Toute une troupe d'étoiles dans "THE FAMOUS MRS FAIR". Aussi "Man and Woman".
Demain jusqu'à vendredi "Male and Female" de Cecil B. De Milles et Ethel Clayton dans "Can a woman love twice?"

DOMINION
PAPINEAU COIN Mt ROYAL
Aujourd'hui, programme double
"A BLIND BARGAIN"
avec LON CHANEY et une troupe d'étoiles.
Aussi Harry Carey, dans "CRASHIN' THRU" WILLIAM DESMOND dans "THE PHANTOM FORTUNE" 196-2E

Rhumatisme
Même ces douleurs profondes et de longue durée cèdent devant l'action calmante du Sloan. Appliquez-en doucement, sans frictionner. Sa seule action réchauffante est un confort. Immédiatement la douleur commence à s'en aller — puis, presque miraculeusement elle est disparue! Achetez-en une bouteille chez votre pharmacien aujourd'hui — 35 sous.
Sloan's Liniment
Tue la douleur.

NR To-NIGHT Tomorrow Alright
(NR ce soir. — Bien portant demain)
L'EXCES DE BILE ET LA MIGRAINE demandent une pastille NR (un apéritif végétal) pour tonifier et fortifier les organes digestifs et éliminateurs. Elle stimule l'appétit, soulage la constipation.
Achetez-en une boîte de 25c chez votre pharmacien.
En usage depuis plus de 30 ans.
Nature's Remedy
NR Jrs
Fragments du vieux bloc NR JUNIORS Petites NR
Le tiers de la dose régulière. Faites avec les mêmes ingrédients, pastillées ensuite. Pour les enfants et adultes.

Avez-vous ciré vos chaussures aujourd'hui?
2 DANS 1
Cirage à Chaussure
Epargne Votre Argent

UN EMPAQUETAGE SOIGNÉ CONSERVE ADMIRABLEMENT BIEN LES QUALITÉS DU ROSE QUESNEL JUSQU'À VOUS—ET C'EST CE QUI A CONTRIBUÉ À EN FAIRE LE TABAC LE PLUS POPULAIRE DE LA PROVINCE.
L'ENVELOPPE SCELLÉE CONSERVE LE MÉLANGE QUI L'A TENU UNIFORME DEPUIS VINGT ANS.
LE ROSE QUESNEL EST GARANTI PUR ET EXEMPT DE TOUTE SOPHISTICATION ET DE "MOUILLADE".—DOUX ET LIBRE DE NICOTINE VOUS POUVEZ EN FUMER PLUS QUE D'HABITUDE SANS RESSENTIR DE FATIGUE.
Rock City Tobacco Co Limited

ALLEN
Les portes ouvrent tous les jours à 12.30 p.m. heure normale
BEBE DANIELS et ANTONIO MORENO dans
"THE EXCITERS"
Une foule d'émotions s'enchaînant dans une histoire d'amour unique.
Spécialité musicale: SOLO DE XYLOPHONE par TEDDY GOODYEAR

ELECTRA
Aujourd'hui et demain
BETTY COMPSON et CONWAY TEARLE dans
"THE RUSTLE OF SILK"
en 8 parties; titres en français
Solo de piano par Mlle L. Claude

Regent
Aujourd'hui et mardi, deux grandes vues
PRISCILLA DEAN dans "THE FLAME OF LIFE"
"Red Hot Romance"—distribution d'étoiles
Ce Soir: Concours de Découverte

Papineau
Aujourd'hui et mardi, Laurette Taylor dans
"PEG O' MY HEART"
(Titres en français)
Larry Semon dans "No Wedding Bells"
Irving Cummings, dans "The Avenger"
Mercredi: Concours de Danse

Belmont
Aujourd'hui et mardi, grand programme double
THOMAS MEIGHAN dans "THE NE'ER DO WELL"
(Titres en français)
HOOT GIBSON dans "DOUBLE DEALING"
Comédie spéciale, etc.
CONCOURS DE DANSE, MARDI

Plaza
Aujourd'hui et mardi, GLORIA SWANSON & THEODORE ROBERTS dans "PRODIGAL DAUGHTERS"
Lady Friends'—distribution d'étoiles
Stan Laurel dans "Pick & Shovel"

Moulin Rouge
Aujourd'hui et mardi, grand programme double. Katherine MacDonald dans "HEROES & HUSBANDS" Mary Miles Minter & Maurice Flynn dans "DRUMS OF FATE"
Jeudi Soir: Concours de Danse

MONTREAL—NEW-YORK
Toutes les semaines
par AUTO DE LUXE
$50. comprenant chambre sur voyage à l'aller et au retour.
MONTREAL-QUEBEC
$9.— départ de Montréal les lundis, mercredis et vendredis.
RETENEZ VOS BILLETS A L'AVANCE
Tél. Main 1597—le soir St-Louis 9323
17 RUE ST-JACQUES 194-8E

Rose QUESNEL
Qualité
Le tabac uniforme depuis vingt ans
10¢

L'endroit le plus frais de la ville
LOEW'S
Représentation ininterrompue—de 12.30 à 10.30 (heure normale)
Le mélodrame le plus animé de l'année
"SURE FIRE FLINT"
avec JOHNNY HINES et une distribution de premier ordre
7 HONEY BOYS 7
Numéro de jeunes ménestrels.
BERNARD & LEONA; HARRY MASON & Co.; duo de Japonais; PAUL & GEORGIA HALL; RAYMOND PIKE.

PARC DOMINION
Le plus grand parc d'amusements canadien
APRES-MIDIS ET SOIREES
PHOQUES ET LIONS MARINS DRESSES
100 AUTRES ATTRACTIONS
Entrée: Après-midis de 1 à 6
Enfants gratis
Adultes: 10c. Except. les samedis dimanches et jours de fête.
Soirées: Adultes, 15c; Enfants, 7c. 196-5 E

VILLEGIATURES
HOTEL BOUILLON
ISLE-AUX-NOIX
(Rivière Richelieu)
Maintenant aménagé pour recevoir les familles et leur donner entière satisfaction quant aux chambres et aux repas. Prix modérés.
S'adresser au CAFE BOUILLON, Montréal, Main 3849, ou à W. SAVAGE, gérant, Isle-aux-Noix.
19,20,21,22,23,25,27,29,30 E

HOTEL MORIN
Maison Canadienne, Old Orchard, Me. Sur le bord de la mer, pour vos vacances. Bonne nourriture, bain, golf, etc. Pour réservation, Mme Rosa Pelletier, Boîte 634. 192-6E

STANLEY ISLAND
HOTEL ALGONQUIN
La perle du St-Laurent
A l'embouchure du lac St-François, sur la frontière Québec-Ontario.
Endroit idéal pour le canotage, le bain, la pêche. Terrain de golf à 9 trous, double terrain de tennis. L'hôtel peut loger 200 hôtes. Tarifs et brochurettes en écrivant à J.-R. DUQUETTE, Cornwall, Ont. 189-13E

CANADIAN PACIFIC
DEPARTS DE MONTREAL
A Belfast—Glasgow
Juin 28 Août 23. . . . . Marloch
Juil. 5 . . . . . Metagama
Juil. 19. . . . . Marburn
A Liverpool
Juin 29 Juil. 27. . . . . Montcalm
Juil. 6 . . . . . Montrose
Juil. 13. . . . . Montlaurier*
Juil. 20. . . . . Montclare
A Cherbourg, Southampton, Hambourg.
Juin 30 Juil. 28 Empress of Britain*
Juil. 7 . . . Empress of Scotland
Juil. 21 . . . Empress of France*
A Cherbourg, Southampton, Anvers
Juil. 3 Août 1. . . . . Minnedosa
Juil. 18. . . . . Melita
A Cherbourg, Southampton
Juil. 7 Août 11. . . . . Marglen
*De Québec
CINQ MAGNIFIQUES CROISIERES L'AN PROCHAIN
AUTOUR DU MONDE
AUTOUR DE L'AMERIQUE
Dans la MEDITERRANEE
Et deux aux ANTILLES
S'adresser aux Agents Locaux ou à J.-E. PARKER, Agent Général (Service des Passagers) 141 Rue St-Jacques Montréal Tél. Main 7780

The D. & H. Delaware and Hudson SERVICES DES TRAINS D'ETE
En vigueur le dimanche, 24 juin courant. Départs de Montréal, gare Windsor (C. P. R.), comme suit:
HEURE NORMALE
7.25 a.m. tous les jours sauf le dimanche et 8.40 a.m. le dimanche seulement.
Train local pour différents endroits du chemin de fer Napierville Junction et du D. & Hudson. Wagon-salon pour Albany, la semaine, et pour New-York, le dimanche.
10.00 a.m. tous les jours sauf le dimanche. Rapide direct pour New-York, Albany, Troy, Saratoga, Plattsburg, Bluff Point, Rouses Point et les principaux points du D. & H. Wagon-salon pour New-York. Wagon-buffet.
7.15 p.m. tous les jours. Train de nuit pour différents endroits du Napierville Junction Ry et D. & H. Wagon-lits jusqu'à Albany.
9.00 p.m. tous les jours. New York Limited. Wagon-lits jusqu'à New-York.
Les trains de New-York et de la ligne D. & H. arriveront à la gare Windsor (C. P. R.) à 7.30 a.m.; 8.40 a.m. et 9.30 p.m. tous les jours et 8.20 p.m. tous les jours sauf le dimanche.
Billets ordinaires et billets de pullman au bureau des billets en ville, 238 rue St-Jacques, tél. Main 1038, au bureau des billets du Pacifique Canadien, 141 rue St-Jacques et à la gare Windsor. 194-4

S. S. GASPESIA
Passagers et Fret
partira mardi, le 26 juin, à 4 heures p.m. (heure avancée) pour Gaspé, la Baie des Chaleurs et l'île du Prince-Edouard.
Le fret sera reçu au QUAI VICTORIA, le jour du départ, jusqu'à midi.
S'adresser:
THE CLARK STEAMSHIP CO., LIMITED, agent,
QUAI VICTORIA, Tél. Main 6835
Billets JULES HONE, W. H. HENRY. 195-2 E

GRAND PELERINAGE AU CAP DE LA MADELEINE
pour dames et messieurs par le vapeur "Trois-Rivières", lundi, 2 juillet 1923. Départ du quai Victoria à 7 heures 30 du matin et retour le soir vers 11 heures. Billets: ADULTES, $2.50; ENFANTS, $1.50. Pour toute information s'adresser au directeur du pèlerinage: l'abbé R. Pelletier, a.c., Rosemont, 1751, rue Masson. Tél.: LaSalle 1734.
Grand concert sacré en remontant. Des voix les plus belles se feront entendre. 11,25 E

COURSES A DELORIMIER
REUNION DU PRINTEMPS
DU 25 JUIN AU 2 JUILLET
BEAU OU MAUVAIS TEMPS
PREMIERE COURSE { 2 heures (heure solaire) 3 heures (heure avancée)
ADMISSION: $1.50 (Taxe comprise)
(Les enfants ne sont pas admis) 195-4 E

VAPEUR EMPRESS - AVIS SPECIAL
LE MERCREDI 27 JUIN, l'Empress commence son service régulier de 5 départs par semaine pour la RIVIERE OTTAWA et les RAPIDES DE LACHINE, quittant la ville à 8.15 a.m., Lachine à 9.45 a.m., heure avancée.
SAUT DES RAPIDES DE LACHINE
Le vapeur quitte Lachine à 5 p.m. (heure avancée)
Voir l'annonce dans le journal de demain.

ALLEZ EN Europe sur le Nouveau DORIC identique au fameux REGINA
L'excellent service de ces nouveaux paquebots de cabine, les plus grands de Montréal, est comparable à celui du meilleur hotel. Ils sont recherchés des voyageurs qui demandent ce qu'il y a de mieux à un prix modéré. Demandez tarifs et brochure.
657 211 Rue McGill, Montréal, ou Agents Locaux.
WHITE STAR-DOMINION LINE

LE RADIO de LA PRESSE

HEURES D'EMISSIONS: 430 METRES. Tous les jours: 4 hres, température, bourse, musique. Les mardis et jeudis, de 7 h. à 9 h. p.m., concerts.

TELEPHONES: Main 5370.—Le soir, le samedi et le dimanche, Main 1405.

Grand concert sous les auspices de la maison Bouvier Limitée, demain soir, au poste C. K. A. C. — Intéressant programme de violon, violoncelle, chant, chorale, trios, piano, etc.

Le concert de demain soir au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") sera sous les auspices de la maison Bouvier Limitée, marchands de musique, et sera donné avec le concours de la soprano Adrienne Courville, la mezzo Marie-Anne Asselin, le baryton-ténor Gérard Poisson, le baryton Hercule Lavoie, l'organiste Hervé Cloutier, du Gésu, élève d'Eugène Gigout, le violoniste Eric Zimmermann, le violoncelliste Maurice Charbonneau, le pianiste accompagnateur J.-D. Archambault, et la chorale de la Pointe-aux-Trembles, sous la direction de M. Elphège Deslauriers.

Le programme, choisi très soigneusement, comprend les numéros suivants:

1—Violon, Sérénade, de Toselli; M. Eric Zimmermann.

2—Chant, "D'art et d'amour" (Tosca), Puccini; Mlle Adrienne Courville.

3—Chant, Aria, "Ah! fors'è lui" (Traviata), Verdi; M. Gérard Poisson.

4—Violoncelle, Ballade, de Goltermann; M. Charbonneau.

5—Chant, Aria, "Benvenuto Cellini"; de Diaz; M. Hercule Lavoie.

6—Chant, Canzonette, de Letorey; Mlle Marie-Anne Asselin.

7—Violoncelle, "Prière", de Boëllman; M. Maurice Charbonneau.

8—Orgue, Postlude, de McMaster; M. Hervé Cloutier.

9—Chant, "Pourquoi me réveiller" (Werther), Massenet; M. Gérard Poisson.

10—Chorale, "Les enfants de Bohême", de Schumann; par la chorale de la Pointe-aux-Trembles, sous la direction de M. J. Elphège Deslauriers.

11—Violon, Gavatine, de Raff; M. Eric Zimmermann.

12—Chant, air de Salomé (Hérodiade), de Massenet; Mlle Courville.

13—Chant, "Le ciel luisait d'étoiles" (Tosca), Puccini; M. Poisson.

14—Chant "Chant Hindou", de Bemberg; Mlle Asselin.

15—Violoncelle, Ballade, de Goltermann; M. Charbonneau.

16—Orgue, Stella Matutina, de Bonnet; M. Cloutier.

17—Chant, Panis Angelicus, de C. Franck; M. Poisson.

18—Chant, Vision fugitive (Hérodiade), de Massenet; M. Lavoie.

19—Trio de violon, violoncelle et piano: "Trio sérénade", de Widor; par MM. Zimmermann, Charbonneau et J.-D. Archambault.

20—Chorale, "La voix des blés", de Riga; par la chorale de la Pointe-aux-Trembles.

Les différents artistes seront accompagnés au piano par M. J.-D. Archambault.

Comme on le voit, la maison Bouvier Limitée, marchand de musique, aurait pu difficilement mieux choisir les interprètes de son concert comme les compositions au programme. On ne saurait douter que les amateurs soient au plus haut point satisfaits de cette audition, car ils ont eu souvent l'occasion d'applaudir les artistes annoncés, soit en concert, soit au théâtre, soit au poste C.K.A.C.; et l'on n'ignore pas que la maison Bouvier sait faire les choses.

Le concert commencera à 7 heures 30 (heure avancée), après le programme des enfants. Que tous soient à l'écoute pour la belle audition qui suivra.

ARTISTES QUI PRENDRONT PART AU CONCERT DU POSTE C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), demain soir. De gauche à droite: Mlle MARIE-ANNE ASSELIN, mezzo-soprano; M. HERCULE LAVOIE, baryton; M. HERVE CLOUTIER, élève de Gigout, organiste au Gésu; et M. J.-ELPHEGE DESLAURIERS, directeur de la chorale de la Pointe-aux-Trembles.

LE RADIO

PROGRAMME DU 25 JUIN

POSTE W J Z (R. C. of America W. E. & M. Co. Newark)
405 mètres.
—6 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—7 h. 30 p.m.

POSTE W G I (Medford Hillside) Am. Radio & Research, (Corporation)
360 mètres.
5 h. p.m.—5 h. 30 p.m.—6 h. 15 p.m.

POSTE W G Y (Schenectady, N.Y. General Electric Company)
380 mètres
11 h. 30 a.m.—11 h. 45 a.m.—11 h. 55 a.m.—1 h. p.m.—5 h. p.m.—7 h. 45 p.m.

POSTE C F C F (Marconi, Canada, Cement Building, Montréal)
440 mètres
De 1 h. à 1 h. 40 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.

POSTE W W J (Detroit News)
517 mètres.
9 h. 30 a.m.—10 h. 25 a.m.—11 h. 55 a.m.—12 h. 5 p.m.—2 h. 30 p.m.—5 h. p.m.—7 h. p.m.

POSTE K D K A (Westinghouse) East Pittsburg.
326 mètres.
9 h. a.m.—11 h. 30 a.m.—2 h. p.m.—2 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—6 h. 05 p.m.—8 h. 15 p.m.—6 h. p.m.—7 h. 15 p.m.

POSTE W E A F (American Telephone and Tel. Co., New-York)
492 mètres.
4 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—9 h. p.m.

POSTE W O C (Davenport, Iowa)
484 mètres (Heure centrale)
10 h. 55 a.m., (485 mètres)—11 h. a.m.—Midi—2 h. p.m.—2 h. 30 p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 50 p.m.

POSTE W B Z (Springfield, Mass.)
337 mètres
1 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—7 h. 45 p.m.—8 h. p.m.—8.30 p.m.—8 h. 50 p.m

POSTE W O R (Newark, N.J.)
405 mètres
2 h. 30 p.m.—2 h. 45 p.m.—4 h. 10 p.m.—3 h. 30 p.m.—6 h. 15 p.m.—7 h. 15 p.m.

POSTE W D A P (Board of Trade Chicago)
390 mètres
Les mardi, jeudi et samedi, 10 h. p.m. —Dimanche, 9 h. 15 p.m.

RAPIDE-DE-L'ORIGNAL, QUE.

La gelée, dans la nuit du 14 juin, a fait des dommages assez considérables, surtout dans les jardins potagers.

—Les prairies sont belles et la récolte de foin sera abondante. Les graines et les pommes de terre sont en retard de trois semaines.

—Le conseil fait faire des travaux considérables dans les rues de notre village et redresse l'ancien chemin allant vers le nord-ouest.

—M. Raoul Massicotte, qui a passé l'hiver au collège Macdonald, où il a reçu son diplôme avec mention honorable, est de retour chez ses parents.

—M. et Mme C. Blouin ont célébré récemment le 25e anniversaire de leur mariage.

—Mme L. Massicotte est en voyage à Montréal.

—Plusieurs jeunes gens nous ont quittés pour aller travailler dans les villes, surtout à Montréal.

La Haute Pression du Sang est Prévenue quand le Foie et les Reins Sont Réglés par l'Usage des

PILULES du Dr CHASE pour les REINS et le FOIE

KEATING'S KILLS

POUX PUNAISES MOUCHES COQUERELLES

Paquets 10c, 20c, 40c

Saupoudrez-en sous les tapis et dans les garde-robes pour

TUER LES MITES

LETTRE DE QUEBEC

LA FETE NATIONALE A QUEBEC

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 25—On dit souvent que Québec est la ville la plus française du Canada et il n'y a pas de chose qui fasse plus plaisir à un Québecois que d'entendre dire cela. Mais il est aussi vrai de dire que sa population est la plus canadienne-française du pays. Cela est vrai sous tous les rapports et la grande majorité de cette population ne manque jamais une occasion de le manifester.

Québec n'a pas seulement conservé ses vieilles maisons françaises, ses vieilles rues du temps de Frontenac, son air de vétusté qui fait son charme et l'orgueil de ses habitants et l'admiration des étrangers, elle n'a pas conservé que son extérieur français, mais l'intérieur, mais le coeur.

Aussi la célébration de la Saint-Jean-Baptiste y est-elle toujours brillante et enthousiaste. Comme la population de Québec est aux neuf-dixièmes canadienne-française, il ne faut pas s'étonner de ce que tout Québec paraisse être en fête ce jour-là. C'est ce qui est arrivé hier et c'est ce qui arrive encore aujourd'hui, car on prend deux jours, cette année, pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste ici. Les maisons sont pavoisées aux couleurs françaises, faute de couleurs canadiennes, puisque nous n'avons encore pu trouver de couleurs absolument canadiennes admises par tous les Canadiens-français. Le tricolore s'affiche aux basques des habits et jusque sur les attelages des chevaux ou sur les soufflets des automobiles.

Pourtant il faut bien avouer une chose. Cette manifestation n'est pas tout à fait générale. On la remarque bien plus dans les quartiers ouvriers, chez la population ouvrière que chez la soi-disant élite de notre population qui paraît de plus en plus vouloir s'abstenir de témoigner sa fierté nationale le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

De même on voit la plupart de nos têtes dirigeantes s'abstenir de participer de quelque façon à la célébration nationale. C'est à peine si nous avons vu une couple de juges et d'hommes politiques importants à la messe solennelle d'hier, à Saint-François d'Assise.

On nous chante depuis si longtemps qu'il ne suffit pas d'être patriote le jour de la Saint-Jean-Baptiste, mais tous les jours de l'année, qu nos hommes dirigeants ont fini par s'éloigner de toute manifestation patriotique le 24 juin. Ce n'est pas précisément ce qu'ont voulu prêcher ceux qui ont lancé ce cri. Ils ont tout de même réussi à immobiliser pour notre fête nationale ceux-là même qu'on devrait y voir au premier rang.

Félicitons d'autant plus les chefs actuels de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et de celle de Saint-Sauveur qui, par leur activité et leur zèle, ont compensé l'abstention de ceux qui auraient dû être là. Il faut louer tout particulièrement M. Louis Létourneau, député de Québec-Est à l'Assemblée Législative et président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, qui a donné un regain de vie à notre société nationale et qui tient à signaler son passage à ce poste en datant notre ville d'un Monument National vraiment digne de ce nom, pour le plus grand bien de la jeunesse de notre ville.

Il convient aussi de se réjouir du fait que les organisateurs de la fête d'hier et d'aujourd'hui ont ressuscité avec succès d'anciennes traditions canadiennes disparues depuis longtemps. C'est ainsi que nous avons assisté hier soir aux feux de la Saint-Jean, non pas seulement à Québec mais dans plusieurs villages avoisinants. Et c'est une autre vieille tradition que l'on fait revivre au banquet de la fête nationale en faisant servir, comme breuvage, non pas cette froide bière si chère aux Allemands, mais de la bonne vieille "petite bière d'épinette", aussi bonne qu'elle sent bon. Il ne faudrait pourtant pas abolir le vin, qui est bien de tradition canadienne-française. Un verre de bon vin n'a jamais fait de mal à personne.

Cyrano

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

EN USAGE DEPUIS AU DELA DE 30 ANS

Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

1-l.j.n.yw-A

"TOTO"

Savon pour la soie et la laine.

Ne durcit jamais les lainages

Chez tous les épiciers et marchands

Porcelaine et Verrerie

De notre vaste assortiment, offert à prix spéciaux, nous mentionnons les item suivants :

SERVICES A THE

COTTAGE.—Très beaux services de couleurs solides (bleu, prune, vert, rose pâle, orange et rouge). Style grec, fabrication Cauldon's Ltd., de Stoke-on-Trent. 27 morceaux **$13.00**

SERVICES A DINER

SHANGHAI.—Un excellent service en semi-porcelaine anglaise, décoré en brun. Patron oriental. Valeur spéciale. 51 morceaux **8.00**
95 morceaux **15.00**

No 8531—Belle bordure à dessins de roses jaunes et rose pâle avec bord doré sur la meilleure semi-porcelaine. Pleine composition. 112 morceaux **25.00**

VERRES A EAU

Verres à eau en cristal taillé, épais, cannelures profondes. La douzaine **2.50**

FOREIGN GLASS & CHINA COMPANY

Téléphone: Main 7400. Importateurs

87 RUE ST-JACQUES

FEU Mlle M.-J. LAING

FEU MLLE M.-J. LAING

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Marie-Jeanne Laing, à l'âge de 12 ans, fille de M. et Mme J.-H. Laing, de Montréal. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, deux frères, Harry et Georges; deux soeurs, Mme Victor Dufort (Flore) et Rita.

Nos sympathies à la famille.

DESCHAILLONS

Les funérailles de M. Ferdinand Chandonnet, décédé ces jours derniers à l'âge de 74 ans, furent célébrées au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

M. le curé Chénard chanta le service, assisté de MM. les abbés P. Lemay, de Parisville, et Caron, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

M. Delphis Delisle portait la croix. Les porteurs étaient MM. Esdras Beaudet, Ernest Saint-Onge, Damase Dubuc, Oct. Lafleur, Eloi Leboeuf et Chas. Leboeuf. Conduisaient le deuil, les fils du défunt, ses gendres, MM. E. Normandeau, R. Jacques et H. Bessette. Remarqués dans le cortège: MM. Eloi Chandonnet, Amédée Bussières, Ulderic Paris, Ev. Laliberté, Rod. Lafleur, Mes. Beaudet, Onésime Tousignant, Hubert Castonguay, Clovis Castonguay, Sév. Sévigny, Oct. Mailhot, J.-M. Mailhot, Alph. Couture.

De nombreuses offrandes de messes et de nombreuses cartes mortuaires furent déposées sur la tombe du défunt.

—Lors de son passage au milieu de nous, Mgr Hallé a confirmé 19 enfants. Parmi les membres de sa suite, on remarquait le R. P. Lortie, O.M.I., qui était déjà venu ici prêcher deux retraites.

—M. et Mme Jos. Normandeau et M. Achille Dubois sont de retour d'un voyage de quelques jours à Laconia, E. U., où ils ont assisté aux funérailles de l'abbé J.-E. Dubois, curé de Laconia, et frère de Mme Normandeau et de M. Dubois.

—M. Ulric Thivierge est aussi de retour d'un voyage à Québec, où il a assisté aux funérailles de son père, M. Antoine Thivierge.

—M. Victor Bourret, chef de gare à Deschaillons, a épousé Mlle M.-Ange Demers, fille unique de Mme Demers. La mariée était accompagnée de son grand-père maternel, M. Onésime Tousignant. M. Ulric Perreault, oncle du marié, servait de témoin à ce dernier. Mlle Lumina Tousignant agissait comme fille d'honneur, et M. Ignace Déry, comme garçon d'honneur. Un joli programme musical fut exécuté par les Enfants de Marie, dont la mariée faisait partie. Immédiatement après la cérémonie, les mariés partirent en voyage à Montréal et Ottawa.

MAISONS D'EDUCATION

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails

Mlle BLANCHE FISHER,
1254 Ave Lexington Dépt. 60
New-York, N. Y. 93-n

Mesdames, Tenez votre Peau Claire, Douce, Saine Avec le Savon Cuticura et le Talc Cuticura

pas 50¢ pas 50¢ pas 50¢

—mais un gros tube de la plus parfaite dentifrice pour la moitié de ce prix—Minty's.

Essayez-la.

La Pâte Dentifrice Minty 25¢

Juste huit heures et demi

La vaisselle est faite, les enfants sont couchés, et Mme——se remet à tricoter.

A cent milles de là, à son hôtel, Georges a fini son diner, écrit son rapport et jette un coup d'oeil sur le journal. Il commence à s'ennuyer quand, tout d'un coup, il pense au Longue Distance.

"Allo Marie ! Comment vas-tu ? Comment vont les enfants ?"

Juste trois minutes "chez lui" mais tout prend un aspect différent. Georges ne s'ennuie plus. Et Marie——sourit en tricotant.

Comment estimer l'effet d'une voix bien aimée ?

Rapprochez-vous donc le plus souvent possible par Longue Distance, de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

F. G. WEBBER, Gérant.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

AU BON MARCHE LETENDRE, LIMITEE

Ouvert à 9 a.m. (Heure Avancée)

Groupe très spécial de

Robes d'Eté pour Dames

—y compris des robes françaises faites à la main **$15.98**

D'abord il y a de charmantes robes en tricot de laine par côtes formant plis, encolure en V ornée d'une petite boucle et ceinturon noué sur le côté. Jolies combinaisons de nuances, telles que: jade et citron, mauve et gris, ainsi que blanc avec garniture noire ou noir avec blanc.

Aussi en tricot de soie dans les nuances de beige et brun ou bleu marine et gris.

Puis il y a quelques costumes en tricot de laine à rayures ajourées. Faits en deux morceaux: chandail et jupe.

— et de délicates robes françaises, faites à la main

Elles sont en ratine gros bleu, corail, vieux rose, Copen. Il y en a qui sont ornées d'une longue bande brodée en couleurs sur le côté du haut en bas en avant et de la ceinture jusqu'au bas en arrière. D'autres sont finies de rayures inégales travaillées à jour à la main.

Notez bien que ces robes françaises sont entièrement confectionnées à la main. Notre prix de vente demain **$15.98**

—Premier étage.

Venez voir le bel

ORGANDI BRODE

que nous offrons à, la verge . . . . . **.98**

Vous pourrez vous faire des robes légères et très de toilette avec un aussi joli tissu.

Les nuances au choix sont: jade, vert irlandais, mauve, bleu pâle, ainsi que blanc, brodé en couleurs ou noir, brodé en blanc.

Aussi organdi à dessins imprimés; et fine toile mauve, bleu ou rose avec petits pois blancs soulevés. Largeurs: 36 à 44. Valeurs jusqu'à $2.25 98

—Dans l'annexe du rez-de-chaussée.

Complets en Toile

pour garçonnets de 6 à 12 ans

Ils sont en toile de nuance naturelle, avec trois poches empiècement et ceinture boutonnée; culottes droites.

Frais et faciles à laver. Un achat considérable nous permet de les détailler au bas prix de, chacun **$3.48**

—Rez-de-chaussée.

Voici des

Caleçons en Voile

qui seront certainement les bienvenus parmi votre lingerie d'été.

Ils sont si frais et si jolis.

En voile rayé dans les délicates nuances de mauve, rose, pêche et bleu pâle.

Faits avec élastique à la taille et bas de coupe ronde ou en pointes mouchoirs avec garniture de fine dentelle Valenciennes ou imitation filet. Spécial, chacun $1.69

—Premier étage.

Culottes de Camp

POUR DAMES

$3.98

Précisément ce qu'il faut pour emporter en vacances. Appropriées pour la pêche, la marche dans les montagnes où la jupe est trop encombrante et différents sports.

En duck kaki fort et résistant, lacées sur la jambe. Spécial **$3.98**

Rayon de la confection—Premier étage.

Feuilleton de la "Presse"

LES DEUX FRANGINES

par PIERRE DECOURCELLES

Grand roman dramatique.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

90 (Suite)

L'acuité d'ouïe de Laverdac ne pouvait l'avoir trompé.

Il tourna prestement la clef et ouvrit la porte avec une rapidité surprenante.

La Poivrotte était debout dans le corridor.

Surprise par cette irruption inattendue, elle poussa un léger cri.

Laverdac étouffa un ignoble juron.

—Ah!... vermine, fit-il, tu nous espionnes maintenant!

Avant que l'ivrognesse eût protesté, il se ruait sur elle et, de ses doigts de fer, la saisissait à la gorge.

Suffoquée, Clarisse exhala une plainte sourde.

Elle se défendait désespérément.

—Qu'as-tu à dire pour ton excuse? rugit son tyran.

Elle balbutia:

—J'avais quelque chose à te dire au sujet de ta prisonnière... J'ai trouvé la porte fermée... Cette précaution ma surprise, voilà tout.

—Je ne te crois pas! clama Laverdac. Mais nous réglerons ce compte-là plus tard... En attendant à la niche!

La tenant toujours à la gorge, bien que d'une étreinte moins brutale il la repoussa jusqu'au seuil de la chambre qu'elle venait de quitter.

Puis, il la lâcha, l'enferma à double tour et mit la clef dans sa poche.

—Voilà qui est fait, dit-il avec un ricanement sauvage en revenant vers ses amis. On ne nous dérangera plus... Occupons-nous maintenant des scrupules de M. de Sévignol!

Pendant la scène rapide qui venait de se passer, le vicomte avait eu le temps de réfléchir.

Heurter Laverdac de front en pareille circonstance, n'était-ce pas jouer un jeu dangereux

Savignol, — on l'a vu plusieurs fois, — bien que profondément corrompu par la vie de désordre qu'il n'avait cessé de mener, n'était pourtant pas gangrené jusqu'au fond de l'âme...

Il restait encore en lui quelques étincelles mal éteintes, qui avaient été jadis, avant que la nécessité le brûlât de son fer rouge, de l'honneur et de la loyauté.

Il en avait donné la preuve en payant fidèlement autrefois, au risque de sa propre sûreté, la dette contractée, au début de sa carrière aventureuse, envers Georges Davenesle.

Aussi, l'idée de ce meurtre que Laverdac et Brunemont venaient d'agiter si froidement devant lui, l'avait-elle fait tressaillir d'horreur.

Certes, il pouvait, d'un seul mot, refuser toute participation au forfait qui se tramait...

Ses complices lui en voudraient peut-être de son abstention. Là toutefois s'arrêterait leur rancune, certains qu'ils pouvaient être de sa discrétion.

Mais n'y avait-il pas mieux à faire?.. Et n'était-il pas préférable, en l'occurence, de paraître hurler avec les loups?

Une fois mis complètement au fait de leurs projets sinistres, peut-être y aurait-il moyen pour l'ancien comédien de se mettre en travers et de trouver, au moment décisif, un biais détourné qui permettrait à la victime, sans compromettre son sauveteur, d'échapper à la rage de ses bourreaux...

—Mes scrupules? répondit le vicomte en s'adressant à celui qui venait de l'interpeller... Tu sais mieux que personne, Laverdac, que c'est un excédant de bagages qui ne m'a jamais beaucoup gêné... Mais, dame, tu avoueras pourtant qu'à première vue, l'idée d'un meurtre a de quoi les effaroucher un peu!

—Quel mot prononces-tu là! reprit ironiquement le père de Rolande, puisque je viens de te dire qu'il ne s'agissait que d'un suicide!

—Pour les autres! Mais pour nous...

—De quoi te mêles-tu? Et pourquoi, lorsque tout le monde est prêt à donner une interprétation plausible et raisonnable à un fait, t'aviserais-tu d'en chercher une autre?

—Mais... essaya d'objecter Savignol.

—D'ailleurs, interrompit l'aveugle avec ironie, la malheureuse qu'attend ce dénouement déplorable mène une existence de douleurs et de misères à laquelle elle a souvent médité de mettre un terme... Ce sera presque un bienfait, crois-moi, mon cher, que de l'y aider...

—Vraiment! fit Savignol, jouant à merveille la crédulité.

—J'ajoute que si tes nerfs sont trop sensibles, on s'arrangera pour te trouver, dans la pièce, un rôle de second plan, qui, tout en servant au bien de l'action, n'aura cependant pas de responsabilité trop lourde dans les scènes principales.

—Alors, balbutia Savignol, si c'est ainsi...

—Tu ne trembles plus?

—J'éprouve tout de même encore un peu de l'émotion inséparable...

—D'un premier début, acheva Laverdac de plus en plus sardonique... Mais tu marcheras quand même, n'est-ce pas?...

—Si tu y tiens absolument!... Tu sais bien que nous avons tant de fois travaillé ensemble que je ne te lâcherais pas dans une occasion où tu affirmes avoir besoin de moi.

—Oui, dit l'aveugle, nous sommes tous enchaînés l'un à l'autre, et nous comptons sur toi, comme tu dois compter sur nous!

—C'est bon! répliqua le vicomte dont la voix était redevenue claire... Je retrouve le sourire, et il ne reste plus trace de mon étonnement de tout à l'heure... où vous irez, j'irai!...

—A la bonne heure! Et maintenant, suivez bien tous les deux mon raisonnement.

—Nous t'écoutons, fit Brunemont.

—Admettons que là personne dont il s'agit, lassée de l'existence par les douleurs qu'elle ne cesse d'y rencontrer à chaque pas, se décide à se jeter à l'eau, un soir... dans un endroit désert où personne ne pourra lui porter secours....

—Une hypothèse toute naturelle, si sa résolution est bien ancrée dans son esprit, approuva Savignol.

—Quand on repêche la noyée, on la fouille, n'est-ce pas?

—Naturellement, fit à son tour Brunemont...

—On trouve alors sur elle deux lignes attestant qu'elle a mis fin à ses joure, à la suite d'infortunes qu'elle ne peut plus surmonter...

—Pardon, objecta Savignol, mais si, par hasard, la police était dans ses bons jours, et si elle s'avisait de procéder à un semblant d'enquête en comparant le billet à une lettre de la défunte?

—Eh bien! fit Jacques, l'écriture pourrait être identique.

—Qui se chargerait de l'imiter? interrogea l'aveugle.

—Ne t'occupe pas de cela... Je te réponds que la chose sera faite, et bien faite!

—Alors, puisque tu te fais fort de nous rassurer sur ce point, répliqua Laverdac, je ne vois plus rien de nature à entraver l'opération, et la voici tracée au moins dans ses grandes lignes.

—Il ne nous reste qu'à choisir l'endroit où aura lieu le suicide en question.

—C'est un point qui me regarde, conclut Michel, et je me serai décidé d'ici à demain... Personne ne demande plus la parole?... La séance est levée!

Il était temps pour Savignol, de se retirer.

Son coeur battait à briser sa poitrine.

Il se demandait s'il ne rêvait pas... Si ce qu'il venait d'entendre était bien réel.

—Un assassin, moi!... bégaya-t-il une fois dans la rue... Ils veulent faire de moi un assassin!...

De grosses gouttes de sueur perlaient sur son front.

Il les essuya du revers de sa main et regagna son domicile, la gorge serrée par l'émotion.

Qu'allait-il devenir de lui, et comment s'évaderait-il du gouffre et où il se sentait rouler?...

Comment surtout parviendrait-il à en tirer la malheureuse, l'inconnue sur laquelle tant de haines semblaient s'acharner!

La nuit lui porterait conseil...

En tout cas, contre de pareils adversaires, la partie qui allait s'engager était périlleuse, et il importait de jouer serré.

Laverdac, demeuré seul, alluma une cigarette qu'il fuma jusqu'au bout, pensif et rêveur.

Puis, jetant dans la cheminée, le peu qui en restait, il réfléchit encore et parut prendre une décision soudaine.

Il gagna le corridor à tâtons, et, ouvrant la porte de Clarisse, commanda:

—Viens!

Un sourd grondement lui répondit.

Sans doute, la malheureuse avait eu recours à son moyen ordinaire pour se consoler de l'algarade qu'elle avait essuyée...

Accroupie dans un coin, ses cheveux gris ramenés sur son visage, elle était une fois de plus abrutie par l'ivresse et semblait ne pas comprendre ce qui se passait autour d'elle.

—Viendras-tu? répéta le tortionnaire.

Il la saisit par le bras et la força à se lever.

Tremblante, l'ivrognesse suivit son tyran dans la pièce que celui-ci venait de quitter.

—Pourquoi nous as-tu écouté tout à l'heure? demanda-t-il brutalement.

—Je ne vous ai pas écoutés, marmonna la malheureuse; je venais te parler de Cécile.

—Et tu as entendu ce que nous disions.

—Non!... je te le jure!

—Tu mens!

Son poing se crispa prêt à s'abaisser de nouveau sur son souffre-douleur.

Elle eut le geste instinctif de l'enfant qui veut éviter un coup en le parant avec son coude, et se mit hors de la portée de l'aveugle.

—Où t'en vas-tu? rugit ce dernier.

—Je suis là!

—Si je savais, proféra-t-il d'une voix rauque, que tu m'espionnes, que tu épies mes paroles, j'en finirais vite avec toi, tu le sais!...

—Que méditez-tu donc, interrogea sourdement la Poivrotte, pour avoir si peur que je surprenne tes projets?

—Rien! tonna l'aveugle en frappant violemment du poing sur le dossier d'un fauteuil... Mais, tu le vois, tu sembles avouer qu'en un de tes moments de saoulographie tu serais capable de me dénoncer!... Ah! oui!... Je ferais bien mieux de prendre les devants!...

Une fureur comme celle dont il était coutumier montait à l'atroce visage du misérable et le rendait plus épouvantable encore.

—Une fois morte, tu ne mouchard eras plus...

—Eh bien, tue-moi donc! clama l'inconscience, et finis d'un coup toutes mes tortures! Quand on a fait tout ce que tu as fait, on peut bien assassiner!...

—Ah! gueuse! hurla le bandit... Tu en sais trop long! Qu'il soit donc fait comme tu le veux!...

Il avait tiré de sa poche un couteau qu'il ouvrit.

Clarisse, éperdue, voulut s'enfuir.

—Où est-elle?... bava l'aveugle, parcourant la chambre à tâtons... Ah! par ici!...

Rapide comme l'éclair, avec une dextérité aussi surprenante qu'infernale, il lança à la volée l'arme qu'il tenait, dans la direction où un mouvement de la Poivrotte lui avait brusquement révélé sa présence.

A ce moment, la porte s'ouvrit.

Cécile venait d'entrer et, inconsciemment, s'était jetée entre Clarisse et le meurtrier.

Un cri retentit...

C'était l'enfant qui avait reçu l'arme dans l'épaule, l'arme destinée à sa mère...

XIX

Les suites d'un coup de couteau.

La fille de Davenesle semblait grièvement blessée.

Elle avait reçu le coup destiné à la Poivrotte.

La pauvre enfant avait eu à peine le temps de faire quelques pas en chancelant et de tomber, défaillante, sur un fauteuil.

—Allons, bon! murmura Laverdac, se rendant parfaitement compte de ce qui venait de se passer. Mon envoi s'est trompé d'adresse!...

(A suivre)

L'AFFAIRE DELORME

Suite de la page 11

ON BRASSE LA FOURNAISE

—Avez-vous entendu autre chose?

—A une heure, j'ai entendu quelqu'un qui brassait la fornaise au-dessous de ma chambre à coucher.

—Entre l'heure où vous avez entendu le moteur et celle où vous avez entendu brasser la fournaise, avez-vous entendu d'autre bruit dans la cour?

—Non.

—Dans votre expérience, si on brasse la fournaise et y met du charbon, entendez-vous le bruit?

—Oui.

—A-t-on fait cette opération auparavant, dans la nuit, à votre expérience?

—Oui.

LE JOUR DES ROIS

—Le jour des Rois, où avez-vous passé l'après-midi?

—Je ne sais pas.

—Etes-vous sorti?

—Je ne me rappelle pas.

—Avez-vous des enfants.

—Oui, j'ai une petite fille qui a maintenant six ans.

—Alors, vous ne pouvez dire où vous étiez dans l'avant ou l'après-midi?

—Non.

—Avez-vous passé la soirée à la maison?

—Je ne crois pas que j'étais à la maison dans la soirée.

Mlles DELORME SORTENT

Ici, Me Calder fait remarquer au tribunal que les demoiselles Delorme sont dans la salle. "Je demande à la cour, dit-il, qu'elles sortent, car elles pourront être encore entendues". La cour se rend à cette demande et les demoiselles Delorme sortent. Quand on aura besoin d'elles, elles seront averties en temps par téléphone.

Me Calder ajouta aussi que les témoins devraient avoir un autre local; la cour abonde dans ce sens.

LA TRANSQUESTION

Par Me Taschereau:

—Vous ne pouvez pas dire, M. Lalime, si vous êtes sorti le soir des Rois?

—Non, je ne puis le dire, mais c'est probable. Ce que je sais, c'est que je me suis mis au lit vers 10 heures 30.

—Comment pouvez-vous dire cela?

—Parce que c'est mon habitude.

—Le jour des Rois n'est pas un jour ordinaire; alors, on peut manquer à ses habitudes?

—En effet.

—Mme Lalime a-t-elle sorti?

—Je ne sais pas.

REMARQUE A SA FEMME

—Vous ne pouvez dire que vous avez entendu le moteur ronfler entre 10 heures 30 et 11 heures, parce que c'est votre habitude de vous coucher vers cette heure ?

—J'ai fait la remarque à Mme Lalime que le moteur ronflait.

—Avez-vous regardé l'heure ?

—Non, mais nous savions qu'il était environ 11 heures, peut-être un peu avant.

—L'auto était-il en mouvement?

—Je ne puis dire.

—N'est-ce pas que lorsque l'auto sort, vous entendez ouvrir et fermer les portes du garage?

—Non. On entend le moteur, mais on ne saurait dire si l'auto part ou arrive.

LE GARAGE

Me Taschereau continue son interrogatoire.

—Le garage de l'accusé donne sur la ruelle Labelle, laquelle donne sur la rue Labelle. La porte donne sur la ruelle?

—Oui.

—Votre chambre est à niveau avec le plancher du garage et elle n'est séparée du garage que par une mince cloison?

—Je ne peux pas dire; je pense que le garage est au niveau de la rue, tandis que pour entrer chez moi, il faut monter cinq ou six marches.

—Etes-vous déjà entré dans ce garage?

—Non.

—Alors après ce que vous venez de raconter vous vous êtes couché?

—Oui.

—Avez-vous déjà vu Delorme entrer ou sortir de la ruelle?

ENTREE ET SORTIE DU GARAGE

—Non.

—Vous connaissez comme il faut cette ruelle?

—Oui.

—Il est difficile de sortir sans faire plusieurs mouvements?

—L'accusé pouvait reculer sa voiture, puis sortir par la ruelle donnant sur la rue Labelle.

—Alors, il fallait au moins faire deux mouvements ?

—C'est cela.

—Pour entrer c'était le même chemin, il fallait faire la même chose ?

—Je crois qu'il faut faire un petit tour pour entrer.

—Vous savez ce que c'est que les changements de vitesse ?

—Oui.

—Avez-vous entendu un bruit spécial ?

—Non.

—Puis, à une heure vous avez entendu brasser la fournaise ?

—Oui.

— Comment savez-vous qu'il était une heure ?

—C'est Mme Lalime qui me l'a dit.

—Vous a-t-elle éveillé?

—Non! c'est le bruit qui m'a éveillé.

—Vous êtes chauffé par une fournaise de l'accusé?

—Oui je crois que c'est celle qui chauffe le 192-194 et 196.

PAS DE CHAUFFEUR

—Vous êtes-vous plaint du froid?

—Oui, la veille de Noël.

—Et le jour des Rois?

—Je ne me suis pas plaint, mais la fournaise était morte.

—Vous vous êtes plaint, alors?

—L'accusé est venu chez moi et m'a expliqué qu'il ne pouvait avoir de chauffeur.

—Avez-vous téléphoné, le jour des Rois, qu'il faisait froid.

—Non, pas après la veille de Noël.

—Si cette fournaise ne chauffe pas chez vous, est-ce qu'elle ne chauffe pas en même temps dans les logements supérieurs? (Question objectée).

—Les radiateurs des autres logements communiquent-ils avec les vôtres?

—Je le suppose, à cause des tuyaux.

—Avez-vous parlé à Delorme le jour des Rois?

—Non, je lui avais parlé la dernière fois à Noël seulement.

Vous êtes-vous aperçu, dans l'après-midi, que l'accusé était allé chercher un chauffeur?

—Non.

—Se peut-il que vous ayez sorti cet après-midi des Rois?

—Très probablement.

—Quand avez-vous rendu témoignage à l'enquête du coroner, en février?

—En mars et en février. J'ai assisté à toute l'enquête, et j'ai témoigné une fois par semaine, pendant quatre semaines.

S'écoula-t-il beaucoup de temps entre le 6 janvier et les jours de l'enquête?

—Oui, passablement.

DIFFERENTES VITESSES

—Vous avez parlé du bruit du moteur. Savez-vous que chaque moteur a son bruit particulier, et qu'un même moteur a différents bruits selon les différentes vitesses? Avez-vous remarqué si le moteur était parti en 3ème vitesse d'abord?

—Non, ça ne se peut pas.

—Comment cela?

—D'après mon expérience, on part d'abord en première vitesse, puis on prend la seconde, puis la troisième.

—Alors on ne peut pas partir d'abord en 3ème vitesse?

—Non.

—Je pourrais vous montrer qu'on le peut", dit M. Calder.

Mme P.-E. LALIME

Mme Pierre-Emile Lalime, née Rachel Dufresne, épouse du précédent témoin, est assermentée. Par Me Calder:

—Vous vous rappelez du jour où Raoul Delorme a été rapporté comme mort?

—Je l'ai entendu dire le lundi soir seulement.

—Le lundi après la fête des Rois?

—Oui.

—Quel jour de la semaine était cette fête?

—Le vendredi.

—Vous rappelez-vous où vous avez passé la fête des Rois, dans l'après-midi?

—En général, je passe l'après-midi des fêtes chez mes parents. J'ai dû faire la même chose ce jour-là.

—Avez-vous soupé chez-vous, ce soir-là?

—Je ne m'en souviens pas.

—Vous rappelez-vous à quelle heure vous vous êtes mise au lit?

—Environ vers 11 heures.

—Y a-t-il quelque chose qui vous permet de dire que c'est à cette heure plutôt qu'à une autre?

—Parce que le lundi soir qui suivit les Rois, je fis remarquer à mon mari, que j'avais entendu marcher le moteur de l'automobile, le vendredi soir, vers 11 heures.

—Comment avez-vous remarqué, le soir des Rois, qu'il était alors 11 heures ?

—J'ai fait cette remarque à mon mari, en me mettant au lit : "Où peut donc aller M. Delorme ? Peut-être est-il appelé auprès d'un malade !"

UNE VOIX DANS LA CAVE

—Vous rappelez-vous avoir regardé une horloge, à ce moment?

—Non, mais je me rapelle qu'il était environ 11 heures.

—Alors vous avez entendu ronfler le moteur, vers 11 heures. Vous vous êtes assoupie ensuite ?

—Oui, et je n'ai plus rien entendu.

—A ce moment. Mais dans la même nuit, avez-vous entendu autre chose ?

—J'ai entendu une voix de femme dire à quelqu'un qui était dans la cave :

—Pourquoi ne viens-tu pas te coucher, il est une heure!"

—Avez-vous entendu mentionner des noms?

—Pas à cette occasion, je ne m'en rappelle pas.

—Pourquoi dites-vous que c'est vers une heure?

—Parce que la voix disait: Viens te coucher, il est UNE heure!"

—Avez-vous reconnu la voix?

—Non, car je ne connaissais personne des voisins.

—Avez-vous entendu aussi du bruit?

—Oui, j'ai entendu "brasser" la fournaise.

—Entre le ronflement du moteur et ce bruit dans la cave, avez-vous entendu autre chose?

—Absolument rien, je ne me suis réveillée qu'alors.

—Est-ce la voix ou le bruit de la fournaise qui vous a éveillée?

—Je ne sais si le bruit de la fournaise eut lieu avant ou après celui de la voix.

—D'après votre expérience, entend-on le bruit de la fournaise de chez vous?

—Oui, on entend même parler de la cave.

—Avez-vous, entre le ronflement du moteur et le bruit de la fournaise, entendu aucun autre travail à la fournaise?

—Rien autre chose.

Par le juge:—Entendez-vous souvent le bruit de la fournaise à 1 heure du matin?

—Non, c'était la première fois.

VAGUE DE FROID

Par Me Taschereau, en transquestion:

—Il faisait très froid chez vous au temps du Jour de l'An?

—Oui, très froid à cette époque.

—Vous êtes-vous aperçue, le jour des Rois, qu'il faisait très froid dans votre maison?

—Je ne pourrais pas dire s'il faisait froid ce jour-là précisément; mais à cette époque, il faisait très froid.

—Dormiez-vous entre le moment du ronflement du moteur et celui du bruit dans la cave ?

—Oui.

—Vous vous êtes endormie lorsque le bruit du moteur eut cessé ?

—Oui.

—Ça n'a duré qu'une minute ?

—A peine un moment ; c'est tout ce que j'ai entendu alors.

—Avez-vous entendu ouvrir ou fermer les portes ?

—Non.

Si cela aurait duré plus qu'une minute l'auriez-vous entendu?

—Oui.

—Le lendemain matin, à 8 heures, avez-vous entendu l'accusé sortir en auto?

—Non.

—Vous n'avez pas vu quelqu'un parler à l'accusé?—Non.

—Quelqu'un a-t-il parlé à l'accusé?

—Mon mari avait téléphoné, en ce temps-là, pour lui dire qu'il faisait froid dans la maison. On avait répondu que l'accusé n'était pas là, mais qu'il viendrait chez nous dès qu'il serait arrivé.

—Quand vous vous êtes éveillée, le lendemain, vous vous êtes aperçue si on était confortable ou non dans la maison?

—Je ne m'en rappelle pas.

—Vous rappelez-vous où vous avez passé l'après-midi des Rois?

—Non.

—Alors c'est vers 10 ou 11 heures que vous vous êtes couchée?

—Non, c'est plutôt vers 11 heures.

—Votre chambre est-elle loin du garage?

—Elle est contiguë au garage.

—Elle en est séparée seulement par une cloison?

—On me l'a dit, mais je ne le sais pas.

—Il y a-t-il longtemps que vous occupiez le logement du No 196?

—Depuis environ 19 ou 20 mois.

M. PERCY-A. AKIN

—M. Percy-H. Akin, investigateur, 192, Saint-Hubert, est le témoin suivant.

Par Me Calder:

—Vous demeuriez à cette adresse en janvier 1922?—Oui.

—Qui était votre propriétaire ?—L'accusé.

—Votre logement est au nord de celui de l'accusé?—Oui.

—Quand avez-vous appris que Raoul Delorme était mort?

—Le 7 janvier 1922.

—Le jour qui suivit les Rois?

—Oui.

—Où avez-vous passé la veillée des Rois?

—Chez moi.

—Où?

—Au No 192.

—Vous occupiez l'étage supérieur?

—Oui.

—Cet appartement est contingu au garage?

—Oui.

—Etes-vous sorti, ce soir-là ?

—Non, mais ma femme est sortie durant la veillée.

—Qu'avez-vous fait, au cours de la veillée, qui puisse vous avoir fait remarquer l'heure ?

—Pendant une partie de la veillée, j'ai lu des historiettes comiques à mon garçon, puis je suis allé le mettre au lit, un peu avant l'arrivée de ma femme.

—A quelle heure vous êtes-vous couché ?

—Un peu après 11 heures.

—Comment pouvez-vous préciser l'heure?

—Quand je suis allé coucher mon petit garçon, j'ai dû passer dans la cuisine et j'ai remarqué qu'il était 10 heures 45. Je crois qu'il s'est passé une vingtaine de minutes ou à peu près, avant que je me retire moi-même dans ma chambre.

—Après vous être retiré dans votre chambre, avez-vous entendu du bruit?

—Non, mais j'en avais entendu un peu avant.

—De quelle nature?

Celui que fait un auto en marche.

D'où cela venait-il?

De la ruelle.

Dans quelle direction semblait aller ce bruit?

Il semblait que la voiture tentait d'entrer ou de sortir du garage.

Vers quelle heure avez-vous entendu ce bruit?

Je ne saurais préciser, c'était avant de coucher mon fils et avant l'arrivée de ma femme.

—Avez-vous regardé dehors pour voir ce qui se passait?

—Non.

—Après vous être couché, avez-vous entendu d'autre bruit?

—Non, je n'ai rien entendu.

—A quelle heure vous êtes-vous levé, le lendemain?

—Vers 7 hrs, comme je fais tous les jours.

Avez-vous regardé dans la ruelle?

—Oui, je le fais tous les matins, dans le but de m'assurer quel temps il fait.

—Y avez-vous vu des traces d'autos?

—Oui.

—Sont-ce des traces de roues, que vous avez vues?

Particulièrement celles de chaînes attachées aux roues. Elles étaient bien marquées.

—Quelle est la nature du sol de la ruelle?

—C'est de la terre.

—Avait-il plu ou neigé, la veille?

—Je ne me souviens pas, mais je sais qu'à ce moment la terre était recouverte de neige à demi imbibée d'eau.

CES MARQUES D'AUTO

Me Calder demande au témoin Akin si les marques d'auto qu'il a vues semblaient sortir du garage de l'accusé?

—Elles le paraissaient, dit le témoin.

—Ces marques étaient-elles récentes?

—Je ne saurais dire. Il y avait du gel par-dessus.

D'AUTRES AUTOS

Me Alleyn Taschereau contre-interroge ensuite le témoin.

A une question qui lui est posée, le témoin dit que, ce soir-là, quand il s'est couché, il tombait une neige fondante ou de la pluie.

—Plusieurs autos entrent et sortent dans cette ruelle? demande Me Taschereau.

—Oui.

—Il y a aussi une maison à appartements du côté de la rue Labelle? Des gens qui y remeurent ont aussi leurs autos?

—J'en ai vu, mais je ne sais s'ils leur appartenaient.

—Ces autos suivaient la même ruelle que l'accusé?

—Oui, soit pour entrer, soit pour sortir.

—L'accusé est-il sorti cet après-midi dans son auto?

—Je n'étais pas là. Après avoir dîné à la maison, je suis sorti vers 2 heures et je suis revenu, je crois, vers 3 heures 45.

—A votre connaissance, la nuit ou le soir, il y a souvent des autos entrant ou sortant par cette ruelle?

—Des chauffeurs qui vont à un restaurant de la rue Dorchester, y font reculer leurs autos, quand il y en a déjà dans la cour, afin de pouvoir sortir.

—Alors, ces autos sont obligés pour sortir de reculer jusqu'en face du garage Delorme?

—Jusqu'en face du garage, quand il y a d'autres autos dans la cour.

—Il y a un tuyau de chauffage qui monte à votre chambre?

—Oui. Il descend tout droit à la cave.

—Vous aviez votre fenêtre ouverte du côté de la ruelle?

—Oui, ce tuyau chauffe tellement que je dois tenir la fenêtre ouverte.

AU SUJET D'UNE PORTE

—De votre chambre, vous entendiez bien dans le garage et dans la ruelle ?

—Oui.

—Ce soir-là, avez-vous entendu un auto?

—Oui, j'ai entendu entrer ou sortir.

—Avez-vous entendu la porte?

—Oui, quelqu'un aura pu pousser ou cogner la porte.

—Avez-vous entendu des voix dans le garage?

—Non.

—Vous avez dit que ce soir-là il tombait de la neige fondante ou qu'il pleuvait ?

—Oui.

—Ne serait-ce pas plutôt un autre soir, et votre mémoire ne vous fait-elle pas défaut ?

—Au meilleur de ma connaissance, il tombait de la neige fondante ou il pleuvait.

La cause se continue.

A suivre sur la page 2

LES EMPLOYES DES TRAMWAYS PRENDRONT UN VOTE DE GREVE

Les employés des tramways, de Montréal, ne sont pas contents. Réunis en assemblée générale, et extraordinaire, samedi soir, en la salle de l'union des musiciens, coin Demontigny et Saint-Denis, ils s'attendaient à prendre connaissance de la réponse de la compagnie à leur demande d'augmentation de salaires, demande qui a été adressée à la compagnie il y a un mois. Or, d'après le rapport qui a été fait à l'assemblée, nulle réponse n'a été faite par la compagnie à cette demande. Seule, la commission des tramways en a accusé réception.

Après une chaude discussion, il fut résolu, à l'unanimité, de convoquer une nouvelle assemblée générale pour jeudi soir prochain, dans la même salle, et décidé qu'un vote de grève sera pris à cette assemblée, si la compagnie persiste à ne pas répondre. L'augmentation de salaire que les employés de tramways ont demandé devait être, d'après leur requête, mise en vigueur le 1er juillet prochain.

CE QUE DEPENSE NOTRE METROPOLE POUR LES PAUVRES

Les dépenses de l'assistance municipale se sont élevées, au cours de l'année 1922, à la somme de $676,402.46, selon le rapport du docteur S. Boucher, directeur du service de Santé. La ville accorde chaque année des subventions aux institutions qui assistent les indigents. Elle a dépensé la somme de $195,628.04 pour les malades placés dans les asiles d'aliénés, et $83,527.32, pour les enfants placés dans les écoles d'industrie.

"Quant aux indigents hospitalisés, la loi de l'assistance publique de Québec permet aux institutions qui veulent bénéficier du privilège qu'elle confère, de réclamer un paiement pour chaque jour d'hospitalisation d'un pauvre, et la ville est appelée en vertu de cette loi de débourser des sommes assez élevées qui formeront bientôt un total annuel très considérable", dit le docteur Boucher.

"Actuellement, les maisons d'assistance hospitalière, qui sont sous la loi de l'assistance publique de Quebec, et auxquelles la ville verse un paiement pour chacun des indigents qu'elles reçoivent, se répartissent comme suit: hôpitaux généraux, 7; hôpital pour tuberculeux, 1; hôpitaux pour enfants, 3; maternités, 3; crèches, 4; hospices pour vieillards, incurables et infirmes, 9; orphelins, 11; maisons pour convalescents, 3.

LES TRIBUNAUX CIVILS

BREF DE PROHIBITION

Deux requêtes pour bref de prohibition ont été accordées par l'hon. juge Bruneau à la demande de Me Léopold Houle procureur de Magloire Bellefleur et Alex. Lemay, pour cause d'excès de juridiction du juge Cusson.

Lemay, gérant du Club Garneau-Taschereau, avait été condamné, le 9 mai dernier, à $1,000 d'amende ou à un mois de prison, pour avoir enfreint la loi des liqueurs. Quelques jours plus tard, on découvrit que Bellefleur s'était substitué à Lemay pour subir la sentence d'emprisonnement. Une fois le subterfuge découvert, une plainte fut déposée contre eux à l'effet d'avoir voulu entraver et frustrer la justice.

C'est alors que Me Houle fit émettre un bref de prohibition, alléguant que le magistrat ne peut procéder à l'enquête s'il n'y a pas d'offense prévue par la loi commune ou les lois statuaires. Il ajoute que la personnification de prisonniers n'est pas encore incorporée dans nos lois et qu'elle ne peut faire l'objet d'un délit.

Les requêtes ont été accordées et le cautionnement des accusés fixé à $300.

ACTION RENVOYEE

L'hon. juge Maclennant a renvoyé l'action par laquelle R.-W. Matthews réclamait $263.62 de la Compagnie des tramways. Le demandeur disait que son auto avait été sérieusement endommagé par un tramway, à l'angle des rues Mont-Royal et Saint-Hubert, au mois d'octobre 1920. La preuve a établi que Matthews était le seul à blâmer, car il avait imprudemment conduit son auto sur la voie, alors qu'il savait qu'un tramway approchait.

POUR BRIS DE CONTRAT

Maintenant le principe qui veut que lorsqu'il y a bris de contrat, les parties soient remises dans le même état où elles seraient si le contrat avait été observé, le même juge a condamné B. Glickman à payer $3,512.23 de dommages à Rosenberg Bros. Company. En mars, juin et juillet 1920, la défenderesse avait acheté du demandeur une certaine quantité de fruits, mais elle refusa d'en prendre livraison, obligeant Glickman à les vendre à perte.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONAREAL

Avenue du Parc, quartier Laurier, une maison formant 3 logements, 25 x 47, à 3 étages ; coût $8,500. Propriétaire, B. O. Adam, No 2279 rue St-Hubert.

Rue Sainte-Catherine Ouest, Nos 696 à 708, quartier Saint-André, une maison formant des bureaux, 122 x 103, à 10 étages ; coût $500,000. Propriétaire, Keefer Realty Corporation, No 696 rue Ste-Catherine Ouest.

Rue Berri, quartier Bordeaux, une maison formant 2 logements, 30 x 40, à 2 étages ; coût $3,800. Propriétaire, N. Léonard, No 3536 rue Lajeunesse.

Rue Seaforth, No 2, quartier Saint-André, modifications à une maison ; coût $4,000. Propriétaire, H. Hough, No 2 rue Seaforth.

Rue Bordeaux, quartier Papineau, addition d'un logement à une maison ; coût $1,700. Propriétaire, Dr P.-E. Lalanne, No 1077 rue Sherbrooke Est.

Rue Sherbrooke Est, quartier Papineau, addition de 4 logements à une maison ; coût $1500. Propriétaire, Dr P.-E. Lalanne, No 1077 rue Sherbrooke Est.

En Cour du Coroner

Un verdict de mort accidentelle a été rendu ce matin, par le coroner McMahon, dans le cas de Christopher-G. Foster, âgé de 20 ans et demeurant au No 607 rue Valois, qui s'est noyé le 7 juin, à Charlemagne. Le défunt était à peinturer le pont de Charlemagne lorsqu'il tomba dans la rivière. Son cadavre fut repêché à Sorel, le 15 juin dernier.

Le coroner a aussi rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas d'Alfred Robert, qui s'est noyé, le 12 juin dernier, dans le canal Lachine.

Un autre verdict semblable a été rendu au sujet de la mort de Marie Radaker, âgée de 1 an et 9 mois, qui est décédée, samedi, des suites des blessures qu'elle s'était infligées, le 2 juin dernier, dans une chute qu'elle fit.

Le coroner a rendu un verdict de mort naturelle au sujet du décès de M. Zéphirin Benoit, mort subitement, à sa demeure, 1889 rue Notre-Dame Est, hier. Le défunt était âgé de 65 ans.

ACCIDENT D'AUTO A SAINT-HUBERT

Vers 8 hrs., hier soir, un accident d'automobile, au cours duquel trois personnes ont été blessées, s'est produit près de Saint-Hubert. Une machine Ford, allant vers Chambly, fut frappée à la roue gauche, avant, par une autre machine de même marque, allant dans le même sens. Le choc fut si violent que le chauffeur de la voiture frappée perdit le contrôle du volant et que sa voiture roula dans le fossé où elle capota.

Le chauffeur qui avait été cause de l'accident, arrêta quelques secondes, mais, dès qu'il eut constaté la gravité de la position de l'autre voiture, sans même descendre, repartit à toute vitesse. Une couple de motocyclistes, qui avaient été témoins de l'accident, lui donnèrent immédiatement la chasse.

Quatre ou cinq adultes se trouvaient dans la voiture qui a été renversée et une couple d'enfants les accompagnaient. Deux hommes, assez grièvement blessés, Myer Golden, 119, Rivard, et Antonio Quiro, 48, Montgomery, ont été transportés à l'hôpital Général, par d'autres automobilistes. Une femme a aussi reçu des blessures légères à la figure.

LA S.-JEAN-BAPTISTE A SAINT-PIERRE

Une procession toute spéciale a eu lieu, hier soir, dans la paroisse Saint-Pierre, à l'occasion de la S.-Jean-Baptiste. Plus de deux mille personnes y assistaient. Les décors étaient magnifiques, le long du parcours. La procession était présidée par S. G. Mgr Ovide Charlebois. Le prélat était assisté des RR. PP. Verville et Lussier. Le reposoir se trouvait chez M. A. Laverdure, rue Visitation. Une allocution patriotique fut donnée par le R. P. François Perdéreau, curé de la paroisse.

Le matin, une grand'messe solennelle fut chantée par R. P. Alfred Turgeon, assisté des RR. PP. Valiquet et A. Désilets. Le R. P. Jodoin donna le sermon de circonstance.

VOYAGE INTERESSANT DE L'HON. L.-A. DAVID

L'hon. L.-A. David, secrtaire provincial, est revenu dimanche de son voyage en France où il était allé passer trois semaines pour représenter la province aux fêtes du centenaire de Louis Pasteur.

La célébration du centenaire de Pasteur a duré une dizaine de jours et de Paris elle s'est transportée à Strasbourg où l'hon. M. David, hôte du baron de Dietricht, descendant d'une vieille famille alsacienne, a pu recueillir des renseignements précis sur la portée actuelle du retour à la France des provinces qui lui avaient été ravies en 1870. Avec la permission de M. David nous nous arrêtons aussi sur la faveur qu'on accorde de plus en plus aux Français du Canada, comme on nous désigne en France.

La commémoration de Pasteur a été d'emblée un hommage universel. Toutes les nations du monde, l'Allemagne exceptée, se sont trouvées à Paris, pour un concert d'éloges qui imprime le siècle présent du nom de Pasteur. A Paris, les délégués ont été principalement groupés à la Sorbonne. En Sorbonne, souligne l'hon. M. David, jamais ovation n'a été aussi spontanée ni aussi consolante pour les hommes de science que celle qui a accueillie la seule mention du Dr Roux par le ministre de l'hygiène.

A Strasbourg l'hon. M. David a eu la bonne fortune d'être reçu par M. le baron de Dietricht. C'est auprès de lui qu'il s'est enquis des conditions de la rentrée de l'Alsace-Lorraine dans le giron de la France.

L'hon. M. David est allé aussi visiter la vallée de la Ruhr d'où il rapporte de précieux renseignements.

LES NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Depuis le commencement de la saison de navigation jusqu'au 22 juin compris, il a passé dans le port de Montréal une quantité de 34,-227,905 boisseaux de grain, presque entièrement pour l'exportation. A la fin de la journée du 18 juin, la quantité de grain qui avait passé dans le port était de 32,150,-781 boisseaux. C'est dire que, pendant les quatre journées du 18 au 21 juin, il a passé dans le port de Montréal une moyenne de 519,281 boisseaux de grain.

L'"EMPRESS OF FRANCE"

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 25. — Le paquebot "Empress of France", qui est parti, samedi après-midi, pour l'Europe, avait à son bord, entre autres: Mgr François Pelletier, ex-recteur de l'université Laval, qui va représenter le Canada français au dévoilement du monument de Mgr de Laval à Montigny-sur-Havre, en France; plusieurs prêtres et laïques faisant un pèlerinage sous la direction de M. l'abbé Langlois, directeur du grand séminaire de Québec, et de M. l'abbé Perrier, de Montréal; sir Charles Davidson, ex-juge en chef de la Cour supérieure à Montréal; M. Alphonse Désilets, qui va représenter le gouvernement de la province de Québec sur le convoi-exposition du Canada en France, et M. Raoul Clouthier, qui va représenter le C.P.R. sur le même convoi; le marquis et la marquise de Sligo, qui retournent en Irlande après un long voyage au Canada

ARRIVEE DU "MONTCALM"

Le steamer "Montcalm", du Pacifique Canadien, est arrivé de Liverpool à Montréal samedi soir, après avoir transporté sur l'océan 257 passagers de cabines et 570 en troisième classe. Ces derniers sont descendus à Québec. La traversée a été rapide et n'a été marquée par aucun incident.

LE "MONTLAURIER"

Le steamer "Montlaurier", du Pacifique Canadien, à une chaudière duquel l'on découvrit de légères défectuosités lors de son récent départ de Liverpool, est maintenant en parfait ordre, et partira de Liverpool pour le Saint-Laurent via Greenock, vendredi prochain. A cause de ses dimensions il ne viendra que jusqu'à Québec.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Majestic", ligne White Star, est parti samedi de New-York pour Cherbourg et Southampton avec la plus longue liste de passagers de première classe qui ait encore été prise dans un port de l'Amérique, soit environ 850.

Le "Canada", White Star-Dominion, était attendu ce matin à Québec, et est attendu ce soir à Montréal.

Le "Marloch", Pacifique Canadien, était attendu vers midi aujourd'hui à Québec, et demain matin à Montréal.

Le "Tuscania", Anchor, était attendu cet avant-midi à New-York.

Le "Fort St. George", Furness-Bermuda, était attendu ce matin à New-York.

Le "Suffren", Compagnie Générale Transatlantique, était attendu ce matin à New-York.

Le "Caronia", Cunard, est arrivé hier à New-York.

Le "Cedric", White Star, est arrivé hier après-midi à New-York.

Le "Paris", Compagnie Générale Transatlantique, est arrivé samedi à New-York.

L'"Empress of Asia", Pacifique Canadien, est attendue demain à Yokohama.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

25 juin 1923, président, Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes. Dame Ethel McWilliams vs William Hogar et C. P. Ry Co. T.S. et J.-E.-C. Bumbray. Requête civile; reçue, 6 jours de délai pour contester par écrit.

Thomas-Alexander Gunn, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Dame Mary Paquin vs Désiré Gélinas et D. Gélinas, opposants. Opposition à jugement; reçue.

Désiré Bilodeau vs Dominion Bridge Co., limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Rosa Lacasse, es qual. vs Les Missionnaires de la Compagnie de Marie. Requête de la demanderesse pour ester en justice en dommage in forma pauperis pour $10,000.00; accordée, dépens à suivre.

United Farmers Co., Operative Co., limited vs Howard-Uphan Cloqq. Motion du défendeur pour cautionnement pour frais; accordée, dépens à suivre.

Dominion Properties limited vs O.-V.-A. Emond.

Motion du défendeur pour permission de plaider; accordée en par défendeur payant frais de motion et de défaut.

L.-W. Hayman et al vs Canadian Cottons limited. Motion de la défenderesse pour le renvoi de l'action faute de cautionnement; accordée quant aux frais seulement.

M. Feise vs Oscar Lavigne et Révd. A. Lavigne, opposant. Motion du demandeur pour interroger l'opposant; motion renvoyée, avec dépens.

LES AGENTS EMPECHENT UN VOL DE FOURRURE

Les détectives Colangelo et Laflamme, ainsi que les constables spéciaux Morin et Doyle, du poste No 15, ont surpris, la nuit dernière, disent-ils, deux individus en train de cambrioler le magasin de fourrure de M. Joseph Leroux, 2688, Papineau. Les inculpés, conduits au poste, ont donné les noms d'A. Bisaillon et de E. Tremblay. Une grande malle vide ainsi qu'un sac rempli de fourrures avaient été sortis du magasin, si l'on en croit la version des policiers, qui disent avoir tiré un coup de revolver dans la direction de Bisaillon pour le forcer à arrêter.

NAISSANCES

BOUGIE—A Montréal, le 20 juin 1923, à Monsieur et Madame Euclide Bougie, 883 Albert, un fils, Joseph-Roméo-Gérard.

Parrain et marraine, Roméo et Anna St-Jean, oncle et tante.

DE VARENNES.—A Montréal, le 24 juin 1923, à M. et Mme Arthur de Varennes, née Rachel Bidégaré, un fils, baptisé Joseph-Arthur-René.

Parrain et marraine, M. Arthur Bidégaré et Mlle Géraldine Bidégaré.

Porteuse, Mme Bidégaré, grand'mère de l'enfant.

DOMPERRE—A Montréal, le 22 juin 1923, à M. et Madame Raoul Domperré, née Marie-Léonne Bibeau, un fils, baptisé Joseph-Ricardo-Marcel.

Parrain et marraine, M. Ricardo Simpson et Mlle Emma Duchesneau. Porteuse, Mme Duchesneau, tante de l'enfant.

GUILBAULT—A Montréal, le 23 juin 1923, M. et Mme Maxime Guilbault, née Laura Dandanault, une fille baptisée Marie-Berthe-Laura-Cécile.

Parrain, M. Edouard Bernier; marraine, Mlle Berthe Rainville. Porteuse, Mme François Rainville, cousine de l'enfant.

LAFERRIERE—A Montréal, le 20 juin 1923 au No 3 rue Lacasse, à M. et Mme Ernest Laferrière, née Fabiola Corbeil, un fils baptisé Joseph-Gérard-Edouard-Ernest.

Parrain et marraine, M. Edouard Gauthier et Mlle Laura Laferrière, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme veuve Ludger Lapierre.

L'ECUYER—A Outremont, le 22 juin 1923, au No 1097 rue Van Horne, à M. et Mme Emile L'Ecuyer, née Elisa Clarke, une fille baptisée Marie-Jeanne-Eliza-Georgette.

Parrain et marraine, M. et Mme G. Clermont. Porteuse, Mme F. L'Ecuyer, grand'mère de l'enfant.

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

DECES: 50 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion selon la formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Decès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

LETELLIER—A Montréal, le 19 juin 1923, au No 2429 rue Saint-André, à M. et Madame Lauréat Letellier, née Berthe Poliquin, un fils, baptisé Joseph-Eugène-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Letellier, de Saint-Valier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Louis Letellier.

McKENVEN—A Montréal, le 20 juin 1923, au No 79A Delinelle, St-Zotique, à M. et Mme Wilfrid McKenven née Maria Crevier, un fils, baptisé Charles-Edmond-Germain, par le Révérend Père J.-Edmond Mondou, supérieur du Collège St-Laurent.

Parrain et marraine, M. Charlemagne Mondou, de St-Augustin et Mlle Germaine Crevier, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Wellie Bean, tante de l'enfant.

NOEL.—A Montréal, le 23 juin 1923, à M. et Mme Jean-Baptiste Noël, née Marie-Thérèse Savard, un fils baptisé Joseph-Jean-Baptiste-Wilfrid-André.

Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Noël, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mlle Marie-Jeanne Noël, tante de l'enfant.

PANCHAUD — A Montréal, le 24 juin 1923, au No 339 rue Hôtel de Ville, à M. et Mme Henri Panchaud, une fille, baptisée Marie-Juliette-Carmen-Yvette.

Parrain et marraine, M. Armand Darcy, oncle de l'enfant, Mlle Juliette Lesage. Porteuse, Mme B. Lesage.

ST-JULES—A Montréal, le 22 juin 1923, au No 2159 Clarke, à M. et Mme Oscar St-Jules, née Marguerite Poitras, une fille, baptisée Marie-Suzanne-Denise-Yolande.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Pelletier. Porteuse, Mme Jesserey.

TARDY—A Verdun, le 23 juin 1923, à M. et Madame Alphonse Tardy, née Alice Corbeil, une fille, baptisée Marie-Laurette-Thérèse.

Parrain et marraine, M. Georges Tardy et Mlle Germaine Tardy, frère et soeur de l'enfant. Porteuse, Mme E. Brosseau.

PROCHAINS MARIAGES

LAMBERT-BESSETTE—Le 2 juillet à 7 hrs a.m., sera célébré en l'église Immaculée-Conception, le mariage de Mlle Orphélia Bessette, fille de M. et Mme Hercule Bessette, à M. Edouard Lambert, fils de M. et Mme Arthur Lambert. Pas de faire-part.

LAPRES-LAFRANCE — Le 28 juin prochain à 6½ hrs sera célébré en l'église St-Pierre Claver, le mariage de Mlle Ernestine Lafrance, fille de M. Jos. Lafrance, ex-maître plombier, à M. Hormisdas Laprés, fils de M. J.-Bte Laprés, de Montréal. L'heureux couple partira pour voyage. Pas de faire part.

LORD-VIAU—Le 2 juillet prochain, à 6¾ hrs (heure solaire) en la chapelle Notre-Dame de Pitié, paroisse Sainte-Catherine, le mariage de Mlle Antoinette Lord, fille de M. Arthur Lord, barbier, à M. Amida Viau, fils de M. Joachim Viau, de Montréal. Pas de faire part. L'heureux couple partira pour voyage.

MASSON-BOURBONNAIS — A 7.30 hrs le 26 juin prochain, sera célébré en l'église Saint-Joseph, rue Richmond, le mariage de Mlle Maria Bourbonnais, à M. Adrien Masson. L'heureux couple partira pour voyage après la cérémonie. Pas de faire part.

PELADEAU-VILLENEUVE — Le 2 juillet prochain, à 6 heures 30, heure solaire, sera célébré le mariage de Mlle Emilienne Peladeau, fille de M. Jénophine Peladeau, No 681, rue Dorchester, à M. Eugène Villeneuve, fils de M. Louis Villeneuve. Pas de faire part. Les nouveaux mariés partiront pour voyage.

DECES

ANDRE — A l'hôpital St-Joseph, Lachine, le 24 juin 1923, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Frédéric André, ancien professeur à l'école Polytechnique de Montréal.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu, avenue des Pins, à 6.30 hrs a.m. pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 7 heures, heure solaire, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARBEAU—A Montréal, le 19 juin 1923, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Alexandre Barbeau, 531 Cartier.

Les funérailles ont eu lieu le 25 courant à St-Rémi de Napierville.

BARBEAU—A Montréal, le 20 juin 1923, à l'âge de 65 ans, est décédée Obélina Argencourt, épouse de Frank Barbeau.

Les funérailles ont eu lieu le 22 juin.

BEAUDOIN.—A Montréal, le 24 juin 1923, à l'âge de 37 ans, 6 mois, est décédée Fabiola Lachapelle, épouse bien-aimée de J.-Bte. Beaudoin.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira du No 368 rue de Lanaudière, à 7 hrs. 45 pour se rendre à l'église de St-Stanislas de Kotska, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 186-2

BESSETTE.—A Montréal, le 24 juin 1923, à l'âge de 58 ans, est décédé Alexandre Bessette, comptable en chef de l'aqueduc, 464 Berri.

Avis des funérailles plus tard.

BOISJOLI—Le 24 juin courant, est décédée à Lavaltrie, Dame Vve Benoni Boisjoli, à l'âge de 81 ans.

Avis des funérailles plus tard.

BOULIANE — A Montréal, le 24 juin 1923, est décédé, à 6 mois et 17 jours, Joseph-Georges-Edouard Bouliane, enfant de Joseph Bouliane et d'Annie Beauvais.

Funérailles privées.

BLAIS—A l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, le 21 juin 1923, est décédée à l'âge de 63 ans, Mlle Elodie Blais, fille de feu M. Narcisse Blais, ancien député de Bagot.

Les funérailles ont eu lieu samedi le 23 courant.

CHARLAND—A Montréal, le 23 juin 1923, est décédé Arthur Charland à l'âge 40 ans, fils de feu Denis Charland.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du No 228 Aylwin à 7½ heures (heure solaire) pour se rendre à l'église du Saint-Rédempteur d'Hochelaga, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DELAMIRANDE—A Montréal, le 19 juin 1923, à l'âge de 51 ans, est décédé à sa résidance d'été Chambly-Bassin, Joseph De Lamirande, imprimeur, époux d'Antoinette Proulx.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 22 courant. Mardi 26 juin à 8 hrs solaire en l'église du St-Enfant-Jésus sera chanté un service pour le repos de son âme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE-LEDUC. — Dimanche, le 24 courant, à l'âge de 43 ans et 3 mois, est décédée à sa résidence d'été à St-Bruno, l'épouse de M. F.-X. Dubé née Alexina Leduc.

La dépouille mortelle a été transportée à la résidence de son frère M. Alfred Leduc, No 831 avenue Atwater, Montréal. Le convoi funèbre partira de ce dernier endroit, mardi à 7 hrs 45 a.m. (heure solaire) pour se rendre à l'église de St-Léon de Westmount où un service sera chanté et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 83
AUJOURD'HUI MINIMUM . . . 65

L'an dernier à la même date: Maximum: 80, Minimum: 53. Baromètre: 8 h. a.m. 29.50; 11 h. a.m. 29.49; 1 h. p.m. 29.48.

Chiffres fournis par R. de Meslé, gérant de Hearn & Harrison, 340 rue Sainte-Catherine Est.

Grands Lacs et baie Georgienne—Vents de l'ouest. Beau et très chaud.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Beau et très chaud, aujourd'hui et demain.

Bas Saint-Laurent — Partiellement beau et chaud. Averses locales ou orages électriques.

Golfe et rive nord—Partiellement nuageux. Quelques averses locales.

Provinces Maritimes — Nuageux et averses locales.

Lac Supérieur—Beau et chaud et averses.

Manitoba—Beau et frais. Averses demain.

Saskatchewan et Alberta—Beau et frais. Quelques averses.

SAINT DU JOUR

Saint Guillaume, pour vaquer plus librement à l'oraison se retira à Monte Vergine, dans le royaume de Naples, mais sa réputation de sainteté le suit dans sa retraite et y attire un grand nombre de personnes désireuses de pratiquer sous sa conduite les exercices de la vie ascitique. Une femme y vint aussi pour le tenter. Il se roula sur des charbons ardents et Dieu permit qu'il n'éprouva pas la moindre brûlure. Sa mort, prédite par lui, arriva le 25 juin 1142.

EPHEMERIDES

Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, est assassiné à Berlin.

DECES

DESJARDINS — A Montréal, le 23 juin 1923, est décédée à 5 ans, Madeleine Desjardins, enfant d'Emile Desjardins.

Funérailles privées cet après-midi à 2 heures.

LAING — A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 17 ans, est décédée Marie-Jeanne, fille bien-aimée de M. J.-Harry Laing, hôtelier, rue Laurier, et d'Apolline Frapier.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 712 rue De L'Epée, à 8 hrs, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, Outremont, où le service sera célébré à 8.30 hrs solaire, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs.

LAMARCHE—A Laprairie, le 24 juin 1923, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Alfred Lamarche, cultivateur, époux de feu Adèle Dumas.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9 hrs a.m., pour se rendre à l'église paroissiale de Laprairie, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE — A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 64 ans, est décédé Joseph Lavallée, époux de Domithilde Séguin.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du No 204 rue Delisle, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister.

LEDUC—A Montréal, le 24 juin 1923, au No 3223, rue St-Hubert, à M. et Mme Léopold Leduc, née Juliette Laferrière, une fille, baptisée Marie-Josephine-Jeannine.

Parrain et marraine, M. et Mme Viateur Laferrière, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Vve E. Vézina, marraine de la mère.

LORRAIN—A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 22 ans, est décédée Lucie Lorrain, fille bien-aimée de Narcisse Lorrain.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du No 2819 Park Ave à 6 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où le service sera célébré.

MAGNAN.—A Maskinongé, le 22 juin 1923, à l'âge de 66 ans, est décédé J.-B. Ernest Magnan autrefois instituteur.

Les funérailles auront lieu mardi, le 26 courant.

MAILLOUX—A Laprairie, le 24 juin 1923, à l'âge de 51 ans, est décédée Arthémise Mailloux, épouse d'Hubert Lemieux.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 courant à l'église de Laprairie, à 8½ hrs (solaire) après l'arrivée du train.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORENCY — A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 59 ans, 3 mois, est décédée Mme Philémon Morency, née Joséphine Plamondon.

Le corps sera transporté mardi matin, à Québec, lieu de la sépulture.

PAULHUS — A Sorel, le 24 juin 1923, à l'âge de 79 ans est décédée Catherine Pelletier, épouse de Pierre Paulhus, entrepreneur de pompes funèbres.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 27 courant, à 8 heures 30 a.m., à l'église Saint-Pierre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RADAKIR — A Montréal, le 24 courant, au No 332 rue Aylwin, est décédée Lucette Radakir, à l'âge de 22 mois, enfant bien-aimée de M. et Mme Henri Radakir. Les funérailles ont eu lieu cet après-midi.

STANFORD—A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 39 ans, 3 mois et 8 jours, est décédé Joseph-Henri-Roméo, fils de feu J.-S. Stanford et Rosa Boudreau.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 104 Parc avenue à 8 hrs 45 heure avancée, pour se rendre à l'église St-Patrice où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN — A Montréal, le 23 juin 1923, à l'âge de 72 ans, est décédé Hector Therrien, époux en 1ères noces de Léontine Hébert, en 2ièmes noces de Marie Bonin.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 courant. Le convoi funèbre partira du No 43 rue du Couvent à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAND'MESSES

OUIMET.—Le mercredi, 26 courant, à 7 heures, heure solaire, à l'église St-Jean-Baptiste, sera chantée une grand'messe pour le repos de l'âme de Mlle Béatrice Ouimet, recommandé par Roméo Giroux.

Parents et amis sont priés d'y assister.

IN MEMORIAM

BEDARD—A la douce mémoire de notre frère Aimé, décédé le 20 juin 1922. Son souvenir est encore aussi vivace dans nos coeurs qu'au jour de sa mort. Par sa famille.

MESSES ANNIVERSAIRES

FAUTEUX—Mercredi, le 27 juin, à l'église St-Agnès, une messe anniversaire sera chantée à 8 heures, heure solaire, pour le repos de l'âme de Mme Pierre-Aimé Fauteux, née Laura Hénault.

MESSES DE REQUIEM

RIOPEL—Une messe de requiem sera chantée le 26 courant à 7.45 heure solaire, à l'église St-Jacques, pour le repos de l'âme de Paul-Emile Riopel, recommandée par son père et sa mère.

Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

LAFORTUNE—La famille Lafortune remercie sincèrement les personne qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Henri Lafortune soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistances aux funérailles.

McKenna LIMITED
FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Rockland 3300
Serres — Chemin de la Côte-des-Neiges.
61-a.o

LA KERMESSE DU BIEN-ETRE

Ayant décidé de prolonger la kermesse jusqu'à mercredi soir, l'organisateur de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse s'est procuré des attractions des plus nouvelles: Tommy Summer de l'Hippodrome de New-York, acrobate et bouffon sur fil de fer, un magnifique feux d'artifice préparé par le professeur Dominico Ruffo.

L'Association remercie tous ceux qui ont aidé soit par leur présence ou par leur travail et elle espère que l'on continuera à visiter ses kiosques et attractions. Le programme musical est sous la direction de M. Pelletier, de l'Union musicale de Maisonneuve.

La garde Saint-Jean-Baptiste sera l'hôte de l'Association ce soir. Rendez-vous à tous au coin des rues Fabre et Mont-Royal, à la Kermesse du Bien-Etre de la Jeunesse, pendant les trois derniers jours.

AU CONSEIL DE LA CITE DE VALLEYFIELD

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 25.—Le conseil municipal de la Cité de Valleyfield a tenu, mercredi soir, son assemblée régulière mensuelle, sous la présidence de M. le maire Daniel Dion. Les échevins Joseph Cholette, Joseph Boyer, A.-C. Leblanc, Jos. Lozelle et J.-B. Faubert y assistaient. Le greffier, M. le notaire L.-J. Boyer, a lu une requête de citoyens demandant un trottoir sur la rue Viau. Cette requête fut référée au comité des finances.

Les rapports sur les listes de paie dans les départements de l'aqueduc, de la police et de la voirie ont été approuvés. Un rapport du chef de police, au sujet de la somme dépensée pour faire les réparations dans le logement du capitaine Martin au poste de police de Bellerive, a été aussi approuvé.

Mme Amédée Lefebvre a demandé, pour cause d'indigence, une remise de taxe pour un magasin qu'elle exploite dans le quartier nord. Sa demande a été accordée. Lecture fut faite d'une lettre de l'avocat J.-A. Legault, demandant au nom de M. Joseph Degré une indemnité pour des empiètements qu'il allègue avoir été faits par la cité, sur sa propriété, lors de la construction d'un trottoir rue Viau. Cette lettre a été référée au comité des finances.

On a lu une lettre de la Valleyfield Electric Coy, informant le conseil qu'en vertu des arrangements intervenus entre la cité et la compagnie et contenus dans un règlement de la cité, ratifié par la législature provinciale, la compagnie n'est tenue à payer aucune taxe pour ses poteaux. Une lettre de MM. Martineau et Frère, demandant un service d'eau pour leur nouveau théâtre, rue Victoria, a été référée au surintendant de l'aqueduc avec instruction de faire droit à cette demande.

Le greffier a soumis au conseil la liste de prix obtenus par l'échevin Joseph Cholette pour l'achat d'un balai mécanique, d'un malaxeur à béton et d'une charrue; sont aussi mis devant le conseil des catalogues démonstratifs de ces diverses machines.

Le conseil, après avoir étudié les soumissions, a donné ordre au greffier d'acheter de la A. R. Williams Machinery and Supply Coy Ltd, un balai à deux chevaux pour le nettoyage des rues de la cité, pour le prix de cinq cent cinquante piastres.

Le président du comité des chemins a été autorisé à faire préparer immédiatement les rues qui doivent être arrosées au bitume, de manière à ce que cet arrosage puisse se faire le plus tôt possible.

FEU M. J. VAILLANCOURT

Feu M. J. Vaillancourt.

La mort de M. Joseph Vaillancourt est survenue à sa demeure, 536 rue Alma, le 20 courant, à l'âge de 48 ans et 3 mois. Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Delphine Ouellette; un fils, M. Ovila Vaillancourt; une fille, Mme D. Soufflère; un frère, François; une soeur, Mme E. Racette et 5 petits-enfants.

UNE CAUSE IMPORTANTE

Londres, 25—Le comité judiciaire du Conseil privé a pris en délibéré, hier, la cause de la Couronne vs la compagnie du Nord-Canadien, relative à l'imposition de ce chemin de fer.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Montréal-Toronto-Hamilton, voie double sur tout le parcours

Le train de nuit quittant la gare Bonaventure à 11 heures tous les jours offre au public voyageur un service exceptionnel entre Montréal, Toronto et Hamilton, arrivant à Toronto à 7.30 a.m., et à Hamilton à 9.03 a.m. Au retour, départ de Hamilton à 9.10 p.m., tous les jours; de Toronto à 11 p.m., arrivant à Montréal à 7.30 a.m., tous les jours. Wagons-lits salon à compartiment entre Montréal, Toronto et Hamilton sans changement.

16,21,26,7 (r)

"TOTO"

Savon pour la soie et la laine.

Le meilleur pour la soie

Chez tous les épiciers et marchands

BRITISH-AMERICAN DYEING CO. Limited,

TEINTURIERS-NETTOYEURS

Diplômes— Médailles d'Or

ROBES DE FANTAISIE POUR L'ETE

Vous pouvez les confier en toute sécurité à nos experts détenteurs de la Médaille d'Or. Nettoyage ou teinture.

TEL. EST 87

DEPOT DE L'EST

Chez Dupuis Frères Ltée

Aussi

Up. 1999 *Vict. 470

LE RETOUR DE L'UN DES NOTRES AU PAYS

Le fils unique de M. E. Gouin, député-shérif et neveu de sir Lomer Gouin qui, depuis trois ans demeurait à New-York pour parfaire ses études en architecture est revenu définitivement au pays.

M. Gouin comme plusieurs de nos lecteurs le savent, publia un livre pendant son séjour dans la métropole américaine intitulé: "Quatre Lettres", sur la reconstruction de l'université de Montréal.

Notre compatriote fut d'abord engagé comme dessinateur, puis estimateur par l'Atlantic Terra Cotta. Depuis deux ans, il avait été promu au poste de dessinateur officiel en remplacement de M. R. Schirmer qui ouvrait un bureau d'architecte à son compte à New-Haven. Comme tel, M. Gouin fut associé tour à tour avec plusieurs architectes américains entre autres: MM. W.-J. Sloan, R.-Thos. Short, G. Cromwell, H. Hamilton.

M. James-G. Benedict, président de la Canadian Benedict Stone, rencontra dernièrement M. Talbot Gouin, à New-York, et lorsqu'il apprit que ce dernier avait l'intention de revenir au pays retint ses services comme premier-assistant de M. Ambrose, dessinateur en chef. Alors que tant d'autres émigrent vers la frontière américaine nous sommes heureux de voir un des nôtres revenir.

Pendant son séjour à New-York, M. Gouin a suivi les cours de l'Institut des Beaux-Arts avec l'atelier Hirons, et d'Extension Course du Y.M.C.A.

C'est un ancien élève du Mont Saint-Louis et un architecte de l'Université de Montréal, promotion 1918.

AU COLLEGE MACDONALD

Les résultats de fin d'année pour les trois premières classes au collège Macdonald, de Sainte-Anne de Bellevue, ont été annoncés samedi.

Parmi les élèves qui ont complété avec succès leur deuxième année d'étude, on remarque M. J.-D. Lanthier, 649, rue Chamberland, Ottawa; 3e année, M. Raymond Leblanc, 322, rue Saint-Denis, Montréal; 1ère année, M. Jacques Rousseau, de Sainte-Anne de la Pérade.

RETRAITE FERMEE DES JUGES ET DES AVOCATS

Une retraite fermée des juges et des avocats commencera vendredi, 29 juin, à huit heures du soir. Le R. P. Ruhlmann, S.J., en sera le prédicateur. On est instamment prié de s'inscrire sans retard chez l'organisateur, M. C. Champoux, 11, Place d'Armes, tél. Main 1822, ou bien chez le R. P. Lebel, S.J., Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe, tél. (longue distance) Cartierville 18.

LESAGE

Une réception a été donnée par M. Jos. Tanguay, à l'occasion de la visite de Mme L. Beauchemin, de son fils Maurice et de sa fille Jeannine, de Québec. Les invités étaient MM. et Mmes A. Tanguay, de Montréal, I. Rachoet, de Monte-Bello, Mmes A. Proulx, R. Latour, A. Lanthier, Mlles A. Tanguay, G. Chavel, T. Latour; M. Marthe Latour, M. Latour, MM. Jos.-O. Latour, E. Latour, B. Latour; de Lesage.

—M. et Mme Raoul Latour étaient de passage à Sainte-Agathe, chez M. O. Larivière, ces jours derniers.

—Mme Adrien Proulx est de retour d'un voyage à Montréal.

Heures de loisir

pour l'instruction des enfants

Pour en avoir il s'agit de ménager sur le temps consacré au travail du ménage.

Par exemple, le jour du lavage, l'emploi du Savon Sunlight, d'après les instructions du carton, vous exempters bien des heures de corvée à la planche à laver. Si vous vous servez du Sunlight, laver la vaisselle, les tablettes, prélarts, etc., peut se faire mieux et en plus court temps.

Toutes ces minutes et ces heures ménagées durant la semaine peuvent se consacrer aux meilleures choses de la vie.

Les riches et pures huiles de coco et de palme employées, et le soin extrême qu'on prend de les convertir en Sunlight donnent à ce savon une exceptionnelle vertu nettoyante. Sa pureté absolue le rend inoffensif pour tous les usages du savon de blanderie.

Lever Brothers Limited
Toronto

"Il l'a laissée sans un sou"

"N'est-ce pas terrible? Elle prend des pensionnaires et elle essaye---Dieu sait comment---à joindre les deux bouts. Les enfants sont dans une institution."

Dira-t-on cela de vous---et de votre femme?

Peut-être, à moins que vous ne lui ayez assuré un legs ou une annuité à l'aide d'une police "Imperial" pour la protection de la famille. Pourquoi ne pas obtenir une de ces polices tandis que vous êtes en bonne santé? Demain il pourrait être trop tard.

Demandez dès aujourd'hui notre brochurette "La Création d'un Héritage". Vous la trouverez très intéressante. Adressez

THE IMPERIAL LIFE ASSURANCE
Company of Canada

SIEGE SOCIAL - - TORONTO

Succursales et agents dans tous les centres importants

DUPUIS FRERES. Limitée — DUPUIS FRERES. Limitée

Calottes Rondes pour Garçons

CALOTTES en fibres de soie, joli pompon; nuances rouge et noir, bleu et blanc, violet et blanc, bleu, blanc, rouge, etc.

.45 —Au premier.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Gants Courts

en fil de Lille, pour dames; nuances: brun, blanc, gris, pastel, jaune pâle; 2 fermoirs; pointures 6 à 7½; la paire .49 —Au rez-de-chaussée.

Couvre-Pieds blancs au crochet, dimensions pour lit simple, bords ourlés, qualité souple; chacun. 2.39

Couvre-Pieds blancs au crochet, dimensions pour lit double, bords ourlés, qualité pesante; chacun. 2.98

Draps en coton blanc, dimensions pour lit double, belle qualité; la paire . 2.69 —Entresol.

Couvertures en finette (flanellette) 12/4 Dominion, la meilleure qualité, bordure bleue ou rose sur fond blanc ou gris; la paire 2.65

Valeurs très Spéciales au Sous-Sol

USTENSILES DE CUISINE EN ALUMINIUM A PRIX REDUITS

Des centaines de poêles à frire et de casseroles à bec, en aluminium mince, appropriées pour le camp, la campagne, etc.

Casseroles à bec, 1 et 2 pintes.

Poêles à frire, 8 et 9 pces.

Au choix .25

PEINTURES MELANGEES "FLEUR DE LIS"

pour usages de toutes sortes à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison; bon choix de nuances, ainsi que blanc.

1 chop. .50 — 1 pinte .95

½ gallon 1.75—1 gallon 3.50

BOUILLOTTES à thé en aluminium de qualité supérieure; 5 pintes, mesure à vin; jolies bouillottes légères et durables 1.95

Glacières de Qualité Supérieure

à Prix Spécialement Réduits pour Mardi

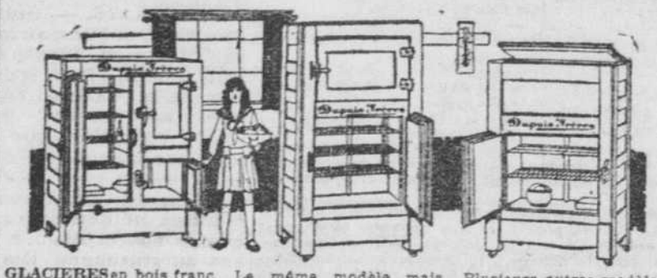

GLACIERES en bois franc fini chêne doré; intérieur en acier galvanisé; couvercle sur le dessus; dimensions: largeur 23¼ — profondeur 15¼ — hauteur 39¼. . 19.75

Le même modèle, mais avec intérieur émaillé blanc:

Petites dimensions 14.75

Moyennes dimensions 17.95

Grandes dimensions 21.95

Plusieurs autres modèles, avec compartiment à glace, porte en avant ou dans le côté; intérieur émaillé blanc; 29.95, 32.95, 49.50, 62.50, 85.00

SORBETIERES tout en métal, manivelle sur le côté, 2 pintes, mesure à vin; la meilleure sorbetière d'un prix modique, qui soit sur le marché. Prix réduit de 2.25 à 1.69

Services à Dîner

SERVICES A DINER de qualité supérieure, semi-porcelaine anglaise, 97 morceaux, marque Meakins, blanc uni, avec filets dorés sur le bord; mardi . 22.95

SERVICES A DINER 97 morceaux; jolis dessins "Old Willow", nuance bleu pâle avec lignes dorées sur le bord. Prix réduit de 35.00 à . . . . 29.95 —Au sous-sol.

Valeurs Spéciales au Sous-Sol

Coupons de

GUINGAN d'excellente qualité; 1 à 10 verges de longueur,
VOILE blanc, mousseline blanche à tabliers, linon blanc, 40 pces.
INDIENNE de fantaisie, 30 pces.
SEERSUCKER de fantaisie,
MOUSSELINE de fantaisie à robes,
Etc., etc., etc.

Valeurs jusqu'à .45 la verge pour .19 —Entresol.

Meubles et Literie

LITS de la meilleure qualité, en fer émaillé, tel qu'illustré, marque "Simmons"; toutes les dimensions ordinaires 4.90

MATELAS sanitaires 'Simmons' recouverts en coutil de bonne qualité; toutes les dimensions régulières; 150 seulement 5.25

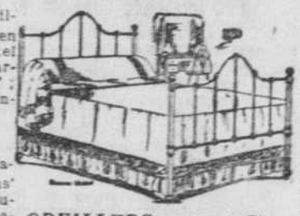

OREILLERS, marque Simmons remplis de plumes stérilitées et couverts en coutil solide de fantaisie; dimensions: 20 x 27 pces 2.80

LITS de camp en toile très forte, quelque peu salie; cadre en bois franc; modèle se pliant . . 2.98

JARDINIERES rustiques en bouleau, modèle sur pied; 30 pces de hauteur. 2.90

BERCEUSES de véranda, dossier élevé, cadre en bois franc fini naturel, doré ou rouge; siège en osier tressé double; une berceuse confortable 2.75 —Au deuxième.

Services à Thé

en argent plaqué de qualité supérieure. Votre dernière chance d'acheter un de ces services à thé de 3 morceaux. Il nous en reste exactement 32 en tout; tous finis brillant; 1 à 3 services du même modèle.

Rég. 14.95 & 15.95 pour . . 9.95

SERVICES à thé, 4 morceaux; quelques-uns modèle Colonial. Prix réduits de 19.95 et 22.95 à . . 12.95 —Au premier.

Chaussettes (demi-bas) en fil de Lille, pour enfants; pointures 4½ à 8, en blanc avec haut bleu pâle ou rose pâle; valeur de .49 la paire pour 29

BAS GOLF en cachemire tout laine, pour garçons; pointures 6 à 10, en lovat et bruyère; revers de couleurs de fantaisie; qualités de 1.00 et 1.25 la paire, pour . . . . . .59 —Au rez-de-chaussée.

2e Jour de notre

Vente de Soies

à des prix qui vous permettront d'économiser le montant des fournitures pour la robe ou le costume que vous avez l'intention de confectionner.

CREPE Teresa, 40 pces, choix de jolies nuances. Prix réduit de 3.95 à **1.95**

CREPE Canton de soie; plusieurs jolies nuances, 40 pces. Prix réduit de 2.95 à **1.95**

SATIN Duchesse d'importation suisse, 36 pces; toutes les nuances en vogue. Prix réduit de 2.95 à **1.95**

MARQUISETTE de soie Paisley, 36 pouces; grande variété de dessins et de couleurs. Prix réduit de 1.75 à **.98**

Etoffe du Pays (Homespun)

à rayures sur fond crème, 54 pces de largeur; qualité pure laine; nouvelles rayures de couleurs sur fond crème; très joli pour jupes ou costumes de sport. Prix réduit de 2.95 à **.95**

SOIE taffetas Yvette, 36 pces; en marine, gris mi-foncé et brun africain. Prix réduit de 2.95 à **1.95**

SOIE pongée naturelle, 33 pces; texture serrée. Prix réduit de .98 la verge à **.79**

SOIE Tussor à dessins en pareil; choix de 4 différents dessins. Prix réduit de 1.25 à **.98**

CREPE broché, 36 pces; mélange soie et coton, très jolies nuances. Prix réduit de 1.50 à **.98** —Au rez-de-chaussée.

Complets Palm Beach

de qualité supérieure, importation américaine; modèle pour hommes ou jeunes gens; nuances beige et gris foncé. . . 19.50

VESTONS en alpaga noir ou gris fer. . 4.45

PANTALONS en flanelle unie ou rayée, qualité tout laine . . . 7.50

PANTALONS en duck kaki ou blanc . 1.95 —Au rez-de-chaussée.

Fourniture de Maison

MADRAS de 50 pces de largeur, approprié pour rideau et draperies de fenêtres; prix réduit de 1.50 la verge à 98

TULLE FILET blanc ou crème, 40 pces de largeur; pour rideaux longs ou courts; choix de dessins; prix réduit de .90 la verge à . . .69

La Balayeuse Electrique "Hoover"

Les tapis demandent aussi à être battus.

Vous ne songeriez pas à faire votre lessive sans savon, n'est-ce pas? La brosse de la Hoover joue le rôle du savon pour la lessive: elle soulève les saletés qui sont ensuite absorbées par une puissante succion.

La Hoover est la meilleure balayeuse qui soit, et par conséquent, la plus en demande. Téléphonez à notre comptoir, pour une démonstration gratuite chez vous.

Conditions faciles: 5.00 comptant — solde payable en 10 mois. A de telles conditions chaque foyer devrait avoir sa Hoover.

SOIE "DECO" brune, appropriée pour rideaux, draperies et garniture d'ameublements; 36 pces de largeur; prix réduit de 2.35 la verge à 1.39

RIDEAUX en point suisse brodé, appropriés pour fenêtres; dessins à panneaux; hauteur:

50 pouces, la verge . 2.50

72 pouces, la verge . 3.00

90 pouces la verge . 3.75

CARPETTES Wilton, texture épaisse et serrée, dessins orientaux sur fond beige; dimensions: 9 x 10.6 — prix réduit de 130.00 à 82.50

CARPETTES épaisses en toile pressé de qualité durable, appropriées pour maisons de campagne; très jolis dessins dans les nuances de bleu, brun ou vert; dimensions:

6 x 9 — prix réduit de 18.00 à . . . 9.00

8 x 10 — prix réduit de 26.00 à . . . 14.00

9 x 12 — prix réduit de 29.75 à . . . 15.75

3 x 3 — prix réduit de 10.00 à . . . 5.50

3 x 10 — prix réduit de 10.00 à . . . 5.50

3 x 12 — prix réduit de 12.00 à . . . 7.25

TAPISSERIE pour couvertures de meubles, 50 pcs de largeur; prix réduit de 4.10 la verge à . . 2.95

PRELART sur toile, 2 verges de largeur; grand choix de dessins; la verge carrée . . .49

LINOLEUM pour passages ou escaliers, 36 pces de largeur; dessins quadrillés; prix réduit de 1.00 la verge à .79

LINOLEUM de 4 verges de largeur; la verge carrée . . 1.00

LINOLEUM incrusté, dessins d'un travers à l'autre; la vge carrée . 1.95

CARPETTES Axminster, pour boudoirs, poil long, texture serrée; choix de dessins . 15.90

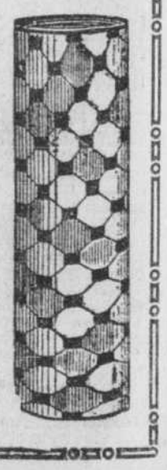

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée